JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 631[illegible]97

23me ANNEE—No 93 MONTREAL, JEUDI 21 FEVRIER 1907 16 PAGES—UN [illegible]NTIN

Rev Ed Paradis 107 Seminaire

DES FUNERAILLES IMPOSANTES POUR SIR WILLIAM HINGSTON

Le pays entier envoie des délégations au service de l'homme d'Etat philanthrope qui vient de mourir.

IMPRESSIONNANTES CEREMONIES A L'EGLISE SAINT-PATRICE, CE MATIN, OU M. L'ABBE COLLAGHAN A OFFICIE.

Une foule énorme accompagne à sa dernière demeure l'illustre et regretté défunt.

Il est des impressions que les mots ne peuvent traduire. Le vocabulaire est pauvre quand il faut exprimer la majesté de la douleur, du regret, du souvenir d'un homme estimé de tous.

Aux funérailles du regretté docteur sir William Hingston, ce matin, on a vu toute la population se joindre à la famille, et la légion de ses collègues, jeunes et vieux, se grouper près de son cercueil, pour lui rendre un dernier hommage, lui murmurer une prière, lui dire un suprême adieu.

Le spectacle de la douleur et du regret était navrant; car on sentait la sincérité dans la démarche de chacun auprès du grand disparu.

Toutes les institutions scientifiques, charitables, financières, professionnelles, congréganistes, religieuses, avaient des représentants dans le cortège. Le clergé catholique et protestant était nombreux, toute la hiérarchie complète fut unie dans la suprême consolation que la foi de chacun donne aux croyances individuelles.

× × ×

Pendant les deux jours qui suivirent la mort de l'illustre savant, de nombreux visiteurs allèrent lui faire une suprême visite. Nous relevons les noms de: Dr G. R. Gauthier, Dr A. Brodeur, Mme H. Cavanagh, Mlle L. Barry, le consul de Russie, M. et Mme L. de Martigny, Dr J. Martel, Dr Théo. Bruneau, Dr P. McEvoy, Paul Lacoste, Dr J. E. Racicot, Mme McNamee, Mlle Benoit, Mlle Louise McDonald, Mme T. Smyth, Dr E. P. Lachapelle, M. Stearns, Dr A. Lassalle, Dr G. Dupont, Mlle de Bellefeuille Macdonald, l'abbé A. Curotte, docteur J. B. Lamarche, M. H. Bottomby, Mlle J. Robertson, M. et Mme M. Rolland, Dr E. P. Chagnon, Dr J. A. Saint-Pierre, H. Barsalou, Dr L. E. Fortier, Dr F. Hamilton, Mme J. Heckmann, M. et Mme Guy Boyer, Mme A. Brodeur, Dr A. Gould, M. et Mme D. C. McCallum, Mme Doherty, Dr J. Mireault, Dr O. Beauchamp, Mme E. Desjardins, Dr Plouffe, Dr A. Hutchinson, Dr Lamontagne, Dr O. F. Mercier, Mme Geo. Demers, M. et Mme F. Surveyer, Dr J. A. Roy, Mme J. O. Migneault, Dr A. Ethier, Dr W. Derome, Dr Hinton Dorion, V. Archambault, J. Bumbray, Mlle K. McNiece, Mlle McKenna, Léopold Globensky, Mlle Symes Cuvillier, Mlle Hubert, William Wainwright, recorder Weir, sir T. J. Christmas, Mme Wurtele, Dr D. Masson, Dr J. H. Chartier, sén. H. J. Cloran, Dr H. Lasnier, Dr H. Hervieux, Ernest Tremblay, Dr Z. Rhéaume, J. A. Morrisson, Mme J. Curran, l'honorable J. J. Curran, M. E. Helden, G. B. Décary, le comte Vay de Vaya, Dr J. McBain, Louis H. Boult, Dr J. Bourgouin, Dr L. Verner, Dr J. Poissant, Mme James Rodgers, le juge Pagnuelo, Dr H. Aubry, M. et Mme P. R. Gault, Mlle Desjardins, M. et Mme R. Archer, Mme Garneau, H. A. Plamondon, Dr L. U. Delorme, Dr J. O. Bayard, le R. P. Bellemare, Mme E. C. Leclerc, Mme J. C. Liddell, les RR. SS. Sainte-Croix, Dr A. Gadbois, Mme J. Archambault, Mme C. A. Daigle, Mme O. Richard, Dr C. O. Daigle, Dr A. Brisset, M. E. Barthley, Mlle Doyle, M. et Mme H. Mercier, M. et Mme Louis Fréchette, M. et Mme H. Béique, Mme LeBlanc, M. T. C. Casgrain, M. et Mme Davis, Dr H. J. Brodeur, J. A. Tessier, Henry Ward, M. et Mme Dr L. A. Demers, l'hon. J. I. Tarte, Dr Bousquet, M. T. J. Donoghue, l'hon. Aldric Ouimet, R. G. Bourgeois, M. et Mme Hector Prevost, Dr J. Gravel, M. J. McGrail, Dr F. R. England, M. J. Gordon Lewiss, Dr Z. Comtois, l'honorable juge et Mme Davidson, Dr H. J. Brodeur, W. Drysdale, le vice-recteur de l'Université Laval, Mme Evelina Roberti, F. Casey, Dr C. Martel, le R. P. Malone, S.J., Dr E. Lauzon, Mlle A. Brisson, M. et Mme G. Strathy, Dr J. A. Rousseau, M. Guy W. Davis, Dr D. McCallum, Mme J. I. Tarte, comte des Etangs, Chs Monk, Mme et Mlle K. Campbell, Mme Ritchot, Mlle Virginie Pagé, l'hon. juge C. Piché, M. et Mme Kinlock, Dr F. De Martigny, le Frère Symphorien, W. R. Willis, Dr Ch. LaRocque, Mlle M. Surveyer, Mlle Eug. Ouimet, Paul Surveyer, Dr V. Gadbois, Dr G. Nichol, Aimé Lussier, l'abbé Elie Auclair, Frank Curran, Mme Girard, Mme P. Drouin, Guy Hamel, J. Alexandre Brossard, M. et Mme Richard, Bourbeau, Lady et Miss Van Horne, Mlle Lecavalier, M. L. R. Thomson, Mlle Taschereau, Mlle A. Forget, M. et Mme L. J. Forget, Dr J. P. Rottot, M. et Mme C. Gaudet, M. et Mme H. Ives, les demoiselles Creelman, Dr F. Monod, A. D. Jobin, M. Huntley Ward Davis, R. Lane, Dr R. A. Masson, l'hon. R. et Mme MacKay, Mlle Carmichael, le chanoine Gauthier, M. H. McKeon, Dr Camille Masson, Mlle Ramsay, le chanoine G. Dauth, M. l'abbé Lecoq, supérieur de St Sulpice, Dr R. LaRose, Dr A. DeMartigny, Gustave Boyer, député; M. B. Fisher, Dr A. A. Latour, J. A. Lamarche, Dr R. Boulet, Dr A. Marien, M. et Mme R. Taschereau, le comte de Sieyes, Mme Louis Barbeau, Dan Gallery, Goff. Penny, M. Nolan de Lisle, Dr E. Desjardins, Dr A. Asselin, les demoiselles LeBlanc, Dr L. D. Migneault, M. et Madame Dr de Lotbinière Harwood, surintendant médical de l'hôpital Notre-Dame.



L'ARRIVEE DU CORTEGE, A L'EGLISE SAINT-PATRICE, CE MATIN, AUX FUNERAILLES DE SIR WM. HINGSTON. LA DESCENTE DE LA DEPOUILLE A LA MAISON MORTUAIRE.

DERNIERS INSTANTS

Dès huit heures, ce matin, la foule grossissait, à la porte de la maison mortuaire, 469 Sherbrooke ouest. Toutes les classes de la société étaient représentées dans le long et silencieux cortège qui passa dans la chambre ardente, saluer une dernière fois la dépouille du défunt, avant de l'accompagner à l'église, puis au cimetière.

Sénateurs, députés, venaient offrir leurs derniers hommages à l'homme d'Etat; médecins, avocats, juges, légistes, au savant; la foule, au philanthrope, militaires, à l'homme d'action, à l'homme énergique, au soldat de la milice et de la lutte quotidienne pour la vie.

On remarquait, au nombre des personnes qui vinrent déposer des offrandes de prières ou de messes aux pied de l'illustre défunt, au hasard des rencontres, la famille Jules Hamel, M. et Mme L. J. Forget, Dr J. A. Desroches, les religieuses du Bon Pasteur, Wm O'Brien, P. P. McEvoy, les religieuses de Sainte-Anne, de Lachine, les officiers et les employés de la Banque d'Epargnes du District et de la Ville de Montréal; Mme Cyphiot, la famille Charles LeBlanc, Robert Archer, la classe des grammairiens du collège Loyola, Mme L. de Martigny, Thos. W. O'Reilly, les compagnons de classe de Harold Hingston; R. P. J. Lalande, S.-J.; le gérant de la banque d'Epargne; Mlle Mary Macdonald, Mme Louis Masson, M. et Mme Louis Fréchette, l'hospice Gamelin, Dr J. J. Guerin, J. Prender-

A suivre sur la page 9

FIN TRAGIQUE D'UN CONCOURS

Un étudiant du McGill est transporté, sans connaissance, à un hôpital,

HIER SOIR

Arthur Neville Foster, un étudiant en médecine de seconde année, a été blessé au cours d'une partie de boxe, dans le gymnase de l'Université McGill, hier. Il a été transporté, sans connaissance, à l'Hôpital Royal Victoria, et les autorités de cette institution déclarent le cas comme très grave.

Foster, qui est âgé de 23 ans et qui vient d'Alma, N.B., prenait part à un concours de boxe et de lutte qui a eu lieu, hier soir, au gymnase, rue Mansfield, sous les auspices du club de Boxe et de lutte du McGill. Il s'était inscrit dans la classe de 145 livres, et c'est pendant le dernier combat qu'il a été blessé. Foster avait comme adversaire un autre étudiant nommé Haskell. Tout faisait prévoir que Foster remporterait une victoire facile, à cause de sa stature d'athlète. Dès la première ronde, cependant, Haskell eut l'avantage. Foster fut renversé deux fois sur le carreau, mais il parvint à terminer l'assaut. Il montrait des signes évidents de grande faiblesse. En commençant le deuxième assaut, Haskell frappa Foster à la tempe, et l'envoya aux cables. Le jeune homme, cependant, revint vers son adversaire avec courage; mais le professeur Muir Edwards, qui agissait comme juge, arrêta le combat et donna la victoire à Haskell.

Foster n'était pas plutôt sorti du rond, que l'on s'aperçut qu'il souffrait et on appela fa voiture d'ambulance de l'hôpital Royal-Victoria.

L'étudiant était sans connaissance quand il arriva à cette institution et ce n'est que vers 2h 30, dans la nuit, qu'il commença à reprendre ses sens.

Ces parties de boxe et de lutte avaient pour but de décider du championnat dans les différentes classes, pour l'année.

AU 65EME

Résultat des derniers examens des officiers — Distribution des prix du concours de tir et concert-boucane samedi — Sortie régimentaire en raquettes.

Un nombre assez considérable de soldats ont assisté hier soir à la parade régulière du 65ième. Il faut cependant que tous les volontaires soient plus assidus. Le colonel Mackay, et les officiers désirent que le régiment soit au grand complet aussitôt que possible et les volontaires devraient se faire un devoir de répondre à cet appel.

Le résultat des examens du cours provisoire d'infanterie de 1906 a été publié hier. Des certificats ce capitaine et de lieutenant ont été obtenus par le capitaine H. Merrill et les lieutenants P. E. Ranger; H. E. Archambault; A. de Tonnancour, H. Desrosiers, H. Garand et V. Tardif.

La distribution des prix du concours de l'association de tir aura lieu samedi soir aux quartiers. A cette occasion il y aura un concert-boucane qui promet des surprises. Un programme de musique, d'mausements et d'athlétisme a été préparé et les soldats passeront une soirée agréable. Tous les soldats devront être présents, en uniforme.

Le régiment a accepté avec reconnaissance une magnifique coupe offerte par M. Jos H. Loranger à l'Association de tir. Elle sera l'objet d'un concours annuel entre les tireurs du 65ième.

Samedi soir, le 2 mars prochain, à 8 heures il y aura une sortie régimentaire en raquettes.

UN TERRIBLE INCENDIE CAUSE 110,000 DOLLARS DE DOMMAGES

L'établissement de MM. Daoust et Lalonde, manufacturiers de chaussures, rue Saint-Paul, est détruit par le feu.

LES MAISONS BEAUCHEMIN & FILS, QUINTAL & FILS, GUNN & LANGLOIS EPROUVENT DES DOMMAGES.

Le pompier Jos. Lavallée trouvé sans connaissance; le pompier W. Sarazin est aussi blessé à la main gauche.

Un incendie désastreux a ravagé hier soir, l'entrepôt et la manufacture de chaussures de MM. Daoust et Lalonde, rue Saint-Paul, près de la rue Saint-Gabriel. Les pertes totales sont estimées à $110,000.

M. Joseph Daoust a déclaré, hier soir, que l'entrepôt contenait des marchandises pour une valeur de $85,000. Environ 600 boîtes de chaussures devaient être expédiées incessamment. C'est une perte totale de ces marchandises. Le "stock" était assuré pour $65,000. La manufacture et les machines, estimées à $25,000, ont aussi éprouvé de gros dommages.

L'édifice était estimé à $25,000. Il avait été construit en 1862.

Interrogé sur l'origine de l'incendie, M. Daoust n'a pu dire exactement où le feu avait commencé. Seulement, le capitaine du poste de la rue Saint-Gabriel lui a déclaré qu'à l'arrivée des pompiers, le feu était dans la cave, partie de l'édifice occupée par M. H. E. Vipond, marchand de fruits, de la rue des Commissaires. Il y avait des poêles à cet endroit et il ne s'en trouvait aucun aux étages du haut.



M. Joseph Lavallée, recueilli sans connaissance au feu, hier soir.

Le feu fut tout d'abord aperçu par les constables Robillard et Dandonneau, qui se trouvaient en service spécial dans les environs. Les flammes apparaissaient au dernier étage de l'établissement Daoust et Lalonde.

Les pompiers de la rue Saint-Gabriel furent les premiers à l'assaut. Une seconde alarme appela ensuite la majeure partie de la brigade. Il était alors près de onze heures.

Les lueurs de l'incendie firent accourir des

MILLIERS DE SPECTATEURS

mais l'ordre le plus parfait fut maintenu par l'inspecteur MacMahon, le lieutenant Eagan, et le sergent Bélanger, qui commandaient l'escouade des constables.

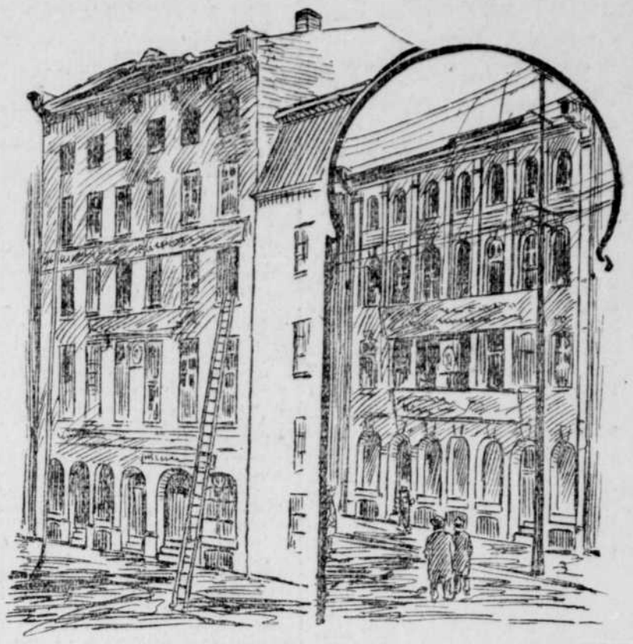
Les pompiers ont fait un travail de géants pour circonscrire les flammes, et éviter une conflagration, qui est toujours tant redoutée dans cette partie congestionnée des affaires. Les pompiers Jos. Lavallée et Wilfrid Sarazin, cependant, ont été blessés. Le premier, qui n'est âgé que de 18 ans, a été

TROUVE A DEMI ASPHYXIE

au cinquième étage. Il a été descendu sans connaissance, et transporté par une voiture d'ambulance au poste No 26. Le pompier Sarazin a eu l'index de la main gauche coupé jusqu'à l'os. Après avoir été pansé par les ambulanciers de l'hôpital Notre-Dame, il poussa la témérité jusqu'à continuer son travail périlleux dans les échelles élevées. Il devra maintenant se reposer quelque temps.

Les pompiers portèrent en premier lieu leurs efforts aux troisième et quatrième étage. Le chef Benoit et les sous-chefs étaient pour les commander. Les tours d'eau, les pompes à vapeur et autres appareils ont été mis à contribution.

Faisant un continuel progrès, les flammes menacèrent les établissements de MM. Gaucher, marchands de grains et farines, rue Saint-Paul; Jodoin, Maloney et Laurence, rue Saint-Paul; C. O. Beauchemin et Fils, rue Saint-Paul; Quintal et Fils, rue St Paul; Gravel et Duhamel, voituriers, rue Saint-Paul; la compagnie North-



L'établissement de MM. Daoust et Lalonde, incendié hier soir: la façade la plus élevée se trouve rue des Commissaires, et l'autre rue Saint-Paul.

M. Wilfrid Sarazin, pompier du poste No 7, qui a été blessé à la main gauche, hier soir.

ern Mills, rue Saint-Paul; Gonthier et Laurin, rue Saint-Paul et des Commissaires, Gunn et Langlois, rue St Paul. Les pompiers redoublèrent leurs efforts.

Le spectacle était terrible, les flammes s'élevaient hautes dans les airs, l'eau coulait par torrents, la fumée s'échappait en nuages compacts, enveloppant un groupe de pompiers qui semblaient en danger. Heureusement, tous ces braves en sortirent vivants et victorieux. Car, vers minuit, ils étaient maîtres du

FOYER DE L'INCENDIE

et les maisons avoisinantes, telles que les maisons Beauchemin et Fils, Gunn et Langlois, Quintal et Fils, et autres, étaient épargnées bien qu'elles aient éprouvé des dommages considérables par la fumée et l'eau. Ces dommages ne peuvent encore être estimés, même approximativement.

Un grand nombre de caves des établissements voisins ont aussi été inondées par l'eau qui coulait par les rues Saint-Jean-Baptiste et St-Gabriel, vers la rue des Commissaires.

Les pompiers ont quitté très tard, ce matin, le théâtre de l'incendie, afin d'étouffer les premières flammes qui auraient pu reparaître.

Cet incendie comptera assurément pour l'un des plus désastreux de la saison.

M. GEO. W. PARENT

L'agent d'immeubles bien connu, est dangereusement malade, à Québec.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

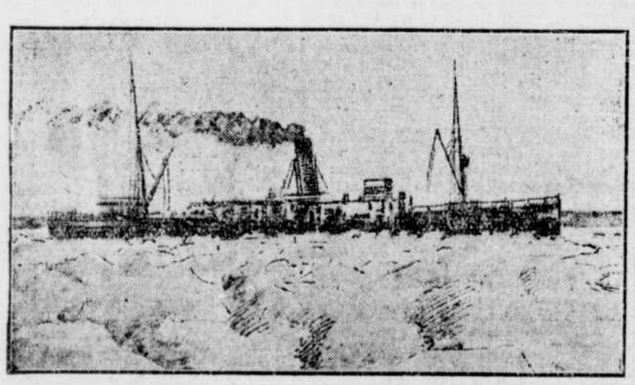
Québec, 21. — M. G. W. Parent, agent d'immeubles, de Montréal, qui s'occupe d'immeubles à Québec et Limoilou depuis plusieurs mois, est dangereusement malade à sa demeure 36 rue Sainte-Anne. Il souffre d'une angine de poitrine. Hier soir, on a craint une issue fatale. Aujourd'hui, le malade est un peu mieux, mais on redoute des complications.

SIX MOIS DE PRISON

Le nommé "Jim" Doyle, chemineau de la rue Saint-Paul, a été trouvé coupable du vol d'une montre à un de ses compagnons de chambre, et M. le magistrat Piché l'a condamné à six mois de prison.

LE "MONTCALM" A TRAVERS LES GLACES

Récit circonstancié du voyage du brise-glace du gouvernement, aux Sept-Iles, sous le commandement du capitaine Sigismond Bélanger. --- Tous sont arrivés sains et saufs à Québec.



LE "MONTCALM" DANS LES GLACES, BAIE DES SEPT-ILES. — Photographie prise par le représentant de "La Presse."

(De l'envoyé spécial de LA PRESSE)

Québec, 21—Le brise-glaces "Montcalm" vient de faire un troisième essai de navigation d'hiver en bas de Québec. Les deux premiers avaient été faits l'hiver dernier, c'est-à-dire au cours d'un hiver exceptionnellement doux, et tous deux, l'un en janvier, l'autre en mars, avaient été couronnées de succès.

Cette année, c'était autre chose. L'hiver était exceptionnellement rigoureux, et le "Montcalm", pouvait-il, dans les circonstances actuelles, accomplir le trajet de Québec aux Sept-Isles? Voilà la question que se posaient tous les marins et tous ceux qui s'intéressent au progrès de notre pays.

C'est à cette question que le "Montcalm" vient de donner une réponse catégorique. En dépit de la neige et des glaces épaisses et nombreuses qu'il a rencontrées sur sa route, il s'est rendu aux Sept-Isles, a fait escale à trois autres points différents de la Côte Nord, et est revenu à Québec en moins d'une semaine.

L'hiver dernier, le "Montcalm" avait fait son premier voyage en trois jours, et son second en cinq jours. Mais, vu l'état de la glace, le résultat de cette année peut être considéré comme très satisfaisant.

Le "Montcalm" vient donc de prouver que la navigation d'hiver en bas de Québec est possible par les hivers les plus rigoureux. Mais a-t-il prouvé qu'elle était pratique? Voilà le hic!

Tout en laissant aux marins d'expérience le soin de résoudre ce problème, contentons-nous de rapporter ici ce qu'en disent ceux-là même qui ont pris part à la dernière croisière du "Montcalm". Avec des navires de la force et de la résistance du "Montcalm", la navigation d'hiver est possible en bas de Québec. Le jour où les compagnies transatlantiques construiront des navires assez puissants, elles pourront amener leurs steamers à Québec. Mais, au point de vue commercial et pratique, il y aurait peu de chose à gagner. Telle est l'opinion générale de presque tous ceux qui ont pris part à la dernière expérience du "Montcalm".



M. le capitaine Sigismond Bélanger, commandant du "Montcalm," dans son "chat sauvage." — Photographie prise à bord du "Montcalm."

Or, le "Montcalm" est allé aux Sept-Isles et en est revenu. Le gouvernement l'y envoyait à la demande de la population de la Côte Nord qui se plaignait à bon droit d'être absolument privée de communications durant tout l'hiver.

Le gouvernement se rendait aussi aux instances de la Chambre de Commerce de Québec, qui endossait la demande de la population de la Côte Nord.

Confiant dans les capacités indiscutées du capitaine Sigismond Bélanger, qui a fait ses preuves comme marin sans peur et sans reproches en plus d'une circonstance, et particulièrement lors des deux premiers voyages du "Montcalm" aux Sept-Isles, le gouvernement n'hésita pas à confier au capitaine Bélanger

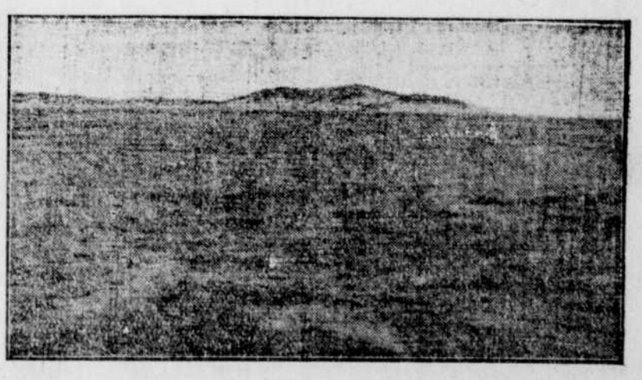
CETTE RUDE TACHE

Le brave capitaine s'en est acquitté avec un succès qui sera un fleuron de plus à sa renommée.

Le "Montcalm" devait d'abord partir le 7 février dernier. Quelques réparations urgentes à ses machines firent retarder au 12, la date du départ.



M. Alonzo Cinq-Mars, le correspondant québecquois de "La Presse" qui a accompagné l'expédition du brise-glaces aux Sept-Iles. — Photographie prise à bord du "Montcalm."



ILE DE LA GROSSE-BOULE (SEPT-ILES), THEATRE DU DESASTRE DU "ST OLAF." — Photographie prise par le représentant de "La Presse," à bord du "Montcalm."

Mardi, le 12, le "Montcalm" quitta la Pointe-à-Percy, à 6 h. 40 du matin, avec des passagers, des malles et des marchandises.

Parmi les passagers, on remarquait MM. James et John Clarke, deux des directeurs de la "North Shore Power, Railway and Navigation Company", cette fameuse compagnie qui est en train d'établir des industries immenses à Clark City, en se servant du pouvoir d'eau de la rivière Ste-Marguerite. Il y avait aussi MM. Octave Talbot et S. Tanner Green, du département des Postes, Raoul Bergevin, de Québec; J. M. Lefebvre, de Montréal; A. E. Tremblay, de Québec; William O. K. Ross, de Québec; Geo. Spargo, de Trois-Rivières; J. M. Richards, de Kerkimer, N.Y.; Théodime Mignault, J. Achille Vermette, Moïse Fiset, W. J. Oliver, A. Jalbert, L. Lazarovitez, Louis Fleury, Frs. Bouret, P. Robitaille, le capitaine J. Mercier, du "Lady Grey", et l'envoyé spécial de "La Presse", en outre de soixante ouvriers engagés pour travailler à Clarke City.

Il faisait beau et il ventait assez fort nord-ouest. Le thermomètre marquait dix au-dessous de zéro (Farenheit).

Ce froid fut cause qu'une épaisse buée blanche s'éleva au-dessus de l'eau dès le soleil levé. Rendus vis-à-vis Saint-Michel, distance de 28 milles, ce brouillard devint si opaque que le capitaine jugea imprudent d'aller plus loin. Il était 8 h. 50. Le "Montcalm" retourna, et à 9 h. 55, il accostait au quai de la Pointe-à-Carcy.

Le lendemain matin, le 13, le thermomètre avait encore baissé à 14 degrés au-dessous de zéro. Le "Montcalm" ne bougea pas de son quai. Ce

A suivre sur la page 8

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

T. BERTHIAUME, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 150 rue Nassau.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE 16 FEVRIER

LUNDI	92,964
MARDI	92,895
MERCREDI	92,914
JEUDI	92,963
VENDREDI	92,982
SAMEDI	116,451
TOTAL	581,169
HEBDOMADAIRE	50,228
	631,397

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

96,861

DANS LES CANTONS DE L'EST

ELECTION D'OFFICIERS — RETOUR D'EUROPE.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 21 — L'assemblée annuelle du Conseil Privé Consort, Royal Arcanum, pour l'élection des officiers, a donné le résultat suivant: Régent, F. J. Hébert; vice-régent, Wm Tomhinson; orateur, A. S. Hobson; substitut, J. L. Vineberg; secrétaire, O. L. Desève; collecteur, H. A. Odell; trésorier, R. N. Robins; chapelain, J. F. S. McCaw; guide, Jos. Saint-Denis; garde, Ovila Saint-Denis, secrétaire du comité, T. S. Somers; syndics: J. Saint-Denis, Ovila Saint-Denis et A. S. Hobson.

—M. Chénier Picard, N.P., récemment de retour d'un voyage à travers l'Europe, a décidé de se fixer parmi nous et a ouvert un bureau dans l'édifice Odell.

M. Picard est le fils de feu Jacques Picard, N. P. et qui représenta le comté de Wolfe à la Législature Provinciale, pendant 23 années consécutives.

REELU MAIRE

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Saint-Octave de Métis, 21. — A une assemblée régulière du conseil de cette municipalité, M. Philippe Meunier a été réélu maire pour un second terme. A cette occasion, il y a eu très jolie fête chez M. Meunier.

ACCUSATION DE MEURTRE

Cayuga, Ont., 21. — L'enquête faite par le détective Greer, à propos de la mort de Perkins s'est terminée hier, Mme Perkins a été accusée d'avoir empoisonné son mari, le 25 décembre dernier. L'arrestation de la prétendue meurtrière a été faite par le grand connétable Farrell. La prévenue a protesté de son innocence.

L'enquête préliminaire commencera le 27 du courant.

Praticien régulier—Sans résultat— Madame Annie C. Chesnut, de Whitby, a été victime du rhumatisme pendant plusieurs mois, mais le Remède de l'Amérique du Sud contre le rhumatisme a changé son chant de "désespoir" en un hymne de "joie". Elle dit: 'J'ai enduré des douleurs atroces causées par le rhumatisme — les remèdes des médecins ne me firent aucun bien—deux bouteilles du Remède de l'Amérique du Sud contre le rhumatisme m'ont guérie. J'ai obtenu du soulagement deux heures après avoir pris la première dose." 50

Gale, démangeaison, crapaudine et toutes sortes de démangeaisons chez les hommes ou les animaux, guéries en 30 minutes par la lotion hygiénique de Wolford. Elle n'échoue jamais. Vendue par T. E. Huot, 20 rue Sainte-Catherine Ouest. w

LES HORREURS DE LA FAMINE

Les malheureux paysans meurent de faim en masse

EN RUSSIE

La disette de vivres est accompagnée d'affreuses maladies épidémiques.

LES SECOURS

Kazan, Russie, 21 — Un correspondant de la Presse Associée est de retour ici, d'un voyage dans les provinces de Kazan, Samara et Ufa, où sévit la famine.

Partout la population ne peut compter que sur les secours de l'extérieur.

La famine actuelle ne revêt pas, il est vrai, le caractère dramatique des famines du passé, avec leur cortège d'épidémies, mais les malheureux affamés n'en voient pas moins la mort les menacer, inexorable.

Les organisateurs de secours travaillent avec courage et peu de districts sont négligés. Toutefois, les rations accordées par le gouvernement sont trop peu considérables, et encore ne sont-elles pas distribuées aux personnes âgées de 18 à 55 ans. Dans la province d'Ufa, les paysans sont tellement affaiblis qu'on devra leur venir en aide, au printemps, pour les travaux de semence.

On a découvert dans plusieurs provinces des cas de scorbut. Dans celle de Kazan, les paysans souffrent d'une terrible maladie des yeux, causée par la mauvaise nourriture.

Les habitants du steppe manquent également de combustible, ce qui ajoute encore à leurs misères.

Ceux de la province de Samara ont sacrifié leurs bestiaux à vil prix, et l'agriculture aura là à en souffrir pendant des années.

Les "cuisines" gratuites nourrissent 210,000 personnes dans la province d'Ufa, 230,000 dans celle de Kazan et 100,000 dans celle de Samara.

Au nord de Kazan, le correspondant de la Presse associée a constaté que des milliers de malheureux souffrent d'une affreuse maladie qui les conduit à l'idiotie. Les enfants périssent dans le sein desséché des mères. Plus d'un dixième de la population est atteint de cette épidémie.

On affirme que dans certains districts les fonctionnaires du gouvernement se servent des rations pour influencer les élections.

ETAT FINANCIER D'UN CORPS DE ZOUAVES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 21 — On nous communique le dernier rapport financier, (au 31 décembre 1906), du corps militaire des Zouaves de Saint-Hyacinthe, fondé le 18 juin 1905 et incorporé le 7 octobre de la même année. En voici les détails:

Les recettes ont été de $550.73, tandis que les dépenses ne s'élèvent qu'à $517.50. Il reste donc en caisse une balance de $32.77.

FEU NAZAIRE PAYANT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Isidore, Co. Laprairie, 21—M. Nazaire Payant, âgé de 62 ans, est décédé après une très courte maladie, le 16 du courant. Ses funérailles ont eu lieu le 18, à Saint-Isidore, comté de Laprairie. M. l'abbé S. Maynard, curé de la paroisse, a chanté le service. Un concours nombreux de parents, d'amis et de membres de la Ligue du Sacré-Coeur ont assisté à cette sépulture, accompagnant le corps avec drapeau. M. N. Payant laisse une épouse désolée, trois fils et trois filles, plusieurs frères et soeurs plus âgés que lui.

COLONS POUR L'OUEST

(Spécial à LA PRESSE)

Saint-Jean, N. B., 21. — Le "Lake Michigan", de la Cie du Pacifique Canadien,est arrivé hier matin,ici,ayant à bord un grand nombre de passagers d'entrepont qui se rendent dans l'ouest canadien.

M. BUTLER EST RETABLI

M. T. Butler, officier des douanes du Canada à la gare Windsor, est complètement rétabli de la grave maladie qui l'a retenu chez lui, depuis décembre dernier.

Il a repris ses fonctions hier, et tous ses amis l'ont félicité chaleureusement de son prompt rétablissement.

Chronique

FEMME VARIE

Comme la plume au vent
Femme est volage,
Et bien peu sage
Qui s'y fie un instant!
Tout en elle est menteur;
Tout est frivole;
C'est chose folle
Que lui livrer son coeur.
Femme varie,
Foi qui s'y fie,
Un seul instant!

Ainsi chante François I dans un opéra de Verdi, "Rigoletto".

Je ne m'associe pas du tout avec le fringant monarque de convention que les dramaturges ont pétri avec des fragments d'histoire; d'abord parce que je ne crois pas à l'inconstance constitutionnelle de la femme, quoi qu'en disent les vaudevillistes; ensuite parce que, même si j'y croyais, je me garderais bien de l'avouer, dans la crainte de recevoir des lettres de véhémentes protestations. "Chat échaudé craint l'eau froide."

Cependant, malgré la haute opinion que j'ai de la femme, au sujet de sa pondération et de son esprit de suite, je suis bien obligé de reconnaître qu'il y a certaines variations dans le caractère, dans l'humeur ou dans les appréciations, sinon de toutes du moins de quelques femmes. Permettez-moi de vous en donner un exemple tout frais, en deux actes.

PREMIER ACTE.

Hier, vers 10 heures du matin, j'eus besoin de me mettre en communication téléphonique avec un personnage dont le nom n'a aucune importance pour ma démonstration.

Je me plaçai devant l'appareil, je saisis le cornet de la main gauche et le portai à mon oreille, et je battis de la main droite une marche allègre en attendant la manifestation vocale que mon action, pourtant si simple, allait provoquer au "central".

Ce ne fut pas long.

Allo! me jeta une voix fraîche et avenante.

—Allo!... Central?

—Yes.

—Main, 6—5—9—8.

—Main 6,5,9,6, fit la voix, en écho, et sous forme de contrôle.

—Non, mademoiselle, non: Main, 6—5—9—8!

Instinctivement, j'avais élevé la voix pour placer ce "hu-itt" qui se dérobait au tympan de la demoiselle.

—Ah! Monsieur, ne criez pas si fort, cela m'empêche de comprendre.

—Oh! pardon, miss!

Et je modulai ma demande d'une voix mourante, sur le ton d'une confidence d'amour:

—Main, 6—5—9—8.

Il y eut une seconde de silence recueilli.Puis la voix pria:

—Voulez-vous répéter, s'il vous plaît?

Cette prière fut faite avec un accent anglais si accusé, que, bien que la langue de Chamberlain ait pour moi d'impénétrables secrets, je fis un effort méritoire en traduisant ainsi ma demande, en susurant toujours avec une douceur caressante:

—Main, six—five-nine—eight, if you please!

—Ah! Correct.

Et j'obtins la communication, après seulement trois minutes de pourparlers.

SECOND ACTE

Deux heures plus tard j'étais au même téléphone, réclamant la même communication.

Je me livrai aux préalables manoeuvres habituelles, et la même voix, avenante et fraîche, me lança son signal d'attention:

—Allo!
—Allo!... Central?
—Yes.
—Main, 6—5—9—8.
—Main 6,5,9,6?

Je pris ma voix la plus douce, une voix presque mourante; un son de flûte plutôt qu'un son humain, et je zéphirai dans le cornet:

—Non, mademoiselle; Main, 6—5—9—8, si vous voulez bien.

La demoiselle, avec la complaisance que chacun s'accorde à reconnaître aux gracieuses et aimables employées du téléphone, fit un effort égal à celui que j'avais fait le matin, et me répondit en un français très acceptable.

—Mais, monsieur, vous parlez si bas que je ne vous entends pas.

Cette réponse m'estomaqua; mais reprenant aussitôt mon sang-froid, je me mis à gueuler dans le cornet, d'une voix tonitruante:

—Main, six-cinq-neuf-huit, bateau!

Alors, l'angélique téléphoniste:

—So much the better! Here is the gentleman...

Et la communication me fut donnée de nouveau, sans que j'eusse à attendre une seconde de plus que pour la précédente.

× × ×

Quand je vous le disais que, parfois, femme varie...

En voici une qui ne me comprend pas si je parle fort à dix heures, et qui ne me comprend pas davantage si je parle doucement à midi.

Et pourtant, au lieu de conclure de cette véridique histoire que la femme est capricieuse, j'en infère seulement que l'usage du téléphone exige de profondes études: Quand faut-il gazouiller; quand faut-il hurler?

Des instructions précises s'imposent.

LAURENT BART.

Le nommé E. Rivet, de la rue Saint-Jacques, qui faisait métier de prêteur d'argent sans licence, a été condamné, hier, par le juge Piché, à $200 d'amende et aux frais, ou, à défaut, à trois mois de prison.

Huile Cicatrisante

La préparation la plus efficace pour guérir tous les maux, blessures ou maladies de la peau ou de la chair, est sous forme d'huile. Elle pénètre et elle a des propriétés antiseptiques et en même temps elle forme sur les parties affectées une pellicule grasse contenant ces merveilleuses propriétés curatives qui enlèvent la douleur, l'irritation, l'inflammation et aident la nature à la formation d'une peau et d'une chair nouvelle, sans cicatrice. C'est réellement un pansement chirurgical de famille que l'on devrait avoir à la main, pour toutes les blessures, maux ou maladies de la peau: que ce soit sérieux ou peu grave. La préparation a été faite par le Dr Porter, un ancien chirurgien de chemin de fer et elle est maintenant connue. Huile Antiseptique, Cicatrisante du Dr Porter, un remède qui est recherché et continuellement employé par tous ceux qui en font l'essai. Presque tous les pharmaciens le vendent maintenant.

On n'a jamais mis sur le marché des bonbons au chocolat capables de rivaliser avec les

Maple Buds de Cowan

Ils sont vraiment délicieux. Essayez-les.

The Cowan Co., Ltd. Toronto. 87-jn

Dr. Porter

Un vieux chirurgien à l'emploi d'une compagnie de chemin de fer consacra plusieurs années à étudier et à expérimenter, dans le but de préparer un remède commode et efficace pour l'usage des employés de chemin de fer et des familles, un remède qui cicatrise promptement les coupures, brûlures, meurtrissures plaies, maladies de la peau ou toutes autres lésions ou affections de la peau ou de la chair. Il cherchait un remède que n'importe qui pourrait appliquer facilement, et qui réunirait à la fois tous les éléments nécessaires à un traitement scientifique et efficace pour les lésions ou maladies de la peau, graves ou légères. Désireux d'obtenir une préparation qui serait réellement un pansement chirurgical de ménage, le Dr Potter produisit finalement ce remède, maintenant connu sous le nom d'Huile Cicatrisante Antiseptique du Dr Porter. y

Pour Rhumes de Famille

Un vrai remède pour le rhume et la toux devrait toujours être dans la maison, prêt à être employé dès les premiers symptômes.

Il est toujours plus facile d'enrayer un rhume dès son commencement; meilleur marché et plus satisfaisant.

C'est aussi plus sûr.

Shiloh's Consumption Cure, le Tonique pour les Poumons, a été éprouvée pendant trente-trois ans, et des dizaines de milliers de ménages au Canada et aux Etats-Unis ne s'en passent jamais.

Un marchand écrit:—"Shiloh's Consumption Cure est sans aucun doute le meilleur remède pour la Toux et les Rhumes qu'il y ait sur le marché. Une fois essayée, mes clients n'en auront pas d'autres.—L. Eisley, Nassagaweya, Ont."

Si elle n'était que ce qu'il y a de meilleur cela serait-il le cas? Essayez-la dans votre propre famille. Si elle ne guérit pas, on vous remet tout votre argent. Nous prenons tout le risque. Ni vous, ni votre marchand ne peut y perdre. N'est-ce pas juste? 25c. est le prix. Tous les marchands de médecine vendent 5o3f

SHILOH

yyww

LE

Brandy Claudon & Co

A conquis une place importante dans le pays

Il est demandé partout, parce que l'on reconnaît qu'il est le pur jus de la vigne et d'un arôme incomparable.



C'est un tonique souverain contre l'épuisement.
Un remède infaillible contre la grippe.

Essayez-le. Il est vendu chez tous les marchands.

Demandez-le à votre médecin! Il le connait.

Agence CLAUDON & CO.

J. E. COSTIN & Cie, Ltée, Montréal.

18,21,28

A SAINTE-SCHOLASTIQUE

Promotion — Les Quarante-Heures — Pas de quorum, etc.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sainte-Scholastique, 21 — M. Jos. Lafontaine, chef de gare à l'emploi du Pacifique depuis quatre ans ici, a été promu chef à la station de Saint-Jérôme. Il sera remplacé par M. Frédéric Joly, actuellement à Saint-Hermas.

—Les exercices des Quarante-Heures ont eu lieu la semaine dernière. Presque tous les curés des paroisses du comté avaient répondu à l'invitation de M. l'abbé Hétu, à cette occasion, un choeur composé des élèves du couvent, a chanté un Salut en plain-chant grégorien.

—Notre conseil n'a pu siéger lundi soir, faute de quorum.

—Notre village comptera plusieurs maisons nouvelles, l'été prochain. Les bâtiments de l'exposition ont été confiés à M. Paradis, de Buckingham. M. Samuel Ladouceur est à construire une maison nouvelle sur les ruines d'une des maisons incendiées il y a deux mois; il a été chargé de construire deux maisons sur l'emplacement de l'ancien magasin Carsley, aussi détruit. M. Félix Laframboise, de la Côte Saint-Louis, a acquis du notaire Fortier, l'ancien emplacement du notaire Mackay et y fera construire une jolie maison.

—M. Madore, inspecteur des bureaux de poste, est venu procéder à l'installation de M. G. Raymond, comme maître de poste, lundi dernier.

FEU Mme ULRIC

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Chambly, 21 — Les nombreux amis de la famille Ulric, de Chambly Canton, ont appris avec surprise la mort de madame Philomène Ulric, née Dubuc, veuve de feu Cornelius Ulric, ex-surintendant du canal de Chambly.

Madame Ulric avait succédé à M. John Hackett, comme maîtresse du bureau de poste de cette localité, office qu'elle a rempli depuis à la grande satisfaction des gens d'affaires.

Madame Ulric n'était que dans la 65ième année de son âge, lorsqu'une cruelle maladie la cloua sur son lit de douleur. Elle s'éteignit au moment où la famille s'y attendait le moins, le 15 février. De son mariage elle eut dix-sept enfants dont onze vivaient à la mort de son mari. Depuis, elle perdit son aîné, le Dr C. Ulric, établi aux Etats-Unis, et une de ses filles, Mme Gingras, de Québec, et Médéric, employé du gouvernement. Huit enfants lui survivent, dont quatre fils et quatre filles, tous en bonnes positions, et 28 petits-enfants qui pleureront sa perte.

Les funérailles ont été très imposantes.

MARIE HALL ET LE HEINTZMAN

Mademoiselle Marie Hall, la célèbre violoniste qui sera à la Salle Stanley le 4 mars, se servira d'un piano Heintzman and Co., pour lequel MM. C. W. Lindsay Limited sont les seuls agents. Une visite est sollicitée. 512 rue Ste Catherine Ouest. r 91—3

ANTISEPTIQUE

vient du mot septique, qui veut dire substance qui cause l'infection, de là "antiseptique," qui prévient l'infection, qui empêche l'empoisonnement. Si le mal est déclaré, s'il y a plaies ou maladies de la peau, que ce soit grave ou léger, il faut recourir à un traitement antiseptique, c'est-à-dire nettoyer parfaitement les parties malades pour prévenir l'infection ou l'empoisonnement du sang. La plupart des préparations antiseptiques sont des liquides clairs, aqueux et qui s'évaporent promptement. Le Dr Potter, un vieux chirurgien de chemin de fer, a préparé un remède sans pareil.

Son Huile Cicatrisante Antiseptique du Dr Porter, grâce à ses propriétés spéciales émolientes, pénètre et nettoie parfaitement toute plaie, détruisant toute substance délétère. Dans les cas de maladies ou affections de la peau, il pénètre jusqu'à la source du mal. k

FEU A. DEMERS

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Ferme-Neuve, 21—Au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu ici les funérailles de M. A. Demers, décédé après avoir reçu d'une manière édifiante les derniers sacrements de l'Eglise. Nos condoléances à la famille en deuil.

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE PETIT MAXIME
ou L'ENFANT VOLÉ

2ième PARTIE.

113 Suite

Je me sens mal à l'aise; la vue de ce coin du Bois me trouble, me fait trop songer à ma douleur.

—Oui, nous allons partir, mon cher enfant, acquiesça le millionnaire d'un ton pitoyable.

Et, d'un grand geste, il rappela Julien, son domestique.

Celui-ci se tenait adossé contre un arbre à quelques verges de là, fumant avec délices une petite pipe de bruyère, tout en regardant s'éloigner la jolie fille qui, au début, avait excité sa convoitise amureuse.

Cinq minutes plus tard, Jean Leval, appuyé sur ses béquilles, reprenait, entre son oncle et son valet de chambre, le chemin du boulevard Beauséjour.

Lorsqu'il y arriva, ce fut pour se remettre tout de suite au lit, en priant sa mère de rester près de lui.

Il avait besoin de sa tendresse, besoin de verser en son coeur maternel le trop plein de sa douleur,besoin enfin de ses consolations.

Les mères ont le secret des mots qui endorment nos pires souffrances.

Pendant ce temps, Aristide Leval se rendait au bureau de poste le plus voisin, d'où il envoyait à Henri de Lagarde une carte-télégramme ainsi conçue:

"Cher monsieur,

"Rendez-vous pris avec Mirka pour "après-demain, deux heures et demie, chez moi.

"Soyez exact.

"ARISTIDE LEVAL."

Ensuite le millionnaire revint à son hôtel. Il y retrouva sa belle-soeur, toujours assise auprès du lit du convalescent, dans une attitude de tristesse infinie.

La pauvre femme infirme avait épuisé vainement tous ses arguments de tendresse, et même de raison, sans parvenir à consoler son malheureux fils.

—Mon cher Jean, dit plaisamment le millionnaire, après avoir écouté l'entretien durant un instant, tu aurais été un mauvais Japonais!

En jetant cette facétie, ses yeux malicieux se fixèrent sur son neveu, jouissant de l'ébahissement de ce dernier.

—Que voulez-vous dire, mon oncle? demanda le convalescent, subitement désorienté.

—Que tu manques de patience, de sang-froid, et surtout de raison.

Ah! mon garçon, tu te permettais, l'autre jour, de plaisanter, avec ta faconde inépuisable de Français, les diables de petits hommes jaunes dont je te parle si souvent.

Ils essayent de nous "singer", disais-tu, mais jamais ils ne pourront nous égaler.

Eh bien, sache, mon ami, que si l'un de ces petits Japonais se trouvait à ta place, en ton cas douloureux, personne ne verrait sur son visage la trace de son chagrin.

Il ne prononcerait pas un mot susceptible de révéler aux autres l'état de son coeur ou de son esprit.

Il attendrait tout simplement, avec une force d'âme tranquille et tenace, que les événements provoqués, ou aidés par lui, l'aidassent à réaliser son rêve, ses désirs, à vaincre l'adversité.

Nous Français, nous crions nos douleurs par-dessus les toits, nous nous lamentons à la face du ciel et de la terre.

Ou bien s'il s'agit d'un bonheur, nous l'annonçons à son de trompe, nous en éblouissons, nous en étourdissons tout le monde.

Nous sommes aussi prompts à l'enthousiasme que vite découragés et inaptes à réagir.

Trop de nerfs, pas assez de raison, de volonté, d'active persévérance.

—C'est un peu vrai, mon oncle, mais on refait difficilement son caractère, et surtout celui de sa race.

—On essaye, mon garçon, et l'on y arrive.

Va, les petits hommes jaunes que tu dédaignes sont bien capables d'étonner un jour le monde entier, avec leur ténacité, leur sang-froid tout à fait remarquable.

Allons, Jean, du courage, essaye de faire un peu le Japonais.

—Je vais m'y appliquer, mon oncle, repartit le convalescent, l'esprit un peu distrait par l'originale diatribe du millionnaire.

—Pour t'aider à patienter, reprit celui-ci, je veux te promettre quelque chose.

—Oh! dites?

—Eh bien, je prends l'engagement d'aller voir prochainement, pour ton compte, Mlle Mathilde Dalbret.

—Grâce à Mirka, il me sera facile, je le pense, d'avoir une entrevue avec cette jeune fille.

Jusque-là, tiens-toi l'esprit en repos.

D'ailleurs, permets-moi d'ajouter que, loin de te désoler, tu devrais au contraire te réjouir.

—Me réjouir, pourquoi?

—Eh! n'as-tu pas obtenu un résultat important, tout à fait imprévu, et même heureux.

—Je ne comprends pas.

—Le chagrin t'empêche de discerner.

Il y a deux heures, tu ignorais totalement ce qu'était devenue Mathilde Dalbret.

—C'est vrai.

—Or, tu le sais à présent.

N'est-ce point là un résultat énorme, une circonstance favorable à tes secrets désirs?

Allons, réfléchis et ne t'abandonne plus à des découragements enfantins.

Là-dessus, nous allons déjeuner; j'irai ensuite à mes affaires; il ne faut jamais les négliger.

Sur cette conclusion, Aristide Leval sortit de la chambre de Jean Leval.

Une heure et demie plus tard, il quittait l'hôtel.

Tandis qu'Aristide Leval s'engageait ainsi à ramener Mathilde Dalbret à son neveu, le père de la malheureuse jeune fille menait à Paris une existence douloureuse, exclusivement remplie par le travail et ses recherches infructueuses à l'égard de sa fille.

Darlou, cependant, avait réussi, une première fois, à retrouver les traces de Mathilde, en filant adroitement Mirka.

Mais depuis plus de deux semaines, c'est-à-dire depuis que l'ex-bohémienne habitait avec la pseudo-Jeanne la rue Nicolo, l'agent d'affaires avait perdu toutes traces des jeunes filles.

Dalbret n'attendait donc plus rien que du hasard.

Il n'osait compter, en effet, sur la Providence, se jugeant indigne d'une telle protection.

D'autre part, s'adresser à la police l'effrayait, et pour cause.

Il aurait redouté l'ingérence curieuse des agents dans ses affaires intimes.

Un matin, il reçut avis d'un notaire de Château-Thierry que son pavillon d'Essômes, mis en vente, avait enfin trouvé un acheteur pressé d'entrer en possession.

L'officier ministériel lui donnait rendez-vous pour le surlendemain matin, à Essômes même, c'est-à-dire chez lui, affirmant que l'affaire s'y terminerait, selon toutes probabilités.

Dans le but de prendre certaines dispositions relatives aux quelques meubles demeurés dans sa propriété, Dalbret quitta la banque de la rue Taitbout, vers quatre heures du soir.

Il s'en fut à la gare de l'Est et prit le premier train pour Château-Thierry.

Il comptait passer la nuit chez lui, de façon à pouvoir profiter de la journée entière du lendemain pour disposer de son mobilier.

A sept heures du soir, il prenait pied sur la place de la Gare et s'engageait aussitôt dans le faubourg de Marne, afin de rejoindre la route d'Essômes.

Le crépuscule tombait déjà; dans la petite ville des lumières s'allumaient un peu partout.

Dalbret, impressionné par l'obscurité naissante, par des souvenirs désagréables, hâtait le pas.

Lorsqu'il eut dépassé les abattoirs, il se trouva seul dans la campagne déserte et silencieuse.

Et, comme instinctivement, son regard se porta de l'autre côté de la route, vers les ruines d'angoissante mémoire.

C'était là que, dans la nuit sinistre de son forfait, il avait partagé le produit de son vol avec ce misérable bandit de Bibi-la-Taupe.

Il frisosnna de la tête aux pieds, en se rappelant ces détails; et son allure s'accéléra plus encore.

Il allait, tel un homme poursuivi.

Ne l'était-il pas en effet, par les remords qui hantaient son esprit trouble, et meurtrissaient sa conscience impitoyable?

Enfin, il pénétra dans Essômes.

La vue des habitations éclairées lui rendit un peu de courage; il respira, se sentit plus maître de lui.

Il se dirigea tout droit vers son pavillon, avant même de songer à dîner.

Au moment où il s'approchait de la grille, il aperçut, le long du mur de la propriété voisine, — celle des Leval, — un être humain affalé contre les pierres, cfmme roulé en boule.

—Qu'est-ce que cela? murmura-t-il.

Et curieux, intrigué, il s'approcha, se pencha et demeura un instant immobile, fort étonné.

Il avait devant lui un enfant de huit ans environ vêtu de grossiers habits de paysan.

Il semblait dormir profondément.

Son visage pâle, émacié, souleva quelque pitié dans l'âme cependant endurcie de Dalbret.

Il remua doucement l'enfant pour le réveiller, sans trop de surprise.

Le pauvre petit souleva ses paupières avec peine, tourna la tête d'un air ais, puis regarda de tous côtés d'un oeil effaré.

Enfin, lentement, il se dressa, s'appuyant au mur, et d'un regard profondément étonné, il considéra l'homme qui se tenait penché sur lui.

—Eh bien, mon petit, fit Dalbret, quest-ce que tu fais donc là, si tard?

—Je dormais, m'sie'u.'

(A suivre.)

Hémorroïdes guéries en 6 à 14 jours. L'onguent Pazo est garanti guérir n'importe quelles hémorroïdes, cuisantes, invisibles, saignantes ou externes, en 6 à 14 jours, ou argent remis, 50c.

LA PERFECTION ARTISTIQUE

Se trouve dans l'incomparable phonographe "Pathé" proclamé universellement le plus parfait. Grâce à lui l'on peut entendre chez soi tous les plus grands artistes lyriques de l'époque. Hurteau et Cie Ltée, 316 rue Sainte-Catherine Est. r

LA RENCONTRE LYNCH-DUNN

Une belle joute de boxe en perspective pour ce soir au club Shamrock.

BOXE

BOXE

CE SOIR, AU CLUB HOUSE DES SHAMROCKS, MILE-END

ALF. LYNCH CONTRE TOMMY DUNNE, D'ANGLETERRE

DERNIERE BATAILLE DU CHAMPION ANGLAIS EN AMERIUE

DEUX PUGILISTES FAMEUX

Une regrettable erreur de composition a fait mettre en titre hier soir que la bataille Lynch contre Dunne aurait lieu un jour avant la date fixée. Dans le corps de l'article cependant, la vraie date, jeudi, était fixée. Il faut toujours lire un article au long, si l'on veut être renseigné d'une façon complète et parfaitement exacte.

Deux ou trois cents personnes se sont dérangées inutilement hier soir, nous le regrettons, mais si elles se représentent ce soir, elles n'auront pas à le regretter, car Lynch et Dunne sont deux pugilistes de re-



Tommy Dunne, champion d'Angleterre, qui doit rencontrer Alf. Lynch, ce soir, au Club House des Shamrocks, Mile-End.

nom, comme le prouvent surabondamment leurs records publiés hier et avant-hier.

CE SOIR AU MILE-END

C'est bien ce soir, il n'y a pas d'erreur, cette fois, que la bataille aura lieu, au Club House des Shamrocks.

Tout est prêt : Lynch s'est entraîné jusqu'à hier soir, et comme il était en condition magnifique lors de sa rencontre avec Dufresne, il lui a été facile de se tenir en forme parfaite.

Dunne est un pugiliste professionnel, qui se tient toujours en condition. En Angleterre, il était le champion de sa classe. En Amérique, il a été victorieux à chacune de ses rencontres depuis cinq mois qu'il est traversé.

Après sa bataille avec Lynch, il retourne en Angleterre, où une bataille importante l'attend contre Digger Stanley.

Dunne est descendu à l'hôtel Metropole, coin Saint-Charles-Borromée et Sainte-Catherine — ancien Manhattan.

Les billets sont en vente au même endroit, et chez Honoré Lafleur. Il serait pratique de ne pas attendre le "rush" à la porte du club.

Des chars spéciaux transporteront les amateurs jusqu'au Club House, à partir de 7 heures. Ils attendront à la porte pour ramener tout le monde après la partie.

La bataille sera de 15 rondes.

La première joute commencera à 9 heures précises.

Une administration nouvelle conduit le sport de la boxe au Club House des Shamrocks. Comme les amateurs ont dû s'en apercevoir, lors de la rencontre Murphy-Brock, les choses sont faites bien, au Mile-End depuis que la nouvelle administration est entrée en fonctions.

LYNCH EST LE FAVORI

Le sentiment fait beaucoup dans le sport. Malgré la réputation de Dunne, la majorité des amateurs de boxe prédisent la victoire de Lynch. On dit que le Canadien sera debout après les 15 rondes, et que son adversaire aura plus reçu de coups que lui. Dunne est un vrai "bull dog" et les amateurs pourraient être surpris.

Ils ne devraient pas faire trop de paris sur le Canadien avant d'avoir bien vu l'Anglais.

Malgré toutes nos sympathies pour notre compatriote, Dunne est fort capable de gagner et de retourner avec la bourse.

LA RENCONTRE DUFRESNE-LENNY

Une séance de boxe qui promet de donner des émotions au public est celle de lundi soir prochain, au Parc Riverside, entre Young Lenny et Kid Dufresne.

Lenny s'est déjà battu à Montréal et a créé une excellente impression. C'est un rude boxeur, plein d'endurance, et capable de tenir tête aux plus forts dans sa classe. Il s'entraîne actuellement en faisant de la raquette, et fait chaque jour une marche de cinq milles. Il s'est pris d'une réelle passion pour le sport de la raquette, et estime que c'est l'un des meilleurs exercices imaginables. Lenny croit pouvoir triompher de Dufresne, et il songe à faire un pari considérable sur le résultat de sa rencontre.

Quant à Dufresne, l'orgueil de Lewiston, Maine, c'est l'un des plus habiles pugilistes que nous ayons vus ici. Il possède la science, le jugement, l'adresse et l'agilité. Tous ceux qui l'ont vu à l'oeuvre au club Shamrock sont unanimes à faire son éloge et à le proclamer l'égal des meilleurs hommes de son poids. Son jeu est de toute beauté, et les amateurs de pugilat qui se rendront lundi soir prochain à Maisonneuve sont certains d'assister à une joute de boxe qui fera époque dans les annales du sport.

Il y aura une couple de rencontres préliminaires.

TOURNOI DE BOXE ET DE LUTTE DES ETUDIANTS DE McGILL

Le tournoi annuel de lutte et de boxe de l'université McGill, a eu lieu hier soir, au gymnase de cette institution, rue Mansfield. Trois cents étudiants ont vu les athlètes à l'oeuvre.

Dans la classe des poids lourds, Williams battit Wallace, et Davidson triompha de Young. Les deux vainqueurs se rencontrèrent ensuite, et Davidson obtint la décision sur Williams.

La classe de 125 livres fournit l'une des meilleures rencontres de la soirée. Les adversaires étaient Hewitt et Stewart. Le premier fut déclaré vainqueur après quatre assauts. Dans l'épreuve finale des poids légers, Kimball battit Reid.

L'un des concurrents dans la classe welter weight, Arthur Neville Foster, d'Alma, N. B., reçut des coups qui obligèrent ses camarades à le faire transporter à l'hôpital, où il fut plusieurs heures sans connaissance. Son adversaire est un nommé Haskell.

Voici les résultats du tournoi de lutte :

A 145 livres, Gillett bat Deacon en une minute et demie.

Bisson bat Price.

A 125 livres, Denis bat Allan.

Dans la classe des poids lourds, Hodge obtint la décision sur Wilson.

Les arbitres étaient W. Muir Edwards, pour la boxe, et M. Simon, pour la lutte. Le prof. McLeod était chronométeur, et le prof. P. E. Hobbs et le Dr Harvey, juges.

LA RAQUETTE

NOUVEAU CLUB DE RAQUETTE

Le club de raquette Duluth, nouvellement organisé, a eu sa première sortie lundi. Il y eut à cette occasion des courses sur le versant de la montagne. Les vainqueurs furent Gauthier, Lapierre et Dumesnil. Assistaient à cette sortie : R. Bradshaw, président ; S. Cantin, vice-président ; A. Charpentier, sec.-trés. ; R. Gauthier, T. Robillard, H. Dumesnil, H. Desroches, T. Lafontaine, F. Lamarche, B. Lapierre, P. Bulich, A. Gingras, T. Chaumette, A. Pichette, J. Fortier, C. Gougeon, etc.

CHEZ LES JOUEURS DE QUILLES

RESULTAT DES PARTIES DE LA LIGUE CANADIENNE.

LES QUILLES

LIGUE CANADIENNE DE QUILLES DE MONTREAL

CLUBS JUNIORS

Le Grand Tronc ne s'étant pas rendu, le Manhattan a joué sa partie régulière qui a donné le résultat suivant :

MANHATTAN

				Total
Boudrias	195	187	157	539
Lacroix	208	217	158	583
Lassonde	134	168	154	446
Byarelle	254	164	164	562
Lapointe	153	190	183	526
D'Otrante	173	123	145	441
Total				3097

Arbitre et témoin, A. Moquin.
Partie jouée chez le Manhattan.

MAISONNEUVE

				Total
Blake	142	187	149	479
Dompierre	190	122	147	459
A. Houle	111	109	118	338
Durand	148	207	135	490
Bailey	171	178	150	499
J. Thomas	123	157	175	455
Total				2720

SAINT-HENRI

				Total
Mireault	153	169	157	479
J. U. Masse	160	170	171	501
Comtois	111	145	127	383
Martin	157	182	143	482
Parent	143	115	150	408
J. H. Masse	175	173	175	523
Total				2776
Majorité				56

Arbitre, P. Goyer.
Partie jouée chez le Saint-Henri.

Les rapports des parties Saint-Henri jr. vs Grand Tronc jr. Bellerive jr vs Royal Canadien jr n'ont pas encore été reçus. Avis à qui de droit.

ASSEMBLEE DU BUREAU DE DIRECTION

Cet après-midi, il y aura une assemblée du bureau de direction, chez M. Ménard, coin Notre-Dame et Frontenac.

Tous les officiers de la ligue sont priés d'être présents ainsi que les délégués du club Grand Tronc.

T. SAINT-MARTIN,
Secrétaire.

BILLARD

HOCHELAGA vs SAINT-JACQUES

Le club de billard Hochelaga ira rencontrer ce soir l'équipe du Cercle Saint-Jacques. On s'attend à une partie contestée.

LE POOL

PELLETIER vs PAYETTE

C'est ce soir qu'aura lieu au club Montcalm, 1410 Boulevard Saint-Laurent, le match de pool entre Eugène Payette et Charles Pelletier. La partie est de 225 billes, et commencera à 8 heures 30 précises. Tous les membres du club sont invités.

CHEVAUX COUREURS

UNE PERTE POUR M. A. GINGRAS

M. Arthur Gingras, secrétaire des Fox Hunters, a perdu son cheval Piloranga, qui avait remporté l'automne dernier deux premiers prix aux courses du Montreal Hunt à Cartierville. L'animal s'est cassé une jambe et a dû être abattu. Piloranga était l'un des meilleurs coureurs de "flat" de Montréal. M. Gingras regrettera longtemps son cheval qui sera difficile à remplacer.

LES SHAMROCKS ECRASES

ILS SONT DEFAITS, HIER SOIR, PAR LES WANDERERS PAR UN SCORE DE 18 A 5.

HOCKEY

WANDERERS, 18 ; SHAMROCKS, 5.

Une bataille entre les joueurs des deux clubs et le jeu de Russell, des Wanderers, ont été les points saillants de la joute de hockey d'hier soir, entre les Wanderers et les Shamrocks à l'Arena. Les Wanderers triomphèrent par un score de 18 à 5, mais durent se porter constamment à l'attaque, car les Shamrocks paraissaient décidés à profiter de toutes les chances. Ils se lancèrent à l'assaut avec énergie, chaque fois que les Wanderers voulurent se reposer un peu.

Vers la fin de la joute, McCarthy et Johnson en vinrent aux coups. Le premier fut l'agresseur et frappa Johnson à la tête. Ce dernier riposta, et la lutte s'engagea. Les autres joueurs accoururent pour les séparer, mais le désordre augmenta.

Le referee parvint finalement à séparer les combattants, Johnson et McCarthy, avaient été fort malmenés.

Hod Stuart ne figurait pas sur l'équipe des Wanderers. Marshall joua comme rover, et Pud Glass joua comme couvert.

Russell enregistra huit des dix-huit points des Wanderers, et Marshall, 4. Les six autres points furent comptés par Patrick et Blatchford.

Les équipes s'alignèrent comme suit :

Wanderer.		Shamrock.
Hearn	Buts	Currie
Patrick	Point	Hewitt
Glass	Couvert	Brennan
Marshall	Avants	McCarthy
Russell	Avants	Pitch
Johnson	Avants	Murphy
Blatchford	Avants	Mulcair

SOMMAIRE

Premier mi-temps :

				Min.
1	Shamrock	Brennan		3.00
2	Wanderer	Russell		2.00
3	Wanderer	Russell		3.00
4	Wanderer	Russell		2.00
5	Shamrock	Murphy		0.30
6	Wanderer	Marshall		8.00
7	Wanderer	Russell		2.00
8	Wanderer	Russell		1.30
9	Shamrock	Tigh		5.00
10	Wanderer	Patrick		2.00
11	Wanderer	Blatchford		0.30
12	Wanderer	Marshall		0.15

Deuxième mi-temps :

13	Wanderer	Russell		11.00
14	Wanderer	Marshall		2.00
15	Wanderer	Patrick		1.30
16	Wanderer	Blatchford		6.00
17	Wanderer	Marshall		0.30
18	Wanderer	Russell		9.00
19	Shamrock	Mulcair		3.00
20	Shamrock	Mulcair		0.30
21	Wanderer	Patrick		2.00
22	Wanderer	Russell		0.30
23	Wanderer	Blatchford		2.00

Joueurs punis — Johnson, 3 min. ; Johnson, 2 min. ; Brennan, 3 min. ; Brennan, 2 min. ; Hewitt, 2 min. ; Johnson 2 min. ; Hewitt, 3 min. ; Brennan, 3 min. ; Johnson et McCarthy pour la balance de la joute.

CALUMET VICTORIEUX

Calumet, Mich., 21 — Calumet a défait hier soir le Soo américain par un score de 6 à 3 dans une partie rapide et excitante de la Ligue Internationale. A la fin du premier mi-temps, le score était de 2 à 1 en faveur de Calumet. Mallen enregistra le premier point sur une passe de Shields, après huit minutes de jeu. Ward compta 15 minutes plus tard, puis Mallen logea de nouveau le puck dans le filet. Calumet joua en ouragan dans le deuxième mi-temps. Mallen fit quatre des points de Calumet. Pitre et Décarie jouèrent une partie très brillante. Le jeu ne fut pas rude, et peu de joueurs furent punis.

Les équipes se composaient comme suit :

Soo	Positions	Calumet
Jones	Buts	Nicholson
Charlton	Point	McDonald
Hamilton	Avants	Shields
McNamara	Avants	Mallen
Ward	Avants	Morrison
Pitre	Avants	Bellefeuille
Switzer	Avants	Décarie

Referee, Stevens.
Assistance, 900.

OTTAWA VS. SHAMROCKS

Après s'être mesurés hier soir avec les Wanderers, les Shamrocks se rencontreront samedi soir avec les Ottawa, à l'Arena. Il sera intéressant de savoir lequel des deux clubs actuellement en tête de la ligue fera le plus gros score contre le club irlandais.

LE CLUB DE HOCKEY OTTAWA SE COMPOSE D'AMATEURS

A l'exception de Billy Baird, le club de hockey d'Ottawa se compose d'amateurs. Telle est du moins l'étonnante déclaration qui sera envoyée à la ligue par les directeurs du club. Il appert par ce document que Lesueur, Pulford, Harry Westwick, Harry Smith et Arthur Moore sont des amateurs.

JOUTE DE HOCKEY ENTRE CLUBS FEMININS

Une joute de hockey entre deux clubs féminins a eu lieu hier après-midi au patinoir Victoria. Les adversaires étaient le club Victoria de Montréal, et le club Rideau, d'Ottawa. Le club local l'emporta par un score de 3 à 2. A la fin du premier mi-temps, il était de 1 à 1. Noms des joueurs :

Rideau.		Victoria.
Mlle K. Christie.	Buts	Mlle McLean
Mlle T. Montizambert.	Point	Mlle H. Nutten
Mlle L. Kingsford	Couvert	Mlle Symonds
Mlle Leslie.	Avants	Mlle Hutchison
Mlle D. White.	Avants	Mlle F. Russell
Mlle A. Davidson.	Avants	Mlle Gilbert
Mlle B. White.	Avants	Mlle Brodie

Referee, P. Baskerville, Ottawa.

TROIS JOUTES DE HOCKEY POUR CE SOIR AU VICTORIA

Trois parties de hockey de la ligue des Manufacturiers seront jouées ce soir au patinoir Victoria. Les six clubs qui y prendront part sont les suivants : Allis, Chalmers Bullock, Pacifique Canadien, Northern Electric, Canadian Rubber Co. et Montreal Steel Works.

PARTIE NULLE

Le National et le Royal ont fait partie nulle au Star, hier soir. La joute fut très excitante et assez égale, un peu rude même à certaines périodes. Un joueur manquait au National, et Lalonde ne figurait pas sur la ligne d'attaque du Royal. La première période du jeu se termina par un score de 1 à 0, en faveur du National. Paiement égala le score environ dix minutes après la reprise.

Noms des joueurs :

National.		Royal.
Lagacé	Buts	Larente
Rousseau	Point	Boileau
L. Foley	Couvert	V. Mallette
Laperle	Avants	Dupuis
Picard	Avants	Strachan
Laurin	Avants	Paiement

Le Royal doit jouer sous peu avec les Amis, de la Pointe Claire, au Stadium ; ils sont actuellement en pourparlers et attendent la réponse des Amis.

Le National désirerait jouer avec les Amis. Pour informations s'adresser à M. Laurin ou à M. Lagacé, au patinoir Star, coin Notre-Dame et Fulford, Montréal.

CHEZ LE MONTAGNARD

Les choses marchent rondement au Montagnard, de ce temps-ci. On pratique avec ardeur, il s'agit de remporter deux nouvelles victoires, samedi, il faut battre le Victoria, et lundi, il faut infliger une défaite au Cornwall au Stadium. Mais le Montagnard est de taille à réussir. Son équipe est actuellement une des plus fortes du Canada.

Les avants sont rapides, pesants et excellents tireurs. Quant à la défense, elle est épatante. Elle est presque infranchissable. Elle joue avec un sang-froid et une habileté surprenante. Le tout forme une équipe solide d'un bout à l'autre.

Aussi, jusqu'ici, le Montagnard ne compte-t-il son actif qu'une seule défaite, contre sept victoires. A la tête de la ligue Fédérale, nos vaillants Montagnards seront bientôt les champions de la ligue. Il faudra les voir culbuter Cornwall, lundi soir, pour se faire une idée de leur valeur. Ce sera une intéressante partie.

DEFI AUX CLUBS DE HOCKEY

Le club de hockey du Montreal Rolling Mills est prêt à arranger une partie avec n'importe quel club de la Ligue des Manufacturiers. Réponse par "La Presse".

LE HOCKEY A LONGUEUIL

Demain soir — vendredi, — il y aura au patinoir de Longueuil, entre 8 et 9 heures, une grande partie de hockey entre le club Arlington, de Bordeaux, et le club Longueuil.

Samedi, le 23 du courant, il y aura au même endroit, entre 5 et 6 heures une joute très intéressante entre une équipe spéciale de Montréal-Sud et le club de la Pointe Saint-Charles.

LES LUTTES DE DEMAIN

MILLS TENTERA D'ENLEVER A EUGENE TREMBLAY SON TITRE DE CHAMPION.

LUTTE

DEMAIN SOIR LA RENTREE DE TREMBLAY DANS L'ARENE

JACK MILLS EST ARRIVE DE BUFFALO HIER SOIR

UN ARTISTE EN LUTTE

Jack Mills n'est pas un lutteur ordinaire : c'est un artiste. Il joue avec ses jambes comme avec ses bras. Il est supérieur à Bothner sous ce rapport. Il entortille son adversaire, le noue, l'écrase avec ses quatre membres.

Tremblay possède une force qui déjoue tout ce que l'on peut imaginer. Cependant, la lutte de demain est attendue avec anxiété par les milliers d'admirateurs du Canadien. Mills s'est amélioré ; mais Tremblay est-il toujours le lutteur prodigieux qui ne connaissait jamais la fatigue, ni la défaite ?

LA BATAILLE GANS-NELSON

Il est probable que cette bataille sera reproduite demain soir au parc Sohmer par les vues animées.

LE TOURNOI CANADIEN

Tous les lutteurs canadiens sont invités, les prix sont importants, les lutteurs nombreux.

Les inscriptions sont reçues à "La Presse."

Le tournoi s'ouvrira lundi soir au Parc Sohmer.

LA LUTTE CHEZ TREMBLAY

Voici le résultat des luttes d'hier soir chez Tremblay :

Arthur Béuard et Larivière font trois prises nulles de 6 minutes.

Aubert Côté tombe Durocher en 8 et 2.40 minutes.

Albert Bénard tombe Favron en 19 et 10 minutes.

Le Patin

COURSES DES ELEVES DU MONT ST LOUIS

Les courses annuelles en patins des élèves du Mont St Louis auront lieu demain après-midi au Stadium. Elles commenceront à 2 h. 30 et promettent d'être fort intéressantes. Le programme est très considérable. Il y aura aussi une joute de hockey entre le Mont St Louis et l'Ecole Polytechnique.

AUX ASSISES DE VALLEYFIELD

Eugène Daoust devra comparaître vendredi matin — Wellée Lajoie et son odyssée — Ajournement.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, 21. — A la dernière séance de la Cour Criminelle, Mtre Numa C. Brossoit, substitut du Procureur Général, a demandé la mise en accusation d'Eugène Daoust; l'accusé n'étant pas présent, Mtre Brossoit demande l'émanation d'un mandat d'arrestation contre Daoust et sa comparution vendredi prochain devant la Cour du Banc du Roi. M. le juge Saint-Pierre accorde la motion.

—Wellée Lajoie est appelé en vain. Les lecteurs de "La Presse" connaissent les détails de l'évasion de ce bandit.

Wellée Lajoie est accusé d'avoir, dans la nuit du 15 au 16 février 1906, pénétré avec effraction dans le magasin de M. Narcisse Langevin, marchand de fer à Valleyfield, et de s'être emparé d'une somme d'une piastre en argent, d'une pipe et d'un rasoir valant $3. Il est aussi accusé d'avoir, dans la même nuit, pénétré dans le magasin de M. E. H. Hébert, marchand de liqueurs de la dite cité, et d'avoir enlevé de la boisson, des cigares et des boîtes de sardines.

Aussitôt que M. Lemieux, le chef de police de Valleyfield, eut connaissance de ces vols, ses soupçons se portèrent sur Wellée Lajoie, qui menait un genre de vie douteux et louche. Arrivé depuis quelques semaines en notre ville, ne travaillant pas, il faisait des dépenses extravagantes. Aussi, dans la nuit du 16 au 17 février, le brave chef de notre police locale faisait arrêter Lajoie; lorsque la police se présenta à sa chambre, Lajoie fit une résistance acharnée; on parvint à le maîtriser et à le conduire à la station de police; on trouva sur lui et dans sa chambre un grand nombre d'objets volés.

Le 21 février, le chef Lemieux recevait une lettre du chef de police d'Ogdensburg, N. Y., l'avertissant qu'il était porteur d'un mandat d'arrestation contre Lajoie; que celui-ci venait d'être condamné pour vol et qu'il avait réussi à fuir il y avait quelques semaines. Quelques jours après, une lettre du chef de police de Canton, N.Y., annonçait à M. Lemieux, que Wellée Lajoie était recherché par la police de cette ville pour vol; le chef de canton demandait à être prévenu du jour de la comparution de Lajoie aux assises afin qu'il pût venir l'arrêter.

A la fin de février, Lajoie tenta de s'évader de la prison de Valleyfield en cherchant à enfoncer une porte; le geôlier Deslauriers arriva à temps et le fit réintégrer sa cellule.

Le 10 du mois suivant, vers 6 heures 20 du matin, le chef de police Lemieux fut prévenu par le gouverneur de la prison, que Lajoie venait de s'évader après une lutte mouvementée avec le geôlier. "La Presse" a raconté cette évasion dans son numéro de la même date.

M. Lemieux, aidé du détective Boisonnault, du sous-chef Crevier et de ses agents, se mit immédiatement en campagne; toutes les routes se dirigeant vers la frontière, furent surveillées; mais Lajoie avait beaucoup d'avance, et comme il marchait à travers les champs, et que nos policiers devaient forcément suivre la grande route, le fugitif passa la frontière deux heures avant l'arrivée de la justice. On n'a plus eu de ses nouvelles.

Un mandat d'arrestation est émané contre lui, et son procès est remis à un autre terme.

—Dans la cause de Wm. Charrette, pour libelle, l'accusé plaide non coupable. Il est défendu par Mtre Legault, avocat, de Valleyfield.

—La Cour Criminelle est ajournée à vendredi, 22 du courant, à 10 heures a.m.

UN REMEDE NATUREL CONTRE LE RHUME

Il n'y a pas de Rhume qui résiste à quelques doses de "SPRUCINE", un remède de la nature, composé de Gomme d'Epinette, de Cerisier Sauvage, de Marrube et de Goudron combinés en une savante préparation qui compte des milliers de guérisons à son actif. En vente partout à 25 cents la bouteille. r

Le Parlement Fédéral

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, 21. — Après la tempête c'est le calme. Il en est de même dans les sphères politiques tout comme dans les sphères atmosphériques.

La journée d'hier a été d'un calme plat. Elle appartenait aux députés, et, comme on le sait, elle se résumait à une seule séance de la Chambre.

Plusieurs députés oppositionnistes avaient diverses questions à discuter, mais M. Pringle prit les devants avec son avis de motion à l'effet que le Parlement est d'avis que l'amélioration de la condition des nécessiteux âgés et honnêtes et la question des secours à donner à ceux qui sont infirmes et hors d'état de pourvoir à leur subsistance, méritent une prompte et sérieuse considération de la part du gouvernement et du Parlement.

Le député de Kingston fit un chaleureux appel au gouvernement en faveur de son projet vraiment philanthropique.

Il cita, comme exemple, les compagnies de chemins de fer et autres qui ont pris les moyens de protéger leurs vieux serviteurs contre la misère. Il cite également comme exemple la politique adoptée par les vieux pays, comme l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, etc., qui pourvoient aux vieillards et aux invalides.

Monsieur MacLean appuya le projet de M. Pringle ainsi que MM. Foster, Bourassa et Robitaille.

Le Premier Ministre déclara que le principe énoncé par M. Pringle est des plus recommandables, mais il faut tenir compte que le Parlement, d'après la constitution qui fait sa base, n'est pas qu'une institution de charité et que le projet de M. Pringle constitue simplement une illégalité qui ne serait sûrement pas soutenue par aucun tribunal. Il serait possible de contourner la difficulté en établissant un système pour que le public contribua à un fonds de secours ou de pension en faveur des vieillards et des invalides, tout comme la chose se pratique en certains pays, mais la résolution de M. Pringle est trop éloignée de ce qui nous est permis par la constitution pour être prise en considération.

L'hon. M. Lemieux, ministre des Postes et du Travail, endossa les remarques du premier ministre. Après quelques remarques dans le même sens de la part de M. Verville, député ouvrier de Maisonneuve, M. Pringle déclara qu'il retirait sa résolution.

Le reste de la séance fut consacré à un discours de M. Laurence à l'appui d'une motion pour la production d'une intéressante statistique indiquant combien d'accidents sont survenus sur l'Intercolonial depuis qu'il a été mis en opération, occasionnant la mort de voyageurs ou toutes autres personnes non employées par la compagnie.

Combien d'accidents survenus sur le dit chemin de fer ont occasionné des blessures à des voyageurs ou toutes autres personnes non employées par la compagnie ?

Dans combien de cas des dommages ont été payés aux représentants légaux des personnes tuées comme résultat de poursuites intentées devant les tribunaux ?

Dans combien de cas des dommages ont été accordés aux familles, parents ou autres, des personnes tuées sans l'intervention des cours de justice ? Dans combien de cas des dommages ont été accordés à des personnes blessées, à la suite de poursuites devant les tribunaux? Dans combien de cas des dommages ont été accordés sans poursuite à des personnes blessées ?

Quels sont les noms des personnes tuées aux représentants desquels des dommages ont été accordés après poursuite devant les tribunaux?

Quels sont les noms des personnes tuées aux familles desquelles, parents, ou autres, des dommages ont été accordés sans poursuite?

Quels sont les noms des personnes blessées à qui l'on a payé des dommages après poursuite devant les tribunaux?

Quels sont les noms des personnes blessées à qui l'on a accordé des dommages, sans poursuite devant les tribunaux ?

Quel est le montant d'indemnité payé à chaque personne? A qui l'argent a été payé? Quels sont la date et le lieu de l'accident, rapportant brièvement les circonstances des accidents dans chaque cas mentionné dans la question No 3.

Quel est le montant d'indemnité payé à chaque personne à qui l'argent a été payé, quels sont la date et le lieu de l'accident, rapportant brièvement les circonstances des accidents dans chaque cas mentionné dans la question No 4?

Quel est le montant d'indemnité payé à chaque personne à qui l'argent a été payé, quels sont la date et le lieu de l'accident, rapportant brièvement les circonstances de l'accident dans chaque cas mentionné dans la question No 5?

Quel montant d'indemnité a été accordé à chaque personne, à qui l'argent a été payé, quels sont la date et le lieu de l'accident, rapportant brièvement les circonstances de l'accident dans chaque cas mentionné dans la question No 6?

Comme on le voit, M. Laurence n'y va pas par quatre chemins pour demander, tout d'une traite quatorze renseignements très importants.

Sir Frédéric Borden annonça à M. Smith, de Nanaimo, que la défense d'Esquimault est actuellement sous le contrôle du gouvernement fédéral et aussitôt que possible, le département de la milice se propose d'y établir des écoles d'instruction pour l'artillerie et l'infanterie.

Le département se propose de maintenir le station d'Esquimault, sur un excellent pied.

L'honorable M. Oliver apprend à M. Lake, que la compagnie des terres de la vallée de la Saskatchewan a encore le droit de chercher 150,000 acres de terre à une piastre l'acre d'après son engagement avec le gouvernement qui lui donnait droit à 250,000 acres de terrain.

A six heures la Chambre s'ajourna.

BLAISE.

TRES BEAUX BUREAUX

Lorsqu'il s'agit de louer un bureau, le genre d'édifice à bureaux, de même que l'endroit où il se trouve sont des choses qui méritent considération. A ces points de vue, le nouvel édifice Lindsay est ce qu'il y a de mieux. Se présenter sur les lieux, 512 rue Sainte-Catherine Ouest. Il y a encore quelques pièces choisies. 93—3

La Qualité Prouve.

L'AUGMENTATION

dans la vente de notre célèbre bière en bouteilles est de

95%

sur la vente de l'année dernière.



B B B

"BEST BEER BREWED"

21,23 C

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des Terrains de la Puissance au Manitoba ou des Provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera cétenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction, aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une inspection doit posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujet à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration d'abandon.

Là où l'entrée est sommairement cancellée, ou volontairement abandonnée, après l'instructions des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et s'il par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de propriété quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant, ou si l'entrée peut être cancellée sommairement.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père, ou la mère, si le père est décédé—de toute personne, qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré pour ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplie par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur la production brute.

Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un sudroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locateur pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un endroit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 78—n

LES TAUX DE FRET

Les compagnies de chemin de fer les élèveraient dans le but de prélever l'argent pour améliorer leurs réseaux.

Des délégués de tous les chemins de fer américains et canadiens sont actuellement en conférence à Chicago; le résultat de cette conférence serait plutôt désagréable aux expéditeurs et aux commerçants. Les différentes compagnies de chemin de fer en seraient en effet arrivées à la conclusion d'adopter une même et unique échelle des taux de fret et d'élever naturellement ces taux.

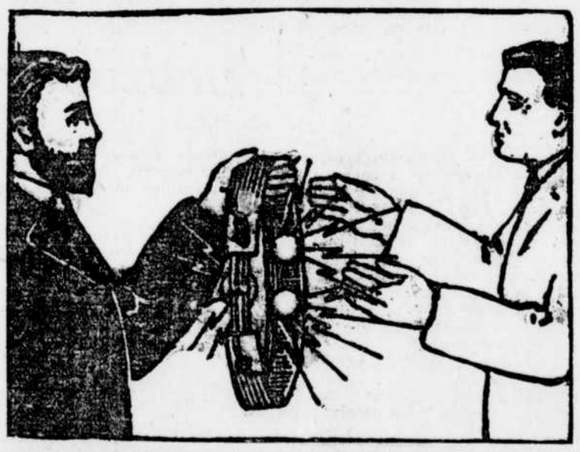
La raison qu'on en donne, est que les compagnies de chemins de fer ont de la difficulté à trouver sur les marchés financiers du monde, l'argent qu'il leur faut pour améliorer le service de leurs lignes respectives, pour renouveler leurs chars et leurs rails. En face de cette situation, ces compagnies auraient décidé de faire ces réparations et ces améliorations à leurs propres frais, en élevant les taux de fret.

Hommes Faibles, Chétifs

ESSAYEZ CE REMEDE

Elle n'est plus une expérimentation. Elle est saluée avec enthousiasme par des milliers, parce qu'elle ces a guéris. "Elle m'a guéri. Je suis bien et fort comme jamais. Que demandez-vous de plus ?" écrit un homme sous l'empire d'une profonde gratitude.

Ne faites pas d'erreur. Ce grand appareil ne ressemble à aucun autre. Il est nouveau. Il possède tous les bons points qu'on attribue à l'électricité. Il donne un courant puissant, mais ne brûle pas et ne cause pas d'ampoules, parce que mes électrodes-coussinets spéciaux produisent le courant chaud et doux qui égaye et soulage immédiatement.



La Ceinture Electrique du Dr McLaughlin

a rendu le bonheur à des milliers de logis. Elle est aussi bonne pour les femmes que pour les hommes. Le mari et la femme peuvent se servir de la même ceinture. Le régulateur augmente ou diminue le courant pour convenir à celui qui la porte. C'est la seule Ceinture Electrique dans le monde que l'on peut régulariser pendant qu'on la porte.

LA PRESSE

MONTREAL, 21 FEVRIER 1907

NOTRE BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE-FRANÇAISE

Voilà une jeune personne qui a une année accomplie et qui a certes " bien profité " depuis douze mois. Il est temps que la " Presse," qui a jadis annoncé sa naissance et ses premiers progrès, la présente en pied à ses lecteurs qui pourraient l'ignorer encore.

C'était au commencement de janvier 1906. Nouvellement arrivé parmi nous, M. Arnould, professeur de littérature française à notre Université, s'avisa de vouloir combler une lacune qu'il avait remarquée dans l'organisation de notre grande Ecole supérieure canadienne, en y fondant une Bibliothèque générale d'études littéraires et historiques. L'idée était si bien dans l'air que, à peine lancée, elle put commencer à se réaliser aussitôt, grâce à la générosité, pleine d'élan, de la société d'élite qui fréquente, à la Faculté des Arts, les cours de littérature française du lundi soir. L'administration universitaire fournit le local et les premières vitrines ; parmi le public les uns détachent quelques volumes des rayons de leur bibliothèque, les autres apportent quelques piastres pour en acheter, d'autres un abonnement de grande revue : bref, en trois mois 500 volumes sont réunis, et le prêt des livres fonctionne immédiatement : à voir le grand nombre de personnes qui attendaient, chaque lundi, à l'issue du cours, l'ouverture de la Bibliothèque, nul doute qu'elle ne répondit à un sérieux besoin du public montréalais.

A l'oeuvre naissante, une aide française vient alors faire réaliser un grand pas : au milieu du mois d'avril, un câblogramme de Paris envoie, par l'intermédiaire de M. le Consul-Général de France, 1,000 dollars de M. Robert Lebaudy ; aussi, pendant l'été qu'il passe au "vieux pays," M. Arnould peut choisir, en y apportant le plus grand soin, un millier de volumes représentant le principal de la production littéraire et historique des trente dernières années. Une circulaire envoyée par lui à tous les grands éditeurs parisiens lui vaut l'offrande gracieuse de 200 manuels et éditions classiques, et le Ministère de l'Instruction publique français y joint deux caisses de livres contenant une part de la collection des Documents inédits de l'Histoire de France.

Tout cela est peu à peu arrivé à bon port, artistement relié et marqué en or aux armes de l'Université Laval. Ces derniers jours, le catalogue alphabétique sur fiches vient d'en être achevé avec une rigueur scientifique, d'après le système de Boston, sous la direction de M. Arnould et grâce au parfait désintéressement d'une diplômée de l'Université.

Cette année, deux séances de lecture et le prêt des livres ont pu fonctionner régulièrement chaque semaine, depuis le début de novembre, le mardi soir, de 8 à 10 pour les dames, et le samedi, de 3 à 6 pour les messieurs, et ces deux simples séances font par mois un mouvement de 150 lecteurs et de 250 livres prêtés.

Dans la belle salle de lecture, ornée des gravures et oeuvres d'art léguées par M. le juge Baby (galerie du 1er étage), peuvent accéder toutes les personnes inscrites au cours du lundi et toutes les autres qui acquittent un droit d'abonnement de 2 piastres par an (les donateurs jouissent de la gratuité pendant un an). L'on trouve d'abord la Table des Périodiques, où s'étalent " La Revue des Deux Mondes," " Le Correspondant," " La Quinzaine," " La Réforme Sociale," " La Revue Canadienne," " Le Semeur," " Les Questions actuelles," " Le Mois littéraire et pittoresque, " L'Univers et le Monde."

Les lecteurs reçoivent toutes les indications bibliographiques ou même littéraires qu'ils peuvent désirer. Il leur est d'ailleurs loisible de se rendre compte par eux-mêmes, en un instant, des 2,000 volumes que contient la Bibliothèque dans ses trois grandes vitrines (la 4ième est attendue), car le classement y est rigoureusement méthodique. Toutes les sections sont marquées par un cartouche imprimé très apparent et dans chacune d'elles les ouvrages s'alignent derrière les vitres dans l'ordre alphabétique. Ainsi, d'un côté 500 volumes de " Textes d'Auteurs français," de d'Aguesseau à Zidler, en passant par les 200 belles éditions de la "Collection des Grands Ecrivains de la France," avec leurs albums. — Une cinquantaine de livres d'"Apologétique," signés Bardenhewer, Baudrillart, Brunetière, Duilhé de Saint-Projet, Gratry, Guéranger, Guibert, d'Hulst, Lacordaire, Monsabré, etc., précédent ce que l'Histoire française compte de meilleur : Paul Allard, duc d'Aumale, Gaston Boissier, Kurth, Lagorce, Lamy, Camille Rousset, Sorel, Taine, Thureau-Dangin, etc. — Puis viennent de nombreuses "Biographies" de grands hommes, de saints, de savants, de généraux, par ordre alphabétique, depuis Jeanne d'Arc jusqu'à Sonis et saint Vincent de Paul.

La Critique littéraire remplit plusieurs centaines de volumes, qui vont de Paul Albert à Villemain, en passant par Croiset, Crouslé, Faguet, Nisard, Petit de Julleville, Sainte-Beuve, si peu connu encore parmi nous, etc. — Elle se complète par un grand nombre de "Monographies littéraires," traitant spécialement de chacun des écrivains, de d'Alembert à Virgile et Voltaire, en comprenant les 50 courts volumes de la collection Hachette des " Grands Ecrivains français," et nous ne pouvons que mentionner le nouveau fonds d'éditions classiques, où les professeurs des collèges de notre province viennent compléter et renouveler leurs méthodes, — les sept grands Dictionnaires et Encyclopédies, les rayons d'Art, d'Economie politique, de Littérature et d'Histoire canadiennes, qui vont grandement s'enrichir du précieux legs de M. le juge Baby.

× × ×

Tels sont le passé et le présent de cette jeune Bibliothèque d'étude qui nous manquait, contrairement à nos compatriotes de Québec et d'Ottawa, et dont la fondation fait honneur au Canada français et à la France : elle complète fort heureusement notre grande Université, et depuis un an elle sert de foyer à tous ceux qui veulent entretenir, accroître ou allumer en eux la flamme des choses de l'esprit, la culture littéraire, historique, religieuse ou artistique.

Quel sera son avenir ? — Il sera ce que le feront les Canadiens-Français. Qu'ils adoptent cette gentille nouvelle-née qui a poussé inopinément au milieu d'eux, et qu'ils l'aident à grandir, à se développer, à prospérer, comme elle en a bonne envie. Qu'ils lui envoient de temps à autre des livres (car elle a encore bien des lacunes), de l'argent, des abonnements. Environ 300 piastres annuelles lui seraient nécessaires pour assurer, au fur et à mesure, l'achat des nouveautés essentielles, les dépenses de la reliure et le service de la bibliothèque que l'on ne pourra pas toujours demander gratuitement.

Notre opinion est que, dès la rentrée prochaine, il faudrait absolument arriver à organiser, au lieu de deux simples séances par semaine, une séance quotidienne de 3 à 6 heures, six fois la semaine, et nous sommes convaincus que, si le public le demande, notre administration universitaire, qui ne cesse d'accroître chaque jour notre enseignement supérieur, s'y prêtera bien volontiers. Alors la Bibliothèque d'Etude de l'Université Laval rendra de véritables services à toutes les classes intelligentes de Montréal : hommes "de profession" en quête d'un document de littérature ou d'histoire, hommes d'affaires qui viennent se distraire et se reposer parmi les plus récentes nouveautés sérieuses, femmes du monde qui ont à préparer une "lecture," étudiants des diverses Facultés qui ont l'heureuse idée d'employer utilement quelques instants de loisir entre deux cours, etc., etc. Elle deviendra vraiment un organe national de notre outillage intellectuel, dont nous devons tant nous préoccuper ; et sûrement, modestement, sans avoir besoin des millions de nos voisins des Etats-Unis, nous nous serons fait jaillir, au centre de notre race, une source vive de bien et de progrès d'esprit, que nous ne possédions pas encore : une Bibliothèque canadienne-française.

L'HON. M. GOUIN ET NOS COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Nos lecteurs trouveront ailleurs, dans nos dépêches de Québec, le compte-rendu de l'intéressante discussion qui a eu lieu hier à la Législature au sujet du "Bill" présenté par M. Langlois pour l'élection des membres de la commission scolaire à Montréal.

"La Presse" a déjà plus d'une fois exprimé son opinion contre le changement propose. Deux questions surtout soulevées par l'hon. M. Gouin méritent d'être sérieusement méditées. Pourquoi changer le mode d'élection de nos commissaires alors que les protestants se déclarent satisfaits du système actuellement en vigueur? Ce sont des hommes d'affaires, expérimentés et pratiques, que nos concitoyens anglais. Le système qu'ils conservent pourquoi ne pas le conserver nous-mêmes? Pourquoi aussi, a demandé M. Gouin, changerions-nous la proportion des représentants du clergé dans la commission scolaire? De bonne foi, est-il un homme vraiment au courant de nos traditions qui puisse méconnaître un seul moment tout le bien que nous devons au clergé canadien en fait d'instruction et d'éducation. Si nous avons réussi à nous faire une belle place, à l'ombre du drapeau britannique, comme race et comme nation, à qui le devons-nous, si ce n'est pas d'abord au zèle de nos évêques et de nos prêtres pour la grande cause de l'instruction et de l'éducation. Et quelle raison aurions-nous présentement de douter du zèle et de la compétence de ce clergé.

Au reste comme l'a si bien dit le premier ministre, les écoles de Montréal sont, à tous les points de vue, excellentes. Elles donnent satisfaction entière à toutes les classes. Pourquoi, alors, demander à changer ce qui est bien?

LA QUESTION DE L'EAU

L'échevin Mercier, avec la ténacité dont il a fait preuve depuis qu'il est au Conseil poursuit la solution de cette éternelle question de l'eau, dont tous les conseils précédents se sont occupés sans pouvoir ou plutôt sans vouloir la résoudre.

Le problème est difficile mais non insoluble pour peu qu'on l'aborde franchement.

Le plus grand obstacle à vaincre est l'esprit de routine, le parti-pris. La taxe de l'eau, malgré son déchet de 7 à 8 p. c., environ $50,000 par an, est d'une collection relativement facile et pèse sur les locataires qui ne sont pas représentés au Conseil. Deux conditions contribuant à maintenir le système en force.

Le premier pas à faire vers une solution équitable est d'établir la nature même du tribut que paient les locataires au trésor civique.

Est-ce une taxe ou le prix d'une marchandise ?

Si c'est une taxe, la ville n'a pas plus le droit de supprimer l'eau, service public, au locataire qui ne la paie pas, qu'elle n'a celui de fermer le magasin du commerçant ne payant pas sa taxe d'affaires.

Si c'est le prix d'une marchandise fournie, la ville n'a pas le droit de faire un profit sur cette marchandise.

Si les locataires n'étaient appelés à payer pour leur eau que le prix coutant de cette marchandises, leur taxe serait considérablement réduite : les trois quarts des dépenses faites pour l'installation de notre aqueduc et son fonctionnement, relevant plutôt du service de protection contre l'incendie que de celui de la consommation ménagère. Enfin, il faudrait déduire les deux ou trois cent mille dollars de bénéfice réalisé.

Doit-on faire peser cette taxe sur les propriétaires ?

Non, tout au moins pour la totalité.

La solution du problème de la taxe de l'eau se trouvera dans sa décomposition et sa redistribution équitable sur les intérêts qui en reçoivent un bénéfice ou une protection quelconque.

Quant à la déqualification des électeurs n'ayant pas acquitté une taxe, celle de l'eau ou toute autre, elle doit disparaître de nos lois municipales au même titre que la qualification foncière.

CHOSES ET AUTRES

Quelques recettes contre la vcalvitie.

Elles ne datent pas d'hier, — puisqu'elles sont indiquées par Pline — mais les chauves peuvent encore en faire leur profit. Et elles sont aussi bonnes que les modernes — ce qui n'est pas encore énorme.

Donc, au temps de Pline, l'alopécie se guérissait à Rome par des applications d'emplâtres animaux. On estimait souveraine la fiente de brebis pilée dans le miel et l'huile de Cyprus; celle du rat nommé par Varron "muscerda"; et la cendre du sabot de mulet dissoute dans l'huile de myrte. Le sang de mouche, les têtes de mouches donnaient d'excellents résultats, pourvu qu'on eût frotté d'abord le crâne à recouvrir avec une feuille de figuier; il était bon d'ajouter à ce musc du miel. La tête de rat était particulièrement recommandée quand la calvitie était le fait d'un maléfice. La peau de hérisson brûlée dans la poix liquide rendait la vie au poil, même sur les cicatrices; mais on devait d'abord décaper la surface malade avec de la moutarde ou du vinaigre. Cette vertu du hérisson se retrouve d'ailleurs dans le porc-épic à un degré beaucoup plus éminent. On prévenait aussi la chute des cheveux en s'enduisant de la cendre d'un lézard vert mêlée à de la graisse d'ours et à de l'oignon pilé. La cendre de vipère n'était pas sans mérite, non plus que la fiente fraîche de poule. On tirait avantage des cantharides dissoutes dans la poix liquide, mais il y fallait de la prudence pour éviter les ulcérations.

Comme on le voit, les chauves n'ont que l'embarras du choix !

× × ×

Les anecdotes sur les élections en Allemagne sont, en ce moment, de tout actualité.

En voici une, du genre amusant.

Dans un petit district de la Prusse orientale, le bourgmestre réunit ses quelques douzaines d'électeurs, presque tous ses fermiers, car il est grand propriétaire terrien.

Il leur promet de leur offrir à tous un succulent banquet s'ils votent pour le candidat gouvernemental et s'il n'y a pas une seule voix pour le candidat socialiste.

Les braves électeurs votent avec ensemble, d'un commun accord, pour le candidat du bourgmestre. Mais, ce dernier, malin, ne perd pas son pari, car il y a dans l'urne un bulletin pour le candidat socialiste — et c'est lui qui l'a déposé.

× × ×

Propos parisien :

Comme tous les abonnés au téléphone, depuis des mois et des mois, je n'obtenais que rarement la communication.

Mes affaires et ma santé en souffraient; je devenais atrabilaire, fou furieux... je criais des injures.

—Que tu es bête, me dit un ami, fais comme moi: envoie des fleurs et des bonbons à la demoiselle du téléphone qui détient ton numéro...

"Moi, ajouta-t-il, ça m'a très bien réussi... j'ai presque toujours ainsi la communication au bout d'un quart d'heure."

Je rentrai chez moi et changeai de tactique : je pris ma voix la plus douce et je dis à ma demoiselle que je l'aimais.

Les jours suivants, je lui envoyai des lots de chocolat, de bonbons glacés, quelques paires de gants...

Puis des loges pour les théâtres où elle allait avec sa mère, car c'était une jeune fille fort comme il faut.

Elle m'écrivit, elle me remercia en termes charmants: j'étais heureux, j'avais mes communications tout de suite.

Mais un jour je lui donnai rendez-vous au Louvre, devant "la Joconde."

Je lui plus; elle me plut; bref, je l'ai épousée. Hélas ! ce fut mon malheur.

Car elle quitta aussitôt les téléphones ,exaspérée par la mauvaise humeur des abonnés, et il faudra que je divorce pour en séduire une autre si je veux obtenir la communication.

BUVEZ LE THÉ Blue Ribbon Tea

McCormick's Biscuits



Sont Bons pour les Petits Enfants

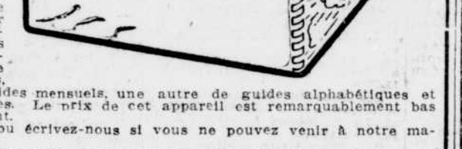
Les Sodas "JERSEY CREAM" sont faits d'une farine spécialement mélangée et autres ingrédients, à part la main-d'œuvre habile, sous la surveillance des fabricants de biscuits les mieux renommés du monde.

Il n'y a rien de plus nourrissant et de plus hygiénique, pour les enfants, que les Sodas "JERSEY CREAM" de McCORMICK — plus purs que le pain.

Essayez un paquet échantillon ou une boite de 3 livres.

Boites de 3 livres (retiendront la fraicheur et leur saveur pendant 2 ou 3 mois.)
Petits paquets étiquette bleue 5 et 10c.
" " sac de papier 5 et 10c.

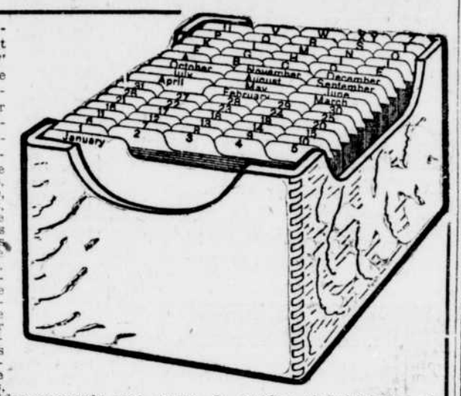
CHEZ VOTRE EPICIER.



CE PETIT appareil dit "Card Index" est la meilleure invention imaginable pour tenir note des engagements, des affaires à faire à certaines dates, une liste de clients, des choses en vue, des commandes, des prix et une douzaine d'autres usages qu'il nous fera plaisir de vous expliquer. L'appareil consiste en une boîte en quarts de chêne coupé, munie d'un compresseur mobile pour tenir les cartes dans la position droite, une série de guides quotidiens, une autre de guides mensuels, une autre de guides alphabétiques et 200 cartes réglées. Le prix de cet appareil est remarquablement bas —$1.50 seulement.

Téléphonez ou écrivez-nous si vous ne pouvez venir à notre magasin.

THE OFFICE SPECIALTY MFG. CO., LIMITED, 259 rue St Jacques, Montréal. Tél. Main 1460-1461.



EGAIE LE FOYER

Pour faire un pain hygiénique et floconneux, et une pâtisserie légère et succulente, rien n'égale la

FARINE "THREE STARS"

Faite du blé dur du Manitoba le plus choisi, au moyen des méthodes, pour moudre, les plus perfectionnées du vingtième siècle.

WESTERN CANADA FLOUR MILLS CO., LIMITED
MOULINS A WINNIPEG, GODERICH ET BRANDON
(3)k Bureau à Montréal : Edifice du Board of Trade



The Uncle Sam Dressing Co.
LANORAIE - - - MONTREAL
Manufacturiers du
UNCLE SAM DRESSING

Vernis à chaussures, contenant de l'huile, garanti ne pas brûler le cuir et lui donner un lustre brillant et durable.

Protectorine — La meilleure graisse pour harnais, assouplit et conserve le cuir en le rendant à l'épreuve de l'eau.

Cirage Coon — La meilleure combinaison de cirage à chaussures, conserve le cuir et lui donne un lustre parfait.

Ecrire pour Echantillons.

En vente chez les épiciers en gros. Si votre épicier en gros n'en a pas, écrivez-nous directement à Lanoraie. 31-jn



Il y a plusieurs manières de soulager le catarrhe. Il n'y a qu'une seule manière de le guérir : remettre en état normal les membranes affectées.

L'Emulsion de Scott

guérit le catarrhe parce qu'elle fait du sang riche, de la graisse et qu'elle fait cicatriser les organes malades. Que choisissez-vous — du soulagement ou la guérison?

Tous les Pharmaciens
50c et $1.00

423 yyww

GRATIS



Montre d'or à remontoir et bague GRATIS

Une montre avec mouvement américain, boîtier plaqué en or solide, remontoir et régulateur, garantie bien marquer le temps, semblable par l'apparence à une montre en or solide, garantie pour 25 ans; aussi, une bague plaquée en or, sertie d'une éclatante pierre, données gratis à ceux qui vendront 24 nouveaux bijoux à 10c chacun. Envoyez vos nom et adresse afin de recevoir les bijoux. Quand vous les aurez vendus envoyez-nous les $2.40 et nous enverrons la montre et la bague. Friend Supply Co., Dept. 97. Boston, Mass. 80—22—f

THE CROWN STORE

O. Lemire & Cie

1163 St Jacques COIN FULFORD

Offres Spéciale pour notre Vente de 3 Jours

Vendredi, Samedi et Lundi

ETOFFES A ROBES
100 pièces de nouvelle étoffe à robes "Panama", dans toutes les nuances, tout laine, vin, cardinal, vert, bleu et noir, valeur de 75 cents ; pour cette vente. 59c

TWEED
20 pièces de nouveau tweed de fantaisie — nouveau vert, — pour costumes, 54 pouces de large, valeur 75c, prix pour la vente de 3 jours. 56c

SOIES
Bonne peau de soie noire, valeur 85 cents. Pour. 59c
Bonne soie taffetas noire, valeur 75 cents. Pour. 50c

COUPONS
Sur tous nos coupons d'étoffes à robes nous donnerons, pour notre vente de 3 jours, un escompte spécial de
25 Pour Cent

INDIENNE
Nous avons reçu toutes nos indiennes nouvelles du printemps. Nous avons une ligne spéciale que nous avons marquée à. 12½c

BLOUSES
100 douzaines de blouses de linon blanc, avec insertion de dentelle, valeur 85c, prix pour notre vente de 3 jours. 47c

PRELARTS
Bon prélart anglais, 2 verges de large, 20 différents patrons, valeur 30 cents, pour seulement. 15c

CHEMISES
80 douzaines de chemises négligées pour hommes, toutes les grandeurs, très jolis dessins, couleurs garanties, valeur 75c, prix pour cette vente. 59c

TWEEDS
40 pièces de tweeds — longueurs d'habillements, — pour hommes, ce sont tous les meilleurs tweeds anglais, assortis de couleurs, pour être vendus à moins de
50c DANS LA PIASTRE

COUVERTES
400 paires de couvertes de flanellette grise, grande grandeur, valeur $1.25 la paire, pour la vente de 3 jours, seulement. 85c

HABILLEMENTS
200 habillements de tweed pour garçons, pour être vendus durant cette vente avec un escompte spécial de
50 POUR CENT

FLANELLETTE
7,000 verges de flanellette blanche, en coupons, valeurs de 12c, 15c et 18c, prix pour notre vente de 3 jours, seulement. 8c

LONSDALE
5 caisses de bon lonsdale en coupons, valeur réelle de 15c et 18c, prix pour notre vente de 3 jours. 10c

GRANIT
Nous aurons en vente un gros lot de granit, 2e qualité, mais tout aussi bon que les 1ères qualités. Nous l'avons tout marqué à moins de
50c DANS LA PIASTRE

The Crown Store O. Lemire & Cie
1163 ST JACQUES, Coin Fulford

FAMEUX PATES DOYEN
(PATE DE FOIE GRAS)

La marque DOYEN, VERITABLES PATES DE FOIE GRAS, fait les délices des gourmets et devient chaque année de plus en plus populaire parmi nos meilleures lignes.

TOUJOURS PRETS

Les pâtés sont toujours employés dans des occasions spéciales et plus particulièrement lorsque madame est désireuse de plaire ; ainsi, pour être certain d'avoir l'article véritable, demandez la MARQUE DOYEN. Les articles sont mis en boîtes et en terrines.

Les voici :

Doyen's Pate de Foie Gras	Boîtes No 14	60c
Doyen's Pate de Foie Gras	Boîtes No 13	85c
Doyen's Pate de Foie Gras	Boîtes No 12	$1.25
Doyen's Pate de Foie Gras	Boîtes No 9	$1.90
Doyen's Pate de Foie Gras	Boîtes No 8	$2.75
Doyen's Pate de Foie Gras	Boîtes No 7	$3.50
Doyen's Pate de Foie Gras	Terrines No 14	70c
Doyen's Pate de Foie Gras	Terrines No 13	90c
Doyen's Pate de Foie Gras	Terrines No 12	$1.10

CHAMPIGNONS PELES

Les champignons frais, pelés, marque Hazard Screwsbury, sont un des meilleurs articles et des plus appétissants que nous ayons en vente. Ils sont mis en boîte d'une livre, dans leur propre jus, parfaitement cuits et n'exigeant qu'à être réchauffés.

Direction pour l'Emploi

Placez le contenu entier de la boîte, avec le jus, dans un réchaud avec un morceau de beurre, de la grosseur d'un oeuf ; assaisonnez de sel et de poivre ; il ne faut que faire bouillir, car ils sont déjà cuits.

Puis répandez le tout sur une rôtie très mince et brunie.

Boîtes de champignons frais, pelés, d'une livre. $1.00 chacune

LIQUEURS NORVEGIENNES

Avez-vous jamais essayé une des fines liqueurs que l'on fait dans la lointaine Norvège. Il est vrai qu'elles ne sont pas bien connues sur ce marché, mais nous croyons qu'elles gagneront la faveur publique, tout autant que la sardine norvégienne. Nous venons justement de recevoir une consignation de ces fines liqueurs, de P. A. Larsen, de Christiania, Norvège, et nous les offrons comme suit :

Caloric Punch

Larsen's Caloric Punch	La pinte, $1.00.	$11.00 la caisse
Larsen's Caloric Punch	La chopine, 60c.	$12.00 la caisse

Akvavit Scandinave

Larsen's Akvavit Scandinavian	La pinte, $1.00.	$11.00 la caisse
Larsen's Akvavit Scandinavian	La chopine, 60c.	$12.00 la caisse

SEULS AGENTS POUR LE CANADA.

FRASER, VIGER & CO. LIMITED
ITALIAN WAREHOUSE,
ETABLI EN 1856.

EDIFICE NORDHEIMER
207, 209 et 211 rue St Jacques,
MONTREAL.

FUCOMORRHUUM



FUCOMORRHUUM donne un sang riche.
FUCOMORRHUUM refait des muscles puissants.
FUCOMORRHUUM ranime les organismes épuisés.
FUCOMORRHUUM est sans rival dans l'Anémie, la Consomption, Bronchites.
FUCOMORRHUUM est 20 FOIS PLUS RICHE que n'importe quelle Emulsion ou Huile de foie de morue.

Préparé par A. WELCKER, Pharmacien de 1ère Classe — PARIS
Seuls Agents pour l'Amérique : Cie des Médecines Patentées Françaises, 130 rue St Denis, Montréal.

On obtient une Poitrine Idéale



Le buste ferme et bien développé en deux mois avec le "BUSTINOL" du Dr Simon, de Paris, France. Seul moyen pour la femme d'augmenter rapidement son tour de poitrine et d'acquérir un buste ferme et bien développé. Effets permanents, favorable à la santé, approuvé par les sommités médicales, et pouvant être employé à l'insu de tous. Ecrivez pour échantillon ainsi que pamphlet "Art du Massage", y joignant 10c pour frais de Poste. Adressez: Agent, Dr Simon, Dépt. 30, boîte 713, Montréal. 14—jn D

DONAT GAREAU - DENTISTE
908 St Denis, Montréal .Tél. E. 3431. 155—ned

UNE SESSION
De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

VENDREDI, LE PREMIER JOUR DE MARS prochain, à DIX heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune, de ce district, et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

J. N. THIBAUDEAU,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 8 février 1907. 84—15

LES BANLIEUES de MONTREAL

VILLE SAINT-LOUIS

AVIS AUX AMIS DU PROGRES—Il y aura assemblée publique, jeudi soir, dans la salle de la Banque des Marchands, angle Boulevard Saint-Laurent et Avenue Laurier.

But principal : Organisation pour promouvoir le progrès et l'embellissement de la ville St Louis.

A NORTHMOUNT

M. J. E. Champoux, député protonotaire pour le district de Montréal, vient de faire l'acquisition à Northmount, d'un très joli cottage y compris 5,000 pieds de terrain. Dès le mois d'avril prochain, M. Champoux habitera sa nouvelle propriété en permanence.

De son côté, l'honorable juge Tellier doit bientôt commencer à améliorer l'ancien homestead Swail, qu'il a acheté, également à Northmount, l'automne dernier et compte en faire une des superbes résidences du tour de la montagne.

C'est dire que le meilleur monde se fixe à Northmount.

A MAISONNEUVE

Le conseil de ville a siégé hier soir, sous la présidence de M. A. Michaud et s'est rendu à la requête de la "Mont-Royal Spinning Co." Cette compagnie désire établir une filature de coton, dont l'édifice coûtera $1,000,000. Elle emploiera de 500 à 700 ouvriers et paiera en salaires $200,000 par année. Elle demandait à la ville une exemption de taxes générales et spéciales pour une période de 20 ans, le droit de poser des tuyaux pour puiser de l'eau dans le fleuve Saint-Laurent, et de joindre un canal d'égout à son usage à celui de la corporation.

Cette motion du conseil n'engage aucunement la compagnie à s'exécuter; cette condition était impliquée dans la requête.

Une demande de M. G. N. Pichette pour limitation de taxe a été renvoyée au conseil en comité.

Un compte de M. E. Dansereau au montant de $532.95 est approuvé.

Le compte de M. A. Reeves, architecte, pour le plan de la station de feu, au montant de $1258.38 est renvoyé au comité, pour étude.

REVUE IMMOBILIERE

Les ventes se font de plus en plus nombreuses, de plus en plus importantes, dans tous les quartiers de la ville. Il est vrai de dire que c'est la saison par excellence pour les transactions immobilières, pour l'achat ou l'échange. On constate que les prix demandés et la plupart du temps obtenus par les propriétaires qui cèdent leurs immeubles, sont supérieurs à ceux de l'année dernière. Les experts en matières commerciales de ce genre prédisent encore une hausse pour quelques années encore.

La rue Sainte-Catherine continue d'être fort achalandée pour la construction.

On parle de la construction de plusieurs petites manufactures ou fabriques ; les personnes intéressées à ces projets cherchent actuellement des terrains à acheter dans les localités qu'ils croient les plus propices à leurs industries.

Un pâté de huit maisons, rue Clark, a été vendu hier par M. Z. Senécal, à Mme Alph. Thomas pour la somme de $13,000.

Les terrains à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rues.	Quartiers.	Prix le pied.
Delorimier	Papineau. . . .	20c
Forsyth	Hochelaga . . .	10½c
Rachel	Hochelaga . . .	21½c
Christophe Colomb	Duvernay. . . .	30c
Chambord	Duvernay. . . .	41½c
Chambord	Saint-Denis. . .	31½c
Saint-Denis	Saint-Denis. . .	28½c
Poplar	Saint-Henri. . .	25c
Adam	Maisonneuve. . .	20c
Pie IX	Maisonneuve. . .	35c
Lasalle	Maisonneuve. . .	30c
Saint-Urbain	Ville Saint-Louis.	30c
Clarke	Ville Saint-Louis.	32c
Mance	Ville Saint-Louis.	26½c
Clarke	Ville Saint-Louis.	40c
Saint-Zotique	Ville Saint-Louis.	15c
Ave. Lansdowne	Westmount. . . .	34½c

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Sainte-Marie.	$21,450.00
Quartier Papineau.	1,300.00
Quartier Saint-Jacques. . . .	13,200.00
Quartier Lafontaine.	12,300.00
Quartier Saint-Louis.	43,400.00
Quartier Saint-Laurent. . . .	36,300.00
Quartier Ouest.	89,500.00
Quartier Saint-Georges. . . .	23,000.00
Quartier Saint-André.	3,500.00
Quartier Saint-Joseph.	1,725.00
Quartier Sainte-Anne.	4,000.00
Quartier Hochelaga.	19,922.00
Quartier Saint-Jean-Baptiste .	31,800.00
Quartier Duvernay.	13,050.00
Quartier Saint-Denis.	37,860.00
Quartier Saint-Gabriel. . . .	22,500.00
Quartier Sainte-Cunégonde. . .	3,500.00
Quartier Saint-Henri	18,009.00
Maisonneuve.	24,650.00
Delorimier.	400.00
Ville Saint-Louis.	67,917.60
Westmount.	73,365.43
Total.	$569,249.03

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL — DU 11 AU 16 FEVRIER.

BUREAU DE MONTREAL EST

Quartier Sainte-Marie

Rue Dufresne, Nos 261 à 175, maison en brique, lots Nos 1359-155 et 156, terrain de 71 x 80. La succession Jacques R. Savignac à Moses Carsley. $9,000—67,848.

Rue Chaussé Nos 301 et 303, maison en brique, lots Nos 1489-12 et 13, terrain de 50 x 89. J. W. Kilgour et Bros., à Vézeau et Frère. $5,000.—67,916.

Rue Chaussé, lots Nos 1292-65 à 71, 1296-19 à 25, 49 à 51, 39 à 48, 6 terrains de 50 x 61-7 chacun, vacants. Mme veuve Charles Sheppard à Frédéric Galibert, $7,450.—67,939.

Quartier Papineau

Avenue DeLorimier, lots Nos 1225-69 et 70, terrain de 46 x 85, vacant. Mme veuve Charles Sheppard à Christophe Messier, $500—67,944.

Avenue DeLorimier, lots Nos 1225-69 et 70, terrain de 46 x 85, vacant. Christophe Messier à Didier Dupras, $800—67,945.

Quartier Saint-Jacques

Rue Saint-Denis, No 157, maison en pierre et brique, lot No 432-12, terrain de 25 x 144. Thomas Gauthier à Henri St Georges. $9,000—67,915.

Rue Labelle, Nos 27 et 29, maisons en bois et brique. Partie S.-E. et partie N.-E. de la partie N.-O. du lot No 476. 1 terrain de 21 x 68.6 et 1 de 4 x 9. Treffié Valiquette dit Vadboncoeur à Corinne Desparois épouse Arthur Gravel, $4,200—67,917.

Quartier Lafontaine

Rue Amherst, Nos 602 et 604, maison en brique, lot No 1165-2, terrain de 23 x 67. Alphonse René Coallier à Fortunat Mayrand, $4,500—67,931.

Rue Berri, No 349, maison en brique, lot No 1198-9, terrain de 22 x 98. Mme veuve Alphonse Thomas à Arthur Desroches, $4,500—67,935.

Rue de Montigny, Nos 1109 et 1111, maison en bois et brique, lot No 887, terrain de 26 x 128. Pacifique Masson à Délia Walsh, $3,300—67,937.

Quartier Saint-Louis

Avenue Hôtel de Ville, Nos 884 et 886, maison en brique, lot No 918-14 et 15, 2 terrains de 25 x 59.8 chacun. Joseph Onésime Guimond à Hippolyte Noël, $4,800—67,918.

Rue Cadieux, Nos 335 à 339, maison en bois et brique, lot No 596, terrain de 43 x 107. Harry Gordon à Isaac et Nathan Lande, $3,800—67,919.

Rue Drolet, Nos 18 et 20, maison en pierre et brique, lot No 902-72 et partie S.-E. de 73, terrain de 42 x 72. Narcisse Chaput à Henry Weinfield, $5,000—67,920.

Rue Drolet, Nos 18 et 20, maison en brique, lots Nos 902-72 et partie S.-E. de 73, terrain de 42 x 72. Henry Weinfield à Joseph Levin, $8,800—67,921.

Avenue Hôtel de Ville, Nos 208 et 210, maison en brique, lot No 324, terrain de 32 x 48. Alphonse Alexandre Legault à Lazarus Goldstein et épouse, $4,200—67,951.

Rue Dorchester Est, Nos 185 et 187, maison en brique. Partie S.-O. du lot No 374, terrain de 24 x 99. Guillaume Henri Gadbois à Hirsch Cohen, $3,600—67,958.

Avenue Hôtel de Ville, maison en brique. Partie N.-O. du lot No 918-9 et partie de 10, terrain de 27 x 59. Ernest Racicot et autres à Alphonsine Racicot épouse Edouard Gauvreau, $5,200—67,962.

Quartier Saint-Laurent

Rue du Maire, Nos 10 et 10½, maison en brique, lot No 219, terrain de 42 x 75. Mme Wm. Harvey à Lucie Cohen, $6,000—67,924.

Avenue Duluth, Nos 73 à 81, coin Labelle, maison en brique, terrain de 24 x 85. Camille Lalande, à Joseph Ethier. $2,156. — 30,320.

Rue Chambord, Lot No 6-46, terrain de 24 x 70, vacant. Jos.-Narcisse Perrault à Côme Frenette. $700. — 130,-325.

Rue Mentana, Nos 543 et 536, maison en bois et brique, lot No 11-22, terrain de 20 x 94. Stanislas D. Vallières, à Isaïe Bélanger et Mélina Filion. $1,800. — 130,326.

Quartier Saint-Denis.

Rue Huntley, Nos 429 et 441, maison en brique. La ½ S.-E., du lot No 8-647 terrain de 25 x 100. Edward L. Baugh, à Caroline E. Roy, épouse de Joseph Caron. $3,400. — 130,177.

Rue Fabre, coin Gilford, maison en bois et brique, lot No 339-254, terrain de 26 x 100.6. N. Galarneau et Cie, à Paul Maisonneuve. $3,500. — 130,184.

Rues Saint-Denis et Carrière. Lots Nos 162A-7-1 et 165-1-A, terrain irrég., superficie 3,837 pieds. Blanche et Germaine Barolet, à Pierre Denis. $1,300. — 130,186.

Rue Gilford, maison en brique neuve lot No 339-589, terrai nde 20 x 100. Wilfrid J. Proulx, à Daniel Maloney. $2,700. — 130,188.

Rue Labelle, maison en brique. La ½ S., du lot No 8-704, terrain de 21 x 104. Joseph Lacombe, à Adélard Lamoureux. $3,600. — 30,203.

Avenue Mont-Royal, maison en brique, lot No 339-327, terrain de 25 x 100. Louis Dansereau, à Jos. Léger. $8,000. — 130,277.

Rue Mentana, Nos 708 à 718, maisons en brique, lots Nos 325-260, 261 et 262, terrains de 21 x 94 chacun. Mme Joseph Girard, à Napoléon Godin. $8,-700. — 130,280.

Rue Chambord, Lots Nos 330-65 et 66, terrain de 48 x 70, vavant. Jos. A. Lapierre à J. Côme Frenette à Israël Paquin. $1,050. — 130,282.

Rue Saint-Hubert, Nos 2037 et 2039, maison en bois et brique, lot No 7-709, terrain de 25 x 100. Henri Hétu, à Olivine Molleur, épouse d'Arthur Hétu, $1,750. — 130,290.

Rue Gilford, maison en bois et brique, lots Nos 339-587, terrain de 26 x 106.6, Francis et Oscar Proulx, à Am. Bleau. $2,600. — 130,315.

Rue Saint-Denis, lot No 196-121 et la ½ nord-ouest, de 209.22, terrain de 25 x 127, vacant. Toussaint Deslauriers à Caisse et Lapointe, $900. — 130,333.

Avenue Papineau, lot No 1-37, terrain de 20 x 57, vacant. Wm G. Ross, à Joseph Roberge, $160. — 130,354.

Quartier Saint-Gabriel

Rue Knox, Nos 249 à 263, maisons en bois et brique, lots Nos 3399-157 à 160, terrain de 90 x 90. Octave Moussette à Jean-Baptiste Perras, $5,000. — 130,171.

Rue Centre, Nos 334 à 342, maison en brique, lots Nos 2893 et 2894, terrain de 40 x 117. Jos. Fabien à Joseph A. Boudrias, $7,000. — 130,196.

Rue Saint-Charles, Nos 64 à 68, maison en brique, lot No 2773, terrain de 48 x 108. Mme veuve Lewis Morris, à Donat Landry, $5,000. — 130,198.

Rue Knox, No 231, maison en bois et brique, lot No 3399-152, terrain de 25 x 90. Nelson Lalande à John Ryan, $2,600. — 130,231.

Rue Ryde, Nos 194 et 196, maison en brique, lot No 3399-102, terrain de 23 x 71. George Eason à Arthur Mill, $2,900. — 130,349.

Quartier Sainte-Cunégonde

Rue Albert, Nos 742 et 744, maison en brique, lot No 742, terrain de 30 x 80. Jos. H. Nault à Dieudonné Lorrain. $3,500. — 130,163.

Quartier Saint-Henri

Rue Notre-Dame, Nos 3877 et 3879, maison en brique, lot No 1705-137 et la ½ nord-ouest de 136, terrain de 30 x 95. Mme Pierre Chicoine à J. Alonzo Létourneau, $3,000. — 130,182.

Rue Saint-Antoine, Nos 580 à 590, maisons en pierre et brique, lots Nos 385-167 et 168, terrain de 50 x 100. Aurore Gohier à Charles Magloire Desjardins. $9,900. — 130,208.

Rue Beaudoin, No 117, maison en bois et brique, lot No 1722-48, terrain de 24 x 92. Jos. O. Ménard à Joseph Léveillé. $2,-150. — 130,245.

Rue Sainte-Marie, maison en construction, lots Nos 1703-231 et 232, terrain de 40 x 70. La succession C. H. Létourneux à George A. Baker, $1,700. — 130,248.

Rue Poplar, lots Nos 1704-142 et 143, terrain de 50 x 100, vacant. The Saint-Henry Land Co à George Paquette, $1,259. — 130,321.

VIAUVILLE (Maisonneuve)

Première avenue, maison en pierre et brique, lot No 1-462, terrain de 24 x 100. Thos. Edouard Plamondon à Hélène Préfontaine épouse d'Arthur Dorval, $4,450. — 130,192.

Quatrième Avenue, maison en pierre et brique, lot No 2-13, terrain de 25 x 100. Robert Fraser à Cvila Cléroux, $4,500. — 130,223.

Rue Adam, lots Nos 1-36 à 39, terrain de 100 x 1026, vacant. Eugène Bernier et al, à Marie Labelle, épouse Jos. O. Duval. $2,050. — 130,246.

MAISONNEUVE.

Avenue Desjardins, maison en brique, lot No 14-46a, terrain de 20 x 104. Sem. Alexandre Provost à Noé Renaud $2,700. — 130,210.

Avenue Pie IX, lots Nos 14-31 et 33, 1 terrain de 25 x 113.8; 1 de 25 x 112.6 d'un côté et 111.2 de l'autre et 1 de 20 x 111.2. Mme Wm. Edmond Mount à Charles Robillard. $2,800. — 130,219.

Avenue Lasalle, lot No 8-261, terrain de 25 x 100, vacant. Walter Reed, à Jos. T. A. Gaucher, $750. — 130,-224.

Rue Orléans, maison en bois et brique, lot No 14-318, terrain de 22.4 x 102. Charles Edouard Girard à Pierre Desforges. $1,400. — 130,283.

Rue Notre-Dame, Parc Riverside, Droits dans le lot No 11, terrain de 5 arpents et 50 perches en superficie. The Riverside Park and Amusement Co., en liquidation à Charles E. Mélançon, $8,000 et charges. — 130,313.

DELORIMIER.

Rue Chaussé lot No 161-197, terrain de 25 x 96, vacant. The Ideal Savings Loan and Land Co., à Arthur Leblanc. $200. — 130,229.

Avenue DeLorimier, lot No 161-316, terrain de 25 x 100, vacant. The Ideal Savings Loan and Land Co., à Hormisdas Robitaille. $200. — 130,233.

VILLE SAINT-LOUIS.

Rue Saint-Urbain. La ½ S. du lot No 11-465, terrain de 25 x 100, vacant. Joseph Saint-Georges à Jos. Cvila Aubin, $750. — 130,178.

Rue Esplanade, maisons en pierre et brique, lots Nos 11-894, la ½ S.-E. de 11-776 et la ½ N.-O. du lot 11-775, 1 terrain de 50 x 67 et 1 de 50 x 88. Orille L. Hénault à Arthur Nadeau, $22,500. — 130,180.

Rue Clark, maison en pierre et brique. La ½ N.-O. du lot No 11-435, terrain de 25 x 88. Mme veuve François Beaucage à Alexandre Thibeault, $3,400. — 130,185.

Rue Clarke. La ½ Nord du lot No 11-449, terrain de 25 x 88, vacant. The Sun Life Assurance Co., à John O'Hara, $700. — 130,191.

Rue Sanguinet, coin Laurier, maison en brique lot No 173, terrain de 39 x 39. Léon Chevalier à Alexandre Goyer, $3,000. — 180,201.

Rue Cadieux, maison en bois et brique. La ½ S.-O. du lot No 137-80, terrain de 21.3 x 87.6. Mme veuve Tancrède Collin à Joël Lanctôt, $2,100. — 130,201.

Rue Clark, maison en brique. La ½ N.-O. du lot No 11-452, terrain de 25 x 88. Augustin Tétrault, à Mme Joseph Cartier, $3,100. — 130,237.

Rue Saint-Hippolyte, Nos 868 et 870, maison en bois et brique, lot No 137-33, terrain de 42.6 x 87.6. Calixte David à L. J. Oscar Cérat, $3,800. — 130,255.

Rue Mance, lots Nos 14-203 et 204, terrain de 50 x 114, vacants. Jean P. Décarie à George Martineau, $1,500. — 130,268.

Rue Clark, maison en brique. La ½ S. du lot No 11-351, terrain de 25 x 84. François Gobeille à Jos. H. Lamarche, $4,000. — 130,272.

Rue Clark, lots Nos 11-99 et 100, terrain de 48 x 107, vacants. Robert S. G. Bagg à Francis Délorme, $1,-797.60. — 130,287.

Avenue Van Horne, lots Nos 11-408 et 412, terrains de 50 x prof. irrég., chacuns vacants et voie de garage. Horace H. Ethier à Geo. Lebel, $6,500. — 130,317.

Rue Mance, Nos 505, 505a et 505b, maison en pierre et brique, lot No 14-80, terrain de 25 x 100. François-Xavier Prénoveau, à J. L. Alphonse Racine, $7,000. — 130,324.

Rue Mance, Nos 505, 505a et 505b, maison en pierre et brique, lot No 14-80, terrain de 25 x 100. J. L. Alphonse Racine à Jos. Aristide Perrault, $6,900. — 130,327.

LE SPECIFIQUE DU Dr MACKAY

Le seul remède contre l'ALCOOLISME et l'habitude des drogues.

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique; n'exigeant aucune injection hypodermique; on le prend par la bouche à la maison; ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours, de 10 a.m., à 10 p.m. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite, etc. Adresser: Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., Ltd.,

Le jour — 893 Sainte-Catherine Ouest, angle St Marc. Phone Up 2111.
Le soir — Au No 500 rue Saint-Urbain, Montréal. 280-n yw Phone Est 3768.

LA TRAGEDIE DE BUCKINGHAM

RIEN DE NOUVEAU N'EST REVELE A LA SEANCE DE LA COUR HIER — LES TEMOINS DE LA COURONNE JURENT QUE LA POLICE DE LA CIE McLAREN A TIRE LA PREMIERE.

Palais de Justice, Hull, 21. — Le procès d'Alex. McLaren, du chef de police Kiernan et de l'huissier Cummings, tous trois de Buckingham, se continue.

Les deux séances d'hier ont été d'une monotonie désespérante. Ce procès ne paraît pas vouloir être aussi important qu'on s'y attendait. La preuve de la Couronne avance assez rapidement: Hier la Couronne a fait entendre treize témoins; dix ont juré que la police avait tiré la première sur les grévistes; on se trouve également en face de dix témoin qui ont juré que le premier coup de feu avait été tiré par quelqu'un du groupe dans lequel se trouvaient les trois accusés, Mtre C. A. Wilson, avocat de la Couronne, assisté de Mtre J. C. Brooks, de Hull, fait tout en son pouvoir pour découvrir les véritables auteurs de la tragédie du 8 octobre dernier, à Buckingham.

D'autre part, Mtres J. L. Perron, C.R., J. M. McDougall et Aylen, avocats des accusés, ne laissent échapper aucune circonstance de nature à prouver l'innocence de leurs clients.

Les témoignages d'hier établissent que le premier coup de feu a été tiré par la police, mais par qui? C'est ce qui n'est pas encore prouvé.

M. J. T. Renaud fut le premier témoin entendu hier; il a juré avoir vu les détectives Ingram et Lealt tirer du revolver sur les grévistes, Mtre Wilson lui demande s'il a vu McLaren tirer sur les grévistes.

Mtre Perron s'oppose à cette question, comme trop suggestive. L'objection est maintenue par la Cour.

Mtre C. A. Wilson: "Avez-vous vu Alex McLaren ?"

—Le témoin. — Oui.

—A-t-il tiré ?

—Le témoin. — Non.

M. Renaud a vu la procession des grévistes dans les rues de Buckingham. Il n'a pas vu un seul fusil entre leurs mains.

Transquestionné par Mtre Perron, il jure avoir entendu de fortes détonations, mais ne peut dire si elles provenaient de fusils ou de revolver.

Le témoin dit qu'à un certain moment de la bataille, il a vu un détective tirer sur un gréviste qui lui lançait des pierres.

Un autre témoin, M. F. Desjardins, dit que les premier coups de feu ont été tirés par la police; il a remarqué le chef Kiernan parmi les constables.

M. Joseph St Jacques, l'un de ceux qui assistaient en curieux à la bagarre, dit qu'il y eût échange de coup de feu entre les grévistes et les agents de la compagnie McLaren; mais il ne peut dire qui a tiré le premier.

Ephrem Beauchamp jure qu'il a vu Bélanger tomber sous les balles meurtrières.

Le malheureux est tombé au premier coup de feu; il s'est relevé et a reçu une autre balle qui l'a étendu sur le sol.

M. Joseph Turcot, de Masson, se trouvait à Buckingham le jour de l'émeute. Il déclare que les agents ont été les premiers à se servir d'armes à feu.

Ce témoignage fût le dernier de la journée. La séance fût ensuite ajournée à 10 hrs ce matin.

VISITEURS DE DISTINCTION

Lord Wolverton et Lady Wolverton, ainsi que l'Hon. R. Ward, Lady Ward et Mlle Bruze, sont descendus ce matin à l'hôtel Windsor, venant de Niagara Falls Ont.

Le but du voyage de Lord Wolverton à Montréal est d'inviter les "yachtmen" du pays à prendre part à de grandes courses de yachts qui auront lieu l'été, prochain en Angleterre. Ces visiteurs distingués ont visité dans le cours de la journée les points les plus intéressants de notre ville.

Lord Wolverton, ira faire visite à Lord Grey, à Ottawa.

POUR AGRANDIR LE CIMETIERE

Le cimetière de la Côte-des-Neiges n'est plus assez grand pour répondre aux besoins toujours croissants et il a fallu songer à l'agrandir. La fabrique de Notre-Dame a fait l'acquisition de la plus grande partie des terrains compris entre les limites actuelles du cimetière et le chemin Shakespeare. Le terrain comprend 168 arpents carrés et s'est vendu au prix de $1,000 l'arpent, soit $168,000. Les propriétaires étaient MM. Aubry et Desmarchais et Mme Quinn. La fabrique est en pourparlers pour acheter un autre terrain, mais les propriétaires, MM. McKenna trouvent le prix de $1,000 l'arpent trop bas.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL FRANCAIS—Coin Ste Catherine et Beaudry.—Tél. Bell Est 1733. Tél. March. 520. Semaine du 18 Février: Le Grand Triomphe Dramatique: CAMILLE. Pièce jouée avec grand succès dans tous les théâtres français et anglais de Montréal. Prix: Matinées, 10, 15, 20, 25c 30c. Soirées, 10, 25, 30, 40c, 50c. Les sièges seront réservés pour les matinées. Semaine prochaine: Les Miserables. 90-5

Théâtre des Nouveautés, Comédie Française Tél. Bell Est 1856
Semaine du 18 Février
"L'AMI FRITZ"
Pièce en 3 actes, par Erkmann-Chatrian. Mise en scène de la Comédie-française. Intermède lundi soir. Matinée samedi. Semaine prochaine: Le Testament de Cesar Girodot. 90-6

Ouimetoscope—Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Montcalm. Semaine du 18 Février. Reouverture. Vues Animées et Chansons Illustrées—2 représentations par jour, après midi à 2½ hr. soir à 8½ hrs. Prix populaires: 10c, 15c et 25c. Loges après-midi 25c, soir 35c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 90-6

CINEMATOGRAPHE
65 rue Ste Catherine Est, Tél Est 5563.
Les plus nouvelles vues animées et chansons illustrees. Deux représentations par jour, dimanche compris. Matinees, 2.15 h., 10c et 15c. Soirees, 8.15 h., 10, 15, 25 et 35c. 90-n E

STAR SKATING RINK
Tout écolier sera admis à Cinq Cents tous les après-midi, excepté les Dimanches. E

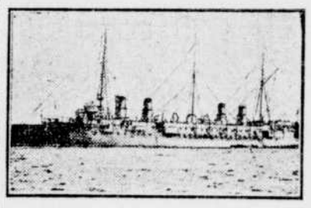
PROFESSIONNEL

Dr P. E. BOUSQUET
Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge,
ASSISTANT-MEDECIN à L'HOTEL-DIEU
28 rue St Denis, Montréal.
18.21 Tél. Bell Est 1779.

UNE JOURNEE DE DESASTRES

DEUX CROISEURS DE LA MARINE FRANCAISE SUBISSENT DE TERRIBLES ACCIDENTS.

Paris, 21 — Le croiseur français "Jean Bart" a été jeté à la côte au

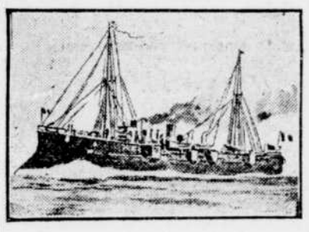


Le croiseur français "Kléber", qui est venu en collision avec un steamer, dans la rivière Mississipi.

large de la pointe Gaiha, sur la côte occidentale du Maroc. Le navire est complètement perdu. L'équipage a pu se sauver.

FATALE COLLISION

Nouvelle-Orléans, Louisiane, 21 — Le steamer "Hugoma" a sombré hier



Le croiseur français "Jean Bart", perdu sur les côtes du Maroc.

soir dans la rivière Mississippi, en face de la ville. On rapporte qu'il est venu en collision avec le croiseur français "Kleber" et qu'il y a eu plusieurs pertes de vies.

DEPLORABLE ACCIDENT

Toulon (France), 21 — Les marchands français de cette ville sont indignés de la conduite de l'escadre russe ancrée dans le port. Celle-ci s'est approvisionnée chez les marchands grecs et allemands, et les marchands français ont placardé les murs de la ville de dénonciations des alliés de la France et ont adressé une protestation vigoureuse à M. Thomson, ministre de la marine.

VENTE SANS PROFIT DE MEUBLES ET TAPIS

Chez F. Lapointe, durant ce mois, tous les meubles, tapis, rideaux, portières et articles de fantaisie seront vendus sans profit.

Conditions des plus faciles à ceux qui ont besoin de crédit.

Les visiteurs, comme les acheteurs sont les bienvenus.

F. Lapointe, 625 rue Ste Catherine Est, angle Montcalm. Ouvert jusqu'à 6 heures p. m., excepté les lundis et samedis. 92—n

LE COMMERCE DE L'EMPIRE

Londres, 21 — La Chambre des Communes, après un débat de deux jours, a rejeté hier par une majorité de 255 voix l'amendement à la réponse au discours du Trône en faveur d'un tarif préférentiel pour les colonies.

L'ATTITUDE DES NIPPONS

Tokio (Japon), 21. — Le ton des principaux journaux, en discutant le règlement de la question des écoles de San Francisco, était très pacifique. Ils semblent se résigner à la situation en vue de l'article 2 du traité avec les Etats-Unis. Le "Nichi Nichi" dit qu'il suspendra son jugement sur le succès ou la faillite de la diplomatie japonaise jusqu'à ce que la question de naturalisation ait été réglée.

AMUSEMENTS

HIS MAJESTY'S
Toute la semaine : Jessie Busley dans : THE BISHOP'S CARRIAGE. 90-6

ACADEMIE Toute cette semaine Matinées : Mercredi et Samedi, LOVERS and LUNATICS. Semaine prochaine CHARLEY GRAPEWIN. 90-6

FRANCAIS—Tous les après-midi et Soirs cette semaine. Dora Thorne. Prix: 10c, 20c, 30c, 35c et 50c. Semaine prochaine: A Race for Life. 90-6

ROYAL Toute cette semaine. Matinée tous les jours. 20th CENTURY MAIDS. Semaine prochaine: Imperial Burlesquers. 90-6

Demain, à l'Academie, à 4.30 heures
La plus célèbre soprano de New-York
MACONDA
Avec l'orchester de la Symphonie.

ARENA HOCKEY
SAMEDI, 23 FEV.
à 8.30 P.M.
Ottawa vs Shamrock
Prix ordinaires. Billets de sièges réservés à vendre à la succursale du "Star". 93—2

FRANCHERE DENTISTE
144 SAINT-DENIS - - - - Tél. Est 1591
387—1Mj—n E

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.

LACHINE — Du bureau de poste, service de 20 minutes, 5.40 a.m. à 8.00 p.m., service de 30 minutes, 8 p.m. à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, 5.50 a.m. à 8.45 p.m.; service de 30 minutes, 8.45 p.m. à 12.45, minuit. Sault au Récollet: De la gare Henderson et Saint-Denis, service de 20 minutes, 6 a.m. à 9 a.m.; service de 40 minutes, 9 a.m. à 4 p.m.; service de 30 minutes, 4 p.m. à 8.20 p.m.; service de 40 minutes, 8.20 p.m. à minuit. Le dernier tramway du Sault à 12 p.m. Tramways supplémentaires de la rue Chenneville à la gare Henderson à 6.10 p.m. Montagne: De l'avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, 5.50 a.m. à 11.50 p.m. Cartierville: De la Jonction Snowdon: Service de 40 minutes, 6.00 a.m. à 12.00 p.m. De Cartierville, service de 40 minutes, 5.40 a.m. à 11.40 p.m. 53—mjs—n

PERSONNEL

M. B. Beauregret, de Rocky Mountain House, Alberta, est à Montréal dans le moment, occupé à visiter des parents et amis qu'il n'a pas vus depuis assez longtemps.

Il loge à l'hôtel Queen's.

L'ACADEMIE DE BILLARD MARCOTTE

Les grandes lignes du bill, qui a été adopté par le conseil législatif.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 21. — Le bill de Montréal est terminé au comité des bills privés. Le comité des bills privés du conseil législatif a étudié le bill de l'Académie de billard Marcotte. Après une forte argumentation de M. Victor Gaudet, en faveur du bill, M. Bisaillon, au nom des municipalités environnantes de Montréal, s'est opposé au bill. Le maire Ekers s'est aussi déclaré contre le bill, vu que des plaintes avaient été faites contre l'académie au comité de police. Un bill a été adopté par le conseil, dont voici les grandes lignes:

L'Académie aura droit de prendre des membres dans la cité de Montréal pourvu qu'il aient 21 ans et que leurs noms aient été affichés dans les salles pendant 8 jours.

La majorité étant favorable, ils seront admis, auront à payer une contribution fixée par le bureau des directeurs, l'Académie sera ouverte de 10 heures le matin à 2 heures après minuit. Le dimanche, de 1 heure après-midi à 1 heure après minuit.

Le tout sera soumis au conseil de la Cité de Montréal pour approbation. L'Académie ne pourra vendre de rafraîchissements et de liqueurs, ni permettre le jeu de cartes et ne pourra communiquer avec aucune maison, par des portes cachées, qui fera ce commerce, même en obtenant une licence. Le tout sous peine de perdre les droits de la présente loi. L'académie de billard a jusqu'à demain pour accepter ce bill.

... Bisaillon, représentant les municipalités, interviewé, a déclaré que les municipalités de Saint-Louis, Rosemont, Westmount et autres étaient protégées par ce bill, vu que les jeunes gens de ces municipalités ne pouvaient être admis à l'académie.

A TROIS-RIVIERES

Compatriotes des Etats-Unis — Un tuyau de l'aqueduc est gelé.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 21 — Madame Zéphir Godin et M. Joseph Ubald Tousignant, de Collinsville, Connecticut, sont en visite, pour quelques jours chez M. Adolphe Goulet, à Trois-Rivières.

—Le surintendant de l'Aqueduc vient de faire rapport au Conseil que le tuyau à eau dans la rue Plaisante, depuis la rue Sainte-Marie jusqu'à la propriété de M. Amédé Carpentier, ne fonctionne plus, et qu'il a tout lieu de le croire gelé en dessous de la nouvelle voie ferrée du chemin de fer de la Vallée du Saint-Maurice.

L'ingénieur de la compagnie va y remédier.

La Banque Provinciale du Canada

Le bureau des **Commissaires-Censeurs** a été spécialement organisé pour **controler** les dépots d'épargne.

Ainsi toute **Sécurité** est accordée aux **déposants.**

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
TAUX REDUITS
Deuxième classe, de Montréal, du 1er mars au 30 avril, 1907.
$48.60 —Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Wash. et Portland, Ore.
$46.10 —Spokane, Wash., Nelson, Rossland, Midway, C. A.
$45.60 —Missoula, Mont., Salt Lake, Utah, Helena, Butte et Anaconda.
$49.00 —San Francisco, Los Angeles, via Chicago seulement.
Taux proportionnellement bas pour les autres endroits.

WAGONS LITS POUR TOURISTES
Quitte Montréal pour Winnipeg, Calgary et Vancouver tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis à 9.40 p.m., et les dimanches, les lundis et les jeudis à 9.40 a.m., pour Winnipeg, Calgary et les gares intermédiaires, pour l'accommodation des passagers qui ont des billets de première ou de seconde classe. Prix du lit $4.00 pour Winnipeg et $9.00 pour Vancouver.

Bureau des billets en ville, 129 rue St Jacques, voisin du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
"INTERNATIONAL LIMITED"
(Le meilleur et le plus rapide train du Canada.)
Laisse Montreal tous les jours a 9.00 a.m., arr. Toronto a 4.20 p.m., Hamilton a 5.20 p.m., Niagara Falls a 6.55 p.m., Buffalo 8.25 p.m., London 7.47 p.m., Detroit 9.50 p.m., Chicago 7.45 a.m. Service elegant de chars Cafe-Parloirs et chars dortoirs Pullman, sur ce train.

MONTREAL - OTTAWA
(3 hrs. Aller, 3 hrs. Retour)
Laisse Montreal a *8.30 a.m. †3.40 p.m. *7.30 p.m.
" Ottawa a *8.30 a.m. †8.30 p.m. *5.00 p.m.
Char Cafe-Parloir sur tous les trains.
Service Buffet sur le train laissant Ottawa a 5.00 p.m.

MONTREAL - NEW YORK
Laisse Montreal *8.45 a.m. †11.10 a.m. *7.40 a.m.
Arr. New York *8.00 p.m. †10.00 p.m. *7.18 a.m.
Char Cafe-Parloir sur les trains du jour.
Chars dortoirs Pullman sur les trains de nuit.

MONTREAL, BOSTON ET SPRINGFIELD
Laisse Montreal *9.01 a.m.
" Montreal *8.40 p.m.
Char Cafe-Parloir sur les trains du jour.
Chars dortoirs Pullman sur les trains de nuit.

MONTREAL ET PORTLAND
Laisse Montreal *8.00 a.m.
" Montreal *8.15 p.m.
Char Cafe-Parloir sur les trains du jour.
Chars dortoirs Pullman sur les trains de nuit.

*Tous les jours. †Tous les jours dimanches exceptés.
BUREAUX DE BILLETS EN VILLE: 137 rue Saint-Jacques. Tél. M. 460 et 461 ou a la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
VOYAGEZ PAR LE
FAMEUX TRAIN DU CANADA
L'EXPRESS MARITIME
qui va tous les jours à QUEBEC, à HALIFAX, à SAINT-JEAN et aux SYDNEYS.
J. J. McCONNIFF,
Agent des passagers de la ville.
Tél. Main 615 72-n

Chemin de Fer DELAWARE & HUDSON
Quitte

TARIF

Invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "On DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25. cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses années, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

AIDE cuisinier demande emploi dans un restaurant. S'adresser 605 Boulevard Saint-Laurent. 93—2

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 222 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert, de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, fermé le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

BELGE, retournant à Bruxelles, se chargerait de toutes missions, et représentations. S'adresser G. Hovine 377 avenue Greene, Westmount, Montréal. 93—2

COMPTABLE d'expérience pouvant disposer de plusieurs heures par jour prendrait comptabilité ou audition de livres. Meilleures références. Ecrire à boîte 715 "La Presse." 75—20

COUTURIERE demande ouvrage dans famille privée. 313 Hôtel de Ville. 93—3

COUPEUR et tailleur pratique désirerait une position dans un bon établissement. Références des meilleures. Ecrire à Boîte 448 "La Presse." 92—2

EMPLOI DEMANDE — Cuisinier demande emploi, hôtel ou club, pouvant fournir les meilleures références. Ecrire à boîte 454 "La Presse." 92—3

FROMAGER - BEURRIER 8 années d'expérience premier prix en 1906 à l'exposition de Châteauguay, et médaille d'argent pour le comté de Beauharnois, demande emploi. S'adresser A. J. Bouay, 1393A Parthenais, Montréal. 92—6

FEMMES DE JOURNEE — Vous trouverez deux bonnes femmes de journée, feront lavage et repassage, Mme Dussault, 82 Saint-Timothée. 93—1

FEMME de confiance, lavage, soins des malades, Bonnes références. 257 St André. 93—3

HOMME sobre et honnête, pouvant fournir une caution désirerait position comme collecteur de logements ou toute autre collection. Ecrire à boîte 423 "La Presse." 91—3

JARDINIER diplômé avec distinction de l'Ecole de pépinie, demande place. Couches chaudes, terres et jardin. Ecrire à boîte 421 "La Presse." 91—3

JEUNE HOMME, forgeron de son métier, demande une position. S'adresser à Arthur Lecours, 755 Demontigny Est, ou écrire à boîte 478 "La Presse". 21.23

JEUNE DAME, Canadienne, instruite, âgée de 23 ans, désire se placer comme compagne dans une famille distinguée. Références de première classe. S'adresser 519 Lafontaine. 88—6

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Sténographie Elie, seule parfaitement applicable aux deux langues, 120 mots par minute garantis après 20 leçons. Commencez maintenant, nous vous procurerons une bonne position en avril. Cours commercial, convenation anglaise. Institut Sténographique Elie, 492 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. 89—6

ELEVES DEMANDES — La télégraphie d'excellentes occasions. Comment aimeriez-vous à devenir télégraphiste ? Un des heureux experts de $100 à $175 par mois? N'est-il pas avantageux d'appartenir à une profession où il y a plus de situations offertes qu'il y a d'hommes compétents pour les remplir. Non seulement nous enseignons toutes les phases de la télégraphie, mais nous formons de vrais télégraphistes. En trois ou quatre mois nous pouvons vous rendre un télégraphiste expert, capable de recevoir et de transmettre des messages avec l'habileté et la rapidité d'un télégraphiste expérimenté. Nous avons l'outillage le plus simple, le plus coûteux et le plus complet dans tout l'est du Canada. Nous avons toutes les améliorations modernes. Il est actuellement offert des situations à cinquante gradués de Moon. C'est le moment d'agir. Ecrivez-nous ou venez nous voir dès aujourd'hui au sujet d'un cours. Avis gratuit. Ecrivez aujourd'hui. Ecole de télégraphie Moon, Salle Karn, 468 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal .Tél. Up 3065. 93—8

LECONS privées d'anglais, grammaire et la conversation, prononciation parfaite, progrès rapides, prix très modérés. 243 rue Saint-Christophe. 21.23

HOMMES,GARCONS DEMANDES

AJUSTEUR de machine à coudre demandé dans une fabrique de chemises. Doit parler les deux langues. McGee Shirt Factory, 15 rue Clark. 92—6

APPRENTI BARBIER — On demande un apprenti tarnier ayant un peu d'expérience. S'adresser immédiatement, 456 Craig Est. 93—1

APPRENTI — On demande un apprenti. S'adresser à J. Bourguignon, imprimeur, No 1232 Boulevard Saint-Laurent. 93—1

APPRENTI barbier demandé immédiatement. S'adresser O. Rodrigue, 124 Vinet, Sainte-Cunégonde. 93—1

APPRENTIS — On demande des jeunes garçons comme apprentis dans la fourrure. M. Vineberg and Co, 532 Saint-Paul. 93—1

AIDES DEMANDES — Bonnes situations partout au Canada et aux Etats-Unis pour hommes, dans le commerce des drogues. Aussi pharmacies à vendre. F. V. Knight, Omaha, Nebr., E. U. A. 83—n

BARBIER — On demande un bon barbier. S'adresser immédiatement 913 Notre-Dame ouest. 93—1

BARBIER — On demande immédiatement un bon barbier, place permanente, et aussi un autre pour samedi. S'adresser 98 Centre. 93—1

BARBIER — On demande un barbier pour samedi. S'adresser 203 Roy. 93—1

BARBIER — On demande un barbier et un jeune homme d'une couple d'années d'expérience. S'adresser 915 Ontario Est. 93—1

HOMMES,GARCONS DEMANDES

BARBIERS — Deux barbiers d'expérience demandent emploi, avec bonnes références. S'adresser 707 Saint-Laurent. 93—3

BUCHERONS — 25 bûcherons demandés, pour l'ouest. Bons gages. S'adresser tout de suite à Davis et Nadel, 409 rue Saint-Jacques. 92—2

COUTURIER — On demande un bon couturier pour les habits — coats — avec références. S'adresser à O. Sabourin, marchand tailleur, L'Orignal, Ontario. 88—6

COMMERCANTS de bois demandés, comme associés, pour faire exploitation de bois et autre industrie très payante. 1165 Marie-Anne. Z. T., Montréal. 90—6

COMMIS demandé pour un magasin général, à la campagne; on préfère un jeune homme qui aurait de l'expérience, références exigées. S'adresser par lettre ou personnellement à G. Dagenais, Saint-Léonard Port Maurice. 91—5

COMMIS — Jeune homme demandé, de 18 à 20 ans, parlant l'anglais et ayant une couple d'années d'expérience dans le commerce d'épicerie. Pas d'objection pour un jeune homme de la campagne. Inutile de se présenter si on n'a pas de bonnes références. Avantage exceptionnel pour un jeune homme voulant se perfectionner dans ce commerce et l'anglais. S'adresser à Théophile Paquette, épicier, 110 rue Grand Tronc. 92—3

COUPEUR et assistant coupeur de jupes demandés, ouvrage au couteau ou aux ciseaux. Position stable. S'adresser immédiatement National Skirt Mfg. Co., 291 rue Notre-Dame Ouest. 91—6

COUPEUR — Un assistant coupeur demandé, chez Ship Bros., 356 Notre-Dame ouest. 92—4

CONTREMAITRE BOULANGER — On demande un contremaître boulanger de première classe. S'adresser par lettre à F., "La Presse", 760 Ontario Est. 92—2

CHAUFFEURS et serre-freins sur les chemins de fer canadiens et autres, âgés de 20 à 30 ans ; au-dessus de 140 livres et 5 pieds 5 pouces. Expérience pas nécessaire. Chauffeurs $100 par mois ; deviennent ingénieurs et gagnent $200 ; serre-freins, $75 ; deviennent conducteurs et gagnent $150. Dites la position préférée. Railway Association, boîte 10 "La Presse." 17—mMJ—n

COMMIS — On demande des commis d'expérience, nouveauté. S'adresser 637 Sainte-Catherine Est. 93—1

COMMIS — On demande un commis d'expérience dans le département de la chaussure. Inutile de se présenter sans avoir les références voulues. S'adresser à la Maison Viau, 1327 Sainte-Catherine. 93—3

COMMIS — On demande 2 commis sachant l'anglais et le français, ayant de l'expérience dans l'épicerie, ils doivent avoir des références. S'adresser L. M. Lefebvre, 246 Rachel. 93—1

COMMIS — On demande un commis pour magasin général dans la campagne, jeune homme avec expérience préféré, références exigées. S'adresser par lettre ou personnellement, D. L. J. Lebeau, Sainte-Anne de Bellevue. 93—1

CUISINIER — On demande un cuisinier avec références. S'adresser par lettre L. G., 20 Sainte-Catherine Ouest. 93—1

COUTURIER — On demande un bon couturier et deux apprentis tailleurs, chez Arthur Barck, marchand tailleur et chapelier, 350 rue Rachel. 93—1

FROMAGER — On demande un bon fromager, pour fabrique du comté Labelle; celui qui serait capable de prendre des parts dans un syndicat industriel sera préféré. Z. T., 1165 Marie-Anne, Montréal. 90—6

FORGERON demandé. S'adresser 1619 Notre-Dame Est. A. Lecours. 93—2

FAISEURS D'HABITS — On demande immédiatement des faiseurs d'habits de première classe, S'adresser William Currie, 423 Notre-Dame ouest. Inutile de se présenter sans être compétent. 93—6

GARDE MAGASIN fort, pour un entrepôt public, demandé. Ecrire à boîte 343 "La Presse." 88—6

GARCON demandé, ayant un 1 an ou deux d'expérience, pour étal de boucher. G. Berti, 862 Craig Est. 93—1

GARCON — On demande un garçon pour commerce d'épicerie, parlant les deux langues, références exigées. S'adresser L. A. Collette, 691 Clark, Ville Saint-Louis. 91—6

GARCON — On demande un jeune garçon pour apprendre le métier de valissier. S'adresser chez J. E. Fournier, 9 Notre-Dame Ouest. 93—1

GARCONS — Garçons demandés pour faire les messages. S'adresser au Boston Shoe Store, coin Sainte-Catherine et Mansfield. 85—n

GARCONS de cloche demandés, parlant les deux langues, Hôtel Riendeau, 58-60 Place Jacques-Cartier. 93—1

GARCON — On demande un garçon immédiatement, chez Ship Bros., 356 Notre-Dame ouest. 92—2

GARCON de bureau ou jeune homme demandé pour bureau d'entrepreneur. Devra parler anglais, connaître la sténographie et la clavisraphie. Se présenter au No 10 square Richmond. 93—1

GARCON — On demande immédiatement pour le bureau, un garçon d'environ 15 ans, connaissant la sténographie et la clavigraphie, expérience requise. S'adresser 225 rue Maisonneuve. 93—1

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, Importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 78—n

HOMME — On demande un homme à bois, voiturier, sachant la peinture. Bon salaire. Place permanente. S'adresser N. Villeneuve, 1140 Boulevard Saint-Laurent. 90—6

HOMME d'expérience demandé pour commerce de boucher en détail, ayant quelque argent. Excellente chance. S'adresser chambre 4, No 124 rue Saint-Pierre. 93—1

HOMMES et femmes demandés pour apprendre le métier de barbier en 8 semaines. Les gradués gagnent de $10 à $18 par semaine. L'an dernier, nous avons aidé à 10,000 de nos gradués à trouver des situations. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 86—6

HOMMES de confiance demandés, dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et pour distribuer des annonces. Commission ou salaire, $83.00 par mois et dépenses $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails, écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 90—6

HOMME compétent demandé pour les garnitures de voitures, capotes d'automobile, etc ; aussi un jeune homme pour réparer les harnais. D. Dowell, 102 rue Saint-Henri. 93—1

HOMMES — On demande un scieur pour scie circulaire, un limeur et batteur de scie. Gages élevés payés à gens compétents. Adresse : Boîte 52, Chapleau, Ont. 70—26

HOMMES demandés partout, bons gages, pour distribuer des circulaires, des annonces, poser des enseignes, etc. Pas de sollicitation. S'adresser National Distributing Bureau, 100 Oakland Bank Building, Chicago, Ill. 16.21

IMPRIMEUR — On demande tout de suite un bon demi-ouvrier imprimeur, S'adresser ou se présenter à Georges Leduc, propriétaire du "Courrier de Valleyfield," à Valleyfield. 93—1

JEUNE HOMME demandé pour apprendre réparations des machines à écrire. Plus que 16 ans, accoutumé à l'usage des outils, Français et anglais. The Remington Typewriter Company, 117 rue Notre-Dame Ouest. 93—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour faire la livraison et prendre soin des chevaux dans un étal de boucher. S'adresser A. Papineau, 308, 310 Rachel. 93—1

JEUNE GARCON — On demande un jeune garçon de 18 à 20 ans, très actif, comme apprenti teinturier. 29 Saint-Gabriel. 21.23

JEUNE HOMME demandé pour travailler dans le magasin, faire la livraison des paquets et prendre soin de la fournaise. S'adresser 112 rue Saint-Pierre, cité. 93—1

LABOUREUR demandé ,muni de références quant à son caractère et à ses capacités. Boîte B. P., 2410. 93—1

AVEZ-VOUS LOUE ?

Non. Alors, ne louez pas sans avoir lu les

LES PETITES ANNONCES DE "LA PRESSE"

Elles vous feront trouver sans longues et fatiguantes démarches, un logement conforme à toutes vos exigences.

HOMMES,GARCONS DEMANDES

JEUNE GARCON demandé, d'une vingtaine d'années, comme assistant teneur de livres. Ecrire en mentionnant le salaire désiré, références exigées, boîte 484 "La Presse". 93—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme, pas plus de vingt ans, pour le département d'embouteillage et étiquettage dans une maison de vins en gros. Doit avoir de l'expérience. S'adresser 87 rue Saint-Jacques. 93—2

JEUNE HOMME demandé, ayant de l'expérience dans le commerce d'épicerie et liqueurs en gros, pour ouvrage de bureau, dans une maison d'épicerie en gros, références et expérience exigées; bon salaire sera payé à un jeune homme compétent. S'adresser par lettre à Boîte 517, Bureau de poste. 19.21

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour une épicerie, parlant anglais et français, de bonnes références exigées. S'adresser à C. J. Spénard 429 rue Saint-Jacques. 93—1

MEUBLIERS — On demande trois meubliers et un homme accoutumé aux ouvrages de placage — veneer. — S'adresser spécifiant salaire à Dominion Furniture Mfg. Co., Ltd., Sainte-Thérèse. 80—6

MENUISIER — On demande un menuisier compétent, pour les voitures. S'adresser Nap. Masson, marchand de glace, coin Lafontaine et Dorion. 88—6

MANTEAUX pour DAMES

On demande des filles expérimentées dans la confection des manteaux de dames. Bons gages. Demi-congé le samedi. Machines mues à l'électricité. Bonne lumière. S'adresser : M. D. Allard, The Standard Shirt Manfg. Co., Ltd., 213 avenue Delorimier. 19, 21 F

MENUISIER demandé, ou un homme pouvant faire différents ouvrages pour un propriétaire, bons gages, ouvrage à l'année, pour un homme bien recommandé. Ecrire Boîte 425 "La Presse." 91—6

MECANICIEN DENTISTE bien recommandé demandé. S'adresser au No 395 Rachel. 91—6

OUVRIERS — On demande des ouvriers pouvant coudre les gants, plus hauts salaires payés, ouvrage permanent. S'adresser A. Galbert, 1121 Sainte-Catherine Est. 91—6

OPERATEURS et presseurs demandés pour habits d'hommes, chez John W. Peck Co., 98 rue du Champ de Mars. 91—6

OUVRIER de ferme capable, muni de références ,demandé. Boîte B. P., 2410. 93—1

PLOMBIER — On demande un plombier. 928 Ontario Est. 93—1

PHARMACIEN — On demande un pharmacien ou commis licencié, à la pharmacie Pilon, situation d'avenir. 1818 Saint-Hubert, Boulevard Saint-Denis. 93—6

PHOTOGRAPHE d'expérience est demandé pour poser des vues, etc., parlant l'anglais, un homme marié sera préféré, bon salaire. Ecrire boîte 453 "La Presse", rue Saint-Jacques. 92—6

REPRESENTANTS de première classe demandés, sans toutes les villes et villages du Canada et des Etats-Unis, pour se charger de la vente de parts de mines dans une compagnie sérieuse. Commission libérale. S'adresser par lettre, avec références, à boîte 337 "La Presse". 88—6

REPASSEURS DE LINGE UNI OU DE FANTAISIE

demandés à The Troy Laundry Co., 35 Chemin du Bas de Lachine, Verdun. 92—3 F

STENOGRAPHE compétent demandé immédiatement, pour bureau d'avocat et agent d'immeubles, dans ville de l'ouest, capable d'écrire anglais et français préféré. Clavigraphe Fox. Dire salaire désiré. Boîte 38, Manor, Sask. 80—12

SELLIER — On demande un sellier de 5 ou 6 ans d'expérience. Cyrille Beaulieu, 187 Saint-Joseph, Lachine Locks. 88—6

SOLLICITEUR — On demande un solliciteur pour articles de nouveauté ; devra parler anglais et français. Ecrire à boîte 459 "La Presse." 93—1

STENOGRAPHE—The American Hay Co. de Saint-Albans, Vt., demande un sténographe canadien-Anglais expérimenté. De préférence une jeune fille. Ecrire, spécifiant expérience et salaire désiré. 93—3

TAILLEUR — On demande un bon tailleur pour dames, bons gages. S'adresser à Paul Ogubuik, 350 ouest Sainte-Catherine. 93—2

TAILLEUR — On demande un tailleur de vison de première classe. Bons gages. S'adresser immédiatement à 516 Saint-Paul. 78—n

TAILLEURS DE CUIR

On demande immédiatement des tailleurs de cuir expérimentés ; ouvrage d'hommes et de femmes. Position stable. S'adresser à Ames Holden, Limited, 49 square Victoria, cité. 92—2 F

TENEUR DE LIVRES — On demande un teneur de livres expérimenté, sachant parler et écrire les deux langues, et devant fournir de fortes recommandations de garanties et de capacité. Inutile de faire application sans ces conditions. S'adresser à boîte 462 bureau de poste, Montréal. 50—n

VOYAGEUR demandé pour vêtements de première qualité. Seul un homme expérimenté doit s'adresser à Goldwater Bros, 87 rue Saint-Charles-Borromée. 92—2

VENDEUR — On demande un vendeur d'expérience dans les chaussures, parlant les deux langues. S'adresser au Boston Shoe Store, coin Sainte-Catherine et Mansfield. 85—2

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pepinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux, on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 70—26

FEMMES, FILLES DEMANDEES

ASSISTANTE CONTREMAITRESSE demandée pour l'atelier. Doit parler les deux langues. Pas d'ouvrage le samedi après-midi. McGee Shirt Factory, 15 rue Clark. 92—6

BONNE D'ENFANT — On demande une bonne d'enfant bien recommandée. On elle devra passer l'été à la campagne. Références de première classe requises. S'adresser par lettre à boîte 482 bureau de "La Presse". 93—3

BONNE d'enfant demandée pour prendre soin d'un bébé de 10 mois, où il n'y a pas d'autres enfants dans la maison. On préférerait une sachant les deux langues, garde une servante. S'adresser immédiatement 516 Sanguinet. 93—1

COMMIS

On demande une fille d'expérience comme commis pour département de vaisselle et granit, sachant parler l'anglais et le français et pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adresser chez O. LEMIRE et CIE, 1163 Saint-Jacques, coin Fulford. 85—n F

COUTURIERES — Filles de main de boutonnières et filles de moulin demandées pour coudre les pantalons. A. Villeneuve, 340 Saint-Laurent. 90—6

EMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERES demandées pour finir les pantalons de pratiques, aussi une faiseuse de boutonnières. Bons gages payés et place permanente. S'adresser à D. Trottier, 61 Saint-Jacques, 4e étage. 92—1

COUTURIERES à la machine et à la main demandées pour faire des pantalons. S'adresser M. Green, 324 Notre-Dame ouest. Meilleurs gages payés, Emploi permanent. Prenez l'ascenseur. 93—6

COUTURIERES demandées pour blouses de soie, meilleurs gages payés à la semaine ou à la pièce. Nous donnons ouvrage à domicile. A. F. Gauvreau, 793 Chaussé. 93—6

CUISINIERE — On demande une cuisinière parlant les deux langues. S'adresser 221 rue Milton. 92—3

FAISEUSES compétentes de vestes et de pantalons demandées pour travailler chez elles. Position stable et bons prix à des personnes compétentes. S'adresser à l'instant à H. Vineberg and Co., 4 rue Saint-Georges, près Craig. 21.25,27.1

FAISEUSES expérimentées, de chemises, aussi filles actives pour apprendre demandées. A. H. Sims Co., Limited, 54 rue Latour. 91—6

FITTEUSES — On demande des filles de moulin, apparelleuses, skiveuses et bordeuses. Smardon et Percival, 92 Beaudry. 90—5

FITTEUSES demandées, piqueuses de tours, aussi une faiseuse de boutonnières. S'adresser chez Dupont et Frere, 203 rue Champlain. 93—1

FEMMES — On demande des finisseuses et des faiseuses de boutonnières, pour pantalons d'hommes. S'adresser à John W. Peck and Co, Limited, 2275 rue Saint-Laurent. 93—1

FEMMES — On demande 100 femmes pour faire toutes sortes de pantalons et vestes pour hommes ; première et seconde qualité, échantillon si possible. Grandes quantités préférés. E. White, 74 rue Saint-Laurent. 93—6

FEMME — On demande une femme pour laver les peintures. S'adresser immédiatement à l'Hôtel Riendeau, 58 et 60 Place Jacques-Cartier. 93—1

FILLES

On demande des filles. Emploi permanent. Bons gages. S'adresser The Thos. Davidson Mfg. Co., Ltd, 187 rue Delisle. 90—6 F

FILLES parlant anglais demandées, pour coudre à la machine Singer, aussi apprenties. S'adresser The New York Fur Mfg. Co., 135 square Youville, près rue McGill. 89—6

FILLES demandées pour dévider les écheveaux. Travail propre et facile. S'adresser Canadian Spool Cotton Co., 293 rue Visitation. 88—6

FILLE — On demande une jeune fille d'environ 14 ans, pour aider aux travaux généraux du ménage. Pas d'enfant. S'adresser Tél. Westmount 941, ou boîte de poste 126, Lachine. 92—2

FILLE demandée pour faire légers travaux du ménage, dans petite famille. Se présenter au No 63 rue Prospect, Westmount. 93—3

FILLE DE SALLE — On demande une fille de salle bien recommandée. Bons gages. S'adresser à 858 Lagauchetière Est. 92—6

FILLES demandées, 10, expérimentées, pour finir les habits d'hommes. Emploi permanent. S'adresser à Shuman, 222 rue Saint-Laurent. 93—2

FILLES — On demande des filles pour laver les bouteilles. S'adresser à J. Christin et Cie, 149 Sanguinet. 93—n

FILLES demandées à Verdun, sachant très bien rabattre, faire les boutonnières à la main. Salaire $4.00 par semaine pour commencer. S'adresser 239 Lachine Road, Verdun. 93—2

FILLES demandées pour la salle d'ajustage de chaussures — fitting room. — Position stable et bons gages. J. et T. Bell, 180 rue des Inspecteurs. 93—2

FILLE — On demande une fille pour servir la table et aider à la cuisine. 261 Sainte-Catherine Est. 93—1

FILLES — On demande des filles d'expérience chez Masson et Saint-Germain, manufacturiers de biscuits, 481 Est, Ontario. 93—1

GARNISSEUSES — On demande des bonnes garnisseuses dans les chapeaux. S'adresser à Mlle E. Marcil, 628 Sainte-Catherine Est. 93—1

JEUNE FILLE demandée pour légers travaux du ménage, dans petite famille. Se présenter au No 21 avenue Chesterfield, Westmount. 92—2

JEUNE FILLE demandée immédiatement pour ouvrage propre et facile. American Button Co., 15 ruelle Busby, près du commencement de la rue Saint-Antoine. 90—6

LAVEUSE — On demande une laveuse capable pour laver les planchers et ouvrage général. S'adresser à Mme Bazinet, 139 rue Saint-Paul. 93—2

MODISTES — On demande immédiatement des modistes de robes et de manteaux, 177 Coursol, Sainte-Cunégonde. 93—1

MODISTE — On demande une modiste expérimentée. Emploi constant. S'adresser à 64 rue Aylmer. 93-1

OPERATRICES et finisseuess demandées pour habits d'hommes, chez John W. Peck Co., 98 rue du Champ de Mars. 91—6

OPERATRICES — On demandes opératrices d'expérience, pour faire les manches, et une examinatrice d'expérience. S'adresser à M. Kussner, 255 Notre-Dame ouest. 92—6

OPERATRICES

On demande une opératrice pour la machine à deux aiguilles "flat bed." Aussi une opératrice pour machine à cylindre ; deux autres pour la machine à ourler. Toutes pour confectionner des chemises molles. S'adresser immédiatement à Mlle Polliquin, 4 rue Lemoine, au troisième étage. 19.21,23 F

OPERATRICES — On demande 10 opératrices d'expérience pour faire des remplis sur nos machines à pouvoir, sur des blouses en soie et en mousseline. S'adresser Progress Co., 10 Saint-Pierre. 92—12

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser Immédiatement à John P. Black and Co, Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES — On demande opératrices pour travailler dans les vêtements de fillettes et garçonnets. Ouvrage permanent à l'année. Ferme le samedi après-midi. John R. Black Co., Ltd., angle des rues Mont-Royal et Clark. 88—16

OPERATRICES demandées, plusieurs opératrices d'expérience, pour faire des blouses en soie et mousseline. Nous avons beaucoup d'ouvrage et payons de gros gages. Au No 10 rue Saint-Pierre. 92—12

OPERATRICES

OPERATRICES DE BLOUSES — On demande des opératrices de blouses et jupes. Venez immédiatement, l'ouvrage est prêt. Gages élevés pour des personnes expérimentées. 30 Saint-Georges. 93—1 F

OPERATRICES pour coudre fourrures, 315 rue Notre-Dame Ouest. 92—1

FEMMES, FILLES DEMANDEES

OPERATRICES — On demande des opératrices dans les jupes. S'adresser 993 Saint-Laurent. 93—1

OPERATRICES expérimentées demandées pour faire boutonnières, et opératrices pour corps de chemises. Pas d'ouvrage le samedi après-midi. Fabrique de chemises McGee, 15 rue Clark. 91—6

OPERATRICES expérimentées demandées pour les devants de chemises; aussi filles pour poser les collets aux chemises molles. Position stable et bon salaire. S'adresser Hudson Bay Knitting Co., angle rues Duke et Williams. 92—6

OPERATRICES demandées pour faire tentes et auvents. S'adresser à la Montreal Tent, Awning and Tarpaulin Co., 23 Place Youville, vis-à-vis de la douane. 93—1

PLISSEUSES et finisseuses de blouses de soie demandées. Aussi des mains habiles pour les jupes de soie. I. Mishkin and Co., 423 rue Saint-Jacques. 91—6

POSEUSES de bandes de faux-cols expérimentées ou des apprenties, trois ou quatre demandées. S'adresser à M. Powers, The Standard Shirt Co., 213 avenue Delorimier. 20,21,23

REPASSEUSES de chemises expérimentées demandées. A. H. Sims Co, Limited, 54 rue Latour. 92—8

REPASSEUSE — Bonne repasseuse demandée immédiatement, bons gages. 902 Saint-Laurent. 93—1

REPASSEUSES de chemises expérimentées demandées. A. H. Sims Co. Limited, 54 rue Latour. 92—3

STENOGRAPHE, DAME — On demande un sténographe d'expérience. Mentionner le salaire. S'adresser 221 rue Milton. 92—3

STENOGRAPHE demandée pour occuper une position de confiance en dehors de la ville. Elle devra être très compétente et capable de sténographier. Connaissance de l'anglais nécessaire. En répondant, prière de donner des références au long quant à l'instruction, le caractère et le salaire attendu. Ecrire à Boîte 393 "La Presse." 90—6

VENDEUSES expérimentées demandées pour le rayon des dentelles. Doivent parler l'anglais. W. H. Scroggie, Limited. 93—2

VENDEUSES expérimentées demandées pour le rayon des voiles et rubans. W. H. Scroggie, Ltd. 93-1

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante dans une petite famille. S'adresser au No 377 Saint-Timothée. 91—4

SERVANTE — On demande une servante générale avec bonnes références ; bons gages ; pas de lavage ni repassage, famille de quatre personnes. S'adresser à 133 rue Visitation. Tél. Est 5496. 89—6

SERVANTE — On demande servante générale, bons gages. 1139 Sainte-Catherine Est. 91—6

SERVANTE — Jeune fille demandée, de 13 à 14 ans, pour aider au ménage de la maison. 503 Saint-Timothée, près de la rue Ontario. 93—1

SERVANTE — On demande une servante pour petite famille, bons gages. S'adresser, avec références, 463 Sanguinet, près carré Saint-Louis. 93—1

SERVANTE demandée pour aider au ménage, famille privée, sur un plain-pied, bons gages, confort du chez-soi. S'adresser immédiatement 1278 Berri, près Bienville. 93—6

SERVANTE générale bien recommandée dans petite famille. Bons gages. 4437 rue Sherbrooke, près du Parc, Westmount. 93—1

SERVANTE demandée, parlant les deux langues, pour travaux généraux du ménage. S'adresser à 129 rue Mansfield. 93—n

SERVANTE — On demande une servante générale, pas de lavage ni repassage. Bons gages. 1325 Sainte-Catherine Est. 93—3

SERVANTE — On demande une servante générale, petite famille, pas de lavage ni repassage. S'adresser 498 Saint-Denis. 93—2

SERVANTE demandée pour une famille de deux personnes, pas de lavage ni repassage. Inutile de se présenter sans références, 351 avenue Clark, Westmount. 91—6

SERVANTE générale demandée pour petite famille. Bons gages, plusieurs soirées libres. Se présenter au No 443 rue Saint-Laurent. 93—1

SERVANTE générale demandée. Pas de lavage, on garde une servante. Elle devra savoir faire la cuisine ordinaire. $16 par mois .Se présenter au No 460 avenue Elm, Westmount. 93—3

SERVANTE — On demande une bonne servante générale, 76 Montcalm chez Mme Lachapelle. Se présenter immédiatement. Salaire $10 à $12. 91—3

SERVANTE générale, sachant faire la cuisine, demandée. S'adresser avec références, à 957 Saint-Denis, coin Rachel. 90—n

SERVANTE — Servante générale demandée sachant faire la cuisine. On garde une fille de chambre. S'adresser à 394 Sherbrooke Est. 93—2

SERVANTE — On demande une servante générale, bons gages. 623 Notre-Dame ouest. 93—1

SERVANTE — On demande une bonne servante, 311 Demontigny, coin Saint-Denis. 93—1

SERVANTE — On demande une servante. S'adresser 769 Charlevoix. 93—1

SERVANTE — Jeune fille dans les 15 ans demandée, pour famille de deux personnes, pour aider au soin du ménage. 284 Parc Lafontaine. 93—1

AGENTS DEMANDES

AGENTS — On demande de bons agents pour solliciter des commandes de thé, café, épices, etc., dans la ville. 20 pour cent de commission. S'adresser 198 Chambord. 90—6

AGENTS DEMANDES — Gros bénéfices pour agents pour vendre le fameux sirop indien pour le rhume ; toute famille en achète, échantillons gratis. Dépôt général du Sirop Indien, 131 avenue Van Horne, Montréal, Qué. 93—6

AGENTS demandés, à salaire ou à commission. L'article le plus facile à vendre. Tous ceux qui se servent de plume et d'encre l'achètent en le voyant. 200 à 500 p.c. de profit. Les ventes d'un agent se sont élevées à $620 en six jours; celles d'un autre à $32 en deux heures. Monroe Mfg. Co, X., 230 La Crosse, Wis. 88—6

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé, avec capital $5,000, pour exploiter une manufacture déjà établie, pouvant donner $8,000 de bénéfices nets par an. Ecrire boîte 450 "La Presse". 92—2

LAVAGES DEMANDES

LAVAGE DEMANDE — Lavage fait prix de la liste ou à la douzaine ; chemises et collets spécialement faits à la main. Royal Steam Laundry, Phone Main 4228 88—26

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer, au 3e, prix $5.00 par mois. S'adresser 60A avenue Viger. 92—6

CHAMBRES à louer, belles grandes chambres à louer, coin des rues Roy et Saint-Laurent. Beau site, M. C. Gauthier, 1003 Saint-Laurent. 92—6

CHAMBRE A LOUER — Salon à louer, non meublé. S'adresser au No 380 avenue Laval. 93—3

CHAMBRE à louer, pour une ou deux personnes, avec ou sans pension, au premier étage, famille privée, 176A Saint-Hubert. 19,21,23

CHAMBRE chauffée à l'eau chaude, dans famille sans enfants, confort du chez-soi. Pas de déménagement au printemps. 377A Saint-Denis. 93—3

CHAMBRE à louer pour dames ou demoiselles, usage du salon. Famille privée. Pas de déménagement au printemps. 450 Lagauchetière Est. 91—3

CHAMBRE-SALON à louer, chauffée à l'eau chaude, lumière électrique et téléphone, 30 Saint-Denis, vis-à-vis carré Viger. 93—3

DEUX grandes chambres à louer, avec pension ou non, famille canadienne, No 26 Sainte-Famille. 93—3

JOLIE petite chambre à louer, sur l'étage du bain, éclairée au gaz, famille tranquille, $1 par semaine, 89 avenue Hôtel de Ville. 92-2

MAGNIFIQUE chambre à louer, dans famille privée. S'adresser au No 738 rue Saint-Denis. 92—2

CHAM. MEUBLEES A LOUER

APPARTEMENTS FRONTENAC — Square Saint-Louis, côté nord, entre les Sanguinet, 2 logements, 7 et 8 pièces, électriciens, gaziers, poêles à gaz compris, eau chaude toute l'année, concierge. Le tout 1er ordre. $40.00 par mois. S'adresser au concierge, entre 2 et 4 heures p. m. ou à J. Emile Vanier, 5 Square Beaver Hall. 88—6

A LOUER, belle grande chambre meublée, au No 122 Sainte-Elisabeth, $7.00 à $8.00 par mois. S'adresser à M. Vaine. 93—3

A LOUER, belle grande chambre meublée, sur le devant, améliorations modernes, lumière électrique, etc. Téléphone Bell 3385. Messieurs seulement, 206 St Denis. 86—10

BELLE grande chambre en avant, meublée, pour couple marié, ou deux messieurs, aussi chambre simple, gaz, eau chaude. 161 Boulevard Saint-Laurent. 89—6

CHAMBRE meublée à louer, sur le devant, chauffée à l'eau chaude, bain, lumière électrique. S'adresser 632 Saint-Laurent. 93—3

CHAMBRE meublée pour monsieur ou demoiselle, et pension si désirée, où il n'y a pas d'autres pensionnaires, famille privée, prix modéré. 1282 Berri. 92—2

CHAMBRE meublée, salon double à louer dans une famille privée avec ou sans pension, pour couple ou dame seulement. S'adresser 1257 Berri. 93—3

CHAMBRE meublée à louer, en avant, bain sur le même plancher

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE ou à louer, cottage en pierre, 3 étages, 147 rue Cherrier, près Berri, avec écurie en brique, entrée par la ruelle. S'adresser à J. B. Pauzé, entrepreneurs, 70 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 2951. 88—6

A VENDRE ou à louer, maison seule, avec beau grand jardin, arbres fruitiers, vignes, etc., 1068 Sanguinet. S'adresser à H. Lajeunesse, 107 Saint-Jacques, chambre 68. 93—1

MAISON à vendre ou à louer, en brique, 2 étages, grenier, voûte, avec jardin, à de bonnes conditions. S'adresser à Mme U. B. Desrochers, Saint-Martin. 93—6

A VENDRE ou à louer, bon étal de boucher, aussi machine à coudre—Buffalo Cutter, — pour saucisse. S'adresser coin Pulford et Coursol, Alfred Dubois. 90—6

MAGASINS A LOUER

A LOUER, magasin et logement, No 564 rue Notre-Dame Ouest, près rue Murray. E. R. Gareau, 107 rue Saint-Jacques, Chambre 68. Tél. Main 2154. 88—6

BEAU magasin à louer, belle localité, au No 156 rue Sainte-Catherine Ouest. S'adresser à 1613 Saint-Urbain. 90—6

MAGASIN à louer, coin Comte et Cassgrain, belle place, pas d'autres magasins, forte population, tout bien bâti. Aussi plusieurs logements de 4 chambres et passage, w.c., etc. S'adresser sur les lieux, ou 912 Defleurimont, Boulevard Saint-Denis. L. G. Chaussé, propriétaire. 92—6

MAGASIN à louer, No 59 Notre-Dame Est, 9 400 pieds carrés en superficie, élévateur, chauffé, entrée en arrière ; modifications pour convenir à un locataire pour un long terme. S'adresser V. Trudel, 54 Notre-Dame Est. Tél. Main 2557. 91—6

MAGASIN A LOUER, rue Saint-Laurent

Un de ces beaux magasins dans le MONUMENT NATIONAL, chauffé par le propriétaire, avec sous-sol et entrée par la rue Saint-Charles-Borromée. S'adresser à Jos. C. Beauchamp, 11 Côte Place d'Armes, ou au No 296 rue Saint-Laurent. 39-mjs-n F

MAGASIN — A louer, petit magasin, avec ou sans logement, dans le magasin ; aussi convenable comme fabrique de marchandises légères. S'adresser à A. Lallemand, 1111 rue Notre-Dame Ouest. a 90—6

MAGASIN à louer, No 2849 Boulevard Saint-Laurent, soit pour boucher ou épicier, grande glacière, grande cour, écurie, remise à voitures, avec logement de 11 pièces, plomberie découverte, etc. S'adresser à Wm Gravel, 1881 Boulevard Saint-Laurent. Tél. des Marchands 1808. 93—n

MAGASIN A LOUER, 57 Notre-Dame Est, coin Saint-Gabriel, 1 étage, bien éclairé et cave, convenable pour tout genre de commerce. S'adresser à V. Trudel, 54 Notre-Dame Est. Tél. Main 2583. 91—6

MAGASIN à louer, avec fixtures, dans le centre de Maisonneuve, Grandeur, 55 x 22, belle cave, hauteur, 6½. Place d'argent pour tout commerce, possession immédiate. S'adresser à la porte voisine, 556 Notre-Dame, Maisonneuve. T. Dudevoir. 90—6

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE ou à échanger, une bonne propriété située rue Visitation, Nos 346 à 354, louée $2,376 par année, vendra pour $22,000. A bonnes conditions. Pour renseignements, adressez-vous à O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 93—6

LOTS A VENDRE — A vendre ou à échanger contre propriétés, à Montréal, 100 lots de 100 pieds par 25, situés à Bellerive, près de la Pointe aux Trembles. Conditions faciles. S'adresser D. H. Roy, 149 Mentana. 90—6

MAISONS D'ETE A VENDRE

BELOEIL — A vendre, à la station de Beloeil, au bord de l'eau, un joli cottage en bois Clapboard, à 2 étages, cave de 6 pieds, avec bain, w.c., l'eau dans la maison, téléphone Bell, 7 pièces, avec 2 arpents de terre ; il y a de beaux arbres, la maison peut être habitée en hiver, hangar et écurie. Prix $2,500, comptant $1,500, balance à 6 pour cent. $1,000. S'adresser à R. Gohier et Fils, 50 Boulevard Saint-Laurent, Montréal, ou sur les lieux. 92—6

ON DEMANDE A ACHETER

CARROSSE — Je demande à acheter immédiatement un bon carrosse de charretier, de seconde main. S'adresser à M. Delphis Gagné, L'Epiphanie, comté de L'Assomption. 21,23

ON DEMANDE à acheter des barges d'une capacité de 400 tonnes, tirant sept pieds et six pouces, pour transporter de la pierre. Quinlan et Robertson, pont Black, Montréal, Qué. 88—6

ON DEMANDE A ACHETER une voiture légère en bon état. S'adresser à l'American Steam Laundry, 41 Côte du Beaver Hall. 93—1

VIEILLES monnaies et vieux timbres achetés. Détails complets gratuits. Western Exchange, Middleton, Michigan. 93—1

A VENDRE

A VENDRE A TOUT LE MONDE — Bois pour allumer le poêle, $2.00 ; érable scié, $3.00 ; blocs d'épinette, $2.00 ; blocs de moulin, $1.75 le voyage ; charbon anthracite, livré dans toute la ville. J. C. McDiarmid, coin Guy et William. Main 452. 124—n

A VENDRE, meubles, chaises Morris, chevalets en bambou, canapés, etc., comptant ou conditions faciles, chez F. Guibord et Cie, 924 Sainte-Catherine Est, près Papineau. 89—6

A VENDRE, atelier de photographe de première classe, établi depuis 15 ans, outillage le plus moderne, lumière électrique pour poser le soir, instrument de toute grandeur avec magasin double, chambre de pose et imprimage, tout en arrière du magasin, avec deux logements privés. Bail pour 3 ans, loyer extrêmement bas, 578-580 Notre-Dame ouest, N. P. Mallet et Parent. 92—5

A VENDRE, pour cause de départ, ameublement complet d'une maison, salon, boudoir, salle, cuisine, poêle Chapman, vaisselle, verrerie, argenterie, lits de plumes, matelats, tapis. 411 Saint-Denis. 91—6

A VENDRE, bon poêle cuisine, fournaise Tortue, couchettes fer d'enfants, glacière, vieil ameublement salon noyer noir. 357 Saint-Denis. 92—2

A VENDRE, pour cause de départ, ameublement complet pour maison de six pièces. Prix $150.00. S'adresser à 213 Sainte-Elisabeth après 6 heures, le soir seulement. 88—6

AMEUBLEMENT — A vendre, magnifique ameublement de maison consistant en tapis, meubles de salon, salle à dîner, chambres et gazeliers, poêles, etc ; à être vendus à moitié prix. S'adresser à J. M. Dubé, 296 Saint-Laurent. 92—6

A VENDRE, établissement de boucher de la partie ouest, établi depuis 25 ans. Cause de vente : le propriétaire se retire des affaires. Grande occasion pour un commençant. S'adresser à N. K. Nolan, 124 rue Saint-Pierre. 93—1

A VENDRE, balance automatique — Computing, — valant $110.00, à vendre à réduction, S'adresser 1116 Saint-Antoine. 88—6

A VENDRE — L'appareil de The Paul Autométer Gas Co., Ltd., produit le gaz à domicile, ville, campagne à 28 cents le 1,000 pieds. Représentants demandés, pamphlets gratis. Usine, 965 Sainte-Catherine Est. 93—6

A VENDRE, dans l'est d'Ontario, un commerce de quincaillerie, ferblanterie et poêles ; stock réduit à $1,500 ; affaires florissantes. Il faut vendre immédiatement pour cause de maladie. Edifice, y compris le logement, à vendre ou à louer. S'adresser à D. Courville, Maxville, Ont. 88—6

A VENDRE, un stock de magasin, deux glacières, deux vitrines, deux comptoirs, une balance, les fixtures, un bon stock en tabac et en bonbons, un embouteilleur de petite bière et différents objets non mentionnés. S'adresser 397 Saint-Timothée. 93—1

AMEUBLEMENT de trois pièces à vendre, chauffage compris. S'adresser immédiatement à 239 Panet. 93—1

A VENDRE 3 moteurs à gazoline, pour embarcation, un à 2 cylindres à quatre cycles de 25 chev. vap., avec bras de renversement. Nous avons aussi deux moteurs de 3 chev. vap., des moteurs à deux cycles au complet, aussi une grande quantité de morceaux. 58 Boulevard Saint-Laurent. 91—6

A VENDRE

BOULANGERIE à vendre, maison, dépendances, clientèle, voitures. Cause de vente, maladie. Adressez : P. P. Gascon, Saint-Vincent de Paul, comté Laval, ou échangerait contre une propriété. 88—6

BOUTIQUE — Bonne boutique de voiturier à vendre, bonne clientèle, bien outillée, argent comptant, 1245 Notre-Dame Est, après 6 heures p.m. S'adresser 1223 Sainte-Catherine Est. 92—6

BOULANGERIE à vendre, avec roulant, chevaux, voitures d'été, d'hiver, bonne clientèle, établie depuis des années. Bonne chance pour un prompt acquéreur. Ecrire à Boîte 488 "La Presse." 93—1

CLOS de mois et charbon à vendre, établi depuis 15 ans, pas de crédit, grosse clientèle, vendu pour cause de départ. Pour informations s'adresser 215 Barré. 93—1

BOUTIQUE de forge avec outils et machines pour bois et fer, située dans le village de la Patrie, en très bon état. Conditions faciles. Cause : santé. Références, P. N. Garlépy, La Patrie, comté Compton. 87—8

CHAISES A VENDRE — Deux chaises tournantes, pour barbier, en bonnes conditions, bon marché. S'adresser Nap. Carrière, 249 Duluth. 91—6

CLAVIGRAPHE à vendre, machine neuve échantillon américaine, clavier Universal, nouveau ruban, chariot à coussinet à boules. Prix $40, une chance. Wm Stewart and Co, 224 édifice du Board of Trade. 93-1

CLOS DE BOIS et charbon à vendre, bonne clientèle, vendra cheval, voitures d'hiver, d'été, bon engin à gazoline, scie ronde, office, hangars, $14 de loyer seulement par année, le tout pour $500. Celui qui veut faire un bon marché, a lui de se présenter immédiatement 209 Knox. Pointe Saint-Charles, ville. 88—6

ETAL de boucher à vendre, clientèle au comptant, vend $300 par semaine. Chance pour un prompt acheteur. Conditions faciles. S'adresser immédiatement 3757B Notre-Dame Ouest. 92—2

FROMAGERIE — A vendre, une belle grande fromagerie, avec logement, épicerie, écurie. Très bien placé au centre des trois principaux rangs de la paroisse. Bonne clientèle, en un mot chance exceptionnelle ; conditions très faciles. S'adresser à H. Dubois, Beloeil, P. Q. 90—6

GAZELIERS, électroliers, pour maison sept pièces, comprenant gazeliers salon, salle, passage, Brackets chambres ; pour le gaz, $7.80 ; pour l'électricité, $10.50, Chambly Electric Co., 55 Saint-Antoine. 19—mjs—n

JEUX DE QUILLES de première classe à vendre, contenant trois allées, en usage depuis peu ; aucune offre raisonnable ne sera refusée ; il faut livrer la place le 1er avril prochain. S'adresser à Jos. Fabien, 494 rue Charlevoix. 92—6

MOULIN ET CLOS DE BOIS A VENDRE — Beau moulin à scie, tout neuf, agrès complets ; aussi, moulange, plansur, embouveteur, boiler, engin première classe ; vendra aussi clos de bois, près station, centre avantageux. S'adresser au propriétaire, Ed. Brosseau, Henryville, Qué. 84—12

MAISON de pension à vendre, bonne maison de pension, de 11 chambres, bien garnies et toutes bien louées. S'adresser 520 rue Saint-Laurent. 90—6

MOBILIER à vendre, cottage, dix chambres, parfait ordre, très bon pour médecin, on louerait appartement, belle et bonne localité pour pension première classe. Ecrire Boîte 253 "La Presse." 88—6

MEUBLES ET POELES

Tapis, prélarts, rideaux, vendus aux plus bas prix au comptant et par paiements faciles. Commandes prises, sans frais supplémentaires, pour livraison en mai. Escomptes spéciaux pendant ce mois, chez Lande Bros., 234 rue Saint-Laurent, près Dorchester. 81—n F

MAISON de pension à vendre, magnifique ameublement de maison de pension à vendre, huit magnifiques chambres à louer, rapportant $120 par mois pour loyer des chambres seulement. Bonnes conditions pour argent comptant. S'adresser No 400 rue Saint-Denis. 90—6

OMNIBUS fort à vendre, traction légère peut contenir neuf personnes. S'adresser au caissier, Locomotive and Machine Co., Longue-Pointe, Qué. 6,19,21,23,26,28,2

PORTES

5,000 portes de première qualité, dessins et grandeurs voulus, en chêne, bouleau, pin, etc., à écouler à bon marché. Wm Rutherford and Sons Co., Ltd., 85 avenue Atwater, angle Notre-Dame. 92—6 F

SABLE A VENDRE

Quantité illimitée de beau sable de grève, à livrer immédiatement, à prix raisonnables. Stinson-Reeb Supply Company, Ltd., 188 rue William, Montréal. Tél. M. 3874. Tél. M. 1185. 30—mjs—n F

SALLE DE POOL à vendre, située 3964 Notre-Dame, chance exceptionnelle pour un prompt acheteur. S'adresser à l'adresse ci-haut, ou 15 Palm. 93—6

VUES ANIMEES — A vendre, machine de la plus haute renommée — Kinétoscope, — importée de New-York, pour représenter des vues animées dernières améliorations, reconnue la meilleure qui existe. S'adresser à C. A. Gareau, 61 Anderson, Montréal. 89—6

FOURRURES A VENDRE

CAPOTS DE CHAT à vendre, de choix, grandeurs assorties, naturels, de première qualité, $45 ; pardessus doublés en rat musqué, en pleine peau, collet en loutre naturelle. Venez nous voir avant d'acheter, aucune offre raisonnable refusée vu la saison avancée. 39 Saint-Hubert. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. 91—6

MANTEAUX seal électrique et near seal, vrai bijou, de fantaisie, des plus nouveaux, ajustés à perfection, aux dames de venir en juger. Seul endroit pouvant vous les procurer à $30. 39 Saint-Hubert. 91—6

MANTEAU MOUTON Perse, $35. Capot doublé rat musqué, $25 ; capot chat pleines peaux, $25. Autres fourrures, prix très réduits. Profitez-en. 137 Craig Est. 91—6

MANTEAUX mouton de Perse, vrai bijou, de fantaisie, des plus nouveaux, ajustés à perfection, aux dames de venir en juger. Seul endroit pouvant vous les procurer à $30 ; aussi, étoles et manchons en vison naturel ; vu la saison avancée, aucune offre raisonnable refusée. 39 Saint-Hubert. Ouvert jusqu'à 9 heures le soir. 91—6

MANTEAU en mouton de Perse de dame. Vu qu'il faut vendre, on acceptera toute offre, à sacrifice. Se présenter immédiatement au No 385 rue Ontario Est, 3ième étage. 93—1

ON DEMANDE aux dames de venir voir notre département de fourrures, ayant un assortiment considérable de manteaux en "seal électrique," mouton de Perse, collerettes, étoles, manchons, etc., etc., nous vous garantissons que vous paierez de 20 à 50 par cent moins cher qu'ailleurs. Au comptant et à conditions faciles. American Outfitters, nouveau numéro, 326 Boulevard Saint-Laurent, près Sainte-Catherine. 276—mjs—n

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS de toutes qualités. Charbon Scranton. Commandes promptement exécutées. Canada Coal Co., Saint-Henri, 1117 Saint-Antoine, coin Saint-Philippe. Tél. Bell Westmount 1481. 300—n

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE 1 bon piano, 7 octaves, par Alb. Ladd, Boston. Nous vendrons pour $45.00 comptant, ce piano est parfait, s'adresser J. Bonhomme, 65 Saint-Maurice. 91—6

A VENDRE, à l'encan, vendredi, le 22 février, à 2.30 p.m., 25 chevaux de choix pour toutes fins ; aussi un lot de sleighs d'occasion, robes, harnais, etc. Aucune offre refusée pour faire de la place à notre stock de printemps. A vendre sans aucune réserve. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 93—1

PIANO à vendre, bon piano droit, 3 pédales, fini en bois de rose uni, bon son, à vendre grand sacrifice, $45 comptant. S'adresser jour ou soir, 129 rue Drolet. 88—6

$25.00 achètera un bon piano carré, pour pratique, bon son, ayant besoin de place, et un autre à bonnes conditions. Brosseau, 85 et 87 Saint-Maurice. 91—6

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, deux cottages, rue Hutchison. Annexe, 9 pièces, eau chaude, eau froide, toutes les dernières améliorations. Occupation immédiate. S'adresser à 719 Hutchison. 81—29

A VENDRE, 400 pieds de front sur le lac Saint-Louis, Ouest de Beaconsfield, maison et grand parterre ombrage, au sud du chemin du roi. Ecrire boîte 375 "La Presse." 89—6

PROPRIETES A VENDRE — Rue Atwater, près Saint-Antoine, quartier St Henri, excellente propriété de 6 logements, coinage 9 pieds, 2 murs mitoyens. Loyer $960. Prix $9,200. Véritable bon marché. Dubreuil et Duchesneau, 8 Craig Est.

A VENDRE, rue Letourneux, Maisonneuve, près rue Sainte-Catherine, bonne maison louée trop bon marché. Loyer $1,050. Prix $10,000. Conditions faciles. Dubreuil et Duchesneau, 8 Craig Est.

A VENDRE, rue Bourbonnière, près rue Ontario, très bonnes maisons neuves, de 3 logements chacune, tout moderne. Loyer $432. Prix $4,000. Dubreuil et Duchesneau, 8 Craig Est.

A VENDRE rue Notre-Dame, quartier Hochelaga, près manufacture de coton bonne propriété. Loyer environ $800. Prix $7,500. Dubreuil et Duchesneau, 8 Craig Est. 93—6

AVENUE DU PARC, lots à bâtir. Un choix de lots sur cette avenue, au croisement de deux lignes de tramways. A vendre à conditions avantageuses. Frank E. Donovan, édifice Temple, 185 rue Saint-Jacques. Tél. Main 2091. 88—6

PROPRIETE A vendre, 223, 227 rue Boyer, une maison neuve, 3 logements, 7 pièces, façade en brique pressée, hypothèque $3,500 ayant coûté $7,500, vendra pour $6,000. S'adresser 283 Boulevard Saint-Laurent. 89—7

A VENDRE, rue Saint-Denis, près Duluth, maison "self contained," bien bâtie, 10 pièces, $5,500. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

A VENDRE — Rue Charron, maison à deux plain-pieds, brique solide, un logement, chauffée à l'eau chaude, $3,750. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

AVENUE ESPLANADE. Annexe, 3 plain-pieds, neufs, bien bâtis, bon revenu, bon marché à $4,800. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

A VENDRE, 3229 Notre-Dame, maison 2 logements, grande cour, écurie pour 15 chevaux, $1.00 le pied, bâtisses inclusses. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

A VENDRE, rue Chaussée, près Ontario, maison neuve, 3 plain-pieds, brique solide, façade brique pressée, $5,500. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques.

A VENDRE — 41 Shearer, joli cottage, de 7 pièces, très bien construit, un bargain, $2,500. P. E. Brown, agent d'immeubles, 97 Saint-Jacques. 89—6

A VENDRE, rue Sainte-Elisabeth. Prix $7,000. Loyer $756. Conditions faciles. Rue Rivard, une occasion, magasin et quatre logements. $4,000. Loyer $480. Rue Saint-Christophe, prix $3,500. Loyer $360. Conditions faciles. Rue Saint-André, en brique solide, $6,000. Loyer $676. Wolsey et Fineberg, agents d'immeubles, édifice Temple. Phone Main 926. 89—6

A VENDRE, à Delorimier, 3 côtés, 2 étages, sur la rue Parthenais, avec bain, w.c., gaz, revenu du loyer, $60 par mois. S'adresser 1253 avenue des Erables, Delorimier. 91—6

A VENDRE, une bonne propriété située rue Visitation, Nos 346 à 354, louée $2,376 par année, vendra pour $22,000. A bonnes conditions. Pour renseignements adressez-vous à O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 88—6

KNOWLTON, QUE

Ayant vue sur le lac Brome, sa résidence de villa moderne, contenant 10 chambres, grands terrains, arbres fruitiers, etc. Prix $4,000. D. W. Ogilvie and Co., Inc., 11 rue Saint-Sacrement. Tél. Main 3113. 92—3 F

UN MEDECIN qui pratique depuis 13 ans dans une des principales petites villes de la province de Québec, devant partir pour l'Europe, offre en vente sa maison, à des conditions très avantageuses et cèdera en plus, sans aucune indemnité, une clientèle ombreuse et distiguée. Ecrire boîte Cam. 10 "La Presse". 92—6

A VENDRE, propriété, maison, terrain, hôtel et épicerie, dans toutes les parties de la ville. Conditions faciles. S'adresser Camille Lalonde, agent d'immeubles et courtier d'assurance feu, No 81 Duluth. 88—6

A VENDRE, 521 et 523 rue Sanguinet, deux logements, près de la rue Roy. Belle maison, loyer $396 prix seulement $2,600. Z. Fineberg and Son, 14 rue Craig ouest.

A VENDRE, 1779-1783 rue Saint-Hubert, 2 magasins avec logement au-dessus, en parfait ordre. Loyer $384, à partir de mai, $420. Une aubaine. Prix $3,000 seulement. Z. Fineberg and Son, 14 Craig ouest. 93—1

COTTAGE confortable en brique solide, à vendre, 44 Coursol, neuf chambres, chambre de bain, garde-manger, fournaise Daisy, gaz et garnitures, jardin en avant, grande cour et hangar, lot 20 x 90 ; prix $2,850 ; possession au 1er mai. E. H. Hewitt, 110 édifice du Board of Trade. 90—6

A VENDRE

Grande maison double, rue Dorchester Ouest, près Saint-Mathieu, convenable pour maison de club, école ou hôpital privé. Possession au mois de mai ou plus tôt. A. W. D. Howell, rez-de-chaussée, édifice Temple. Tél. Main 5410. 93—3 F

A VENDRE, avenue Esplanade, en face de la montagne, 6 plain-pieds modernes, façade en pierre, bien construits, 8 chambres chacun, bain, gaz, électricité, chauffés à la vapeur. Revenu actuel, $1,632.00. Au mois de mai $1,8.0.00. Argent comptant, seulement $3,000. La balance à conditions très faciles. Il faut vendre tout de suite. Agissez promptement. Une chance rare. Prix, seulement $12,250.00. S'adresser Z. Fineberg and Son, 14 Craig Ouest. 93—1

PROPRIETES A VENDRE — Un bon marché, Nos 1023, 1025 Mont-Royal, à deux pas rue Papineau, deux logements et une boutique. Loyer $264. Prix $2,300. 91—6

901 RUE SAINT-DENIS, plain-pied, 1er étage, améliorations modernes, fournaise eau chaude, lumière électrique, grande cave cimentée.

35 CARRE SAINT-LOUIS, joli cottage en pierre, 3 étages, résidence très désirable. Loyer modéré.

S'adresser Em. Saint-Louis, 23 carré St Louis, ou bâtisse New York Life, chambre 613, à midi tous les jours. 93—3

PROPRIETE A VENDRE — Toute personne qui achète une propriété dans Fairmount, épargnera certainement de $25 à $50 par lot si elle est achetée avant le 1er mars. Il ne faut que $10 comptant pour se procurer un lot, et des paiements de $6.00 à $8.00 par mois. Ecrivez ou venez pour avoir des détails complets, à The Smith-Wilder Promotion Co., édifice de la banque d'Ottawa. 91—6

CHANCE extraordinaire, pour régler affaire importante, faut vendre immédiatement.

6 FLATS neufs, rue Notre-Dame, Saint-Henri. Loyer, $1,200. Prix $10,500 seulement, conditions faciles.

BLUE BONNET, rue Ville-Marie, cottage en bois, solage, 6 pièces, passages. Terrain 50 x 100, pommiers. $1,200, $200 comptant. Logement réservé pour l'acheteur.

CHANCE incroyable. Quatre logements rue Bourbonnière, $4,850.00, loyer $504.00.

Trois plain-pieds neufs, rue Clermont Annexe, $4,850. Loyer $504.

Cottage moderne, Sherbrooke, près avenue Victoria, $8,350 seulement. Conditions faciles.

Quatre propriétés, angle chemin Côte Saint-Paul et Notre-Dame, Saint-Henri, bon marché.

A. W. Dagenais, 1186 Saint-André. Tél. Est 4130. 91—6

MAISON de huit logements, rue Poupart, près manufacture McDonald, revenu $650.00 ; prix $4,500. Peu de comptant, balance $200.00 par année. S'adresser 187 Dorchester Est. 91—6

PROPRIETES — A vendre, belles propriétés, bien situées, avenue du Parc, Saint-Henri, 83-85-87 ; l'autre, coin Saint-Antoine et Saint-Philippe, Nos 1109-1111-1113-1115. S'adresser 905 Notre-Dame ouest. 93—6

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES SUBURBAINES à vendre ou à louer.

AU village de Varennes, magnifique cottage de 14 pièces, caves, terrain 115 x 220, écurie et autres dépendances, résidence princière, située sur le fleuve.

A POINTE-AUX-TREMBLES. — Un cottage en bois de 6 chambres, terrain 75 x 127, près des chars électriques. Prix $1,000. J. E. Cormier, notaire, 254 Amherst. Tél. Est 2389. 90—6

PROPRIETE A VENDRE — Deux maisons neuves, 5 et 6 pièces, bain et gaz, loyer $624 par année, $5,800. Bonnes conditions. S'adresser 1385 Saint- André. Tél. Est 2860. 93-6

DEUX bons lots de 10 logements chacun, à vendre à bon marché, et à conditions faciles, un dans le centre et l'autre dans l'Est. N. Vermette, bureau 20 Saint-Jacques. Résidence, 1125 Delorimier. 88—12

MAISON à vendre, rue Bourbonnière, maison à trois logements, bains, gaz, revenus $360. Prix $3,300. S'adresser 270-320 Bourbonnière, Maisonneuve. 89—6

MAISON A VENDRE, 1596, 1596A Labelle, logements modernes, 7 pièces, lumière électrique, bains émaillés, bouilloire eau chaude. Revenu pale 10 pour cent d'intérêt. S'adresser sur les lieux. E. Lalonde. 93—6

MAGNIFIQUE propriété de 6 logements, située rue Mance, près du Boulevard Saint-Joseph, style américain, améliorations modernes, eau chaude, revenu $1,342, prix $13,500. S'adresser Montreal Real Estate Co., 56 Notre-Dame Est. 89—6

PROPRIETE à vendre, deux côtés de maison neufs, 1076 à 1082 Simard, Delorimier, près Mont-Royal, une des plus belles localités d'avenir, en face du courant, bien louée rapporte plus de 10 pour cent, vendra pour $2,000 par côté, avec bonnes conditions, avant le 1er mars. Pour autres renseignements s'adresser 111 Mont-Royal. 89—6

RESIDENCE de campagne à vendre, Pointe aux Trembles, magnifique villa située bord du fleuve, contenant les améliorations modernes, etc., près de l'église et tramways S'adresser 495 Saint-Hubert. 88—6

PROPRIETE à vendre ou à louer pour sociétés, clubs, manufactures, cercles. Dimension : 23 x 50, brique solide, pas de colonnes. S'adresser 1061B Saint-André. 88—6

TERRAIN à vendre, quartier Hochelaga, rue Ontario Est, coin Joliette, 24 x 110 pieds. S'adresser 1285 Sainte-Catherine Est, S. Chaput. 89—6

PROPRIETE A VENDRE — 3115-3119 rue Notre-Dame, côté Nord, 2 magasins avec résidences. Bien louées. T. J. O'Neil, 465 rue Sainte-Catherine. Tél. Up 3624. 91—6

PROPRIETE en brique à vendre, $2,500, rue Droiet, comprenant confiserie et deux logements, cave profonde, grande allonge en brique. Une aubaine. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 91—6

PROPRIETES A VENDRE — Nos 586, 588, 590, 592 Wolfe, quatre logements en parfait état et bien loués. Prix, $4,000. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest.

UN COIN d'avenir, coin rues Marie-Anne et Bréboeuf, magasin et logements, 26 x 85. Prix, $3,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest.

NOS 106, 108, 110, 112, 114 Mentana, près Roy, cinq logements, en parfait état, et bien loués. Prix, $5,800. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 91—6

MAGNIFIQUE propriété à vendre, avec petite écurie de louage, dans un beau village de campagne, avec roulant et clientèle. Ecrire à Cam. 6, "La Presse" 83—12

JOS. GERVAIS

Agent d'immeubles, chambre 511 N. Y. Life Bldg.

J'INVITE tous propriétaires d'immeubles, restaurants, hôtels, maisons de rapport et de pension, épiceries, terres, cottages et tout autre commerce, à venir me voir. J'ai des acheteurs dans toutes ces lignes et je me chargerai de la vente de toute propriété ou commerce avec diligence. Aucune commission si la vente n'a pas lieu. Venez me voir et vous aurez satisfaction. 93—6

PROPRIETE — A vendre, environ 10 acres de terrain, avec bonne maison de six pièces, à Vaudreuil, en face du lac Oka, près de la gare. Une chance. F. Huston 204 rue Saint-Jacques. 84—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDEES — Un marchand se retirant des affaires aurait $20,000 comptant à placer sur propriétés rapportant 10 moins 10 pour cent. Ecrire à boîte 433 "La Presse." 91—6

PROPRIETE DEMANDEE — Je désire acheter très bonne propriété, de 2, 4 ou 6 logements modernes, située soit dans garnisses Saint-Jean-Baptiste, Saint-Louis de France ou Saint-Jacques ; paierai tout comptant. T. Dubreuil, 8 Craig Est. 93—6

BORDEAUX

PLUSIEURS lots à vendre, bon marché, situés sur bien vite, à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux, le soir, le samedi après-midi ou le dimanche, chez A. D. Dupont, Bordeaux. 264—n

OCCASIONS D'AFFAIRES

MAISON DE COMMERCE et ferme à la campagne à vendre, nous avons bureau de poste, magasin et hôtel de tempérance, demande $5,000. Cause de vente : personnes âgées veulent se retirer des affaires. Pour autres informations, s'adresser à Joseph Roy, Markstay, Ont. 91-26

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, magasin de tabac, boutique de barbier de première classe, avec toutes les améliorations modernes. Bon marché. 131 Craig ouest. 90—6

HOTELS A VENDRE

Hotel "GRAND UNION"

A Victoriaville, Qué., à vendre à conditions faciles. S'adresser à Mme Ludg. Perrault, Prop. 87—3 F

HOTEL à vendre, centre de la ville, prix $8,000, $2,000 comptant. Hôtel valant $12,000. Chance exceptionnelle, Chas. Lebeau, agent d'immeubles, bâtisse "La Presse". 90—6

HOTELS — A vendre, meilleur petit hôtel, rue Notre-Dame ouest, recettes par semaine, sans exagération, $175 à $200, prix $12,000, conditions $1,300 comptant.

Autre petit hôtel, $9,500, conditions $1,500 à $2,000 comptant, ou échangera contre propriété.

Aussi plusieurs autres places dans différentes rues.

Deux bons hôtels de campagne, 18 et 24 milles de Montréal, prix $2,... comptant, valant $10,000, échangera contre propriété. S'adresser Jean Cassetti, 37 Notre-Dame, coin Saint-Gabriel. Tél. Main 1519. 92—6

HOTEL à vendre, valant $12,000, pour $8,500 ; il faut vendre d'ici à quelques jours. Pour toute autre information s'adresser 946 Notre-Dame ouest. 92—6

HOTEL à vendre à Villeray, prix $3,300, $1,200 comptant. La licence est annexée à la ville de Montréal. Chas. Lebeau, agent d'immeubles, bâtisse "La Presse" 93—2

HOTEL — A vendre, un des plus beaux hôtels du Nord, sur le bord d'un lac, deux minutes de la station du chemin de fer, seul hôtel dans la place. Pour informations, s'adresser Arsène Millette Montfort. 83—mjs—n

FERMES A VENDRE

A VENDRE à l'Annonciation, terre de 120 arpents, 30 pour culture, reste en bois, bien bâtie, près chemin fer, fromagerie, maison d'école, moulin à scies. S'adresser 808 Drolet. 91—6

BELLE TERRE de 180 arpents à vendre, dans l'île de Montréal, près des tramways électriques et des chars à vapeur. S'adresser au gardien du palais de justice, Montréal. 90—6

FERME à vendre, avec ou sans roulant, village Contrecoeur, 3 x 30 arpents, avantageuse pour spéculateur désirant concéder lots. Bâtisses modernes ; échangerait contre propriétés de ville. Communications faciles. M. Bourque, Contrecoeur. 81—26

EPICERIES A VENDRE

A VENDRE, très bonne épicerie place d'affaires, pas de crédit, vendue à sacrifice pour cause de maladie. S'adresser 281 Poupart, coin Ontario. 91—6

EPICERIE à vendre, au centre de la ville, les profits sont 25 pour cent, bonne chance pour un prompt acheteur. S'adresser 313 Ontario Est. 92—2

EPICERIE licenciée à vendre, de première classe, peut faire de 300 à 400 dollars d'affaires par semaine, presque tout comptant, le stock peut être diminué à volonté. S'adresser E. Sansregret, 990 Dorchester Est. 92—6

EPICERIE à vendre avec logement, loyer bas, bonne clientèle, établie depuis 20 ans. Stock $400. Vendra pour $350. Bonne raison de vente. S'adresser 943 Saint-André. 91—6

EPICERIE non licenciée à vendre, stock frais, coin de rues. S'adresser immédiatement, 315 Duluth, cause de départ. 92—2

EPICERIE à vendre, licenciée. Une des meilleures de Montréal. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux. J. A. Robillard. 1792 Saint-Hubert, coin Beaubien. 90—6

MAGASINS A VENDRE

A VENDRE, magasins de cigares, bonbons, épiceries, maisons meublées pour louer des chambres, ou pension, magasin de tailleur, etc. Acheteurs sérieux qui désirent vous établir, venez en toute confiance. Je prêterai une partie de l'argent si c'est nécessaire pour achever l'achat. S'adresser Jean Castelli, 37 Notre-Dame, coin Saint-Gabriel. Aucune commission à payer. 92—6

MAGASIN de tabac, salle de billard et salon de coiffure à vendre au prix le plus modéré. S'adresser à M. George Stremenski, au Palais des Fumeurs, 287 rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis. 12,13,14,15,19,20,21,22

MAGASIN — A vendre, bon magasin de cadres, images, globes, statues, portraits, crayons, couleurs, partel, outils pour encadrage, sera vendu à sacrifice à prompt acheteur. S'adresser 3154 Notre-Dame, Ste Cunégonde. 89—6

MAGASIN — A vendre, pour raisons particulières, magasin tabac, gros et détail, forte clientèle, établi depuis 26 ans. 3132 Notre-Dame, Sainte-Cunégonde. 93—1

MAGASIN de chaussures à vendre, rue Sainte-Catherine Est. Stock très bas, place établie depuis plusieurs années, grosse clientèle, long bail, à bon marché. Chance exceptionnelle. S'adresser lettre L., 700 Sainte-Catherine Est. 19,21,23

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

A VENDRE — "Damley's Pride," célèbre étalon producteur Clydesdale, enregistré No 5191. "Damley's Pride" est âgé de 4 ans, pèse 1,700 livres, a couleur baie et mesure 16 mains en hauteur. S'adresser à M. R. O'Donnell, Sherbrooke-Est, Qué. 85—8

A VENDRE — Bon cheval noir, 6 ans, excellent pour selle ou voiture. Peut être conduit par dame ; très rapide, garanti sous tous rapports. Propriétaire veut vendre à cause de voyage. S'adresser Dr Cowan, 330 avenue Green. Tél. Mount 159. 91—6

A VENDRE — "Darnley's Pride," célèbre étalon producteur Clydesdale, enregistré No 5191. "Darnley's Pride" est âgé de 4 ans, pèse 1,700 livres, a couleur baie et mesure 16 mains en hauteur. S'adresser à M. R. O'Donnell, Sherbrooke-Est, Qué. 85—8

CHEVAUX A VENDRE — Plusieurs paires de bons chevaux pesant 3,000, aussi beaucoup d'autres. S'adresser G. Latreille, chez Foster et Co, 605 Saint-Paul. 92—6

COUVERTES ET COUVERTURES de chevaux, imperméables, à vendre à $2.50 pour $2.00 ; chapeaux en caoutchouc, $1.50 pour 90c ; harnais et toute chose réduite après l'inventaire. D. Dowell, angle Saint-Henri et Saint-Maur

NOUVELLES OUVRIERES

Intéressant débat hier au parlement fédéral, sur la question des retraites ouvrières — Les cantonniers des Etats-Unis font un mouvement pour améliorer leur sort — Les briquetiers et la question du Temple du Travail — Ce soir au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal et chez les manoeuvres en bâtiment — La prochaine grande réuniou des latteurs — Les progrès de la Fédération Américaine du Travail — Faits divers.

La question des retraites ouvrières a donné lieu hier, au parlement d'Ottawa, à une très intéressante discussion.

C'est M. Pringle, député de Cornwall et Stormont, qui a soulevé le débat. Il a prétendu que l'ouvrier canadien ne gagnait pas plus en moyenne que $280 par année et qu'étant donné le fait, qu'un père de famille ne peut vivre dans des grands centres avec sa femme et trois enfants, à moins de gagner au moins $500, il est assez difficile qu'il puisse faire des épargnes suffisantes pour assurer sa subsistance sur ses vieux jours.

Au Danemark, on a mis avec succès ce projet à exécution et les gens paraissent très bien s'en trouver.

En certains pays, le fonds des retraites est alimenté exclusivement par l'Etat et dans d'autres pays par la double contribution de l'Etat et de l'ouvrier.

Sir Wilfrid Laurier, l'hon. M. Lemieux et MM. Verville, Porter, Bourassa, Robitaille et autres ont parlé sur le sujet. Tous les orateurs n'ont pas été unanimes à approuver, cela va de soi, mais tous ont reconnu que le sujet valait la peine d'être approfondi et d'être traité sérieusement.

On a accordé pratiquement, hier, droit de cité au projet parmi les questions les plus importantes de notre politique. C'est déjà un grand pas de fait, car imaginons-nous donc l'accueil que l'on aurait fait à cette idée en notre parlement il y a vingt ans, par exemple, et de quelles épithètes eut été qualifié celui qui aurait osé soulever une pareille question.

Tout le monde admet aujourd'hui la nécessité des retraites ouvrières, seulement certains députés se demandent s'il serait possible de les établir avec avantage pour le pays.

× × ×

Ce soir, il y aura, à la salle Saint-Joseph, une grande assemblée du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, à laquelle des questions d'un intérêt tout particulier seront soumises à la considération des délégués.

Chacun voudra sans doute prendre part à la discussion qui sera certainement très intéressante.

× × ×

Les représentants de plus de 200,000 cantonniers de chemins de fer se sont rendu à Chicago avant-hier dans le but de demander aux grandes compagnies de l'Ouest une augmentation de salaire. On dit qu'ils ont obtenu l'appui de plusieurs fraternités d'employés de chemins de fer. A part quelques cas isolés, ces ouvriers, qui ne sont pas encore organisés, n'ont reçu aucune augmentation de salaires depuis près de trente ans.

Une grande assemblée publique sera tenue dans quelques jours à ce sujet.

× × ×

On nous demande d'annoncer pour demain soir, une grande assemblée de l'union No 139, des ouvriers-voituriers qui aura lieu à la salle [illegible] rue Lagauchetière.

Des affaires d'une extrême importance y seront discutées et la présence de tous les membres est absolument nécessaire.

× × ×

D'après les derniers rapports officiels, le nombre des membres de la Fédération Américaine du Travail a augmenté de 200,000 pendant les quatre derniers mois.

L'administration sage et éclairée qui préside aux destinées du plus grand corps central ouvrier d'Amérique en a fait aujourd'hui une institution inébranlable et sur laquelle ont raison de compter tous les ouvriers organisés.

× × ×

Demain soir, l'union des briquetiers tiendra à la salle Saint-Joseph, une assemblée très intéressante à laquelle le comité du Temple du Travail, présentera un rapport très élaboré. Le comité de conciliation soumettra aussi à l'assemblée le résultat de sa conférence avec les patrons.

Plusieurs autres questions d'une très haute importance seront aussi traitées.

× × ×

Le comité exécutif de l'union des manoeuvres en bâtiment, comme nous l'avons déjà dit, a décidé à sa réunion d'hier soir, de nommer un comité d'organisation, ainsi qu'un agent spécial qui devra s'occuper exclusivement d'organisation.

L'assemblée de ce soir qui aura lieu à la salle Saint-Joseph, promet donc d'être très intéressante, car à part ces questions, plusieurs autres sujets importants seront aussi étudiés.

Tous les membres se feront donc un strict devoir d'être présents à 8 heures précises.

× × ×

Ce soir il y a assemblée régulière du Conseil Central National des Métiers et du Travail de Montréal, au No 3 rue Craig Est.

SUCCOMBERA-T-ELLE A SES BLESSURES ?

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 21. — Au cours d'une promenade en voiture sur le chemin de Martinville, Mme William Draper, de Crompton, a été accidentellement renversée de son siège sur la voie. Elle souffre de contusions et blessures internes qui mettent ses jours en danger. La patiente est sous les soins du Dr King, de Waterville.

LE "MONTCALM"

Suite de la première page

retards eurent pour effet de déterminer plusieurs passagers à ne pas entreprendre

CE PERILLEUX VOYAGE

MM. Clarke, les premiers, quittèrent le navire et retournèrent à New York. Suivant leur exemple, quarante-neuf des ouvriers engagés pour MM. Clarke désertèrent le navire. Il n'en resta que onze.

Par contre, deux autres passagers vinrent se joindre à nous, mercredi soir : MM. Philéas Côté, restaurateur, et G. T. Hamelin, pilote.

Jeudi matin, le 14, la température s'était beaucoup adoucie. Le "Montcalm" put partir à 6 h. 40 du matin. Le vent était léger N.-N.-E., et il y avait des nuages. Le "Montcalm" fila assez bien, dans une glace relativement fine jusqu'à onze heures, alors qu'il passa à la traverse Saint-Roch. Puis la glace devint de plus en plus épaisse. A midi et quinze, une neige épaisse commença à tomber, poussée par un fort vent. Bientôt, l'on ne distingua plus rien des rives. Il est toujours difficile à un steamer de passer à l'Ile Verte ; à plus forte raison en hiver. Il fallait un temps clair. Jugeant qu'il faisait trop mauvais pour passer l'Ile Verte, le capitaine dirigea son vaisseau vers le nord, et nous vîmes la terre à la petite rivière Noire. Le vaisseau remonta et arriva à cinq heures à Saint-Irénée où il passa la nuit. Durant cette journée, le "Montcalm" avait fait 130 milles.

Le "Montcalm" reprend sa route, vendredi matin, à 5 h. 40. Il fait beau et il vente légèrement N. N. O. Nous rencontrons

BEAUCOUP DE GLACES,

pas très épaisses cependant.

A dix heures et trente, nous arrêtons devant les Escoumains. Des gens viennent au-devant de nous en chaloupe. Nous leur laissons des malles, des marchandises et un passager, M. Moïse Fiset, voyageur de la maison J. B. Bédard et Frère, que nous voyons partir avec regret. Nous continuons notre route après avoir pris à notre bord le capitaine J. N. Côté qui se rend à Québec. Nous avions encore quatre endroits où arrêter : English Bay, Godbout, Pointe-des-Monts et Sept-Isles, et nous comptions bien faire ces arrêts dans cet ordre. L'état de la glace ne nous le permet pas.

En quittant les Escoumains, nous rencontrons une glace assez fine. Mais voici que, rendus vis-à-vis Portneuf, nous pénétrons dans d'immenses champs de glaces qui s'étendent d'une rive à l'autre,

A PERTE DE VUE

L'épaisseur varie de six pouces à un pied et demi. Aucune nappe d'eau n'apparaît au regard de la vigie. Non sans difficultés, nous parvenons à Manicouagan, et là, c'est encore pis. La glace devient d'une épaisseur telle que le "Montcalm" se voit souvent forcé d'arrêter, de reculer et de reprendre son élan. La glace s'accumule sur les rives, et nous ne pouvons faire les arrêts convenus à English Bay ni à Godbaut. De 6 heures 30 à 11 h. 15 du soir, le brise-glaces travaille sans relâche, de l'avant et de l'arrière, à se frayer un passage à travers un champ de glaces d'une épaisseur de deux à trois pieds. A 11 heures 15, il arrête pour attendre le jour. Il avait parcouru 125 milles dans la journée de vendredi, presque tout le temps dans les glaces.

Samedi, le 16, le "Montcalm" se met en mouvement à six heures du matin. Il continue à couper le champ de glaces qu'il a commencé à couper la veille.

Il y a une légère brise sud-ouest, et la neige tombe épaisse.

Pour contourner la Pointe des Monts, dont l'accès est rendu impossible par l'accumulation des glaces, le vaisseau change sa course et fait un grand détour vers le sud, afin d'éviter les glaces.

Vers neuf heures, le temps s'éclaircit et la température devint plus froide. Le "Montcalm" reprend sa course vers la rive nord que nous apercevons l'Ile aux Oeufs. En longeant la côte, nous rencontrons encore beaucoup de glaces qui forcent plusieurs fois le brise-glace à reculer et à prendre son élan. A 3 h. 40, nous voici en avant du phare du Carrousel et nous entrons dans la

BAIE DES SEPT ISLES.

La baie est couverte d'un pont de glace solide d'un pied et demi à deux pieds d'épaisseur. Le "Montcalm" coupe cette glace sur une longueur de trois milles, puis s'arrête à six heures. Il est à environ cinq ou six milles du village.

Le "Montcalm" a donc voyagé durant quarante heures pour descendre aux Sept-Iles, ou plutôt trente-six heures, en déduisant le temps pris pour retourner à St Irénée, et l'arrêt aux Escourmains. L'hiver dernier, il avait accompli ce trajet en moins de vingt-quatre heures.

Comme nous étions loin du village des Sept-Iles, ce n'est que vers huit heures que nous vîmes arriver les premiers cométiques ou attelages de chiens avec les habitants des Sept-Isles.

Les premiers citoyens de l'endroit que nous vîmes arriver n'osaient pas monter à bord. Il y avait une certaine gêne.

—"Pouvons-nous monter?" demandèrent-ils.

—"Mais sans doute".

L'un des premiers arrivés apporta une lettre adressée par le maire Vignault, au capitaine Bélanger et l'informant de certaines démarches du Dr Ross. Il disait que ce médecin voulait encore faire croire qu'il y avait

DE LA DIPHTERIE

aux Sept-Isles, mais qu'en réalité, il n'en était rien. Le Dr Ross avait fait assermenter deux constables spéciaux pour empêcher tout citoyen des Sept-Isles d'embarquer à bord du "Montcalm" sans un permis signé par lui ou l'assistant officier sanitaire.

Les choses en restèrent là, et quelques passagers du "Montcalm" se rendirent à terre, entre autres : MM. Bergevin, Vermette, Lazarevitcz, Bouret, et M. Ross avec son équipage de chiens qu'il avait apporté de Québec. Ce n'est que tard dans la soirée que le capitaine reçut une lettre du Dr Ross l'informant que la diphtérie sévissait aux Sept-Iles, lui enjoignant d'empêcher ses passagers de communiquer avec des habitants des Sept-Iles sans une permission du bureau de santé, et lui défendant de laisser ses passagers débarquer à terre.

La lettre du Dr Ross, arrivée très tard à bord du "Montcalm," n'eut aucun effet.

Le lendemain matin, dimanche, après avoir entendu une messe pontificale par Mgr Blanche, évêque de la Côte Nord, ceux d'entre nous qui étaient débarqués revinrent au vaisseau, ainsi que d'autres citoyens des Sept-Isles.

Les deux constables spéciaux se rendirent aussi près du vaisseau afin d'empêcher les gens des Sept-Isles de monter à bord. On voulait surtout atteindre M. Francis Gallien qui s'en venait à Québec afin d'aviser aux moyens de combattre le Dr Ross. Mais M. Gallien avait un permis du gouvernement fédéral, et il s'embarqua.

Plusieurs autres passagers s'embarquèrent aussi, entre autres M. F. W. Spicer, directeur-gérant de la "North Shore Power Railway and Navigation Company", Mademoiselle Glasson, des Stept-Isles; MM. B. S. Yales Clifton et Percy Eisler, du télégraphe sans fil Marconi, et P. L. Collier.

C'était grande fête dans le village des Sept-Isles, à l'occasion de notre séjour. Les drapeaux flottaient aux maisons, et l'on remarquait un

IMMENSE DRAPEAU FRANCAIS

sur le magasin de la maison Révillon.

Jusqu'à notre départ, des cométiques vinrent à nous en grand nombre. Chacun de nous voulut faire un tour "de chien". Ce fut charmant !

Enfin, à deux heures et trente-cinq, toutes les malles et marchandises étaient débarquées, et le "Montcalm" reprit le chemin de Québec. Il faisait un temps magnifique. Nous primes le large et nous ne tardâmes pas à rencontrer des glaces très épaisses en grande quantité. En huit heures, le "Montcalm" ne put faire que soixante milles. Il arrêta dans la glace, vis-à-vis Pointe-des-Monts et y passa la nuit.

Lundi, à 6 heures 20, nous reprenons notre course. Nous constatons que la glace va au sud, poussée qu'elle est par le vent nord.

A 8 heures 50, nous arrêtons à Godbout où nous débarquons les malles et un passager, M. Oliver. Nous entrons ensuite dans la baie des Anglais à 11 heures 20. MM. Spargo et Richards nous quittent. Puis le "Montcalm" part à 11 heures 40 et prend le large pour éviter les bancs de Manicouagan. A 11 heures 25, nous longeons la rive nord pour éviter les champs de glace de deux ou trois pieds d'épaisseur.

A deux heures, nous arrêtons vis-à-vis Pointe-au-Père et nous y passons la nuit.

Dès six heures, le lendemain matin, le "Montcalm" continue sa route. A 7 h. 40,

UN BROUILLARD EPAIS

nous empêche de bien nous diriger. Nous marchons lentement dans une glace très épaisse et nous nous rendons jusqu'à un des piliers de la traverse de St Roch. Mais la glace devient tellement épaisse que force nous est de rebrousser chemin, car nous ne pouvions passer le banc de Beaujé avant la nuit. Nous passons la nuit à la dérive, devant St Irénée et la Malbaie.

Enfin hier matin, à six heures, le "Montcalm" se met en mouvement. Nous rencontrons force glaces presque tout le long du trajet, mais nous parvenons cependant à voir Québec à une heure de l'après-midi. A une heure et vingt, le "Montcalm" accostait au quai de la Pointe-à-Carcy.

Surprise! Nous ne pouvons pas débarquer. Parmi la foule de curieux qui nous attendent sur le quai, nous voyons un médecin, le Dr Paquin et quelques officiers sanitaires de la Cité de Québec.

Nous apprenons avec ébahissement qu'un journal du matin a publié qu'il y avait sept cas de diphtérie à bord du "Montcalm". C'est une blague inventée on sait où.

Néanmoins, le Dr Paquin, représentant les autorités sanitaires de Québec, ordonne que pas un passager ne débarque avant qu'il n'ait vu le capitaine.

Aux questions du Dr Paquin, le capitaine Bélanger répond, naturellement, qu'il n'y a aucune maladie à bord, attendu qu'il n'y avait pas de diphtérie aux Sept-Iles.

Et nous débarquons. Le voyage avait duré environ

PRES D'UNE SEMAINE

et s'était passé de la façon la plus agréable posible pour tous les passagers.

Avant de partir, ceux-ci ont tenu à exprimer au capitaine Bélanger leurs félicitations et leurs remerciements. Ayant appris qu'au cours du voyage, le capitaine avait brisé en miettes sa montre marine, ils lui présentèrent une bourse avec l'adresse suivante :

Au Capitaine S. Bélanger,
C. G. S. "Montcalm,"

"Nous, soussignés, passagers du brise-glaces "Montcalm," tenons à vous exprimer nos félicitations pour la façon heureuse avec laquelle notre périlleux voyage sur la Côte Nord s'est accompli, sous votre intelligente direction.

"Nous ne voulons pas vous quitter sans vous remercier de tous les bons procédés que vous avez eus à notre égard.

"A notre reconnaissance, nous avons voulu donner une forme tangible, et nous avons pensé qu'avec une nouvelle montre pour remplacer celle qui a perdu sa queue à la bataille contre les glaces, vous serez en état de reprendre avec plus de confiance que jamais vos expériences de navigation d'hiver, secondé comme vous l'êtes par vos vaillants officiers et votre équipage dévoué."

(Signé) F. W. Spicer, W. O. K. Ross, G. T. Hamelin, Raoul Bergevin, D. M. Lefebvre, S. Tanner Green, Geo. Spargo, Alonzo Cinq-Mars, Philias Côté, Capitaine J. N. Côté, O. Talbot, P. L. Collin, A. Schneider, J. Achille Vermette, Frs Bouret, Louis Lazarovitcz, J. Robitaille, T. Mignault, Francis Gallien, Louis Fleury, Percy Eisler, B. S. Yales Clifton.

Le capitaine Bélanger dit que le voyage qu'il vient de faire est le voyage le plus périlleux et le plus rude qu'il ait jamais fait. Le brise-glaces "Montcalm" vient de subir là une dure épreuve qui nous prouve bien combien il est puissant.

IL RESTE AU SENAT

Washington, 21 — La résolution déclarant vacant le siège du sénateur Smoot, accusé d'être adonné aux pratiques de la polygamie, a été rejetée par un vote de 28 contre 42. Il aurait fallu les deux tiers des votes pour faire adopter la résolution.

LA NATIONALITE DE Mtre DELMAS

Le célèbre défenseur du millionnaire Thaw est né en France.

SES PARENTS

Immigrèrent en Californie au temps de la fièvre de l'or — Il étudia chez les Jésuites.

BRILLANTE CARRIERE

L'habile défenseur de Harry Thaw, qui subit actuellement son procès à New-York, pour le meurtre de l'architecte White, est né en France, de parents français. Mtre Delmas veut que l'on prononce son nom "Delmah" et il n'aime pas que l'on donne à son nom une prononciation anglaise. Au début de sa carrière, il se mettait en colère si quiqu'un se permettait la chose. Il ressemble quelque peu à Napoléon 1er; c'est pourquoi il s'en tient toujours à une photographie ancienne, prise à San-José, qui lui donne une



Maître Delmas, célèbre criminaliste américain, le principal défenseur de Thaw, dans une de ses attitudes particulières.

tête napoléonienne, sans oublier la fameuse mèche de cheveux retombant sur le front.

Les parents du célèbre criminaliste arrivèrent en Californie au temps de la fièvre de l'or en ce pays. Ils s'établirent dans la vallée de Santa-Clara. Une rue de San José porte encore le nom de "Delmas".

Le jeune Delmas fit ses études au collège des Jésuites, à Santa-Clara, l'une des meilleures maisons d'éducation d'Amérique. Il y remporta tous les honneurs, voire même la médaille d'or. Au sortir du collège, il alla étudier le droit à l'Université Yale. Admis au Barreau, il entra dans une des meilleures études du Connecticut; mais il retourna bientôt en Californie, où il conquit vite le premier rang.

Mtre Delmas est l'un des adversaires le plus acharnés du "Southern Pacific", qui tient la Californie sous son talon. La compagnie crut que le moyen de se défaire d'un ennemi aussi redoutable était de se l'attacher, et on lui offrit $200,000 par année pour être l'aviseur légal de la compagnie; Mtre Delmas refusa.

Son tempérament ardent lui a valu plus d'une aventure galante, qui lui ont parfois nui dans sa carrière.

Mtre Delmas a épousé la fille de feu le juge Joseph P. Hoge. Il a lui-même pour gendre M. William T. Barnes, l'attorney du district de San Francisco.

A QUEBEC

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 21. — Les funérailles de feu Alphonse Kérouac, courtier de cette ville, ont eu lieu ce matin. Le service funèbre a été chanté à la Basilique par Mgr Farguy. La dépouille mortelle a été reconduite à la gare du C. P. R., pour être transportée à Montréal où elle sera inhumée au cimetière de la Côte-des-Neiges.

— A une réunion annuelle des officiers du 9ème régiment des Voltigeurs de Québec, il a été annoncé que le régiment ira en toute probabilité à Ottawa au cours de la seconde semaine de mai prochain, après l'inspection annuelle, pour y passer une couple de jours. Les officiers donneront un euchre à l'hôtel Victoria, au mois d'avril, aux officiers des autres régiments québecois.

— M. Joseph Pouliot a été nommé, par le comité civique du feu expert pour l'examen des uniformes d'été des pompiers, et M. Alfred Morissette a été nommé membre de la brigade du feu de Québec.

— La famille de M. Georges Marcotte, fabricant d'eau gazeuse de Saint-Joseph de Lévis, est plongée dans une profonde inquiétude au sujet de la disparition d'un jeune homme de 17 ans, Ovide Marcotte qui a quitté le toit paternel samedi midi et n'a plus été revu. Au moment de sa disparition le jeune Marcotte portait un complet noir, cardessus gris, casque noir et gris. Il avait une montre d'or avec chaine de grande valeur. On craint qu'il ne lui soit arrivé malheur.

— M. Arthur Parent, gardien du cimetière Saint-Charles, vient de recevoir une lettre de Paris, signée par Mlle Berthe Colin, soeur de l'infortuné marin français qui s'est noyé dans le port, l'été dernier.

Nous extrayons le passage suivant de cette touchante missive.

"Je suis chargée par mes parents de vous transmettre leurs remerciements pour la délicate et touchante attention que vous avez eue de leur envoyer la photographie de la tombe de mon si regretté frère.

"Mes parents me chargent de vous dire que leur gratitude vous est acquise et que malgré l'éloignement ils penseront toujours que dans leur si grand malheur, il y a eu de braves et grands coeurs canadiens-français qui ont pris part à leur douleur."

— Le coroner Jolicoeur a tenu une enquête, hier, sur le corps d'Elzéar Dionne, victime d'un accident, lundi matin, dans la cour du C. P. R. Plusieurs témoins ont été entendus. Le verdict du jury a été "Mort accidentelle."

— Le banquet populaire en l'honneur de M. Alphonse Bernier, C. R., maire de Lévis, le premier élu par le peuple, aura lieu le 28 du courant dans les salles de l'Institut Canadien.

ILS DEVRONT MOURIR

Kimberley (Afrique), 21 — Ferreira, le chef du "raid" fait en novembre dernier par des sujets du Sud-Ouest africain allemand, et quatre de ses associés ont été hier condamnés à mort. Le jury a refusé de tenir compte de la déclaration de Ferreira qu'un capitaine allemand du nom de Siebert lui avait donné instruction de traverser la frontière et d'organiser la sédition dans la Colonie du Cap.

OFFRES SPECIALES D'OGILVY
VENDREDI

ETOFFES A ROBES

Offrir de nouvelles étoffes à moins de la moitié du prix véritable paraît être invraisemblable ; mais tel est bien le cas pour ce qui regarde cette ligne d'élégants tweeds écossais pure laine, tissus de la nouvelle saison, que nous offrirons en vente, vendredi. Nous nous procurâmes ces tweeds grâce à une chance tout à fait exceptionnelle. Ils sont de couleurs : gris, fauve et à effets foncés, et ont de 48 à 54 pouces de large. Prix réguliers : $1.00 et $1.25. Vendredi. . . . . **49¢**

REZ-DE-CHAUSSEE

Vente de Tissus à Voiles à 15c

Cette grande vente d'écoulement comprend un assortiment considérable de beaux tissus à voiles dont nous voulons nous défaire au plus tôt.

Le stock comprend des tulles à mailles, unis et de fantaisie, avec et sans pois, chaque pièce est fraiche, nouvelle et élégante. Mais ils doivent céder leur place aux marchandises que nous recevrons bientôt. Ces tissus à voiles valent de 20c à 75c la verge. Notre prix spécial de vendredi, la verge **15¢**

REZ-DE-CHAUSSEE

Beaux Rideaux en Tulle

Il nous reste exactement 40 paires de ces très beaux rideaux suisses que nous avons achetés pour cette vente. Nous les offrirons en vente, vendredi, à beaucoup meilleur marché que leur valeur véritable, afin de les écouler complètement. Valent régulièrement $6.50, $10.00, $14.00. Vendredi. **$3.15, $3.95, $4.95**

DERNIER ETAGE

Blouses en Flanelle, $1.50 Valant réellement $2.00 à $3.25

Voilà une chance exceptionnelle de vous procurer une jolie blouse, pour la saison actuelle, à bien meilleur marché que le prix régulier.

10 douzaines de blouses de dames, en flanelle légère, en cachemire et en cordé Bedford, de divers styles, couleurs : marine, blanc, brun, crème, noir et vert, toutes les grandeurs. Valant $2.00 à $3.25. Pour les écouler, vendredi. . . **$1.50**

PREMIER ETAGE

Gants de Dames, de 69c pour 29c

Le fabricant, discontinuant de faire de ces gants, nous offrit l'assortiment qu'il avait en mains à très bas prix, afin de s'en défaire au plus tôt. Gants en peaux d'agneaux autrichiens, à deux agrafes, couleurs : tan, brun, castor et noir, broderie assortie, points 6¼ à 8. Vu que nous n'en avons pas un assortiment considérable, nous vous conseillons de venir de bonne heure. Prix régulier 69c. Vendredi. . . . . **29¢**

REZ-DE-CHAUSSEE

Angie des Rues Ste Catherine et de la Montagne.

GT. AUKS TRADE HEAD MARK

ROSS'S IRISH SLOE GIN

est une superbe boisson après diner; sa saveur délicate flatte le goût de tout vrai connaisseur.

IL SE VEND CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX MARCHANDS DE VINS.

(SEULS PROPRIETAIRES)

W. A. ROSS & BRO., LTD.,

NEW YORK. MONTREAL. BELFAST.

16,21,23.

LES LIBERTES DU PEUPLE BOER

Les élections, au Transvaal, donnent une forte majorité au parti Boer,

LE GENERAL BOTHA

On s'attend à ce que ce héros soit appelé à former un premier cabinet.

LES RESULTATS

Johannesburg, 21 — Les résultats des élections jusqu'ici connus indiquent que les Boers auront la majorité dans le prochain Parlement. Les élus comptent 18 progressistes, 6 nationalistes, 16 membres du parti allemand, 1 indépendant et 3 ouvriers.

On attend maintenant les rapports d'un certain nombre de districts, où le parti Boer remportera probablement la victoire.



Le général Botha, qui sera probablement appelé à former un premier ministère au Transvaal.

On croit que le général Botha sera appelé à former un cabinet. Les généraux Snuts et Delarey seraient parmi ses collègues.

Sir Richard Solomon, chef des nationalistes, a été défait, à Victoria, par sir Percy Fitzpatrick, un magnat des mines, après une lutte acharnée. Il est toutefois possible que le parti Boer invite sir Richard à accepter le poste de premier ministre ; dans ce cas, on lui trouverait un siège ailleurs.

AU "BOARD OF TRADE"

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE TENUE, HIER, PAR CET IMPORTANT CORPS COMMERCIAL.

Il y eut, hier après-midi, réunion du Conseil du Board of Trade, pendant laquelle on a lu une lettre du département de l'Agriculture à Ottawa, section des Expositions. Dans cette lettre on demande les noms et l'adresse des principales maisons d'exportation du Canada et avec lesquelles les importateurs des pays où l'on tient des expositions, pourraient entrer en relation d'affaires. Dans chaque cas, il faut donner la ligne particulière de marchandises vendues ou manufacturées. Cela aiderait au département et serait d'un grand avantage à la ville, ajoute la lettre.

Les maisons de commerce qui sont visées par cette circulaire, devront, en conséquence, entrer en communication avec le secrétaire du Board of Trade, qui enverra leurs noms au département.

Des communications reçues de quelques sénateurs et membres du Parlement, à Ottawa, en réponse à la lettre du Conseil approuvant le projet de loi F, du Sénat, Acte pour amender l'Acte de Conciliation, de 1900, indiquant que, sans un travail opiniâtre, ce projet ne deviendra pas loi pendant cette session.

MM. T. J. Drummond, 1er vice-président ; Farquhar Robertson, 2e vice-président ; C. B. Esdaile, président de la Commission de navigation ; A. A. Ayer, J. R. Benning, J. L. Culloch et Georges A. Kohl, assistent aujourd'hui à la conférence qui a lieu avec la Commission du Port.

La nomination annuelle du bureau des inspecteurs, tel que le veut la loi de l'inspection, fut ensuite annoncée comme suit :

Farine et moulée.—A. E. Gagnon, J. E. Hunsicker, R. W. Oliver, H. W. Raphael, Lionel J. Smith.

Foin.—J. C. Bisaillon, F. W. Lynch, James McDonnell, Joseph Quintal, John Scott.

Cuirs et peaux.—E. Galibert, F. C A. McIndoe, C. F. Smith, Thaxter Shaw, J. Alex. Stevenson.

Boeuf et porc.—C. E. Allen, Peter Laing, W. H. Masterman, Stewart Munn, Joseph Ward.

Potasse et lessive.—S. Cockson, R. Lacy Dillon, Henry Dobell, W. S. Kerry, W. S. Paterson.

Cornichons, poissons et huile de poisson.—R. A. S. Allan, John Baird, D. J. Byrne, R. P. McLea, Stewart Munn.

Beurre.—James Alexander, James Dalrymple, A. W. Grant, Arthur J. Hodgson, A. C. Wieland.

Assistaient à cette réunion: George Caverhill, président ; Thos. J. Drummond, vice-président ; Farquhar Robertson, second vice-président ; C. B. Esdaile, trésorier ; John R. Binning, George L. Cains, W. W. Craig, J. S N. Dougall, Geo. A. Kohl, J. P. Mullarkey, J. L. McCulloch, Edgar McDougall, Alex. Orsali, J. A. Richardson.

M. JEROME EST IMPITOYABLE

Il fait subir à la femme de Thaw une transquestion des plus vigoureuses.

LES CURIEUX

Des milliers de personnes accourent pour entendre Evelyn Nesbit raconter le roman

DE SA VIE

New York, 21 — La foule des curieux a été fort considérable, hier, au procès de Thaw. Parmi les spectateurs on remarquait deux députés irlandais, MM. L. M. Kettle et R. Hazelton.

Evelyn Nesbit Thaw a été appelée dans la boîte aux témoins, hier matin, par M. Jerome. Elle y a passé la journée, sous le feu d'une impitoyable transquestion.

M. Jerome lui a fait identifier un grand nombre de photographies qu'elle avait fait prendre il y a deux ou trois ans, dans des costumes plutôt primitifs. Elle était alors accompagnée de Stanford White.

Mme Thaw ne peut dire si les lettres que lui écrivait ce dernier contenaient des passages peu dignes.

Cette question des lettres a été étudiée pendant plus d'une heure par M. Jerome. Ce dernier a également longuement insisté sur la violence qu'a subie un jour le témoin aux mains de l'architecte White. Il a tenté en vain de faire contredire la jeune femme, qui a ensuite raconté de quelle façon elle en est venue à connaître White et à monter sur la scène. Tous les détails de ses relations avec l'architecte ont été exposés aux yeux des jurés.

Mme Thaw a été forcée d'avouer que dès l'âge de 16 ans elle ne croyait à l'honnêteté d'aucune femme.

EN TOURNEE D'AFFAIRES

M. James Oborne, surintendant général du Pacifique Canadien, pour la division d'Ontario, est actuellement à Montréal pour affaires très importantes.

LA "MONTREAL WATER & POWER COMPANY"

Elle subit de formidables assauts, au comité des bills privés, à Québec.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 21 — Le comité des bills privés a repris ses séances ce matin, à 10 heures et demie.

M. Dupuis présidait.

Le comité a adopté le bill No 141, autorisant le barreau de la province de Québec à admettre F. P. Walton, au nombre de ses membres, après examen.

Le fameux bill No 100, relativement à la construction de conduits souterrains et amendant la charte de la cité de Montréal à cet effet, a été ajourné à mardi, le 26 février, sur motion de M. Maurice Perreault.

Le bill suivant est le bill 126, amendant la charte de la ville de Westmount. M. Falconer, l'avocat de la ville de Westmount, explique les raisons que la ville a pour demander ce bill.

L'hon. sénateur Choquette s'objecte, au nom de la "Montreal Water and Power Co.", au préambule, pour ce qui regarde la compagnie. Il existe un contrat contre la ville et la compagnie et le sénateur soumet que la partie que concerne ce contrat doit être mise de côté. "Les tribunaux sont saisis de cette cause et je crois, continue l'avocat de la compagnie, que la Législature ne devrait pas intervenir."

Le sénateur Choquette lit les conclusions de l'action pour expliquer le point en litige : — "La ville poursuit la compagnie pour l'obliger à remplir son contrat. La cour règlera la question, et je crois que la Législature devrait laisser à la justice le soin de régler cela."

L'honorable M. Turgeon dit qu'une franchise, depuis 1891, pour 25 ans, a été accordée et il demande si la ville veut abolir cette franchise.

M. l'échevin White dit que la ville veut abolir la franchise.

M. Falconer prétend le contraire.

M. le sénateur Béique demande la suspension du préambule.

Le préambule est suspendu, à la demande du sénateur Choquette, et l'honorable M. Turgeon propose l'ajournement de la clause première, qui est dans le même cas que le préambule.

M. Falconer explique la position de la ville. Il dit que le montant de l'emprunt sera dépensé et pour le pouvoir d'eau et pour d'autres fins.

M. Dupuis comprend que la ville demande de construire son aqueduc, afin de fournir l'eau à l'expiration du contrat de vingt-cinq ans.

M .l'échevin White dit que l'action n'est pas prise pour résilier le contrat, mais pour forcer la compagnie à l'exécuter.

M. Falconer veut donner toutes les explications.

—"Les pouvoirs, dit-il, que nous demandons par ce bill ne sont pas du tout les mêmes que ceux demandés devant la Cour Supérieure.

M. Roy demande pourquoi la ville demande le droit de construire un aqueduc.

M. Falconer répond que le contrat entre la compagnie et la ville empêche la ville de construire un aqueduc.

M. Falconer admet que c'est une question d'interprétation de contrats. La compagnie ne peut nous empêcher de construire,mais nous voulons avoir ce droit de la Législature.

M. Gault demande si l'an prochain ne serait pas suffisant pour demander cette permission. Le jugement serait alors rendu.

M. Falconer dit que si la ville a le droit, elle devrait l'avoir cette année.

M. Gault demande si la ville pourra commencer cet été.

M. Falconer répond que la ville probablement pourra faire des travaux.

M. Mousseau soumet que le jugement pourrait être rendu dans 4 ou 5 ans seulement.

M. Falconer continue son argumentation et il cède sa place à l'honorable sénateur Béique, qui plaide pour Westmount.

L'honorable M. Béique dit que le bill ne va pas au delà des conclusions de la cause de la Cour Supérieure.

Il lit une résolution du conseil de la ville de Westmount demandant à ce que des mesures soient prises pour que la "Montreal Water and Power Company" soit forcée à changer son service. "Ce que nous demandons,dans ce bill, est juste, et j'en prends toute la responsabilité. Nous demandons que pour le cas où le contrat serait résilié, la ville puisse se préparer à alimenter ses habitants. Quel intérêt la compagnie a-t-elle à nous empêcher de faire cela, sinon de faire croire que le contrat que nous avons avec elle est perpétuel ?

"Nous demandons, dit M. Béique, la simple application du droit commun. D'ailleurs, la Cour d'Appel a le droit de décider sur le mérite de la cause. La compagnie a donc une autre garantie. Ce que nous voulons, c'est que les intérêts des deux parties soient sauvegardés. Le bill tel que rédigé sauvegarde ces intérêts.

"Nous demandons que la cour fasse exécuter le contrat par un séquestre, si la compagnie refuse de l'exécuter. Soixante cas de fièvre typhoïde ont été relevés dans la ville, vu la mauvaise eau fournie par la compagnie."

M. l'échevin White dit que la base de la question est de savoir s'il est vrai que l'eau fournie est mauvaise.

La compagnie fournit de l'eau à beaucoup de municipalités et il n'y a que Westmount qui se plaint.

—"La Compagnie, dit-il, a un contrat, et je ne crois pas que c'est un bon principe que d'attaquer un contrat comme celui-ci.

"Je crois que le bill devrait être mis de côté tel qu'il est rédigé.

M. Bisaillon représente la ville de Saint-Louis, qui a un contrat avec la "M. P. & W. Co."

Il dit : "La clause 2 du contrat peut nous obliger à recevoir l'eau de Westmount. Je crois que Saint-Louis n'est pas assez protégé. La ville de Saint-Louis est très importante et elle s'oppose à ce qu'une législation qui brise son contrat soit adoptée."

M. Bisaillon soumet une résolution du conseil de la Ville de Saint-Louis déclarant que les pouvoirs demandés par Westmount sont contre tous les droits des municipalités et s'opposant à la passation du bill.

L'hon. M. Béique veut suggérer un amendement. L'honorable sénateur Choquette dit que les efforts considérables faits par MM. Béique et Falconer sont une preuve que la législation demandée est extraordinaire.

—"Les représentants des autres municipalités, continue le sénateur, n'ont aucune plainte contre l'eau qui est fournie.

"Il n'y a que Westmount qui se plaint, sur 10 municipalités."

M. Tanguay propose le huis-clos pour délibérer sur le préambule et les clauses concernant la "Water & Power Co."

La motion est adoptée et les députés délibèrent.

Après un délibéré de dix minutes, le préambule a été adopté.

Les clauses 2, 3, 4 et 5 ont été renvoyées.

Les clauses 6, 7, 8, 9 et 10 sont adoptées avec deux amendements, proposés par la ville de Westmount.

La clause 11, sur motion de M. Walker, est biffée.

A la clause 12, la ville substitue une nouvelle clause, qui devient maintenant la clause 11.

Une nouvelle clause concernant les franchises est proposée par la ville.

M. Morin propose qu'elle soit adoptée.

La clause veut que les contrats accordant des franchises soient soumis à l'approbation des propriétaires. La clause n'aura d'effet que pour les franchises futures.

Le bill tel qu'amendé est adopté. Le comité est ensuite ajourné à demain matin à 10 heures et demie.

INJONCTION ANNULEE

L'action contre la Lake George Co. est déboutée

L'injonction contre la Lake George Cobalt Mining Company a été annulée hier. Cela donne raison aux assertions faites dès le début par les directeurs quant à la sécurité de leur titre. Ce sont toujours les meilleures choses qui excitent le plus de convoitise. Les deux claims de 40 acres de la propriété Lake George, l'un au nord et l'autre au sud de Clear Lake, ont été l'objet d'un rapport favorable de l'ingénieur des mines S. Lawrence, puis il y a ces quatre filons découverts sur le claim sud tandis que le filon de 18 pouces du claim nord donne aussi de l'argent natif. Les travaux de développement sont poussés activement et les directeurs mettent leur propre argent dans les opérations. Il n'a été émis que pour $300,000 du capital actions de $600,000, et ce montant est déjà souscrit en grande partie. J. A. McMillan, M. A. L., a été élu président de la Compagnie, et la Provincial Securities Company, édifice Trader's Bank, sont les agents de transfert. r

DES FUNERAILLES IMPOSANTES

Suite de la première page

gast, G. S. Leclerc, l'honorable juge Pagnuelo, les religieuses de la Miséricorde, Mlle Sadie Pagé, M. et Mme W. E. Doran, les religieuses de l'institut des Saints Noms de Jésus et de Marie, de la maison mère d'Hochelaga, M. Chs Desjardins, la salle d'opération de l'Hôtel-Dieu ; sir Alexandre et lady Lacoste, M. et Mme W. E. Scanlan, Dr J. O. Mignault, de Sherbrooke ; Z. Chauvin, Dr F. de Martigny, les religieuses de la maison-mère de l'institution de la Providence ; M. et Mme J. I. Tarte, M. J. Féron, Mlle Amélie Girard, Mlle Wall, Mme Geo. Demers, Mlle J. Kavanagh, M. Frank Scott, Miles Gethin, M. Emile Roy, M. W. J. Whalen, l'honorable juge Ed. Guerin, le prof. Sam. Harold, les étudiants en médecine de l'Université Laval, le collège Loyola. Les élèves du collège Sainte-Marie, le Bureau médical de la province, M. James Brophy.

LES VISITES DU MATIN

Les corps officiels du pays, de la province, des hôpitaux, des universités, des autres institutions éducationnelles de la ville et du district ; des société de sciences, d'arts ou de professions défilèrent dans la chambre ardente jusqu'à neuf heures moins quart, alors que la dépouille du grand philanthrope fut conduite à l'église Saint-Patrice, rue Lagauchetière.

Une foule énorme suivait le corbillard.

On y remarquait des délégations venues de toutes les parties du pays.

Conduisaient le deuil, les quatre fils du défunt : le Révérend William Hingston, S.J., le docteur Donald Hingston, Bazil Hingston et Harold Hingston ; ses neveux : le capitaine E. A. Davidson, R. W. H. Smith ; ses petits neveux : Louis Pinsonneault ; Herbert Bennington ; son beau-frère, Geo. MacDonald ; les neveux de Lady Hingston: MM. Donald et Fraser MacDonald, et ses petits cousins, Eugène et Alexandre Langlois.

Le gouverneur général était représenté par le colonel Hanbury Williams, secrétaire militaire de Son Excellence Lord Grey. Le cabinet fédéral avait délégué : l'honorable sénateur Dandurand ; le sénat, représenté officiellement par sir Mackenzie Bowell comptait aussi un bon nombre des collègues de sir Wm Hingston dans les rangs du cortège. On remarquait les honorables messieurs McSweeney, Casgrain, Longhead, Owens, Cloran, Forget ; le Parlement était représenté par MM. J. C. Walsh, Honoré Gervais, Médéric Martin, Alphonse Verville, Robert Bickerdike, représentants des diverses divisions de la ville de Montréal ; les universités McGill, Laval, Bishop, les collèges Sainte-Marie, Loyola, de Lennoxville ; les séminaires de Sainte-Thérèse, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe avaient envoyé des délégués.

Dans le cortège qui accompagnait la dépouille de la maison mortuaire à l'église, on remarquait aussi les messieurs suivants rencontrés au hasard de la marche : les honorables juges sir Melbourne Tait, juge en chef de la Cour Supérieure ; l'ex-juge en chef sir Alexandre Lacoste ; les juges Mathieu, Curran, Pagnuelo, Camille Piché, F. X. Choquet, P. G. Martineau, E. Lafontaine, U. Lafontaine, H. J. Mussen, P. J. Coyle, C.R.; François Martineau, Dr Fournier, J. A. Charland, Dr W. Hannaford, J. S. Cuvillier, M. Sharkey, J. A. Macdonald, colonel Ibottsson, Jos. O'Dowd, sr., E. Schultz, président de la société allemande de Montréal ; T. P. Casey, M. Stanley Weir, recorder, Z. Charland, Wm. Esdale, comte Mazza, consul d'Italie ; D. Drysdale, des douanes ; Dr Félix Labadie, les échevins Bumbray, Major, Séguin, Yates, Gadbois, Proulx, Martin, Gallery, Leclaire, Lévesque, David, Roy, Dr Bourque, Longue-Pointe ; Dr Poissant, Dr G. H. Desjardins, Dr Charles Fafard, C. A. Watherspoon, P. B. Mignault, bâtonnier du Barreau, Dr England, Dr Chs. Byrd, E. Kenny, Dr Ed. Desjardins Dr J. H. Harrison, Dr J. H. Brodeur, Dr E. P. Grenier, ex-échevins Tansey et Kinsella, Dr J. A. Lavergne, Dr G. Grant, A. M. Rolland, Dr J. Dauth, J. T. Rolland, J. Cuvillier, A. Hubert, R. H. Hubert, Dr J. LeCavalier, sir Thomas Shaughnessy, Dr E. P. Grenier, Alex. Prud'homme, E. Goff Penny, Dr A. Gadbois, Walter Powell, Art. Jones, Dr D. Hart, Dr Forrest, John Dewar, Dr J. E. Fournier, de la Société médicale de Terrebonne ; ; T. J. Hackett, C. D. Monk, Nolan DeLisle, Dr J. U. Bérard, C. Larocque, H. Levy, Dr Armstrong, Dr J. Rodgers, Dr Frs de Martigny Dr Delehanty, Dr D. Masson, Dr Ste Marie, Ottawa ; Dr Delosges, Dr Bernier, Dr Vallières, de Saint-Réal ; J. R. Paul, Dr Kavanagh, J. M. Cadieux et J. O. Fortin, C. S. U., J. Hamilton Ferns, James McShane ; R. Robichon.

Dr Alf. Smith, Dr G. Drummond, Sir Geo. Drummond, Dr J. Macdonald, Dr O'Neill, L. A. Guillet, S. Lovell, F. Lauzon, Dr Globensky, Dr J. E. C. Kennedy, John Tallon, Wm O'rien, Dr L. J. Gravel, Dr C. B. Biron, L. A. Gratton, J. C. Routhier, R. J. Cochrane, major Hooper, W. P. Kearney, Wm Kearney, P. Léveillé, Jos. Rochon, R. anguay, Armand Leblond, échevin DesSerres, Dr J. N. Picotte, Dr A. J. Jeannotte, Dr J. Curran, Sylvio Roch, Dr L. Z. Renaud, Thomas Jones, Hector Clairoux, G. Lef. de Bellefeuille, C. A. MacDonald, Eg. Wight, Dr A. Ricard, Tél. Ouimet, J. Collins, J. Reynolds, Dr Boucher, Dr J. J. McCarthy, J. F. Guérin, R, Audet, Dr E. P. Lachapelle, Richard Bolton, Dr F. W. Prendergast, F. A. Wake, Dr Alex. Johnson, McGill, exjuge Ouimet, J. M. Lebrun, J. A. Dubuc, Dr Aubry, colonel en retraite, Dr Reddy, Luke Daly, Michael Burke, P. W. St Georges, Dr A. A. Germain, Dr DeQuoy, Dr T. Pallardy, Dr R. H. Craig, T. S. McLeod, Dr J. B O'Connell, échevin Tom. O'Connell, R. W. Smith, R. O. Massey, E. M. O'Brien, Dr W. E. D. Gadbois, les délégués de Laval, MM. Arsène Godin, étudiant en médecine, et 150 collègues ; E. Paquette, étudiant en droit, et cent collègues ; Jos. Simard, polytechnicien et ses collègues ; A. L. Larose, étudiant en dentisterie et ses confrères ; H. Laurence, des étudiants en pharmacie et autres.

Les étudiants portaient les drapeaux de leur faculté respective.

Les délégations de McGill venaient ensuite. A la suite des universitaires venaient M. Tessier, H. Guay, Vic. Robidoux, Vic. Poitevin, Ph. Hamel, Arthur Dumas, docteur Lamontagne, P. C. Laporte, F. Lloyd, J. E. Pamelon, Jules Archambault, A. Lamy, E. Lamy, H. Robert, J. A. Beaudry, H. Lanctot, A. Laurence, A. Cinq-Mars, R. Lawlor, R. Robillard, R. Sénécal, Nap. Leclerc, Paul Paquet, R. Cusson, Dr H. B. Carmichael, J. A. Ouimet, Wm. Morin, Dr Lebel, Dr Chaussé, J. Dowd, F. Mayrand, Dr J. E. Racicot, Dr W. Dérome, Dr Bourgoouin, Dr J. Bourgeois, de l'Hôtel-Dieu; A. C. Pinsonneault, Dr L. P. Dorval, Dr Raddick, Dr Beauchamp, W. W. Skimmer, T. R. Barlow, Dr C. Laviolette, Dr Adam, Dr Sarraw, Dr Cleary, Dr Cauchon, Dr J. J. Smith, Dr A. A. Fooucher, Dr J. Bell, Dr Verner, Dr K. Malouf, T. B. Michance, Percy Ryan, etc., etc., etc., etc.

Le Dr de Lothinière Harwood, surintendant de l'hôpital Notre-Dame, représentait l'institution que sir Wm. Hingston a si longtemps protégée.

LE SERVICE

A l'église, la cérémonie funèbre avait un cachet inusité. La grande nef, les tribunes, étaient remplies d'une foule pieuse et recueillie qui priait avec ardeur pour le repos de l'âme de celui qui avait passé dans la vie en faisant tant de bien à tout le monde.

Il y avait grand déploiement de banderolles noires, d'inscriptions funèbres, de panaches sombres, d'écussons cravatés de crêpes.

Dans le choeur, un clergé nombreux assistait à l'imposante cérémonie.

On remarquait NN. SS. Paul Bruchési, archevêque de Montréal, entouré de son chapitre ; Gauthier, archevêque de Kingston; Mgr comte Vay de Voya, protonotaire apostolique ; Racicot, évêque de Pogla ; et Mgr McCrea, représentant l'évêque d'Alexandria.

On voyait aussi les révérends Pères Jodoin, O.M.I., Lacombe, O.M.I., Lecompte et Turgeon, S.J., O. Brien, Donelly, Savariat, de Lachine, vicaire de Saint-Henri, tous deux chanoines honoraires du chapitre de Montréal : les abbés O'Meara, de Saint-Gabriel ; Bradly, de Sainte-Marie ; Killoran ,de Saint-Patrice ; Donnelly, et Thos Heffernan, de Saint-Antoine; Casey, de Sainte-Agnès ; Bélanger, de Saint-Louis de France ; Cullivan, de Sainte-Marie ; Adam, du Sacré-Coeur ; Demers, de Sainte-Brigide ; A. Corbeil, de Saint-Joseph ; Ecrement, de Sainte-Cunégonde ; Auclair, de Saint-Jean-Baptiste.

Mgr Gauthier, assisté par MM. les abbés Luke Callahan et J. Heffeman, fit la levée du corps.

Le chanoine Martin Callahan, assisté par MM. les abbés O. Kavanagh et Gerald McShane, officiait, à la messe funèbre. A l'orgue, M. Fowler présidait.

Le choeur, sous la direction de M. Geo. A. Carpenter, interpréta la messe harmonisée de Perreault. A l'offertoire, le choeur chanta le "Domine Deus", de Duval :

M. A. Lamoureux, de l'institut des aveugles, chanta le "Dies Irae".

L'archevêque anglican Carmichael, assistait au service.

L'absoute fut faite par Sa Grandeur Mgr Bruchési, assisté par le chanoine Dauth, recteur de l'Université Laval ; prêtre assistant, l'abbé O'Meara; diacre d'honneur,Gregory O'Bryan, S. J., recteur du collège Loyola, sous-diacre d'honneur.

A la sortie, M. Fowler, interpréta la marche funèbre de Mendellsohn

L'église était littéralement remplie. Cela veut dire qu'il y avait dix mille personnes aux obsèques. Sept ou huit cents personnes accompagnèrent la dépouille au cimetière de la Côte des Neiges.

CONDOLEANCES DE SAINT-HYACINTHE

(De notre correspondant régulier)

Saint-Hyacinthe, 21 — A une réunion spéciale de la société médico-chirurgicale du district de Saint-Hyacinthe, à l'occasion de la mort de Sir William Hingston, il a été unanimement résolu que les membres de la société médico-chirurgicale offrent leur plus profond hommage à la mémoire du chirurgien distingué qui a été pour eux un savant maître, dont la vie si bien remplie vient de se terminer dans une circonstance si imprévue.

Que copie de la présente résolution soit transmise à la famille de l'honorable défunt en y joignant leurs plus sincères sympathies dans le malheur qui l'a frappée.

Que copie de cette résolution soit envoyée aux journaux. Etaient présents : Dr Eugène Saint-Jacques, Dr Eugène Turcot, Dr Gaspard Turcot, Dr Emile Saint-Jacques, Dr L. A. Beaudry, Dr Ulric Jacques, Dr Emile Ostiguy, Dr Olivier Jacques, Dr Lecomte, Dr Pagé, Dr Paul Ostiguy.

PAUL OSTIGUY, M.D.,
Secrétaire.

Les résolutions suivantes de condoléances ont été adoptées à l'unanimité, à la séance du Conseil de la Chambre de Commerce tenue le 20 courant, sur proposition de M. Joseph Fortier :

Les membres de cette Chambre ont appris avec le plus profond regret la nouvelle de la mort si soudaine de Sir William Hingston, dont ils avaient admiré l'esprit public dans les hautes fonctions qu'il avait exercées, soit comme maire de notre Métropole, soit comme membre du sénat de notre pays, non moins que le talent et le dévouement avec lesquels il avait rendu tant de services à ses concitoyens dans l'exercice de la profession médicale.

La Chambre désire en même temps transmettre à la famille de l'illustre défunt et aux journaux, l'expression de sa plus vive sympathie dans la douleur qu'elle éprouve.

PORTRAIT INACHEVE

Un détail non sans intérêt au sujet de Sir William Hingston est qu'il posait dans ces derniers temps chez le peintre Georges Delfosse pour un grand portrait. La dernière séance eut lieu samedi. Avant de s'en aller, le grand chirurgien convint avec l'artiste de revenir mardi. Il mourait ce jour-là.

Le portrait est pratiquement terminé et est d'une ressemblance frappante.

CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

WILBROD PAGNUELO, avocat, 68 rue Saint-Jacques. Tél. Bell Main 2338. 93—1j—n

NOTAIRES

MORIN ET MACKAY, notaires, 97 Saint-Jacques. Tél. Main 1220. Successions. Prêts sur hypothèque. 87—1j—n

ASSURANCE INCENDIE

LA FONCIERE, assurance mutuelle contre l'incendie, Montréal. Capital autorisé, $1,000,000. Agents demandés. Conditions libérales. Correspondances sollicitées. 73—26

CARTES POS. ILLUSTREES

INTERNATIONAL POST CARD CO. 31 Saint-Jacques, Montréal. Les plus belles cartes sont sans contradiction les nôtres. 90—26

L'ORIGNAL, 32 Est Sainte-Catherine, Montréal. Nous vendons toujours bon marché aux marchands. Catalogue gratuit. 92—26

COURTIERS D'IMMEUBLES

ALFRED BENN, courtier d'immeubles, 107 rue Saint-Jacques, chambre 26. Tél. Bell Main 2360. 93—1j—n

E. R. GAREAU, courtier d'immeubles, 107 rue Saint-Jacques, chambre No 68. Tél. Bell Main 2154. 91—26

ENTREPRENEURS

GOUDREAU FRERES, 14½ Notre-Dame de Lourdes. Bell Est 5564. — Autrefois de la Canada Roofing Co, entrepreneurs. Spécialité, couverture en gravois, cave en asphalte, réparations de toutes sortes en ciment. Prix les plus bas. 92—26

GERANCES DE PROPRIETES

J. E. GRAVEL, agent de successions, 97 Saint-Jacques, chambre 7. Tél. Main 3971. Colections, administration. 90—1j—n

INGENIEUR CIVIL

DUPONT, V. H., ingénieur civil. Spécialité, préparation plans: aqueduc et égouts. 62 Saint-Jacques, Montréal. 85—mjs—n

VOS FOURRURES BLANCHES

peuvent être joliment nettoyées et remises à neuf. Si elles sont sales envoyez-les-nous, mais ne les portez pas jusqu'à ce qu'elles soient trop sales, car alors elles ne pourront jamais reprendre leur belle apparence. Emportez-les nous souvent ; cela vaut mieux.

British American Dyeing Co.,

Bureaux et agents dans toute la ville.

21,23,26

THE
Sovereign Bank of Canada

Capital Souscrit ..... $ 4,000,000
Capital Payé 3,993,000
Fonds de Réserve 1,255,000
Actif total, plus de 25,000,000

Bureau Principal: 234 rue Saint-Jacques.

SUCCURSALE DE LA PARTIE OUEST,

Angle des rues Guy et Ste Catherine.

91—m.j.s.n. xa

Canadiens-Français !

DE GRANDES FORTUNES SONT FAITES DANS LES

Mines de Cobalt

Quelques centaines de dollars peuvent vous rapporter une fortune. Voulez-vous retirer une part de ces profits?

La vieille maison **FOX & ROSS**, connaissant l'esprit d'initiative des Canadiens-Français et l'importance de leurs opérations financières, à ouvert un département exclusivement français. Elle vous invite à correspondre et à donner vos commandes. Elle donne avec soin des informations sur tous les stocks.

FOX & ROSS,

Membres du Standard Stock Exchange, Edifice du Standard Stock Exchange, Toronto, Ont.

85-na

E. B. Osler, M.P., . . . Président. Wilmot D. Mathews, . Vice-Président.
Clarence A. Bogert . . . . . Gérant-Général

THE **DOMINION BANK**

Actif total $42,000,000

Succursale de Montréal : 162 rue Saint-Jacques

Les comptes des maisons d'affaires et des particuliers sont acceptés à des conditions libérales. On offre aux expertateurs et importateurs de toute catégorie des facilités spéciales, L'Echange domestiques et étranger acheté et vendu aux meilleurs taux. Les lettres de crédit pour le commerce et les voyageurs émises et négociables dans le monde entier.

DEPARTEMENT DE L'EPARGNE. — L'intérêt alloué sur toute somme de $1.00 en montant, et calculé chaque semestre. Pas d'avis pour retirer les dépôts.

J. HAYDN HORSEY, gérant. (1)

UNE SUCCURSALE

— DE LA —

CANADIAN BANK OF COMMERCE

A été Ouverte au

NO 1135 Rue Rachel Est,

Delorimier

Affaires générales de Banques transigées.
Département d'épargnes dans la Banque.

K a

S. HYMAN Limited

Importation directe des meilleurs cigares de Havane et des tabacs les plus estimés. Fabricants du célèbre tabac Hyman's Cut Plug. Une Visite est Sollicitée.

LE MAGASIN DES FUMEURS PARTICULIERS

174 rue Saint-Jacques, Montréal.

BANQUE MOLSON

ECLUSES LACHINE, QUE.

AFFAIRES DE BANQUE EN GENERAL.

DEPARTEMENT D'EPARGNES.

H. DECARY, Agent.

79—m.j.s.n.a

Lignes privées avec toutes les principales villes.

A. O. BROWN & COMPANY
Banquier et courtiers.

Bureau de Montréal: Angle des rues Notre-Dame et St François-Xavier. Bureau principal, 30 Broad Street, New-York. Tél. Main 280 et 281.

Notre réseau s'étend à toutes les principales villes entre Boston et St. Louis. Nous sommes membres du New-York Stock Exchange, New-York Cotton Exchange, Chicago Board of Trade, Chicago Stock Exchange, Cleveland Stock Exchange. Nous nous occupons des stocks de cuivre de Boston et des stock du New-York Curb.

COMMISSIONS :

New-York Stocks, ⅛ de un pour cent ; New-York Cotton, 1½ point ; New-York Curb Minings Stock, moins de $1.00 — $1.00 par cent; New-York Curb Minings Stock de $1 à $10. — 1-32 ; New-York Curb Minings Stock de $10 à $20. — 1-16; New-York Curb Minings Stock, de $20 et plus 1-8 ; Chicago Grain, 1-8 de un pour cent; Boston Copper de 1-16 de un par cent.

Nous avons toutes les nouvelles financières promptement dès qu'elles paraissent dans cette ville.

Chaque fois que vous aurez besoin de renseignement ou de connaître les prix d'une garantie quelconque, vous nous ferez plaisir en venant nous voir, en nous téléphonant, télégraphiant ou écrivant.

Une circulaire hebdomadaire vous sera adressée par la poste, sur demande.

W. I. FENWICK,
89-mjsn-a Gérant.

Chemin de Fer de l'Ile Prince-Edouard

SOUMISSION

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et marquées sur l'endos : "Soumission pour le prolongement du quai de Souris", seront reçues jusqu'à jeudi inclusivement, le 28 février 1907, pour le prolongement du Railway Wharf, à Souris, I. P. E.

On peut voir les plans et devis au bureau du secrétaire du ministère des chemins de fer et canaux, Ottawa, Ont. ; au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N. B. ; au bureau de l'assistant ingénieur, Charlottetown, et au bureau du chef de gare, à Souris, I. P. E., endroits où l'on peut obtenir des formules de soumission.

On doit se conformer à toutes les conditions des devis.

D. POTTINGER,
Gérant Général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 12 février 1907. 90—8

L. R. MONTBRIAND,
Architecte, Evaluateur et Mesureur
No 230 Rue St-André.
Bell Tél. Est 1703. Montréal
52-n a

LA BOURSE

Toujours l'inertie absolue !

A part quelques actions dans le Scotia et quelques bons du Rio, les titres ne remuent pas du tout.

Ce marché ne mérite pas de commentaires.

A NEW-YORK

Londres était fort ce matin, ce qui n'empêche pas la liste de décliner dans la première heure sous la pression des baissiers. Il n'y eut pas de liquidation et au bas niveau la liste devint inerte.

Les perspectives sont pour une continuelle inactivité jusqu'après les fêtes.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant, à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend.	Ach.	STOCKS	Vend.	Ach.
Aut. R.S.Co.	.....	.....	BANQUES	.....	.....
Bell Tél. Co.	142¾	138	Brit. N. A.	.....	.....
B.C. Pk. Ass	.....	.....	Commerce	.....	.....
" Bpfd	.....	.....	Dominion	.....	.....
Ca. Conver.	.....	.....	East. Town	165	161
Can. Pacific	186¾	185¾	Hamilton	.....	.....
New Pacific	.....	.....	Hochelaga	.....	142¾
Det. El. Ry.	79	78¾	Imperial	225	220
Dom. C. Co.	60	59	Merchants	.....	168
" Pfd.	.....	.....	Moisons	.....	210¾
D. I. & St Co	23	21¾	Montréal	264	250
" pfd.	48	55	Nationale	.....	.....
Dul. Comm.	.....	.....	New Bruns.	272	270
" pfd.	.....	.....	Nova Scotia	295	.....
Hal. El. Ry.	105	100	N. S. New.	.....	.....
Hav. Elec.	.....	43	Ontario	.....	.....
" pfd.	85	.....	Ottawa	.....	.....
Ill. Trac pd	95	93	Québec	145	135
Int. C. Co.	.....	.....	Royal	257¾	257¾
" pfd.	.....	.....	Royal New.	.....	.....
L. of W. Co.	82	.....	Sovereign	132¾	.....
" pfd.	.....	103	Standard	.....	.....
Lau. Paper	.....	.....	Toronto	.....	.....
" pfd.	110	107	Union	.....	.....
Mackay Co.	74¾	73¾	COTONS		
" pfd	70	69¾	C.C. Cotton	58	52
Mex. L. & P.	61	.....	D. Tex. Pfd.	97¾	89¾
M. & St Paul	123	121¾	Montreal	126¾	124
M. L. H. & P.	91¾	89¾	BONDS		
Mon. St. R.	222¼	220	Dell Tel.	.....	.....
New St Ry.	.....	.....	C. C. Cot.	.....	.....
Lean M.	.....	.....	Dom. Coal	99½	.....
M. St Work	.....	.....	Dom. Cot.	97	94
" pfd.	.....	.....	Dom. I. St.	78¾	77¾
M. Tgh. Co.	.....	160	Hal. Tram	.....	.....
Nipissing	.....	.....	Hav. E. Ry	93	.....
N. O. T. & L.	.....	.....	Keew. Mill	.....	.....
N. S. St. & C.	75¾	75¾	Lake Wood	.....	.....
" pfd.	.....	.....	Laur. Paper	.....	.....
N. W. Land	.....	.....	M. E. L. Co.	80	.....
North Star	.....	250	Mex. L. P.	84¾	82¾
Og. Mil. Co.	.....	.....	M. L. H. P.	.....	.....
" pfd.	124	.....	M. St. Ry.	.....	104
R. & O. N. Co	80¾	74¾	N. S. S. Cl.	.....	.....
R. J. L. & P. C	48	46¾	N. S. Con.	.....	101¾
Sao Paulo	.....	.....	Ogil. Milling	.....	116
St. John E. R	.....	.....	Price Bros.	.....	.....
Toledo	27¾	27¾	Rich. Ont.	.....	.....
Toronto	214	212	Rio de Jan.	78	77
Trinidad	.....	.....	Sao Paulo	94¾	94¾
Tri City pfd	.....	.....	Tex. S. A.	94	91¾
Twin City	104¾	103¾	" " B.	.....	91¾
West India	.....	.....	" " C.	94	91¾
Winnipeg	.....	.....	" " D	.....	.....
Win. Hotel	.....	.....	W. India	.....	.....
			Win. E.	105	.....

VENTES D'HIER APRES-MIDI.

Tri City — 25 à 90.
Coal — 25 à 39¾.
Can. Pac. — 25 à 185 7-8.
Mackay Pfd. — 25 à 70.
Iron. Pfd. — 45 à 55, 10 à 56, 7 à 56 7-8 à 55.
Illinois Pfd. — 75 à 93¼, 10 à 93¾
Scotia — 50 à 78¼, 50 à 78 5-8, 50 à 78¾, 50 à 79.
Laurentide — 25 à 90.
Detroit — 1 à 80, 50 à 78¾.
E. T. Bk. — 10 à 162.
Textile Bds. — $5,000 à 92½ D.
Power — 25 à 91.
Toledo — 25 à 27¾.
Sov. Bk. — 30 à 130¼.
Winnipeg Ry — 25 à 180.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Lau. Pfd — 10 à 110.
Twins — 25 à 104.
Mackay Pfd — 10 à 70, 100 à 69¾.
Toronto Ry — 4 à 113½.
Mackay — 75 à 74.
Détroit — 10 à 79¼, 25 à 79.
L. of W. Pfd — 40 à 112.
Iron — 50 à 23, 1 à 22½, 50 à 22.
Rio — 40 à 46¼.
Scotia — 25 à 79, 50 à 78¾, 200 à 78 5-8, 25 à 78¾.
Rio Bds — $6,500 à 77½, $2,000 à 77¾, $3,000 à 77½.
Iron Pfd — 65 à 55.
Steel Co. Bds — $ à 222.
Bk Mont. — 2 à 250.
Bk B. N. A. — 1 à 150½.
E. T. Bk — 1 à 162.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Importante

VENTE DE JOLIS

Meubles de Ménage

Assortiment considérable de tapis, carpettes, pianos dispendieux, articles de ménage, etc., à nos salles, 241 et 243 rue Saint-Jacques,

VENDREDI, 22 FEVRIER.

Carpettes de diverses grandeurs et de jolis dessins, Axminster, Royal Wilton, Bruxelles, Tapestry et autres, linoléums et prélarts, rideaux, portières et toile de table, articles de ménage, etc. Aussi très jolis pianos droits aussi bons que des neufs, et très beaux meubles de salon, de chambre à coucher et de salle à manger, couchettes en cuivre et en fer, sommiers et matelas, oreillers, etc.

Aussi un lot considérable de nouveautés, molletons à robes, tweeds et tissus à manteaux, coutellerie, grande variété de vases, services à thé, ornements, etc.

Vente à 2.30 p.m.

RAE ET DONNELLY,
Encanteurs.

PAR FRASER FRERE

Encan Régulier de Meubles et Effets de Ménage

VENDREDI, LE 22, A 10 A.M.

Consignations sollicitées, remises des articles vendus faites promptement. CEUX QUI MEUBLENT LEUR MAISON devraient examiner notre magnifique assortiment de meubles neufs, couchettes en cuivre et en fer, matelas, carpettes. Bon marché au comptant. Fraser Frères, encanteurs, 453 rue Saint-Jacques, angle des Inspecteurs. 16.19.21

PAR T. W. FOSTER



A VENDRE à l'encan, mardi, 26 février, à 10 heures 30 a.m. Vente spéciale régulière de 50 chevaux de toutes sortes, comprenant un plein char de chevaux du pays, pesant de 1,200 à 1,400 livres, 25 chevaux de travail de premier ordre, acclimatés, sans défaut, le propriétaire n'en a plus besoin. Ils sont forts, jeunes et en bonne condition pour travailler immédiatement, pèseront de 1,300 à 1,600 livres, viennent de faire un travail dur. Si vous vous

LA LEGISLATURE PROVINCIALE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 20 — La législation privée a occupé la grande partie du temps de la Chambre cet après-midi.

Une quantité de bills privés, rapportés par le comité, ont subi la troisième lecture.

Trois nouveaux bills ont d'abord été présentés et lus une première fois :

Loi autorisant l'organisation d'une commission chargée d'étudier les recours auxquels donnent lieu les accidents du travail. — L'hon. M. Weir.

Loi constituant en corporation l'école technique de Montréal. — L'honorable M. Gouin.

Loi constituant en corporation l'école des hautes études commerciales. — L'honorable M. Gouin.

La Chambre a donc maintenant trois mesures importantes à étudier.

M. LE Dr FISET proposa une motion demandant la production de documents se rapportant à la loi concernant l'observance du dimanche et copie de la correspondance échangée entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial à ce sujet.

M. FISET se lève alors pour parler en faveur de sa motion. — Dans un discours très fleuri, très pathétique, le député de Saint-Maurice a fait l'historique de la question d'observance du dimanche.

M. Fiset a été applaudi à maintes reprises. Son discours est certainement digne de lui-même et les nombreuses félicitations qu'il a reçues de toutes parts sont la preuve que M. Fiset a rencontré les vues de la Chambre, lorsqu'il a dit qu'il trouvait dans la question une occasion pour tous les membres de s'affirmer et de travailler dans l'intérêt de la province en étudiant la mesure lorsqu'elle sera soumise à la Chambre.

L'HON. PREMIER MINISTRE a répondu au député de Saint-Maurice, que le gouvernement soumettrait bientôt, à ce sujet, un projet de loi, qui ne serait peut-être pas aussi poétique que le discours de M. Fiset, mais que la Chambre y trouverait des principes de liberté et de justice.

M. TASCHEREAU a proposé une motion demandant la production des documents concernant la publication des rapports judiciaires officiels de Québec.

M. TASCHEREAU a ajouté que les rapports judiciaires officiels ne donnaient pas satisfaction, ni au barreau de Québec, ni aux barreaux des districts judiciaires ruraux.

M. TESSIER, député de Trois-Rivières, appuie les paroles du député de Montmorency. La publication actuelle ne donne pas satisfaction comme l'ancienne publication.

M. ROY, — Montmagny, — se plaint également du système actuel. Les causes qui intéressent le barreau de Québec sont rapportées très tard, lorsqu'elles le sont.

L'HON. M. GOUIN dit que c'est la première fois que de semblables plaintes sont faites. Il ignorait que le barreau n'était pas satisfait.

Le système actuel a été demandé par le barreau. Le gouvernement a voté une allocation annuelle de $3,000 pour la publication. Le rédacteur en chef, M. Lanqueduc, est un avocat distingué et le croyais que les autres rédacteurs donnaient satisfaction.

Si les Barreaux ne sont pas satisfaits, que l'on envoie des plaintes au département et nous les transmettrons au Conseil Général du aBrreau.

Si le système actuel ne donne pas satisfaction, le gouvernement sera obligé de retrancher l'allocation.

M. TASCHEREAU dit que des plaintes ont été faites au Conseil Général du Barreau, mais que rien n'a été fait pour améliorer. La seule manière, ajoute-t-il, de régler la question, c'est de diviser l'allocation et de publier deux rapports pour Montréal et Québec.

Maintenant, des plaintes seront certainement faites au département.

M. LAFONTAINE, député de Maskinongé, a proposé que le bill No 179, " Loi amendant l'article 1048 du Code municipal," soit inscrit au feuilleton des Ordres, mercredi, pour seconde lecture.

M. Lafontaine dit que son bill a été tué au comité du code municipal et il demande qu'il soit ramené. Le bill est au sujet de la division des amendes perçues par les municipalités.

L'honorable M. GOUIN dit que la loi a été amendée l'an dernier et que la Chambre ne peut revenir à l'ancienne loi, sans raison grave.

M. LAFONTAINE répond que c'est à la demande de plusieurs cultivateurs qu'il a présenté ce bill et qu'il considérait le bill comme une protection pour les cultivateurs.

La motion est perdue sur division.

M. CHAURET propose que le bill No 167, intitulé : "Loi amendant les articles 443 et 485 du Code de procédure civile relativement à la taxation des jurés," soit inscrit au feuilleton des ordres, mercredi prochain, pour comité général.

Le député de Jacques-Cartier dit qu'il veut que son bill soit de nouveau étudié, car il est très important.

MM. DUPUIS et TELLIER parlent sur le bill et ne sont pas favorables en tout point à l'idée émise par M. Chauret, de payer les jurés qui ne siégent pas, le même prix que ceux qu'on accepte.

M. ROY, de Montmagny, dit que M. Chauret serait mieux de présenter un nouveau bill.

MM. MOUSSEAU et TASCHEREAU demandent que le bill soit renvoyé au comité de législation.

M. TELLIER propose la motion et elle est adoptée.

Les bills privés suivants sont lus une troisième fois :

Loi concernant l'élargissement et l'ouverture de la rue aGin, dans la cité de Montréal.

Loi amendant la loi organique de la "North Shore Power Company."

Loi constituant en corporation la compagnie Côté, Boivin et Cie, de Chicoutimi, Limitée.

Loi érigeant civilement la paroisse de Saint-Ignace de Loyola de Nominingue, et autorisant un emprunt et une cotisation pour la construction d'une église et d'une sacristie.

Loi concernant la succession de feu Dame Joseph Lacombe.

Loi amendant la charte de la compagnie de pulpe de Métabetchouan et ratifiant certains arrangements financiers avec les actionnaires.

Loi amendant la charte du Crédit Municipal Canadien.

Loi concernant la construction d'une nouvelle église à Saint-Prime.

Loi concernant la substitution Ferdinand David.

Loi concernant le village de Montmorency.

Loi constituant en corporation la Congrégation du Temple Solomon, de Montréal.

Loi ratifiant un certain acte d'échange fait entre les syndics d'écoles pour la municipalité de la ville de eBauharnois et le révérend J. D. Anderson et E. A. Robert.

Loi amendant la charte de l'hôpital Alexandra.

Loi amendant la charte de la compagnie de téléphone de Bellechasse.

Loi constituant en corporation "The Little Nation River Company."

La seconde lecture du bill amendant la constitution de la "Shawinigan Water and Power Co." a été la cause d'un assez long débat.

M. COTE, député de Saint-Sauveur de Québec, regrette que le bill ait été amendé par le Conseil Législatif. Il trouve étrange que la Chambre Haute soit toujours contre les bills de l'Assemblée Législative. C'est à nous faire souhaiter que cette chambre qui enlève aux députés le droit de légiférer à leur manière, disparaisse bientôt. Je crois que le concorus de la chambre soit refusé aux amendements du Conseil Législatif.

L'HON. M TURGEON trouve que le député de Saint-Sauveur a protesté très énergiquement contre les amendements du conseil ; il est avec le Dr Côté sur le mérite de la question, mais il est convaincu que le conseil a agi de bonne foi.

M. TELLIER croit que les paroles du député de Saint-Sauveur sont par trop sévères et ne sont pas dans l'ordre. Je crois que le député a raison de se plaindre et de refuser son concours, mais il n'a pas le droit de flétrir le Conseil Législatif de cette manière.

M. COTE comprend que le Conseil Législatif a agi de bonne foi, et il retire sa motion de non-concours dans les amendements.

M. TESSIER, député de Trois-Rivières, regrette que le Conseil n'ait pas donné de raisons.

L'HON. M. LEBLANC dit qu'il serait opportun de demander au Conseil Législatif les raisons de ses amendements.

Le Dr JOBIN regrette que le député de Saint-Sauveur ait retiré sa motion de non-concours.

M. ROY, député de Montmagny, déclare que les intéressés sont satisfaits.

Après quelques mots de MM. Girard, Tellier et l'hon. A. Robitaille, la motion est adoptée.

Les bills suivants sont lus une seconde fois :

Loi constituant en corporation les Frères de Saint-Vincent de Paul.

Loi pour valider, confirmer et ratifier les ventes par Isaac Tristam Coffin et autres héritiers de feu sir Isaac Coffin, à William George Tait et autres, en date du vingt-cinq novembre mil neuf cent deux.

Loi concernant la compagnie "Equitable" d'assurance contre le feu.

Loi concernant l'hôpital Notre-Dame.

A 6 heures, la chambre s'ajourne à demain après-midi.

AU CONSEIL LEGISLATIF

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Québec, 21. — A la séance d'hier, l'hon. M. Allard a fait la troisième lecture des projets de loi suivants, qui sont également adoptés :

Loi concernant les sociétés de patrons de fabriques de produits laitiers.

Loi remplaçant l'article 5486 des Statuts Refondus concernant les sociétés de fabrication de beurre et de fromage, ou les deux.

Loi amendant la loi concernant les sociétés d'agriculture.

Le seul amendement que le Conseil a fait à ce bill, en comité général, règle que tout membre des sociétés d'agriculture, pour avoir droit de vote, aux réunions pour l'élection des directeurs, devra être âgé d'au moins 16 ans.

Les projets de loi qui suivent ont été lus une seconde fois et référés au comité des bills privés :

Bill No 45, intitulé : "Loi amendant la loi concernant la succession de feu John Pratt." — L'hon. M. Bryson.

Bill No 62, intitulé : "Loi amendant la charte de la compagnie de chemin de fer de Lotbinière et Mégantic." — L'hon. M. Cormier.

Bill No 63, intitulé : "Loi constituant en corporation "The Quebec Eastern Railway Company." — L'hon. M. Letellier.

Bill No 73, intitulé : Loi constituant en corporation "The Commercial Burglary and Plate Glass Insurance Company." — L'hon. M. Turner.

Bill No 83, intitulé : "Loi amendant la loi 52 Victoria, chapitre 85, constituant en corporation la ville de Notre-Dame-des-Neiges." — L'hon. M. Lanctôt.

Bill No 110, intitulé : "Loi concernant la construction d'une nouvelle église à Saint-Joseph d'Alma." — L'hon. M. Cormier.

Bill No 119, intitulé : "Loi amendant la loi qui constitue en corporation "The Quebec and St Maurice Industrial Company." — L'hon. M. Turner.

Les deux projets de loi suivants, après avoir subi leur seconde lecture, ont été référés au comité de législation :

Bill No 160, intitulé : "Loi amendant l'article 21 du Code municipal." — L'hon. M. N. Garneau.

Bill No 102, intitulé : "Loi amendant l'article 2427 des Statuts refondus relativement à la Cour des Commissaires." — L'hon. M. de Varennes.

UN CAS ORIGINAL

Lorsqu'il comparut mardi devant le recorder, Joseph Carrière, acusé de voies de fait sur la personne du constable Patrick O'Donnell, du poste No 9, déclara qu'il préférait aller devant les jurés.

Il fut alors conduit en cour de police, où il s'avoua coupable.

Ce matin, il comparaissait pour enquête devant le magistrat Lafontaine.

Le juge refusa d'entendre les plaidoiries et renvoya l'accusé devant le recorder parce que son plaidoyer de culpabilité en cour de police ne lui donnait plus droit de comparaître devant les jurés.

NELSEY EST DESTITUE

Albany, N.Y., 21. — Le gouverneur Hughes a recommandé la destitution de M. Otto Nelsey, surintendant des assurances de l'Etat de New-York. Le gouverneur met en doute l'intégrité du titulaire actuel.

SANS VOUS JE SERAIS MORT, JE NE POUVAIS PLUS ME TENIR DEBOUT TANT J'ETAIS FAIBLE

VOUS M'AVEZ GUERI. A SOIXANTE-DOUZE ANS JE ME SENS COMME UN JEUNE HOMME— J'AI L'APPETIT DE DEUX HOMMES.

Je suis bien heureux de pouvoir vivre comme les autres hommes sans souffrir — Ainsi parle M. Louis Blanchette, de Worcester, Mass.

Il y a, dans les témoignages que nous publions au sujet des guérisons opérées par les Pilules Moro, dans certains cas, absolument spécifiés, une remarque très intéressante à faire qui a peut-être été déjà faite par certains de nos lecteurs.

Tous les malades soignés et guéris et qui envoient des déclarations à cet effet, font montre d'un scrupule consciencieux qui leur fait honneur et fait honneur au remède lui-même.

Vous constaterez que, dans toutes ces lettres, le signataire dit toujours avoir attendu pour envoyer son témoignage que sa guérison fut complète et permanente.

Ce ne sont donc pas des certificats pris à la légère, en passant, sous l'influence du moment.

Pas du tout ; tous ces certificats sont écrits et signés bien posément, après que le malade a eu tout le temps de juger s'il est bien complètement guéri, si son mal est totalement disparu.

Voilà comment le public doit être renseigné ; c'est seulement avec des témoignages de ce genre qu'il peut avoir confiance dans l'efficacité d'un médicament.

Et puis, s'il était un autre point qu'on nous permettrait de signaler, ce serait celui-ci qui nous est inspiré par la lettre que nous publions plus loin, une lettre typique d'un Canadien de soixante-douze ans, qui nous remercie de l'avoir guéri d'étourdissements et de maux d'estomac et qui est fier d'être guéri parce que, dit-il, il a encore l'espoir de vivre longtemps.

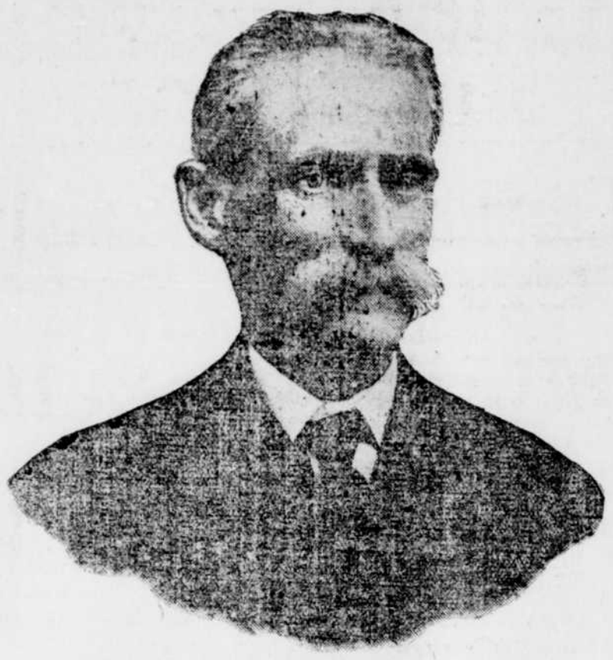
Voilà un bon Canadien de la vieille trempe, solide au poste, n'ayant pas froid aux yeux et aussi auquel on n'en remontre pas.

Ainsi, il nous dit avoir consulté plusieurs médecins, quatre médecins au sujet de ses étourdissements, et il se plaint que ceux-ci lui ont dit qu'il n'y avait rien à faire, que cela s'en irait tout seul, "mais, ajoute-t-il avec amertume, ils ont gardé mon argent !"

Nous ne voulons pas intervenir dans les affaires de nos confrères, mais nous tenons à faire constater que nos consultations sont absolument gratuites ; nous insistons aussi sur ce fait que nous ne croyons pas et que le peuple ne croit pas, que les maladies s'en vont toutes seules.

Aussi, ne laissons-nous jamais aller un patient sans lui conseiller un traitement. Nous avons confiance absolue dans ce que nous ordonnons, nous savons que les Pilules Moro sont un remède souverain contre la débilité. Cette confiance provient de ce que nous avons une telle clientèle, que nous en avons expérimenté l'efficacité dans tellement de cas que nous pouvons les ordonner à coup sûr.

Le cas de M. Louis Blanchette, anciennement de Saint-Denis, P. Q., et aujourd'hui de Worcester, que nous donnons ci-après, est un cas particulièrement saisissant. Voilà un homme de soixante-douze ans, affligé de faiblesses, d'étourdissements, que nous avons remis sur pied, qui est heureux de vivre et qui est maintenant joyeux comme un jeune homme.



M. LOUIS BLANCHETTE, de Worcester, Mass

Ce n'est pas nous qui l'inventons, c'est lui qui l'écrit :

" Si j'étais sous serment," dit-il "je n'en pourrais pas dire davantage."

Et il fait attester son témoignage par deux amis, "des hommes," dit-il, "qui me connaissent depuis longtemps et qui ne pensaient pas que je reviendrais aussi vite de ma maladie."

Lisez cette lettre :

Worcester, Mass., 30 Janvier, 1906

Chers Messieurs,

Je me suis décidé à me mettre sous vos soins parce que j'ai eu confiance que vous pouviez me guérir de mes étourdissements dont je souffrais depuis longtemps. J'avais d'abord cru qu'ils étaient dus à ma surdité et je me suis fait soigner pour cela. Les docteurs ne m'ont rien fait, j'en ai vu quatre et tous me disaient que cela s'en irait tout seul, avec le temps, qu'il n'y avait plus de remède, et pourtant ils prenaient mon argent. Ma faiblesse était bien grande, j'étais rendu à n'avoir plus d'appétit du tout et j'étais incapable de travailler.

Quand je vous ai écrit, vous m'avez relevé le moral en me promettant la guérison et en prescrivant un traitement qui avait du bon sens. Dès la première boîte de Pilules Moro, mes étourdissements ont cessé et au bout de quatre jours je n'en ai plus ressenti du tout, pas plus que de bourdonnements dans la tête.

J'ai tardé à vous écrire parce que je voulais savoir si ça me reprendrait ; mais je ne m'aperçois de rien, je suis certain maintenant d'être guéri et je vous en remercie sincèrement. Sans vous, je serais mort, car je ne pouvais plus me tenir debout ; à présent je mange bien, j'aurais l'appétit de deux hommes, si je ne me retenais pas ; je peux sortir à mes affaires, je suis tellement bien, pour un homme de soixante-douze ans, que je me trouve comme un jeune homme.

Quand on pense que j'avais perdu dix-neuf livres de pesanteur, que j'étais obligé de rester les trois-quarts du temps couché, de me mettre au lit jusqu'à 4 et 5 fois par jour. Maintenant, plus rien.

Je suis bien heureux de pouvoir vivre comme les autres, sans souffrir.

Tout ce que je vous dis, c'est la grande vérité, si j'étais sous serment je ne pourrais pas en dire plus.

J'ai fait signer mon certificat par deux hommes qui me connaissent depuis bien longtemps et qui ne pensaient pas que je reviendrais de cette maladie aussi vite.

Je vous suis bien obligé à vous et aux Pilules Moro, de me voir comme je suis aujourd'hui."

LOUIS BLANCHETTE,
Worcester, Mass., Bradley St.No 10.
Témoins : JOSEPH BENOIT.
OCTAVE MORIN.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Adressez-vous par lettres ou personnellement, au No 272 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

LE SANG IMPUR

Obstrue les reins
Ralentit l'action du cœur
Dérange le cerveau

Affaiblit tous les organes du système. Cause les maladies organiques,

De même que la force découle naturellement du sang pur, ainsi la débilité et la maladie sont le résultat de l'impureté du sang.

Pour apprendre comment Ferrozone donne une guérison sûre et prompte, pour voir comment il tonifie et vivifie, il suffit de lire les lettres suivantes—lisez-les attentivement—voyez si ces symptômes ne ressemblent pas aux vôtres.

Mlle Evelyn M. Gaetz, de Kingston, écrit: "J'eus une attaque de mauvais fonctionnement du sang qui causa d'horribles boutons. C'étaient des putusles rouges dégoûtantes qui me défiguraient. J'essayai toutes sortes de remèdes, mais les boutons ne disparaissaient pas. On me conseilla d'essayer Ferrozone. Je l'essayai. Je m'aperçus de l'amélioration dès la seconde boîte. Je continuai le traitement et finalement mon teint devint clair. Grâce à Ferrozone j'ai un teint clair de santé et je puis le recommander à toutes les jeunes femmes qui sont affligées de la même maladie."

Une autre jeune femme bien connue dans les cercles mondains de Springfield, qui, également, retira beaucoup de bien de l'usage de Ferrozone, déclare ceci: "Je crois qu'il est de mon devoir de faire connaître la valeur de Ferrozone. Je souffrais de pauvreté du sang, et par suite mes lèvres étaient pâles et mes joues sans couleur. Je n'étais pas forte du tout, et j'avais besoin d'un bon tonique. Ferozone ramena bientôt des couleurs à mes joues, améliora mon appétit et me rendit plus forte que je ne l'avais été depuis bien des années. Je recommande Ferrozone parce qu'il est très facile à prendre et que ses bons résultats sont prompts."

Aucun autre remède pour le sang ne peut guérir, tonifier et restaurer comme le fait Ferrozone; essayez-le, 50c la boîte dans n'importe quelle pharmacie. (15) w

CELEBRE REMEDE contre le MAL de GORGE, le CATARRHE

Soulage à l'instant !
Guérit Radicalement !
Recommandé par tous les Médecins !

Le nom du merveilleux remède dont les médecins parlent tant est Catarrhozone.

Sa vapeur est plus calmante que l'air des pinières.

Ses vertus bienfaisantes sont sans bornes.

Lorsque Catarrhozone est employé pour un mauvais cas de catarrhe, il procure un soulagement presque instantane.

Les essences balsamiques qu'il renferme calment la toux irritante, guérissent le graillonnement et l'oppression de la gorge.

Si le nez est embarrassé de matières nuisibles, on obtient un soulagement immédiat de l'emploi de Catarrhozone.

Tous les symptômes désagréables sont écartés et une guérison radicale est effectuée.

Les personnes qui souffrent d'affections chroniques reprennent espoir avec Catarrhozone—remède qui détruit la maladie et en prévient le retour.

Pas de drogues à poudre.

Rien pour charger l'estomac et déranger la digestion.

Vous inhalez simplement la vapeur calmante de Catarrhozone et il s'ensuit une guérison absolument certaine.

Mettez de côté le remède qui n'a pu vous guérir et employez Catarrhozone. Grande bouteille de $1, garantie; petite bouteille d'essai, 25c; chez les marchands ou de N. C. Polson & Co., Hartford, Conn., E. U. A., et Kingston, Ont. (15) w

DUPUIS FRERES

TISSUS LAVABLES ET MOUSSELINES. — *Les différents étalages des tissus lavables sont dans l'annexe. Nous sommes justement à recevoir la balance de nos importations du Printemps. Nous donnons plus bas l'énumération de quelques lignes favorites récemment reçues.*

MOUSSELINE DIMITY, rayures cordées et pois de couleurs sur fond blanc, aussi pois noirs sur fond rose ou bleu pâle, largeurs, 27 pcs. Prix. 8c

MOUSSELINE BLANCHE, à rayures fines avec dessins floraux de différentes couleurs, largeur, 27 pouces. Prix. 12c

MOUSSELINE DE FANTAISIE, dessins de couleurs, sur fond blanc, à carreaux ; largeur, 27 pouces. Prix. 19c

MOUSSELINE BLANCHE, bleue et rose, avec pois et dessins de couleurs, largeur, 27 pouces. Prix. 25c

MOUSSELINE DES INDES, rayures cordées et rayures formant carreaux avec pois de couleurs et dessins de fantaisie, largeur, 29 pouces. Prix 25c

VESTINGS DE FANTAISIE, dessins floraux mercerisés et rayures satinées, largeur, 29 pouces Prix. 30c

VOILE DE FANTISIE dessins floraux de couleurs sur fond blanc, largeur, 27 pouces. Prix. 30c

MOUSSELINE BLANCHE avec pois de couleurs brodés, largeur, 29 pouces. Prix. 35c

TOILE DE FANTAISIE pour costumes, pois de couleurs brodés, sur fond blanc, largeur, 27 pouces. Prix. 59c

BATISTE LUMINEUSE, différentes couleurs, largeur, 46 pouces. Prix. 30c

GINGHAMS ECOSSAIS et de fantaisie, petits et grands carreaux, différentes couleurs, tous les prix à partir de 10c jusqu'à. 25c

TOILE BLANCHE unie, pour costumes, largeur 30 à 36 pouces, aux prix qui suivent : 20, 25, 30, 40 et. 45c

MOUSSELINES NOIRES à rayures ou pois, très grand choix, tous les prix à partir de 10c en montant jusqu'à, la verge. 60c

ETOFFES POUR COSTUMES

75c DRAP VENITIEN, pure laine, pour costumes, largeur, 48 pouces; couleurs: bleu marin, gris (2 nuances), violet, rouge-cardinal, grenat, ainsi que noir.

50c DRAP MELTON, POUR COSTUMES, largeur, 54 pouces ; couleurs: faon, brun et bleu marin.

75c TWEEDS DE FANTAISIE, POUR COSTUMES, CARREAUX EFFACES SUR FOND GRIS.

$1.35 et $1.50 DRAPS DE FANTAISIE POUR COSTUMES, largeur 54 pouces, haute nouveauté, choix varié dans toutes les nouvelles teintes.

$1.35 et $1.50 CRAVENETTE DE FANTAISIE, petits et grands carreaux, pour costumes, largeur, 60 pouces.

50c TWEEDS DE FANTAISIE POUR COSTUMES, largeur, 40 pouces. — Une valeur très spéciale.

75c TWEEDS DE FANTAISIE, POUR COSTUMES, largeur 44 pouces, dans toutes les teintes fashionables.

DRAP DUCHESSE, largeur 48 pouces, très grand choix, grande variété de couleurs, ainsi que noir, dans tous les prix à partir de 90c en montant jusqu'à. $2.50

USTENSILES EN ACIER EMAILLÉ POUR LA CUISINE

Une Vente qui éclipse toutes les précédentes

LES OCCASIONS QUE NOUS OFFRONS AUJOURD'HUI SE RENCONTRENT RAREMENT.

PLATS A VAISSELLE, 8 pintes, valant 57c, pour 27c

PLATS A VAISSELLE, 10 pintes, valant 68c, pour 33c

PLATS A VAISSELLE, 12 pintes, valant 79c, pour 38c

PLATS A VAISSELLE, 14 pintes, valant 90c, pour 45c

THEIERES EN ACIER EMAILLE A 1½ pinte à 4 pintes, valant 45c, 55c, 65c et 75c. Votre choix sur ce lot et tant qu'il en restera pour 25c

CAFETIERES EN ACIER EMAILLE A —1 pinte à 3½ pintes, valant 41c, 52c, 59c et 68c. Votre choix sur ce lot tant qu'il en restera, pour 25c

SAUCEPANS WINDSOR, 3 pintes, prix régulier, 36c. Prix spécial pour cette vente 25c

CASSEROLES en acier émaillé, 13½ pouces de diamètre, capacité 3 gallons, valant 75c pour 38c

SAUCEPANS avec couvercle, 1 pinte, valant 29c pour 16c

CANARDS en acier émaillé, 3 et 4 pintes, valant 90c et $1.10, pour 54c 72c

GOBELETS en acier émaillé, 1 pinte, valant 12c, pour 5c

POTS A LAIT en faïence décorée, 1 pinte, valant 15c, pour 9c

SALIERES ET POIVRIERES en verre et nickel, prix régulier 7c, pour 4½c

DUPUIS FRERES Le Grand Magasin à Rayons de l'Est, **441 à 449 rue Ste Catherine Est.**

— MAISON DEPARTEMENTALE —

ADAM & EPHREM LAMY

481 rue Notre-Dame Ouest et 3555 rue Notre-Dame, St Henri.

Continuation de notre Grande Vente

Ceux qui n'ont pas lu notre annonce de mardi feront bien de s'en procurer une copie, il y a des articles à bon marché qui les intéresseront. De plus'ils connaîtront la raison du changement dans notre administration,ce qui nous donne l'occasion d'offres spéciales que nous continuons aujourd'hui.

Nous donerons les timbres doubles sur n'importe quel achat.

La liste ci-dessus est très limitée, c'est à vous de venir voir et de juger d'une quantité de marchandises à très grande réduction.

LIVRAISON SPECIALE POUR COTE ST PAUL, VERDUN, BLUE BONNETS ET LACHINE.

RAYONS DES COSTUMES ET MANTEAUX.

Jupes en tweed, pour dames. Prix régulier, $4.00 ; réduit à . $2.50

Très spécial, jupes en melton brun, vert, bleu marine ou noir. Prix régulier $1.75, réduit à. . . . 89c

Costumes en chevriote ou drap melton, pour dames. Prix régulier $16, réduit à. . $12.50

Valeur spéciale de dessus de bureau ou tales d'oreillers, beaux dessins, réduit à 35c, 50c ou 75c chacun.

Caleçons en batiste Lonsdale, biens finis, réduits à. 25c

Jaquettes de bonne qualité de batiste Lonsdale, bien finies, réduites à. 49c

EPICERIE ET BOUCHERIE.

Marinades, spécial, 3 bouteilles 25c
Breakfast Cocoa, 2 boîtes pour 25c
Biscuits concassés, 2 boîtes pour. 25c
Café, notre spécial, boîte 1 lb. 25c
Pois en boîtes, 3 boîtes. . . 25c
Harengs secs, ou avec sauce aux tomates, boîte. . . . 10c
Avoine roulée, 8 livres pour. 25c
Petites fèves blanches, 8 livres 25c
Figues pour cuire, 4 livres pour 25c
Empois Comfort, 3 paquets de 1 livre pour. 25c
Bleu de buanderie, 2 livres pour 25c
Gelée de table, 3 paquets pour 25c
Avec $1.00 en timbres.

TRES SPECIAL

Beurre crémerie, par 5 livres, la livre. 27c
Sucre granulé, 22 livres pour 99c
Viandes, 20 livres pour. . . $1.00
Steak dans le côté, 3 livres pour. 20c
Beau porc frais, la livre. . . 11c
Agneau, la livre. 8c

MERCERIES

50 doz. de chaussons pour hommes, valeur régulière 20c, réduit à. 10c
Un lot de sous-vêtements pour hommes, en laine, ou doublure ouatée, valeur, 75c, réduit à . 49c
Toile à verre, bonne largeur belle qualité, prix régulier 9c, réduit à. 7c
Toile à rouleau, belle qualité, bonne largeur, réduit, à la verge. 6c
Insertion de soie, en coupons, pour garniture, valeur de 10c, réduit à. 5c
2,000 verges de dentelle torchon, différentes largeurs, réduit à. 1½c
Autre lot, réduit à. 2½c

TRES SPECIAL

50 pièces de ruban de bonne valeur, 4 pouces de large, assorti de couleurs, régulier 15c, réduit à . 9c

Plusieurs lots de coupons en satine mercerisée, flanellette, coutil, coton blanc ou jaune, à la moitié du prix. Aussi grande réduction dans les rayons suivants : étoffes à robes, modes, bas et gants pour dames, blouses et kimonos, habillements d'hommes et de garçons, tapis et prélarts, fournitures de maison, granit et ferblanterie, chaussures, etc.

— MAISON DEPARTEMENTALE —

ADAM & EPHREM LAMY

481 rue Notre-Dame Ouest et 3555 rue Notre-Dame, St Henri.

THE CANADIAN DETECTIVE BUREAU LIMITED.

BUREAU PRINCIPAL, DIVISION DE L'EST

Edifice de la Banque d'Ottawa, MONTREAL.

A. C. LANCEY, Surintendant. C. P. LARIVIERE, Asst. Surintendant

BUREAUX: TORONTO, OTTAWA, ST JEAN, N.B., HALIFAX, WINNIPEG, REGINA EDMONTON, VANCOUVER, DAWSON, NEW-YORK, N. Y, LONDRES, ANG., PARIS, FRANCE.

Ce Bureau est Préparé à entreprendre toute enquête légitime dans des causes criminelles, civiles ou commerciales, pour compagnie de transport, banques et autres corporations et aussi pour particuliers.

77—m,j,s—n

RECONNAISSANCE

Le chef Benoit a reçu hier matin pour le fonds de secours et de pension des pompiers deux chèques, dont l'un, de $50, est envoyé par la municipalité de Notre-Dame de Grâces, pour l'aide donné lors de l'incendie du 4 février, au village Turcot. L'autre vient de M. Emery Cadieux, restaurateur, il est au montant de $25.

"LA CODILINE"

Contre la Névralgie et le mal de dents.



Propriétaire :
Dr. Jos. Versailles,
Chirurgien-Dentiste,
926 RUE SAINT-DENIS,
Quelques portes plus bas que la rue Rachel. — *Partout 25c.*

85—m,j,s—n

PIANOS

L. J. RIVET,

134e rue et Southern Blvd.
NEW-YORK.

Montréal, à Boulevard St. Laurent.
Tel Main 4197 77—m,j,s—n

LE BILL DE MONTREAL

Du correspondant particulier de "La Presse"

Québec, 21. — Le comité a repris ses séances hier soir à huit heures, sous la présidence de M. Taschereau.

Le bill accordant certains pouvoirs à la compagnie d'assurance Mutuelle contre le feu du Canada, a été étudié, puis après avoir vu 22 clauses, le Premier-Ministre a proposé que le bill soit ajourné à demain matin.

Le Bill de Montréal a été repris. Une clause nouvelle a été proposée au bill, par M. Bergevin.

M. Ethier dit que l'amendement est une résolution du conseil de ville.

La clause permet à la cité de contribuer pour une somme de $2,000,000 avec le Grand-Tronc, afin d'élever les voies à niveau.

M. Bergevin demande pourquoi la clause demande les trois cinquième des membres pour approuver ce règlement.

L'échevin Larivière dit que c'est pour donner plus de garantie à la ville.

Le député de Beauharnois dit que le comité doit aider à la ville pour régler la question des voies à niveau, et de mettre un chiffre nécessaire. Les accidents nombreux que nous apprenons tous les jours, nous obligent à bien examiner la question.

L'échevin Larivière dit que la ville ne peut fixer un montant juste de ce que l'emprunt sera.

L'hon. Premier-Ministre dit qu'un montant limité soit mentionné pour cet emprunt.

L'échevin Payette ne s'objecte pas à une limite.

Il est résolu que le montant de l'emprunt ne devra pas excéder deux millions.

L'hon. M. Weir a demandé pourquoi on exigeait les trois-cinquièmes du conseil pour l'adoption de ce règlement, lorsque le projet Payette a été adopté par une majorité de deux voix.

La clause 22 est considérée. Un amendement est proposé par M. Langlois, changeant la clause, imposant une taxe de un pour cent sur le revenu des gens qui font affaires dans la cité de Montréal, mais qui n'y résident pas, et pourvu que leur revenu ne soit pas moins de douze cents piastres par année.

M. Ethier dit qu'il est juste que les gens paient taxe, s'ils gagnent un salaire à Montréal et qu'ils n'y résident pas.

En réponse à l'hon. M. Weir, M. Ethier dit que dans les grands centres américains, la loi est telle que la ville la demande.

L'hon. M. Weir dit que les gens viennent dépenser leur argent à Montréal, que les marchands, qui leur vendent, paient taxe.

M. Langlois fait remarquer qu'ils paient taxe, ces marchands de la même manière que quand les Montréalais vont acheter à leur magasin.

M. Ethier dit à M. Taschereau que l'on s'occupera de cette taxe lorsque le règlement sera fait.

M. Chauret demande si un contracteur résidant en dehors de Montréal, paierait taxe.

M. Ethier dit que ça n'est que sur des salaires ou de la commission.

M. Beaudry s'objecte au nom des Commis-Voyageurs qui seront taxés.

M. Ethier dit que la loi provinciale protège les commis voyageurs.

M. LaVallée dit que les commis-voyageurs gagnent pour leurs patrons. La Législature a déjà reconnu le principe que nous demandons, pour 25 ou 30 villes.

L'amendement Langlois est mis au vote et est remporté par 10 contre 6.

La clause telle qu'amendée est adoptée.

La clause 42 est considérée.

M. Geoffrion demande que la clause soit ajournée jusqu'à ce que le bill 100, du M. L. H. and Po. Co., soit discuté. Le bill est sur les conduits souterrains et la clause 42 est sur la même question.

M. Ethier ne peut accorder cela à M. Geoffrion.

L'hon. M. Gouin dit qu'il peut faire ce que les promoteurs de ce bill veulent et que la clause 42 doit être considérée, s'ils y tiennent.

M. Geoffrion croyait que c'était mieux.

M. Smith, de la G. N. W. Tel. Co. et de la Merchants' Telephone Co., croit que le comité devrait attendre.

M. Geoffrion dit qu'il veut amender la clause de manière à ce que la ville ne force pas la Cie M. L. H. and P. Co. à construire les conduits souterrains tout d'un coup et à la guise du conseil de ville. Le montant ne devra pas être stipulé par la ville. Nous ne voulons pas, dit-il, construire des souterrains où la ville voudra. Si le comité adopte cette clause, il fera du conseil de la cité de Montréal un Czar qui nous fera faire ce qu'il jugera à propos.

Nos objections sont celles-ci, Nous soumettons qu'il n'est pas juste en science et en équité que nous soyons forcés de construire des souterrains où la cité voudra, de construire des bouts de conduits ici et là.

L'on m'informe que c'est dangereux au point de vue électrique. J'ai un expert qui pourra expliquer cela. Il faut que les conduits construits dans l'avenir soient la suite de ceux que nous avons déjà construits, et non que nous les construisions où la cité voudra et à des endroits nouveaux.

Nous n'aurons pas le droit d'emprunter, il faudra donc prendre le montant nécessaire à ces améliorations d'enlèvement de poteaux et fils, dans nos revenus ; nous avons donc l'intention de demander le paiement des dépenses de la ville.

J'attire l'attention du comité sur cette question.

La cité ne retirera rien pour nous avoir forcés à construire un conduit qui ne servira à rien.

Cette clause est prématurée, tant que le système de conduits ne sera pas choisi par la cité. Il est donc déraisonnable de se prononcer sur la clause, tant que le système ne sera pas adopté.

M. Chauret trouve que le comité est suffisamment renseigné et il propose que les mots qui obligent les Cies à construire des souterrains, soient rayés.

L'hon. M. Weir dit qu'il faut attendre les explications de M. Ethier.

M. Ethier soumet qu'effacer le mot "fils" est suffisant.

M. Bergevin dit que la cité a trois systèmes à proposer, un de ces systèmes est pour la construction de conduits par la ville et la Cie. La Cie est-elle prête à payer sa part.

M. Geoffrion dit que demain il répondra à l'hon. député de Beauharnois.

La clause est remise pour considération avec le bill No 100.

M. Dupuis propose un amendement à la clause 44, concernant les recorders.

Le traitement du doyen et du second recorder sera de $4,000.

Si le recorder devient malade, la cité lui paiera une pension des trois-quarts de son salaire.

M. Ethier dit que le conseil ne consent pas à cet amendement.

L'amendement est adopté.

La clause 45 est considérée. La clause concerne les jugements de la Cour du Recorder.

M. Ethier parle en faveur de cette clause.

M. Taschereau croit que la clause est dangereuse pour la ville. M. Taschereau cite l'opinion du Greffier en loi. C'est ouvrir la porte aux biens substitués.

M. Ethier demande une loi d'exception, mais c'est pour protéger la cité, contre le grevé de substitution.

L'hon. M. Weir propose que le second paragraphe soit retranché.

L'échevin Lavallée dit que la clause pourrait être amendée.

La motion de M. Weir est adoptée et la clause 45, telle qu'amendée est adoptée.

La clause 52 est considérée. Le paragraphe A n'a pas été adopté, ce matin.

Les propriétaires demandent un amendement demandant que la propriété soit payée la valeur actuelle, et non la valeur d'il y a trois ans. La propriété a augmenté considérablement. Il n'est que juste que cela soit accordé.

En 1903, nous ne nous sommes pas objectés à cette loi, parce que nous ne savions pas que la valeur augmenterait autant.

M. Smith représentant d'autres propriétaires, endosse les paroles de M. Beaudin, qui a parlé pour les propriétaires, qui demandent l'amendement. Il donne des statistiques et demande que la valeur ne soit pas celle d'il y a 3 ans qui est de 80 cents du pied, mais la valeur dtio être de $2.00 le pied, qui est la valeur actuelle.

Je demande également que la cité paie les frais judiciaires de l'expropriation, si elle la réfère à une cour quelconque.

C'est un principe établi de payer la valeur actuelle dans une expropriation.

M. Bergevin propose l'amendement de MM. Beaudin et Smith, demandant que la valeur commerciale au moment de l'expropriation, soit payée.

M. MacKenzie propose un sous-amendement au nom des propriétaires, pour référer la chose aux juges de la Cour Supérieure.

M. Weir demande à ce que les deux amendements n'en forment qu'un seul.

Un propriétaire explique sa position et démontre que sa propriété doit être payée la valeur commerciale, si la cité veut faire une rue de 80 pieds de large.

M. Bergevin recommande sa motion.

M. Ethier demande que la section A, soit retranchée.

M. Bergevin dit que la cité est mieux de continuer ce qu'elle a commencé.

M. Ethier dit que c'est le désir de la commission législative de biffer la section A de la clause.

M. Bergevin s'y objecte au nom de l'intérêt public des citoyens de Montréal.

L'hon. M. Weir dit que les intérêts des deux côtés demandent à ce que les amendements soient adoptés.

M. Dupuis dit que la question est réellement mêlée et ne croit pas que les propriétaires puissent refuser que lac lause soit retirée.

M. Lavallée dit que 3 sections de cette partie de la ville ont déjà été expropriées. Nous ne croyons pas que les propriétaires voudraient un jour changer leurs conditions.

M. Beaudin consent à retirer la section A, elle est retirée.

La clause est adoptée, telle qu'amendée.

La clause 56 est la dernière à considérer.

M. Ethier explique qu'une seule erreur existait dans la loi, et le but est de la corriger.

M. Archer, au nom du C.P.R., s'oppose à cette clause, car rien n'a été mentionné dans la "Gazette Officielle" de ce fait qui est spécifique. On veut dire que la propriété est à la Cie du Pacifique et non à la Cie du Gas.

M. Ethier soumet que le véritable nom soit mis dans la loi.

M. Archer demande que la clause soit retranchée, ou au moins de l'amender.

M. Lavallée montre une copie assermentée du C. P. R. comme quoi elle est propriétaire.

M. Mackenzie propose que la clause n'affectera pas les causes pendantes.

M. Ethier dit qu'il n'y en a qu'une et que c'est celle-là.

M. Taschereau dit que la clause n'affectera pas les causes pendantes, quant aux frais.

M. Archer dit que nul avis n'avant été donné dans la "Gazette Officielle", la clause doit être biffée.

M. Taschereau dit que la clause n'affecte pas la cause pendante.

M. Archer insiste pour le retranchement de la clause.

M. Taschereau dit que les avis de la "Gazette Officielle" ne couvrent pas cette clause.

La clause est biffée.

M. Roy propose la reconsidération de la clause 53.

M. Roy explique son intention.

M. Taschereau dit qu'il faut les ¾ des membres.

M. Roy propose la reconsidération. La motion est perdue.

M. Chauret propose un amendement à la section 127 de la clause 13.

M. Bergevin s'oppose à la reconsidération.

M. Chaurest explique qe c'est pour ajouter certaines bâtisses, où des matières explosives ne devront pas être placées.

M. l'échevin Lapointe soumet que cet amendement est important.

"Le bill de Montréal est passé", s'est écrié M. Taschereau.

M. Ethier retire l'amendement.

A LONGUEUIL

Samedi prochain, le 23 février, il y aura au patinoir Longueuil, une grande mascarade, qui promet d'attirer beaucoup de monde.

De grands préparatifs sont à se faire de tous côtés, et l'on verra ce soir-là, les costumes les plus riches et les plus attrayants.

Les effets de lumière seront vraiment féeriques et dépasseront en splendeur tout ce qui a été vu jusqu'ici à Longueuil.

La musique sera fournie par un groupe de musiciens choisis et ne manquera pas de rendre le spectacle fort intéressant.

M. Napoléon Bibeau, de Saint-François du Lac, est actuellement de passage à Longueuil.

Extraction des dents sans douleurs, par la Coalline du Dentiste Versailles. Bureau: 926 St Denis, quelques portes plus bas que la rue Rachel. m,j,s,-n

REPUBLIQUES TURBULENTES

Mexico (Mexique), 21. — Le premier sous-secrétaire d'Etat Algara a demandé à la Presse Associée, hier après-midi, de publier la déclaration suivante:

"Une dépêche reçue par le président Diaz du président du Honduras dit qu'à quatre heures, dans l'après-midi du dix-huit février, les troupes du Nicaragua et du Honduras se sont rencontrées sur la frontière et qu'il s'en est suivi une bataille. Il traite la rencontre de "petite affaire." L'endroit où la bataille a eu lieu, le nombre des morts et des blessés, et autres détails, ne sont pas mentionnés.

"Le président du Honduras déclare que les troupes du Nicaragua ont été défaites et forcées de retraiter."

On croit ici que la dépêche du président Bonilla, du Honduras, au président Diaz équivaut à un refus d'accepter les bons offices du Mexique et des Etats-Unis et que la guerre entre le Honduras et le Nicaragua est maintenant certaine.

IL EN MEURT

Harry Donnelly, l'enfant de deux ans de M. John Donnelly, cocher à l'emploi de M. James Crathern, est mort à l'hôpital Général, hier, des suites des cruelles brûlures qu'il s'était faites en tombant dans une cuvette d'eau bouillante.

Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood

Enraie toujours la Toux

Il est combiné des propriétés adoucissantes du pin avec autres remèdes absorbants, expectorants et calmants d'une valeur reconnue; il est absolument inoffensif, prompt et sûr.

La toux est causée par la présence de phlegme dans la gorge et les poumons et une toux opiniâtre tend à détendre les tubes des bronches, congestionner les poumons et produire l'inflammation ou l'hémorragie.

Une toux négligée ne peut avoir qu'un seul résultat. Elle laisse la gorge ou les poumons, ou les deux affectés.

Une seule dose de

Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood

arrêtera la toux, adoucira la gorge et soulagera les poumons.

Lisez ce que dit Miss Nettie A. Seeley, Ashland, N. B. "Il me fait plaisir de recommander le Sirop de pin de Norvège du Dr Wood, car j'ai trouvé ce remède excellent contre la toux. Ma mère en a fait longtemps usage dans la famille; s'il arrivait à quelqu'un de contracter le rhume, elle avait coutume de dire: Il faudra se procurer du Sirop de pin de Norvège du Dr Wood, car je sais que c'est très bon, qu'il arrête toujours la toux quand nul autre remède réussira."

Insistez pour que l'on vous donne le vrai Sirop du Dr Wood, dans des enveloppes jaunes. Prix 25c chez les vendeurs. Trois pins constituent la marque de fabrique. (6) yw

Jus de Fruits Murs dans chaque Tablette

—DE—

GELÉES

—DE—

"KKOVAH"

Voilà la différence.

205—jsnD

LES brusques variations de la température sont très redoutables pour les

BEBES

aussi devez-vous leur donner une nourriture qui contienne des principes nutritifs et renforcissants qui leur permettra d'y résister.



LA

PEPTONINE

est sans rivale à cette fin.

Elle s'assimile parfaitement.

EN VENTE PARTOUT

D

Colonial House

SQUARE PHILLIPS.

Vente de Coupons

VENDREDI et SAMEDI.

Coupons de Soie et de Velours

2,300 petits coupons, de 2 à 10 verges, de taffetas uni et chiffon, Louisine, paillette, surah, satin, foulard, peau de soie, damas de fantaisie, messaline, étincelle, armure, peau de Cygne, tamaline, faille française, bengaline, merveilleux, soie de Chine et du Japon, shantung, miroir unie, velours conche et à côtes et velvantine. Prix réguliers de 50c à $3.50 la verge,

A MOITIE PRIX

Coupons d'Etoffes à Robes

Un assortiment choisi de coupons d'étoffes à robes de couleur, mousseline de fantaisie et Chaly français,

A MOITIE PRIX

Coupons d'étoffes à robes noires, de moins de 4 verges. . 33⅓%

Rayon des Indiennes

Coupons d'indiennes, guingan et cretonne. 33⅓%

Rayon des Garnitures

Guipure de couleurs. 75%
Coupons de garnitures, moins. 50%

Rayon des Dentelles

Coupons de dentelles. 50%
Coupons de rubans. 50%
Une ligne spéciale de collets en soie de fantaisie, chacun. . . 25¢

BRIMBORIONS

Table spéciale de peignes, épingles de fantaisie pour ceintures, boucles pour ceintures, barrettes, sac à emplette en corde, chacun, à. . . . . 25¢
Une table spéciale d'épingles en boîtes de Taylor, la boîte, à 15¢
Cordes et glands à coussin, chacun. . . . . 15¢

Rayon de la Bijouterie

Boucles de fantaisie, broches de fantaisie, chaînes en or, boucles en acier taillé, ceintures de fantaisie et ceintures en soie noire, moins. 25%

Rayon de la Flanelle

Coupons de flanelle. . . . . 33⅓ et 50%
Coupons de flanellette. . . . . 20% et 33⅓%

Rayon de la Toile

Coupons de toile de table. 20%
Toile pour cuisine, à verrerie et à rouleau. 20%
Lignes désassorties de nappes et serviettes de table. 20%

Rayon de la Cotonnade

Coupons de toiles et cotons unis. 20%

Examen de la vue gratis par un Réfractionniste Expérimenté.

Appartements pour hommes de profession, célibataires, etc., aux

Nos. 79, 81 et 83 Avenue Union.

5 p. c. d'escompte au comptant et attention spéciale aux commandes par la poste.

Henry Morgan & Co,

LIMITED, MONTREAL.

Le Magasin ferme tous les jours à 5.30 p.m.
Jeudi, 21 Février 1907.

The John Murphy Company Limited

Les Nouvelles Soies Shantung sont arrivées



Tout droit du Japon

Encore emballées comme elles l'ont été là-bas.

Nous n'avons pas besoin de vous dire de quel pays elles viennent : leur élégance brun-crème est comme les gens qui les ont faites. Les nouvelles Soies Shantung ! Elles sont si légères, si vaporeuses, si crépées et si difficiles à déchirer !

Chez elles, rien de douteux : chaque brin est pure soie—il suffit de jeter un regard sur le bord frangé pour s'en rendre compte. Il n'y a rien d'étonnant qu'elles soient si élégantes pour confection de manteaux-automobile et cache-pousesière—style ample, vous savez, avec larges biais et gros boutons ; très élégantes—elles se lavent si bien. Elles peuvent faire aussi de jolies robes d'été et sont vraiment très peu coûteuses.

(Tout de même, si nous n'avions pas donné notre commande au temps où nous l'avons fait, il vous faudrait les payer bien plus cher que ce que nous demandons ci-dessous, car la soie brute a subi une hausse considérable.)

26 pouces de large, vous coûtera .50 la verge.
34 pouces de large, vous coûtera .75 la verge.

Notre premier Etalage de ces Soies, cette Saison, se fera Vendredi.

The John Murphy Company Limited

Le Mont-Royal ...MAGASIN... DEPARTEMENTAL

ANGLE MONT-ROYAL ET ST LAURENT.

Occasions du Vendredi

RAYON DE L'EPICERIE

Liste d'articles valant régulièrement 35 à 40c pour vendredi un prix uniforme..... **25c**

3 boîtes bluets . . . . .
3 livres prunes . . . . .
3 livres Pearl Tapioca . . .
2 livres fèves blanches . . .
2 boîtes saumon rouge . . .
25c
2 boîtes hareng Morton . . .
3 boîtes pois Log Cabin . . .
3 bouteilles sauce Patterson .
3 bouteilles H. H. ammoniaque . . . . . .
8 livres farine avoine roulée. .

EXTRA SPECIAL

7 barres savon Gilt Edge. Régulier 35 cents. Vendredi . . . 25c
23 livres sucre granulé. Régulier $1.15, vendredi $1
24½ livres fleur marque Empress. Rég. 75 cents. Vendredi . 55c
1 livre beurre crémerie de choix. Rég. 30 cents. Vendredi 26c
1 livre beurre de laiterie de choix. Rég. 25 cents. Vendredi 22c
1 douzaine oranges douces. Rég. 18 cents. Vendredi 10c
1 poche patates qualité supérieure. Rég. $1.10. Vendredi 90c

RAYON DE LA CONFECTION

$4.50 Blouses de Soie pour $2.00

1 lot de quelques douzaines seulement de blouses soie blanche et noire, manufacturées pour être vendues à $4.50. Nous avons décidé de les mettre en vente vendredi au choix . . . $2
5 douzaines jupons en duck, couleur foncée, patrons rayés de fantaisie; leur valeur régulière est exactement le double du prix marqué 50c
Vendredi . . . .
10 douzaines peignoirs en mousseline fleurie, couleurs assorties, bleu, rose, lilas, vert pâle: grandeurs de 32 à 44. Prix très spécial, vendredi 50c

Occasions Superbes en Etoffes à Robes

Tweed à costumes dans les nouvelles nuances de gris, dernière importation, qualité de 58 cent . . . . . Vendredi 38c
Etoffes à costumes, larges de 42 pouces, gris pâle, teinte verte, uni, rayé ou à carreaux, qualité de 79 cents, vendredi 58c
10 pièces de soie noire très pesante, qualité supérieure à 85 cents, vendredi 49c
Coupons d'étoffes à robes, longueurs de 2 à 5 verges, qualité de 25 à 65 cents. Vendredi, la verge 15c

Rayon des Cotons et Toiles

1 lot coupons flanellette blanche, qualité de 9 cents, vendredi 5c
1 lot coupons flanellette blanche, qualité de 12 cents. Vendredi 7c
1 lot coupons indienne, qualité de 12 à 18 cents. Vendredi . 7½c
Toile à nappes damassée demi-blanchie, large de 52 pouces, qualité de 25 cents, vendredi 18c

VANIER & LESAGE LIMITED

DANS LA VIEILLE CAPITALE

MGR MATHIEU — TRANSACTION PROJETEE — RECIDIVISTE A L'AMENDE, ETC.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

—M. D. D. Mann, de McKenzie, et Mann, constructeurs de chemins de fer, accompagné de M. W. H. Moore, secrétaire du Canadian Northern, était à Québec, mardi. M. Mann a rencontré plusieurs directeurs de la Cie du Québec et Lac St-Jean. Cette visite, dit-on, est relative à l'achat des intérêts de cette dernière compagnie par ces magnats de chemins de fer. M. Mann a dîné au club de la garnison, avec M. Gaspard Lemoine, président de la Cie du Q. et L. St-Jean, M. J. T. Ross et J. G. Scott.

—Le feu a grandement endommagé, mardi, la maison de M. E. Prévost, rue d'Aiguillon, détruisant tout l'ameublement, avant l'arrivée des pompiers.

S. H. le Maire Garneau a accepté l'honneur que lui ont fait les pompiers de Québec, de le choisir comme patron de leur association.

—Un homme du nom de Rousselle, qui demeure à Rivière à Pierre, comté de Portneuf, a été traduit, hier matin, en Cour de Police, sous l'accusation d'avoir vendu de la boisson sans licence. Vu qu'il a été convaincu de culpabilité pour la seconde fois dans l'espace d'un an, il a été condamné à payer $100. d'amende et les frais.

—Un pauvre vieux, du nom de Basile Bisson, s'est présenté en cour du Recorder pour demander la grâce d'être envoyé en prison, n'ayant point de refuge. Le vieillard qui est âgé de 70 ans, semble être dans la pénurie la plus complète. Il a obtenu trois mois.

—Un sourd-muet du nom de Curran, arrêté pour ivresse, a comparu en cour du recorder. Avec force gestes, puis au moyen d'une ardoise, il a fait le compte-rendu de ses antécédents. Après avoir été acquitté, Curran s'est confondu en remerciements typiques. Il dit qu'il vient de Beauport.

La Toux de la Consomption

Votre médecin vous dira que l'air pur et la bonne nourriture sont les meilleurs remèdes pour la consomption. Mais parfois la toux est très opiniâtre, c'est pourquoi nous vous suggérons de demander à votre médecin ce qu'il pense du Pectoral Cerise d'Ayer. **Nous publions toutes les formules de nos remèdes.**

yw J. C. AYER Co., Lowell, Mass.

Blouse Pratique



Très souvent la jeune femme, ou la jeune fille, recherche le privilège de pouvoir se fabriquer elle-même sa blouse à la maison. Voici exactement le patron qui lui servira de modèle. Il est d'un style simple et élégant. Elle est fermée en avant, sous un pli plat. L'ampleur du devant est aussi pourvue par deux plis plats appliqués au yoke. Une couture apparaît au centre du dos et produit un effet attrayant, surtout lorsque l'étoffe est coupée sur le biais. Les manches peuvent être courtes, et se terminer par une manchette relevée. Cette blouse peut assurément satisfaire la jeune couturière. Pour grandeur moyenne, il faut 3 verges d'une étoffe de 36 pouces.

6773. — 6 grandeurs, 32 à 42 pouces, mesure de buste.

Les lectrices de "LA PRESSE" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE "LA PRESSE." Montréal.

COUPON

Patron No 6773

Département des Patrons, à "LA PRESSE."
Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..
.. ..
No.. .. ..
Rue.. .. ..
Ville.. .. ..
Comté.. .. ..
Mesure de buste.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au DEPARTEMENT DES PATRONS, à "LA PRESSE," avec 10 cents, et le patron No 6773 vous sera adressé quelques jours après.

UNE LISTE D'OCCASIONS RARES POUR VENDREDI



SOUS-VETEMENTS RECOMMANDABLES

Quelque soit le prix que vous payiez les sous-vêtements achetés de nous, peu importe leur bon marché, vous pouvez être certain que ces marchandises ont été choisies avec le plus grand soin. Aucun sous-vêtement défectueux n'a de place chez nous.

Offre très spéciale pour Vendredi

Caleçons en flanellette, fronce élastique aux genoux, garnis de dentelle, couleurs : rose, bleu et rouge, pour dames. Prix régulier 39c. Vendredi. 32c

Cache-corsets pour dames, en batiste, devant ample, avec pointe de fantaisie, garnis de dentelle et d'insertion, dos avec remplis. Prix spécial. 39c

3 Offres spéciales pour Vendredi

En fait de chemises de nuit en batiste, style Empire, garnies de dentelle ou de broderie, pour dames. Prix régulier, $1.25. Prix très spécial, vendredi. 98c

Robes de flanellette avec blouse, de couleur unie, devant V, couleurs : marine et blanc, rouge et blanc, dessins de fantaisie, pour enfants de 6 à 14 ans. Prix régulier $1.25. Vendredi, n'importe quelle grandeur. 98c

Une autre ligne, empiècement V, avec fronce sur les épaules, col et empiècement garnis de soutache de fantaisie, couleurs : bleu et blanc, et rouge et blanc, pour enfants de 6, 8 et 10 ans. Prix régulier 80 cents. Vendredi, n'importe quelle grandeur. 69c

Tissu à Voile, de 50 et 75c pour 12½c

25,000 verges de tissu à voile de qualité supérieure, de tous les styles et dessins désirables. Un des tissus les plus élégants et seyant le mieux, noirs et gris, à gros pois de chenille et jolie bordure en chenille, dont le prix ordinaire est de 75c. Couleurs : noir, blanc, gris et brun, à mailles unies et de fantaisie, sans pois, un des plus nouveaux styles, grand dessins à carreaux, produisant le plus bel effet sur la figure, et dont le prix primitif était de 50c.

Fish net uni et noir, à voiles, très belles mailles, maintenant en grande demande, aussi avec pois petits et moyens.

Tissu gris à voiles, ordinairement connu comme tissus à voiles pour le teint, avec pois à chenille, petits, moyens et gros, et sans pois, très jolies mailles. Prix ordinaire, 40c.

Ce ne sont là que quelques-uns des nombreux styles et modèles de ces tissus on ne peut plus élégants, qui seront mis en vente, vendredi, à. 12½c

Articles de Fantaisie

C'est être extravagant que de payer plus cher dans un magasin que dans l'autre. C'est pratiquer l'économie que de se procurer la meilleure qualité possible au prix le plus bas possible.

Cela est particulièrement vrai quand il s'agit d'articles de fantaisie et de travaux artistiques à l'aiguille. Les parures de maison sont presqu'indispensables. La liste suivante démontre que nous pouvons vendre aux prix les plus bas.

Dessus de coussin en toile fauve, coloriés de différents dessins, tels que feuilles d'érable, roses et pavots, et Peri Lusta pour travailler chaque dessus, le tout complet pour 25c

Sacs à linge, 18 x 27, bleus travaillés en blanc, fauves travaillés en rouge, blancs travaillés en rouge et bleu, le mot Linen et un joli dessin. Prix régulier 39c, pour 25c

Centres en Battenberg, 18 x 18, quelques-uns avec centre en toile, d'autres tout en Battenberg, convenables pour pièces de centres, et dessus de coussin. Prix régulier 85c, pour. 59c

Chiffons de 42 pouces, 25c

Chiffons de soie, 42 pouces de large ; couleurs : noir, blanc, crème, azur, rose, oeillet, cardinal, crémoisi, gris, mauve, pourpre, royal et marine. C'est le temps d'acheter les articles de modes pour le commencement du printemps, convenables pour faire et garnir les chapeaux, etc., et pour autres fins utiles. A vendre, vendredi, à. 25c

Bas Echantillons

Il faut agir tout de suite, si l'on veut avoir le premier choix parmi ces échantillons.

Bas en cachemire, moyennement pesants, pour dames et enfants. Ceux pour dames sont unis et à côtes. Ceux pour enfants sont à côtes. Quelques-uns avec talons doubles. Prix très spécial, la paire. 15c

GANTS DE SOIE DE $1.00 POUR 75c

Beaux gants pure soie, longueur au coude, doigts bien finis, crème et blanc seulement, pour dames. Prix régulier, $1.00. Prix spécial, la paire. 75c

Nouveaux Tweeds, qualité pure laine $1. la verge.

Avant d'acheter les tissus très légers pour robes d'été, il faudra aux dames un nouveau costume en tweed. Or nous avons importé, pour le printemps de 1907, une ligne spéciale de tissus pure laine des plus jolis et nouveaux dessins. Nous avions décidé de les vendre $1.35, mais pour pouvoir exposer la plus grande variété de tissu à robes au bas prix de, la verge $1.00

Nous avons mêlé cette ligne aux autres lignes d'une piastre.

Demandez nos worsted, tweeds et tissus à costumes pure laine à la verge $1.00

Tous 54 pouces.

Les Nouveaux Draps Fins et Vénitiens

Les nouveaux draps fins et vénitiens viennent d'arriver de Roubaix, France. Les dames remarqueront le grand changemnt opéré dans les couleurs :

Brun, nuances or.

Nouveau rose, dit cendres de roses.

Nuances tendres de bleu.

Les délicates nuances pastel, en champagne.

Ciel, couleur clair.

De magnifiques nuances de beige, pour costume de ville.

Vert sauge, trois tons différents.

Marine, 4 nuances.

Nous avons tous ces tissus en stock, à 75 cents, $1.25, $1.50, $1.75 la verge.

Nous signalons tout spécialement à l'attention de nos clientes notre ligne principale de 54 pouces de largeur à $1.00

Rayon des Tissus Lavables

Une nouvelle ligne de crêpe de Chine français, un magnifique tissu en une grande variété de couleurs comprenant marine et blanc, brun et blanc, blanc et noir, aussi couleurs mélangées de tons clairs. Marchandise de 25 cents ; vendredi, la verge 15c

TOILES ET COTONS

$1.00 — Damas de table à 75 cents la verge.

Belle toile d'Irlande fini damas satin, pour table, très forte, blanchie sur l'herbe, 71 pouces de largeur, qualité de $1.00. Spécial, vendredi, la verge 75c

Essuie-Mains Ourlés 12½c chacun

150 douzaines d'essuie-mains de chambre, en Huckaback ourlés, 18 x 36 pouces. Spécial 12½c
Chacun 12½c
La douzaine $1.45

Essuie-Mains à 9c chacun

500 douzaines d'essuie-mains de chambre, de grandeurs et qualités diverses, aussi linges de vaisselle et serviettes à verrerie. Lot échantillon valant 12½ et 15 cents chacun. A vendre, vendredi, à 9c
Chacun 9c

Un lot de serviettes de table, ourlées et non ourlées, qualités et grandeurs diverses 9c
Chacune 9c

Quelque 100 pièces de toile à rouleaux, toile à vaisselle, toile à plancher, grosse toile écossaise, grosse toile de Russie, etc. Marchandises de 12½ et 15c. Prix de vente 9c
La verge 9c

Offres Spéciales d'Epiceries

"ORANGES" — 100 caisse de grosses oranges sucrées mexicaines, grosseur 126. Régulier, 40c la douzaine. Vendredi, 2c chacune, ou bien, la caisse, $2.40.

"Petits profits, gros débit."

20 livres de sucre granulé	90c	8 boîtes de pêches de 2 livres	50c
3 livres de sucre à glacer	20c	3 boîtes d'ananas	50c
Jambon doux, la livre	17½c	2 douzaines de citrons	25c
Bacon Cottage en rouleaux, la livre	16½c	Boîte de ½ livre de homards	20c
2 livres de saucisse de porc	25c	24 livres de farine	65c
2 paquets de Grape Nuts	25c	7 livres d'avoine roulée	25c
3 livres de pruneaux	25c	6 livres de Wheatlet	25c
3 tablettes de gelée	25c	8 livres d'avoine de maïs	25c
2 boîtes de Creamo	25c	2 livres de Triscuit ou de Blé C	25c
Tomates, la boîte	11c	Thé Assam de 30c	25c
3 boîtes de maïs	25c	Cacao de Suchard	23c
3 boîtes de pois	23c	Crème Saint-Charles	12½c
3 boîtes de citrouille	25c	Boîte de saumon en tranches	14c
3 boîtes de fèves jaunes	25c	Café Mocha et Java, de 40c, à vendre vendredi à, la livre	35c

Portières en Tapisserie

Pour nombre de raisons, il n'y a pas de moments plus propices pour faire vos emplettes.

1o. Les marchandises viennent d'arriver.
2o. Nous avons acheté avant la hausse des prix.
3o. Vous en avez besoin maintenant.
4o. Nous avons l'intention de vous donner le plus gros du profit vendredi.
5o. Ensuite, pourquoi hésiter.

200 paires de portières en tapisserie de qualité supérieure, les meilleures nuances de vert, rouge, olive, etc., et effets de deux tons, aux prix très spéciaux suivants pour la vente spéciale à bon marché de Scroggie, vendredi.

Portières en tapisserie, valant $3.50 la paire. Vendredi. $2.29
Portières en tapisserie, valant $3.75 la paire. Vendredi. $2.59
Portières en tapisserie, valant $4.75 la paire. Vendredi. $3.49
Portières en tapisserie, valant $5.50 la paire. Vendredi. $4.15

La grande vente spéciale à bon marché de rideaux en dentelle se continue toute cette semaine.

Rideaux en dentelle blanche, de 75c la paire, pour. 63c
Rideaux en dentelle blancre, de 90c la paire, pour. 75c
Rideaux en dentelle blanche de $1.65 la paire, pour. $1.29
Rideaux en dentelle blanche de $2.10 la paire, pour. $1.65
Rideaux en dentelle blanche de $2.25 la paire, pour. $1.75

Troisième étage. — Prenez l'ascenseur.

Rubans de Printemps

Dignes de la bonne renommée que nous avons acquise grâce à nos ventes d'excellents rubans. Nous ne pouvons faire autrement que de continuer à offrir les meilleurs et les plus jolis rubans qu'il soit possible de se procurer.

Un examen minutieux des chiffres vous prouvera que nos prix sont toujours les plus bas.

Des milliers de verges de magnifiques rubans taffetas chiffon, soyeux, avec fini lustré, dans toutes les plus nouvelles nuances.

4 pouces de large. . . . 10c
5 pouces de large. . . . 15c
6 pouces de large. . . . 18c

Magnifiques rubans à carreaux et à rayures, dans toutes les nuances avec grosse corde sur le bord, pour bouillon. Un joli ruban pour fronce de coussin, ouvrages de fantaisie, boucles, etc. Régulier 29c. Offre spéciale, la verge 15c

Magnifique ruban à dessin de feuille de chêne et à pois polka, 5¼ et 4 pouces de large, dans un joli choix de nuances. Offre spéciale. 12½c

Rubans de soie de fantaisie, de 5 pouces de largeur, nouveaux et populaires effets à raies, azur, rose, marine, brun, mauve et cardinal ; aussi quelques coupons de ruban de Dresde de fantaisie. Ces rubans se vendent régulièrement 29c la verge ; prix spécial. 19½c

Joli ruban de Dresde de 5¼ pouces de largeur, avec centre de fantaisie à fleurs et bords à raies de couleur, dessins de Dresde Allover, effets à raie "Roman", grands dessins de fleurs, etc. Dans toutes les nuances ; convenables pour chapeaux, ceintures, ceinturons, etc. Spécial, la verge. 25c

W. H. Scroggie Limited

Rues Université, Sainte - Catherine et Victoria.

L'ANEMIE DE LA VIEILLESSE

De forme différenze à l'anémie de l'adolescence, celle de la vieillesse n'est que plus dangereuse parce que le corps tout entier est affaibli, les organes ont perdu leur vigueur et tout le système est dénué de cette puissance de reconstitution qui rend la guérison assez facile chez le jeune homme ou l'aduite. Quand la machine humaine commence à s'user la vieillesse vient vite, on décline, le sang devient pauvre et aqueux, la circulation se ralentit et les forces nerveuses s'affaiblissent.

LE VIN PHOSPHATE DES RR. PP. TRAPPISTES rend aux organes cette vitalité qui s'éteint en agissant d'abord sur l'estomac puis sur le sang. Il rend à l'estomac sa puissance digestive et permet l'assimilation des aliments. Il donne au sang de nouveaux globules rouges et sa puissance se transmet au système entier. Ce puissant remède, dont la recette est le secret des RR. PP. Trappistes, contient deux des plus puissants reconstituants naturels: le quinquina et le phosphore. La combinaison de ces deux remèdes est due à des années de recherches et l'expérience a prouvé qu'elle avait été attente au delà de toute espérance. Essayez ce remède et vous vous apercevrez d'un changement marqué au bout de peu de jours. Vous sentirez la vie renaître peu à peu, la vigueur physique augmenter et vous serez à même de jouir de nouveau du bien-être de l'existence.

En vente dans toutes les pharmacies. Motard, Fils et Sénécal, seuls agents, Montréal, Can. Rouse's Point, N.Y.

MACHINERIES
en tous genres, dessins et modèls, fournis sur demande.
LYMBURNER & MATHEWS,
Coin Berri et des Commissaires.
Tel: Bell Main 98. 3



Crème à Massage
POMPADOUR
Surnommée Nourriture de la Peau.

LA CREME POMPADOUR n'a pas son égale pour embellir le teint, faire disparaître de la figure le masque des rousseurs, les éruptions, les boutons à tête noire et toutes les autres taches, pourvu qu'elles ne soient pas de naissance.

Elle FAIT DISPARAITRE LES RIDES, pattes d'oie, les lignes horizontales sur le front, etc.

DEVELOPE LA POITRINE et donne au BUSTE et au cou des contours agréables. Enfin, la crème à massage Pompadour est au teint ce que la rosée est au fleurs. Elle est en vente chez tous les pharmaciens: 35c et 75c la jarre, ou expédiée par la malle sur réception du prix, si votre pharmacien ne l'a pas en vente.

CONTINENTAL DRUG & CHEMICAL CO., 3234 rue Notre-Dame, Montréal, Can.

Gratis. — Sur réception de dix cents pour frais de port, nous vous enverrons tout à fait gratis, un échantillon très libéral et notre livre sur l'art de pratiquer le massage à la maison.

Toute correspondance absolument confidentielle. 302-1.f.s.n

IVROGNESSES PUNIES

Quatre femmes, qui sont loin de jouir d'une bonne réputation, ont été condamnées, hier matin, à $20 d'amende pour ivresse et vagabondage. Ce sont: Marie Langevin, Mathilda Filiatreault, Annie Gélinas, alias Isabelle, et Marie-Louise Lambert.

RENVERSE PAR UNE VOITURE

M. J. U. Thibaudeau, bijoutier, No 20 Notre-Dame-Est a été blessé par une voiture, à l'angle de la rue Notre-Dame et Boulevard Saint-Laurent, hier. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame. Les médecins ne peuvent encore se prononcer sur la gravité des blessures reçues par M. Thibaudeau.

LE DIX-NEUVIEME SIECLE CHEZ VICTOR HUGO

CONFERENCE DE M. ARNOULD HIER SOIR A L'UNIVERSITE LAVAL.

Reprenant ses conférences du mercredi, M. Arnould a fait hier soir une délicieuse causerie sur le dixneuvième siècle chez Victor Hugo:

La "Légende des Siècles" fait preuve, en somme, malgré ses beautés poétiques, d'une réelle pauvreté historique sur toutes les autres époques que le Moyen Age, soit que certains siècle, comme les siècles antiques et celui de Louis XIV ne plaisent pas à Hugo, soit qu'il ait déjà exploité dans des oeuvres antériques les siècles qu'il aime, et qu'il n'ose point y revenir dans la "Légende"; c'est ce qu semble s'être produit pour la Renaissance et pour le 19e siècle.

L'épopée des armes françaises dans ce siècle se marque en réalité par les guerres de Napoléon, qui avaient déjà inspiré notre poète dans les "Châtiments" et ailleurs: — par la conquête de l'Algérie, sur laquelle il est muet,— par les guerres de Crimée et d'Italie, conduites par "Napoléon le Petit"; — par la campagne douloureuse de 1870, qui remplit "l'Année terrible".

Hugo chante encore une fois les souvenirs napoléoniens dans le beau récit du "Cimetière d'Eylau".

De la multiple épopée des idées au 19e siècle (apprentissage de la liberté politique, inquiétude générale des esprits et recherche sincère de la vérité en tous genres, émancipation de l'imagination, culture de l'histoire de tous les âges, extraordinaire développement des sciences, etc.,) le poète ne chante qu'une seule chose, la pitié moderne, pitié pour les bêtes (Le Crapaud), pitié pour les enfants dans "Petit Paul", et surtout dans le chef-d'oeuvre, à la fois pittoresque et moral de la "Légende", "Les Pauvres Gens."

Le 19e siècle dans la Légende des Siècles est donc, malgré ces admirables beautés, loin d'être complet, il l'est moins que dans le livre remarquable "Un Siècle", "Mouvement du Monde de 1,800 à 1,900", publiée en prose à la fin du siècle par les Brunetière de Vogué, Lamy, et une trentaine de collaborateurs compétents, à la librairie Oudin.

VINGT-CINQ ANS DE MARIAGE

M. et Mme Aimé Toupin, domiciliés au No 170 rue Saint-Martin, ont célébré, le 11 du mois courant, le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage.

De nombreux parents et amis leur ont présenté leurs voeux et leurs souhaits à cette occasion.

Une adresse leur a été lue par Mlle Ida Toupin, leur fille unique, et un bouquet leur a été présenté par Mlle Bertha Laberge, leur nièce.

Les jubilaires ont reçu un grand nombre de cadeaux.

Etaient présents à cette fête :

M. et Mme Aimé Toupin, M. et Mme Clément Laberge, M. et Mme John Trudeau, M. Treffié Lortie, de St Martin; M. et Mme Huot, M. et Mme Joseph Daoust, M. et Mme J. H. Bienvenue, M. et Mme Henri Frégeau et leur fils, M. et Mme Auger, Mlle Ida Toupin, Mlle Huot, Mlle Bertha Laberge, Mlle Yvonne Bienvenue, Mlle Avelina Laoerge, Mlle Yvonne Daoust, M. David Martin, M. Wilfrid Martin, M. Emile Laberge, M. Eugène Laberge et plusieurs autres.

SIROP DU Dr FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Demandez-le toujours. 3

STATISTIQUES RENVERSANTES

49 accidents de chemins de fer ont couté la vie à 375 personnes.

PLUS DE 600 BLESSES

"La Tribune" dit que c'est l'assassinat érigé en système par les compagnies de chemins de fer.

LA LISTE HOMICIDE

New York, 21 — "La Tribune" a fait une importante compilation de 49 accidents de chemin de fer survenus au cours des derniers six mois. Abstraction faite du désastre du "New York Central Ry", on a établi qu'il y avait 351 tués et 474 blessés. L'hécatombe du "N. Y. Central Ry" porte ce chiffre pour les morts à 375 et pour les blessés à plus de 600. Voici la nomenclature :

Date : ch. de fer.	Tués.	Blessés.
Août 19—Pensylvania	7	7
Août 25—Maine Central	1	3
Sept. 12 — Canadian Pacific	12	10
Sept. 18 — Rock Island	2	9
Sept. 18 — St Louis and San Francisco	2	0
Oct. 4 — Boston and Albany	5	20
Oct. 28 — Pennsylvania	57	20
Nov. 12 — Baltimore and Ohio	47	38
Nov. 29 — Southern	7	11
Déc. 23 — "Soo" Line	10	31
Déc. 30 — Baltimore and Ohio	59	60
Jan. 1 — Oregon Short Line	1	2
Jan. 2 — Rock Island	35	40
Jan. 3 — Union Pacific	1	1
Jan. 5 —Southern Pacific	2	0
Jan. 12 — Buffalo, Rochester and Pittsburg	1	0
Jan. 12 — Central New England	1	4
Jan. 13 — Rock Island	5	8
Jan. 15 — Rock Island	4	3
Jan. 15 — Nickel Plate	1	2
Jan. 16 — Seabord Air Line	0	1
Jan. 16 — Reading	5	0
Jan. 18 — Lake Shore	0	13
Jan. 19 — Rock Island	0	7
Jan. 19 — "Big Four"	20	10
Jan. 19 — "Big Four"	32	35
Jan. 19 — Indiana Harbor	0	2
Jan. 19 — Great Northern	0	6
Jan. 19 — Atlantic Coast Line	0	2
Jan. 19 — Atchison	3	0
Jan. 19 — New Orlenas and Northwestern	1	4
Jan. 20 — Reading	3	0
Jan. 20 — Baltimore and Ohio	0	3
Jan. 20 — Nickel Plate	0	20
Jan. 21 — Lake Shore	1	4
Jan. 21 — Atlantic Coast Line	1	5
Jan. 22—Southern Pacific	0	4
Janv. 22 — New York Central	7	15
Jan. 24 — Baltimore and Ohio	3	1
Jan. 27 — Erie	0	3
Jan. 28—Northern Pacific	1	4
Jan. 29—Boston and Maine	6	13
Fév. 2 — Baltimore and Ohio	0	4
Fév. 2 — Pennsylvania	0	15
Fév. 7 — Chicago Great Western	3	4
Fév. 8 — New York Central	2	7
Fév. 10—Boston and Maine	0	3
Fév. 12 — Lehigh Valley	0	4
Fév. 13 — Ontario and Western	3	13
Total	351	474

Il ne peut y avoir de défense ou d'excuse pour ce record de la négligence homicide et l'incompétence criminelle; ce n'est plus du suicide de la race que l'on devrait s'occuper, mais de l'assassinat des peuples érigé en système par les Cies de chemins de fer.

ECHOS MONDAINS

M. Horace Morier, de Norwood Grove, Manitoba, qui a épousé récemment Mlle Berthe Dufresne, de Saint-Basile, retournera, avec sa jeune femme, dans ses foyers, le 25 de ce mois. Le départ s'effectuera à la gare Windsor, à 9.40 heures p. m.

× × ×

Les amies de Mme L. P. A. Boucher, de New-York, lui ont fait une jolie fête, le 9 février dernier, à l'occasion de son anniversaire de naissance. De magnifiques cadeaux lui furent présentés.

× × ×

A Rochester, N. Y., chez M. Frank Lebeau, il y eut, le 10 février dernier, une charmante soirée où les invités étaient presque tous des Canadiens-français.

× × ×

M. Domina Gagné, ex-échevin, de Saint-Henri, et Mme Gagné ont donné récemment un fort intéressant Euchre qui fut suivi d'une sauterie.

Les prix du Euchre ont été remportés par Mme Louis Coderre, M. A. Dussault, Mlle C. Théoret et M. W. Rogers.

A minuit, un délicieux goûter fut servi.

× × ×

Il y a eu dernièrement une très jolie soirée chez M. et Mme Milville Cantin, à l'occasion de leur 25ième anniversaire de mariage. Il y eut, outre de la jolie musique, une partie de euchre, dont les prix furent mérités par Mme E. P. Vébert, M. E. Gagné et M. J. Royer.

× × ×

Dimanche, le 17 courant, il y a eu une magnifique soirée chez M. André Lefebvre, No 1728 rue Saint-Denis. Une soixantaine de personnes étaient présentes et le plus vif entrain, de même que la plus franche gaieté, n'ont cessé de régner.

L'orchestre Claduval, invité pour la circonstance, a exécuté un magnifique programme musical.

M. Lefebvre, et sa gentille fille, Mlle Maria, ont fait les honneurs de la maison avec beaucoup de grâce et de courtoisie. Il y eut chant, musique et partie de cartes.

× × ×

Mme J. Boutin-Bourassa, de Saint-Romuald, comté de Lévis, est en visite depuis plusieurs jours chez Mme veuve D. Brissette, de Longueuil, et retournera chez elle vers la fin de cette semaine.

PIANOS A QUEUE A BON MARCHE

Nous faisons des offres économiques en fait de pianos à queue. Nous avons entre autres un Hallett et Davis, pour $475, et un Karn pour $450. Tous deux à des conditions faciles. Ce sont de splendides pianos pour étudiants ou professeurs. C. W. Lindsay Limited, 512 rue Ste Catherine Ouest. 91—3

Maladie de Coeur Guérie

Dans la presse, l'empressement, les fatigues des temps modernes, nous surmenons le coeur. Est-il étonnant alors que cette merveilleuse petite machine se détraque, quand on la soumet, de jour en jou, à un effort continu ? Il y a plusieurs sortes de maladies de coeur, et le moindre dérangement de cet important organe est excessivement dangereux. Pour renforcer ce coeur faible il est nécessaire de faire usage d'un remède qui agira sur les tissus du coeur, le restaurera et le vivifiera, tout en fortifiant le système nerveux, comme cette combinaison connue sous le nom de

Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs

Mme Ella Dingman, Morganston, Ont., écrit le bien qu'elle retira de ce remède : "C'est avec le plus grand plaisir que je recommande les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs. Je souffrais, depuis longtemps, de la maladie de coeur ; j'avais des attaques de faiblesse et de vertige, je ne pouvais reposer la nuit, il me fallait rester assise dans mon lit la plus grande partie des nuits, et il m'était complètement impossible de me coucher sur le côté gauche. Je me procurai enfin une boîte de Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs, qui me fit tant de bien que j'en achetai une autre boîte qui me guérit complètement. Je n'ai pas souffert de maladie de coeur depuis."

Prix, 50 cents la boîte, 3 boîtes pour $1.25, chez tous les marchands de remèdes, ou directement par la poste sur réception du prix par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. (6) vw

COMME A 20 ANS !

"Je, soussigné, Mas (Joseph), exerçant la profession de maçon, résidant à Moutiers-en-Beauce (Eure-et-Loir), déclare et certifie, à M. Guyot, pharmacien, Maison L. Frère, 19 rue Jacob, Paris (6e arrondissement).

"Que depuis 1887, lorsque je faisais partie de la classe 1885 et que j'accomplissais mon service militaire au 14e régiment d'infanterie à Brives



M. MAS

(Corrèze), j'ai été atteint d'une fièvre typhoïde et cérébrale et, en deux autres fois différentes, de fièvres éruptives et de suppurations abondantes. Voilà la provenance de toutes mes maladies. J'ai été également atteint d'un refroidissement; je toussais, mes crachats étaient noirâtres et jaunâtres; ensuite, je maigrissais, je perdais toutes mes forces et en arrivais à une débilité complète avec une grande inflammation. De plus, ma bronchite s'était transformée, avec les froids humides, en phtisie pulmonaire avec des quintes qui devenaient fréquentes, et toute ma constitution en était ébranlée. Mon sommeil était devenu impossible, le pouls était fébrile et la moindre impression du froid m'était redoutable. Toujours souffrant et d'une mélancolie continuelle, je crachais d'un gris verdâtres, en dernier lieu spumeux et nacré, avec des colorations du plus mauvais augure.

"L'anémie s'emparait de moi. En deux fois différentes, dans la nuit, à la suite de mauvais cauchemars, je me sentais agoniser, l'air me manquait, je m'éteignais en pleine connaissance et tout espoir pour moi me paraissait infructueux lorsque, en lisant le journal, j'appris que le Goudron-Guyot était pour tous ces accès, le meilleur de tous les médicaments, qu'on en obtenait le meilleur résultat, qu'il était le plus économique et à la portée d'un pauvre ouvrier comme moi. Je me sésolus donc d'en faire usage. La première commande fut du 24 décembre 1900; la 2e du 14 janvier 1901 la 3e du 31; la 4e du 18 février, et je certifie que dès le premier flacon de ce bon produit, j'ai ressenti un grand bien-être dans mon état de santé. Au 3e flacon, je puis affirmer que mon sommeil est revenu et, aujourd hui, ma santé est entièrement rétablie; il me semble que je suis "comme à vingt ans", et je dois ma vie à Monsieur Guyot, et toute ma plus grande reconnaissance et tous mes remerciements pour son bon produit du Goudron-Guyot, et je l'autorise à publier mon certificat, afin que de droit. En foi de quoi, je délivre le présent certificat. Fait à Moutiers-en-Beauce, le 16 mai 1901. Signé: MAS (Joseph)."

"Vu par nous, maire de Moutiers, pour légalisation de la signature de M. Mas (Joseph), apposée ci-dessus. A. Moutiers, le 23 mai 1901. Le maire, Signé: A. BILLARD".

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillérée à café par verre d'eau suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps la toux la plus rebelle et pour guérir le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit, au lieu du véritable Goudron-Guyot, MEFIEZ-VOUS, C'EST PAR INTERET. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et "a fortiori" de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le VERITABLE GOUDRON-GUYOT. Il est obtenu avec du goudron D'UN PIN MARITIME SPECIAL croissant en Norvège, et préparé par Guyot lui-même, l'inventeur du Goudron soluble; ce qui explique qu'il est infiniment plus efficace que tous les autres produits analogues. Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa signature en trois couleurs: violet, vert, rouge et en biais, ainsi que l'adresse: Maison Frère, 19 rue Jacob, Paris.

Le traitement revient à 3 centins par jour—et guérit.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

A. QUITTARD, seul agent pour le Canada, Montréal. k

C'est le temps d'Acheter à Bon Marché

Demain Vendredi
A LA MAISON
L. M. LEFEBVRE
246 rue Rachel

Notre grande vente de demain sera sans égale. Venez en foule en bénéficier. Nos marchandises sont de première qualité. Votre argent vous sera remis si vous n'êtes pas satisfait. Vous qui n'êtes pas encore venu à nos grandes ventes, profitez du grand jour de bargain du vendredi, pour apprendre nos prix et en même temps vous jugerez de la qualité de nos marchandises, qui vous donne droit à nos billets de commerce. Venez donner votre commande de bonne heure, car il y aura foule.

RAYON DE L'EPICERIE

Savon Fairy pour	4½c
1 flacon moutarde importée, 15c, pour	10c
Confitures, pour 10c, 15c et	23c
6 paquets poudre Gold Dust pour	25c
1 grande boîte mine Zouave, Ozo ou Sultana, pour	7½c
5,000 boîtes de mine de 5c pour	2½c
2 boîtes 2 dans 1 pour	15c
1 boîte Polo pour 4c et	8c
1 savon Sapolio pour 4c et	8c
1 savon Sapollo pour	9c
1 boîte allumette Laurier pour	10c
450 boîtes savon Goudron, 3 morceaux, valant 15c, pour	6½c
500 pots confitures, 7 livres, 50c, pour	30c
1,000 boîtes poulets, valant 35c, pour	22½c
1 balai 3 cordes avec porte-poussière, valant 35c, pour	25c
3 livres bonbons mélangés pour	25c
1 grande bouteille sauce, valant 15c, pour	10c
3 flacons cornichons pour	25c
3 paquets raisin Corinthe pour	25c
1 paquet prunes, 1 livre, valant 15c, pour	9c
1 livre marmades aucrees pour	10c
1 livre oignons marinés pour	10c
Peston ne ou Robinson Barley pour	21c
1 livre chicorée pour	12c
1 grosse boîte Quaker Oats, 20c, pour	22½c
1 grande boîte pommes, 30c, pour	23c
1 boîte macaroni, 5 livres, pour	23c
3 paquets macaroni ou vermicelle, pour	25c
2 boîtes soupe Campbell pour	25c
12 boîtes sardines pour	39c
1 boîte saumon, 12c, pour	9c
2 boîtes saumon rouge pour	25c
1 boîte betteraves, 5c et	6c
2 livres caustique pour	9c
12 savons Comfort pour	45c
Savon Surprise	4½c
12 paquets poudre Barsalou pour	39c
1 livre poivre noir pur pour	19c
1 livre poivre blanc pur pour	29c
1 livre moutarde Keen pour	24c
1 douzaine tomates pour	$1.10
1 douzaine blé-d'inde pour	10c
1 douzaine pois pour	98c
6 livres fleur avoine pour	19c
6 livres fleur sarrasin pour	19c
6 livres fleur blé pour	16c
3 pintes fèves pour	19c
4 pintes pois pour	25c
20 livres sucre pour	89c
10 livres cassonade pour	39c
3 livres sucre pulvérisé pour	19c
1 livre gélatine blanche, 50c, pour	39c
3 paquets corn starch Benson pour	25c
1 livre du meilleur beurre pour	27c
3 livres savon Castille pour	25c
Pois cassés, blé-d'Inde cassé, barley	3c
Macaroni ou vermicelle, la livre	5c
3 sacs sel fin pour	9c
1 sac fleur Ogilvie ou 5 roses, pour	25c
1,000 livres biscuits cassés, 8c, pour	5c
1 doz. oranges, 10c et	15c

MEDECINES

Onguent Zam-Buk, pour	44c
Tablettes fruit-a-tives pour	42c
Elixir Ducio, $1.25, pour	97c
Carnine Lefrancq $1.85 et	$3.85
Diphterine, pour	37c
Emulsion Scott, 38c et	70c
Wampole, pour	67c
Charbon Belloc, pour	40c
Sirop Fellow, pour	89c
Pilules Rouges ou Moro, pour	29c
Sirop Menthol Composé, 25c, pour	15c
2 bouteilles Baume Rhumal ou sirop Anis Gauvin pour	25c
3 bouteille Pain Killer pour	50c
Citrate de Magnésie, pour	2 c
Thé Garfield pour	20c
Bromo Seltzer, pour	23c
Tablettes Hutch, pour	19c
Cascarets, pour 9c et	18c
Sirop Mère Seigel, pour	44c
Capsules Créschène, pour	39c
Granules Buret, pour	38c
Rival Herbs Tablettes, pour	89c
Onguent Liquezone, pour	23c
Sedlitz Chs. Chantaud, 75c, pour	46c
Eau des Carmes Boyer, pour	29c
1 boîte vaseline, 5c, pour	21½c
Dr Chase's Nerve Food, pour	38c
Sirop Lambert, pour	22c
Sirop Kinot ou Monrow, pour	19c
Sirop Mathieu, pour	23c
Pilules de Chase ou Raiway, Ayer Parmelee, tous de 25c, pour	17c
Danderine, 22c et	40c
Luby Parisien, pour	35c
1 bout. thé boeuf Johnston ou Bovril	84c
1 bout. thé boeuf Colonial, pour	74c
1 bout.

LES NOUVELLES COMMISSIONS

Les membres de la Chambre de Commerce tiennent une importante séance,

HIER APRES-MIDI

Résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de Sir William H. Hingston.

INTERESSANTE REUNION

Il y eut, hier après-midi, réunion des membres de la Chambre de Commerce, réunion pendant laquelle l'on a procédé à la formation des commissions permanentes pour 1907-1908. C'est sur ces commissions que repose une grande partie du travail de la Chambre ; ce sont elles qui sont chargées d'étudier les questions délicates soumises aux membres par les différentes associations qui recherchent les lumières des spécialistes qui composent la Chambre.

Après la lecture des minutes de la dernière séance et avoir pris connaissance de correspondances, le président, M. C. H. Catelli, céda son siège à M. Guillaume Boivin, pendant la formation des commissions qui sont composées comme suit :

Le président fait partie, ex-officio, de toutes les commissions.

ARBITRAGE TRIBUNAL D'—MM. les officiers en charge, les anciens présidents et vice-présidents.

AFFAIRES MUNICIPALES —MM. J. T. Marchand, H. Laporte, S. D. Vallières, D. Parizeau, T. Charpentier, J. P. Mullarkey et J. B. Lapointe, Isaïe Préfontaine.

AGRICULTURE, BOIS ET FORETS. — MM. D. Parizeau, G. des Etangs, J. O. Labrecque, Hon. J. D. Rolland, P. Arthur Côté, Rod. Tourville, A. A. Larocque et J. T. Marchand.

BULLETIN. — MM. Jos. Contant, H. A. A. Brault, Hon. Alph. Desjardins, J. Helbronner, L. J. Loranger, L. Jos. Tarte et F. Bourbonnière.

COLONISATION. — Hon. J. Israël Tarte, A. Giannetti, A. P. Simar, G. Boivin, Arthur Tourville, J. de Siéyès, L. J. Tarte, et l'Hon. M. Treffié Berthiaume.

COMPTABILITE. — MM. Geo. Gonthier, Nap. Saint-Amour, J. O. Motard, A. Cinq-Mars, Thos. Gauthier, Michel Benoit, C. A. Gagnon, J. M. Marcotte, L. Dufault.

CUIRS ET PEAUX. — MM. Nap. Tétrault, jr., Raoull Claude, F. B. Drouin, Jean Lamoureux, S. D. Joubert, L. E. Gauthier.

EPICERIES ET PRODUITS ALIMENTAIRES. — MM. Arm. Chaput, J. J. Duffy, E. D. Marceau, J. A. Vaillancourt, W. H. Stroud, Albert Hudon, Albert Hébert, Chs Langlois, Adhémar Delorme, Adélard Fortier.

EXPOSITIONS, MINES ET MUSEES. — MM. G. Boivin, U. Garand, Emile Léonard, J. P. Mularkey, A. E. Labelle, O. S. Perrault, L. Z. Gauthier, S. Lachance, Louis Perron.

FERS ET METAUX. — MM. F. C. Larivière, Alex. Prud'homme, Jas. Davidson, Pierre Gravel, L. J. A. Surveyer, J. W. Harris, Tél. Latourelle, I. L. Lafleur, H. N. Lymburner.

FINANCES. — M.. D. Masson, J. B. A. Lanctôt, Isaïe Préfontaine, A. V. Roy, L. J. A. Surveyer, U. Garand, A. P. Lespérance, Jos. Fortier.

INDUSTRIES MANUFACTURIERES. — MM. A. V. Roy, Jos. Fortier, Oscar Mathieu, Geo. Esplin, E. Daoust, J. R. Laurendeau, Geo. Leroux, J. W. Harris.

LEGISLATION. — L'hon. Alph. Desjardins, Hon. F. L. Béique, Hon. N. Pérodeau, L. J. Loranger, Edmond Brossard, J. A. Descarries, F. Bourbonnière, l'Hon. M. Berthiaume.

NOUVEAUTES.—MM. Alph. Racine, J. N. Dupuis, A. H. Hardy, J. O. Gareau, W. U. Boivin, C. E. Martin, S. Robitaille, A. N. Brodeur, D. Mercure.

PRODUITS CHIMIQUES. — MM. Jos. Contant, Arthur Décary, Henri Lanctôt, J. A. E. Gauvin, S. Lachance, A. J. Laurence, Henry Miles.

TRANSPORTS, TELEGRAPHES ET TELEPHONES. — MM. J. P. Mullarkey, U. P. Boucher, Arm. Lalonde, Hon. J. Israël Tarte, A. Gaboury, A. E. Lalande, F. C. Larivière, Hon. J. D. Rolland.

VINS ET LIQUEURS. — MM. J. A. Christin, L. A. Wilson, J. M. Wilson, Nap. Gendreau, Albert Hudon, Arm. Chaput, Edmond Quintal.

AUDITEURS. — MM. A. Cinq-Mars et J. O. Motard.

Puis, le président ayant repris son siège, il est proposé par M. Guillaume Boivin, et adopté unanimement que le rapport des comités soit adopté.

Avant de clore l'assemblée, le président, M. Catelli parla en termes émus du grand citoyen que l'on a conduit à sa dernière demeure, ce matin, Sir William H. Hingston. Il a dit avec quelle chagrin la population a appris la mort de ce grand homme, de cet illustre savant. En terminant, M. Catelli propose que la Chambre passe des résolutions de condoléonces, à l'adresse de la famille du regretté défunt.

M. Guillaume Boivin a joint ses éloges à ceux de M. Catelli, et finalement la proposition du président fut secondée par M. A. V. Roy, 2e vice-président, et adoptée.

Nous publions ces résolution dans une autre colonne.

Voici quels sont les noms des membres qui ont assité à la réunion de la Chambre de Commerce, hier après-midi: MM. C. H. Catelli, président; Isaïe Préfontaine, 1er vice-président; A. V. Roy, 2e vice-président, le comte des Etangs, G. Boivin, Jos. Fortier, L. J. Tarte, A. Gianelli, F. C. Larivière, S. Lachance, J. O. Labrecque, Georges Gonthier, A. P. Lespérance, Alex. Prud'homme, S. D. Vallières, A. H. Hardy, S. D. Joubert, E. D. Marceau, Jos. Contant, D. Masson, l'hon. M. Alphonse Desjardins, J. P. Mullarkey, J. A. Christin, Emilien Danis et M. Fortunat Bourbonnière, avocat, secrétaire.

LA COMMISSION DU PROT

La nouvelle Commission du Port de Montréal entend mener rondement les affaires et mettre hâche en bois sans plus tarder. "La Presse" annonçait l'autre jour le projet du président de la Commission, M. Stephens, d'avoir une série de conférences avec les différentes associations intéressées au progrès et à l'amélioration du Port de Montréal. La commission veut connaître les besoins les plus pressants de notre port national, afin de prendre les moyens de les satisfaire au plus tôt. Ce projet rencontre l'approbation générale. Les conférences auront lieu à huis-clos ; tous devront s'exprimer franchement et leurs opinions seront prises en sérieuse considération.

La première conférence a eu lieu, hier.

MM. Hugh et Andrew Allan, J. R. Binning, Robert W. Reford, F. A. Forbes, M. Eakin, et M. Robb, secrétaire de la "Shipping Federation", tous délégués de cette association, se sont rencontrés, hier, avec les membres de la commission du Port : MM. G. W. Stephens, L. E. Geoffrion et C. C. Ballantyne. L'entrevue a duré plus d'une heure et demie.

Rien de ce qui s'y est discuté n'a transpiré au dehors ; mais l'un de ceux qui ont pris part à la conférence dit que l'on y a traité toutes les questions. Les délégués de la "Shipping Federation" se sont déclarés des plus satisfaits de voir que les nouveaux commissaires étaient décidés d'agir en hommes d'affaires et d'abandonner la vieille routine. Pour prouver que tout était changé pour le mieux, l'un des délégués a déclaré que "même les bureaux de la commission du Port étaient propres et offraient l'apparence d'une maison d'affaires".

CE QUE VAUT UN DOIGT

$500 épargnés par une pièce de cinquante cents, à propos d'une blessure.

"La seule chose que j'ai à faire maintenant est de me faire complètement enlever le doigt. Il ne peut être autrement guéri." Voilà ce que disait un des principaux médecins de Toronto, à M. C. Edwards, P.D. C.R.A.O.F., P.G.M.I.O.O.F., le chef bien connu de la Friendly Society, de la rue St Pierre à Toronto. Il y a un an environ, M. Edwards' s'était coupé le majeure de la main gauche, très gravement et l'empoisonnement du sang s'en suivit. Pendant deux mois, les médecins l'avait soigné, mais sans bon résultat, et le cas fut abandonné, en définitive. Une boîte de Zam-Buk de 50c a démontré au médecin qu'il s'était trompé et a sauvé à M. Edwards une amputation que $500 n'aurait pu compenser. Mais écoutez la propre déclartion de M. Edwards:

Il dit : "L'empoisonnement de sang, partant du doigt, s'est communiqué à la main et au bras et il me causait des souffrances atroces. Après deux mois de traitement, les médecins me dirent qu'il n'y avait pas de guérison posible et qu'il fallait faire l'amputation, si je voulais conserver mon bras. Ma main, à cette époque-là était toute enflée et décolorée; il me fallait la porter dans un bandage. J'abandonnai ce médecin et j'en consultai un autre, Après quelques semaines de traitement, il me dit aussi qu'une opération serait nécessairé. Il disait que l os était attaqué, et qu'il fallait ouvrir le doigt, afin de pouvoir gratter l'os. Je me mis à considérer quand je ferai faire l'opération et je rencontrai des amis qui me conseillèrent d'essayer Zam-Buk.

" Ce soir-là, je lavai la plaie et j'y mis Zam-Buk. Je dormis un peu, pour la première fois depuis nombre de nuits. Le matin, la plaie commença à saigner au lieu de l'écoulement purulent qui se produisait auparavant, ce fut un signe et je continuai à employer Zam-Buk. Enfin pour abréger l'histoire, dans quelques jours, j'abandonnai le bandage et dans quelques semaines le doigt était guéri complètement. Aujourd'hui, ce doigt est parfaitement sain et je dois cela à Zam-Buk. J'ai dépensé au delà de $20 en frais de médecins et quand je pense que Zam-Buk, à si peu de frais, m'a sauvé de l'amputation, je suis très reconnaissant, pour ce baume, je puis vous le dire."

Si vous avez une blessure, une plaie qui ne se cicatrise pas, ou un ulcère, ou une plaie suppurante qui ont défié tous les remèdes que vous avez essayé, appliquez Zam-Buk. Le merveilleux cicatrisant herbacé ; Zam-Buk guérit aussi l'eczéma, la plaie du visage, éruption, dartres, démangeaison et toutes les maladies de la peau, aussi bien que les coupures, brûlures, meurtrissures, gerçuse des mains, rhumes, plaies, etc. Employé comme imbrocation il guérit le rhumatisme et la sciatique. Tous les pharmaciens et marchands le vendent à cinquante cents la boîte, ou il est envoyé franco par la poste, sur réception du prix, par la Zam-Buk Co., Toronto. Il n'y a rien de comparable à ce baume étonnant. z

COURRIER TRIFLUVIEN

$33,000 de débentures — Les taux de péage — Nommé officier-rapporteur.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 21. — Le conseil de ville a passé un règlement autorisant l'émission de $33,000 de débentures pour le pavage des rues de cette ville.

—Les propriétaires de fourneaux à chaux de la paroisse de Saint-Louis de France viennent de présenter une requête au conseil de Trois-Rivières, demandant qu'il leur soit accordé une réduction de taxe de péage des Ponts St Maurice, pour le transport de la chaux.

—M. l'avocat E.-D. Boisclair, de cette ville a été nommé officier-rapporteur pour la nouvelle élection nécessitée par, la nomination de l'hon. Jacques Bureau, notre député fédéral, à la charge de solliciteur général.

FATAL ACCIDENT

Un serrefrein du nom de A. Woodhead, à l'emploi du Pacifique Canadien, a été tué instantanément, hier, à Mather, Ont., en faisant le raccordement de deux wagons.

Impossible d'avoir un meilleur Cacao que le

CACAO

Epps—Boisson delicieux et nourriture consistante. Nutritif, economique et agréable. Cet excellent cacao maintient le corps en bonne et robuste santé et le preserve contre l'extrême froid de l'hiver.

EPPS

En vente chez tous les épiciers et tous les marchands de comestibles en boîtes de ¼ lb. et ½ lb.

Marché Rochon

568 CRAIG EST,

Tél. Main 5056. Tél. March. 409.

3 boîtes tomates, pois et blé-d'Inde	25c
1 boîte tomates pour	11c
1 grosse boîte pommes, 1 gallon	20c
1 paquet fleur de 6 livres	20c
1 paquet fleur de 3 livres	10c
3 flacons cornichons pour	25c
3 grandes bouteilles catsup	25c
2 verres moutarde pour	9c
8 barres savon Mme Dooley	25c
6 barres savon Comfort pour	25c
3 boîtes sardines pour	10c
4 paquets corn starch pour	25c
1 sac fleur de 10 livres	25c
1 livre thé vert pour	15c
2 boîtes saumon rouge pour	15c
1 bouteille "Texas Fluid Beef"	75c
1 livre café pour	20c
1 gros pot confitures, 7 livres	35c
7 sacs sel fin pour	25c
2 boîtes Force pour	25c

LIQUEURS

1 gallon de bon vin canadien	25c
1 bouteille de brandy Hennessey	$1.00
1 bouteille de scotch Old Mellow	65c
1 bouteille de "Corby's Rye"	80c
1 flacon gin DeKuyper, 25c, 55c	85c
1 chopine whiskey en esprit	55c

VIANDES

20 livres de beau boeuf pour	$1.00
3 livres steak dans le haut côté	25c
Boeuf à soupe, la livre, 4c, 5c et	6c
Porc frais, la livre, 12c et	13c
Jambon dans l'épaule	13c
Jambon dans les rolls	12½c
Petit jambon dans la fesse	17c
Beurre de crémerie de choix	28c

COMMISSION DES MARCHES

LES MARCHANDS DE FRUITS ET DE LEGUMES SE PLAIGNENT DU COMMERCE FAIT DE PORTE EN PORTE, PAR LES MARAICHERS.

La commission des marchés a eu sa première séance, hier, sous la présidence de l'échevin Duquette.

Le nouveau président a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres et a exprimé l'espoir que le concours de tous lui était acquis.

Une nombreuse délégation des marchands de fruits et de légumes du marché Bonsecours s'est présentée devant la commission pour protester contre la vente faite, de porte en porte, par les maraîchers venus des environs de la ville. C'est du colportage, a fait remarquer M. Coté, au nom de la délégation, et par conséquent, ces cultivateurs devraient payer la licence que paient les colporteurs. Les marchands qui louent des stalles au marché n'auraient rien à dire si les maraîchers se tenaient aux fmarchés; mais ils se plaignent que la vente faite directement aux épiceries leur cause le plus grand tort. Il va sans dire qu'ils n'ont rien à dire contre ceux, qui, ayant des contrats avec les épiceries, vont leur porter leurs denrées chaque semaine.

Le président a fait remarquer que la police était chargée de surveiller ce commerce et qu'elle ferait un "test case".

La requête a été prise en considération et recevra toute l'attention de la commission.

M. Jean Lamoureux, président de l'Association des Bouchers, s'est fait l'écho des plaintes des bouchers de la ville contre la compagnie D. B. Martin. L'association préférerait aller aux abattoirs de l'Ouest où, dit M. Lamoureux, ses membres seront mieux traités. Ainsi, aux abattoirs de l'Est, nous sommes obligés de vendre notre suif à la compagnie qui nous paie ce qu'elle veut. Les bouchers voudraient avoir un jour par semaine aux abattoirs de l'Ouest. La commission a promis d'étudier la question.

La commission demandera aux finances une somme de $57,000 pour les travaux des marchés. On remarquera qu'à part le marché Bonsecours, c'est le marché à bestiaux des abattoirs de l'Est qui prend toute la somme. Comme les travaux à y faire sont très importants on a voulu garder toutes les chances possibles d'obtenir l'argent nécessaire.

Voici comment les $57,000 sont répartis:

MARCHE BONSECOURS

Couvrir à neuf en tôle galvanisée, une partie de l'aile Est (à peu près 80 carrés)	$1,000.00

MARCHE A BESTIAUX DE L'EST

Construire 8 remises débarcadères	$5,000.00	
Construire une nouvelle écurie d'une capacité de 500 têtes	15,000.00	
Convertir toutes les allées entre chaque écurie en cours à bestiaux couvertes et boisées de manière à pouvoir servir pour l'entretien des animaux	30,000.00	
Ajouter un étage au marché aux petits animaux, avec claire-voie, etc., etc.	5,000.00	
Poser 6 ventillateurs sur le grand marché couvert à $75.	450.00	
Changer de place la pesée du côté Nord, avec nouvelles fondations et nouveaux passages d'accès	550.00	56,000.00
Total		$57,000.00

ACCIDENT SUR LE GRAND-TRONC

Un des convois du Grand-Tronc, venant vers l'est a été jeté à côté de la voie, à deux milles de la gare de Kingston, lundi matin. Quelques-uns des voyageurs ont été légèrement blessés. Un convoi de secours amena à Montréal les voyageurs qui en ont été quittes pour un retard de six heures.

OU ACHETER DES PIANOS

On trouvera dans le Temple de la Musique de Lindsay un assortiment plus complet de pianos et de meilleurs instruments que partout ailleurs. Ici vous trouverez plus de pianos à queue Américains (Chickering) qu'ailleurs. Ici vous pourrez acheter à des prix plus raisonnables, à des conditions plus faciles que partout ailleurs. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste Catherine Ouest. z 21—3

VENDREDI ET SAMEDI

—CHEZ—

Marchand

Vente de nos lignes désassorties de Marchandises d'Hiver à la moitié de leur valeur.

DES BARGAINS, ENCORE DES BARGAINS

Suivant notre principe d'affaire de ne commencer chaque saison qu'avec un stock entièrement nouveau, nous avons préparé des lots considérables dans la balance de notre stock d'hiver de Jupes, Blouses, Costumes, Manteaux, etc., à des prix nous assurant un balayage complet.

Vente de Marchandises Nouvelles, Printemps 1907, à Bas Prix.

Un Stock Considérable de Blouses de Lawn, Moll et Mousseline sera Ecoulé durant cette Vente

Département des Blouses

Une salle dans chaque magasin de blouses en flanellette, indienne, etc. Durant cette vente 29c

98c-Blouses en Linon Blanc-98c

Ces blouses en linon de haute valeur, avec remplis et insertion, devant brodé, dessins des plus récents, pour être écoulées, vendredi et samedi. . . . 98c



Il nous reste un lot limité de blouses en soie pongée blanc ou noir avec insertion Valenciennes, que nous vendions $2.95. Pour écouler. . . . $1.49

Blouses en Soie de $5.00 pour $2.95

Blouses en soie, fini taffetas blanc et bleu pâle, avec plis, manches ¾, yoke en points d'esprit et ornementé. Valeur réelle, $5.00. Pour cette vente colossale. . . . $2.95

$12.50

Un nouveau style de costume en drap Vigogne, couleurs : bleu-marin, rouge, marron et noir, manteau genre "Gibson" braidé, jupe très bien garnie, nouveauté du printemps 1907. DURANT CETTE VENTE : : : $12.50

$3.95

100 Costumes en drap et en tweed de différentes lignes désassorties, valant $8.00 et $15.00. DURANT CETTE VENTE $3.95

4-MAGASINS-4

305 RUE NOTRE-DAME OUEST.
621 RUE SAINTE-CATHERINE EST.
423 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST.
197 BOULEVARD SAINT-LAURENT.

4-MAGASINS-4

Département des Manteaux

Nous avons encore quelques manteaux dans chaque magasin, longueur ¾, bonne pesanteur, très bien doublés; ces manteaux valent de $8.00 à $10.00. Vu que le lot est limité, ils s'enlèveront rapidement. Qu'on se hâte $1.69

Manteaux en Beau Tweed Herringbone pour $6.95

Manteau en tweed gris pâle, avec trois appliqués de même étoffe et boutons de fantaisie, 52 pcs longueur, très bien doublés. Nous les vendions $12.00. Mais pour écouler à $6.95

Manteau en fourrure, ainsi que manteaux doublés en fourrure, vendus pour juste la moitié du prix. Ceci représente pour vous un profit de 100% en achetant maintenant. Une visite vous en convaincra.

JAEGER

PURE WOOL

(La Laine Pure de Jaeger)

Sous-Vetements

Plus le temps est changeant, plus vous trouverez les sous-vêtements de Jaeger confortables. Ils vous gardent des frissons et du froid quel que soit le temps. Nous en faisons pour toutes les tailles et de toutes les épaisseurs.

D. JAEGER CO.

316 rue Ste Catherine Ouest, - Montréal.

MAISON ARSENE LAMY

CASH RECEIPT

NOTRE MEILLEURE OFFRE POUR CETTE SEMAINE

Jupe de robe, coupe nouvelle, avec dessins nouveaux, couleurs variées. Ligne spéciale à $4.98

Nouvelle étoffe à robes grise, avec carreaux, de haute nouveauté, de 25c, 30c, jusqu'à $1.50

Nouveau patron d'indienne, pour le printemps, à 7c, 10c et 12½c

Une jolie mousseline de laine, couleurs assorties, prix réguller 15 cts. Spécial 10c

Bas en cachemire noir, pour dames, valant 45c. Spécial 35c

AU SOUS-SOL

15 douzaines de coupe-beigne, en ferblanc double, valant 10c. Spécial 5c

18 douzaines de salières, valant 10c. Spécial 5c

20 douzaines de porte-poussière en ferblanc double, valant 12c, pour 7c

10 douzaines de plats à pouding, de toutes grandeurs, de 2½c et . . . 5c

AU RAYON DES TAPIS

Rugs en velours, valant 90c. Spécial pour cette semaine 60c

Ligne spéciale de portières en repte, valant $5.50. Spécial $4.50

Rideaux en net blanc, ligne spéciale à 95c

AU RAYON DES EPICERIES

Bon beurre en roll, pour, la livre 25c

Saumon "Clover Leaf", valant 20c la boîte, pour 18c

"Bon Camps Pork and Beans", valant 25c, pour 15c

Confitures en jarres de 7 livres, pour 45c

Magnifiques manteaux du printemps, ligne spéciale pour cette semaine à $7.49

AU RAYON DES CHAUSSURES

Bottines pour garçons. Spécial pour cette semaine à $1.35

Bottines pour hommes. Spécial pour cette semaine $1.75

Bottines en caoutchouc pour femmes, hommes et enfants, au plus bas prix.

AU RAYON DES VIANDES

Steak haut côté, 3 livres pour 25c
Steak dans la ronde, 10c et . 12c
Poulet extra, choix à 12c
Légumes et fruits de toutes sortes.

Timbres en double dans tous les départements.

ARSENE LAMY, 830 ST DENIS, COIN DULUTH. | **ALFRED FECTEAU,** Coin Fairmont et St Laurent.

APPENDICITE SYMPATHIQUE

Une série rapide de cas fait naître cette théorie chez les médecins de Rochester.

Rochester, 21. — Les autorités médicales de cette ville, se demandent s'il n'existe pas une mystérieuse sympathie dans des cas où des personnes ont eu l'appendicite, après avoir eu un contact prolongé avec des personnes qui souffraient de cette maladie.

Le Dr Frederick Zimmer, chirurgien en chef de l'hôpital de la Cité, passa l'après-midi de samedi a opérer plusieurs malades puis il s'en alla dîner avec sa femme et sa fille. Comme on sortait de table, Mlle Stella Zimmer, une jolie enfant de 16 ans, se sentit très malade. Son père fut stupéfait de trouver qu'elle souffrait de l'appendicite et pour vérifier son diagnostique, il fit appeler deux collègues.

Mlle Zimmer fut transportée à l'hôpital, et opérée vers 9 heures, le même soir. Le lendemain, à l'aurore, le Dr Zimmer était appelé auprès d'une des infirmières qui avaient assisté à l'opération. Il opérait cette femme quand on lui dit de se hâter, car l'autre infirmière était à son tour malade.

Cette succession foudroyante de cas d'appendicite cause, comme bien on le pense, une sensation véritable.

CHEZ LES POMPIERS

Le contremaître Joseph Mooney, qui quittait hier soir, la caserne No 9 pour la caserne No 4, a reçu une superbe bague en or du capitaine et des pompiers. M. Joseph Mooney est pompier depuis 18 ans et il a failli perdre la vie en 1899, lors de l'accident dans lequel fut tué le pompier Edward Smith, au carré Chaboillez. Une autre fois il a sauvé la vie au chef Benoit et à deux hommes enfermés dans une chambre et presqu'asphyxiés.

Le contremaître James McHugh de la caserne No 15 passé à la caserne No 9 et le contremaître J. Benoit le remplace à la caserne No 15.

UN LEGS GENEREUX

Mme Peter Redpath donne $150,000 à l'université McGill.

Les gouverneurs de l'université McGill ont été notifiés que, par son testament, Mme Peter Redpath, de Chislehurst, Angleterre, avait légué une somme de $150,000 au Musée et à la bibliothèque fondés par son mari. Les livres de Mme Redpath sont aussi légués à la bibliothèque.

Le musée Redpath a été fondé en 1882 et a coûté $100,000. La bibliothèque a été fondée en 1893; elle contient maintenant 50,000 volumes environ.

Mme Redpath lègue aussi une somme de $4,000 à l'Hôpital-Général.

UN MUSICIEN NEGRE

(Par dépêche spéciale à LA PRESSE)

Rouses Point, 21 — Un nègre inconnu est mort dans une cellule à Rouses' Point, N.-Y. Il arriva de Montréal, vendredi dernier. C'était un musicien ambulant. Il jouait du banjo et autres instruments dans les hôtels où il se trouvait. A Rouses' Point, il descendit au Montgomery House, tenu par M. S. Couture. Lundi soir, le musicien fut atteint d'un mal subit que l'on prit pour le délire alcoolique, et il fut transporté à la geôle municipale. On l'y trouva mort, hier matin.

Plusieurs membres de la colonie nègre ont déclaré, ce matin, à un représentant de "La Presse", qu'ils ont tout lieu de croire que le nom du malheureux est "Pete" Brady, âgé d'une cinquantaine d'années.

Brady était très connu à Montréal comme musicien ambulant.

STENOGRAPHIE ANGLAISE

Monument National

Les cours de sténographie française sont suivis par un très grand nombre de personnes des deux sexes, de tout âge; ce qui prouve combien le public apprécie la grande oeuvre philanthropique de l'Association St-Jean-Baptiste.

Mercredi soir, le 27 du mois courant, commencera le cours de sténographie anglaise—adaptation de la sténographie Duployé par M. Perrault.—Cette méthode est simple et rapide. Elle a cet avantage qu'elle n'embarasse pas le praticien qui sténographie dans les deux langues. Dans cette adaptation, ce sont les mêmes signes, les mêmes règles, plus quelques signes auxiliaires qui sont employés.

Pour donner une juste idée de la simplicité de la méthode, nous dirons que M. Perrault donnera le cours complet en dix leçons, ce qui ne peut être réalisé avec aucune autre méthode.

Que tous ceux qui désirent apprendre la sténographie anglaise s'empressent de s'inscrire d'ici au 27 au soir.

Le jour, on pourra s'inscrire en s'adressant à M. Arthur Gagnon, secrétaire de l'Association St-Jean-Baptiste, au Monument National, et le soir, aux cours, à M. Denis R. Perrault.

M. Perrault distribuera ce soir-là son "cours de sténographie anglaise" qu'il vient de publier.

DANS LES CANTONS DE L'EST

Le conseil de Sherbrooke — Demande d'octroi — L'industrie laitière — La coupe de la glace.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 21 — Une lettre adressée au Conseil, de la part de la W. C. T. Union, offre d'ériger au square Strathcona, une fontaine d'ornementation à la seule charge par la ville d'y maintenir une lumière électrique et un approvisionnement de glace durant l'été. Référé au comité de l'Eau.

—Une requête de la part de MM. A. P. Christmas et F. C. Hanson, demandant l'autorisation d'établir dans la cité, un système de chauffage à la vapeur, avec franchise et privilèges spéciaux s'y rattachant, a été référée à un comité spécial pour étude.

—Une requête de la part de la E. T. Agricultural Association demandant un octroi de $5,000 en aide à l'Exposition Fédérale, a été renvoyée au Comité des Finances.

A la demande de cette association, un comité spécial civique a aussi été formé avec soin de régulariser une échelle des taux à être adoptés par les hôteliers et les cochers de place, pour le temps que durera l'exposition.

—L'assemblée annuelle des patrons de la Société Syndicale Laitière de Stanbridge East, pour la réception des rapports de la dernière saison d'opérations, a eu lieu, cette semaine, à l'endroit ordinaire des séances.

Ci-suit une statistique des opérations de la société du 19 janvier 1906 au 19 janvier 1907 :

Quantité de lait reçu, 2,701,398 livres; quantité de beurre manufacturé, 124,969 livres ; recette totale des ventes, $28,081.18 ; dépenses et frais de manufacture, $3,292.66 ; montant payé aux patrons, $24,788.52 ; recette moyenne par livre de beurre, 22,472 cts ; quantité de lait par livre de beurre, 21.61 livres ; prix moyen payé par 100 livres de lait, $1,03.96.

Depuis plusieurs semaines un grand nombre d'ouvriers travaillent sans relâche à la coupe et l'emmagasinage de la glace sur la rivière Magog.

Ce produit est de qualité supérieure, cette année, les blocs mesurant en moyenne de 22 à 26 pouces d'épaisseur et jusqu'ici, plus de 20,000 tonnes pesant de ces blocs a été taillé et mis en hangars pour l'approvisionnement de la ville durant la belle saison.

La NAZALINE CHRETIEN-ZAUGG agit presque instantanément et opère une guérison certaine dans les cas de rhumes de cerveau. Elle est incomparable pour dégager les fosses nasales de toutes obstructions causées par le catarrhe. z

Common Sense Détruit

Rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 93-n



C'est le Temps d'acheter

Nous tenons à avertir le public que nous avons un stock incomparable de **Manteaux en Mouton de Perse,** en Seal Electrique et en chat, tout faits. Nous pouvons vous offrir de merveilleux bargains. Venez les voir

McCOMBER & CUMMINGS

516 RUE ST PAUL.

53—mjsn



8—mjs—z

IL SE BLESSE EN GLISSANT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 21. — Hastings Ross, le jeune fils de M. A. E. Ross, de Cowansville, est dans une condition précaire, par suite d'un accident dont il a été victime vendredi, en glissant en traîneau.

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard St Laurent, Montréal, Tél. Bell. Main 2118.

KAULBARS ET KOUROPATKINE

Le gouverneur d'Odessa dément l'auteur du livre sur le conflit russo-Japonais.

QUI EST RESPONSABLE ?

Le généralissime refusa les plans du chef du troisième corps d'armée et se fit battre.

ESPRIT REVOLUTIONNAIRE

Odessa, 19 — Le général Kaulbars, gouverneur général d'Odessa, a déclaré hier, au sujet des accusations portées contre lui par Kouropatkine, dans son livre sur la guerre russo-japonaise : "Je n'ai pas encore vu le livre en question, mais j'ai tout de même échangé quelques lettres avec l'auteur au sujet des choses qu'il dit contre moi, et que la presse de l'univers entier a déjà publiées. Ces chapitres sont faux, et je le prouve. La veille de l'engagement du 22 février 1905, les Russes campaient entre les rivières Hun et Sha. J'offris à Kouropatkine un plan d'attaque contre l'ennemi. Nous étions fortement retranchés, les Japonais ne l'étaient pas du tout. Kouropatkine refusa. Il est responsable de la défaite, car il dégarnit ma réserve et donna droit dans le piège tendu par l'ennemi : attirer toute l'armée sur la gauche pendant que la réserve japonaise marchait sur la droite. Ma réserve affaiblie ne put résister aux troupes de Nogi, malgré sa conduite héroïque. Le 27, mon armée couvrit la retraite sur Moukden. Il était humainement impossible de faire plus".



Le général Kaulbars, qui donne un démenti formel à Kouropatkine, au sujet du désastre russo-japonais.

Kaulbars attribue, au manque de patriotisme, les défaites consécutives qu'ont subies les armes russes en Mandchourie. Il y avait trop d'esprit révolutionnaire dans les rangs. Les bandits chinois qui pillèrent les convois de ravitaillement aidèrent puissamment leurs ennemis les Japonais, tout en y trouvant leur profit personnel.

DEULS EN PERSPECTIVE

Pétesrbour, 19. — Le livre du général Kouropatkine, sur la guerre russo-japonaise, a provoqué les protestations unanimes de l'armée. Il est probable que Kaulbars et plusieurs autres officiers enverront des cartes à l'auteur. On cherche à détruire l'entregent de Kouropatkine, à la cour, et à empêcher sa nomination comme vice-roy du Caucase.

Shemakin, Transcaucasie, 19. — Un tremblement de terre s'est fait sentir ici, ce matin. Depuis quelques années, de fréquentes secousses sismiques ont semé la terreur dans la population, qui se rappelle avec horreur la destruction du quartier mahométan, en 1902.

Hémorroides Guéries

Souffrant depuis vingt ans et cloué sur son lit, un homme du Massachusetts est guéri par le Remède Pyramid contre les Hémorroides

Un paquet d'essai expédié gratuitement par la poste à tous ceux qui enverront leurs nom et adresse.

"J'ai essayé l'échantillon de votre remède que vous m'avez envoyé. Je l'ai tout employé puis je m'en suis acheté une boîte de 50c. Les résultats furent immédiats et me surprirent beaucoup je vous assure. J'avais consulté une douzaine des meilleurs médecins et leur avais donné beaucoup d'argent sans toutefois en retirer de soulagement. Je souffrais de cette maladie depuis 20 ans. J'ai été longtemps dans un hôpital, j'en suis sorti physiquement ruiné. J'ai été si malade pendant quelques mois que j'étais incapable de marcher. Un de mes amis ayant perdu la vie à la suite d'une opération, je refusai toujours de me faire opérer. Je vous suis des plus reconnaissants. Je crois que les hémorroides disparaîtraient et deviendraient une maladie inconnue, si tous ceux qui souffrent de cette affliction dépensaient de 50c à $1.00 pour se procurer le Remède Pyramid contre les hémorroïdes. Son action prompte le rend surtout utile aux gens désirant se guérir le plus vite. Je suis votre tout dévoué, George H. Bartlett, Mattapan, Mass."

Pourquoi, si cet homme a été guéri, continuez-vous à souffrir ? Pourquoi endureriez-vous les terribles souffrances d'une opération quand des milliers de cas des plus graves ont été guéris instantanément par notre méthode ? Le Remède Pyramid contre les hémorroïdes est une méthode naturelle de guérir les hémorroïdes. Les petits suppositoires enrayent immédiatement toute congestion et enflure, font cicatriser les parties ulcérées et enflévrées et remettent le rectum dans son état normal.

Ca ne coûte absolument rien d'essayer ce traitement. Nous vous enverrons avec plaisir un paquet d'essai gratuit du Remède Pyramid contre les hémorroïdes, dans une enveloppe cachetée ordinaire et sans que vous déboursiez un seul centin si vous envoyez votre nom et votre adresse à Pyramid Drug Co., 80 Pyramid Bldg., Marshall, Mich.

Quand vous aurez employé l'échantillon du Remède Pyramid contre les hémorroïdes, vous pourrez vous procurer le même remède chez n'importe quel pharmacien à 50 cents la boîte.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

Le Castoria est une préparation inoffensive qui remplace l'Huile de Ricin, le Paregorique, les gouttes et les sirops calmants. Il est agréable. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucune substance narcotique. Il détruit les vers et calme l'état fiévreux. Il guérit la diarrhée et la colique. Il calme les douleurs de la dentition et guérit la constipation. Il règle l'estomac et les intestins, provoquant un sommeil sain et naturel. La panacée des enfants. L'ami de la mère.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de

Chas. H. Fletcher.

En Usage depuis au delà de 30 ans.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

Pour les Convalescents et les Epuisés

Les conséquences de la Grippe et de la Fièvre Typhoïde sont une faiblesse extrême qu'il faut combattre à tout prix. Pour reconstituer rapidement les forces, rien ne vaut

L'Extrait de Malt de Miller

le plus riche en principes toniques et nutritifs, le plus pur, le plus actif.

En vente chez:

HENRI LALONDE, pharmacien, Laval et Roy.
DR. J. E. PROVOST, pharmacien, Roy et Saint-Denis.
LOUIS FORTIN, pharmacien, 260 Centre.
QUENNEVILLE ET GUERIN, pharmaciens, 397 Saint-Antoine.
QUENNEVILLE ET GUERIN, pharmaciens, 701 Notre-Dame Ouest.
QUENNEVILLE ET GUERIN, pharmaciens, 2002 Saint-Laurent.
QUENNEVILLE ET GUERIN, pharmaciens, 1387 Sainte-Catherine Est
QUENNEVILLE ET GUERIN, pharmaciens, 700 Sainte-Catherine Est.
QUENNEVILLE ET GUERIN, pharmaciens, 399 Ontario Est.
J. E. TREMBLE, pharmacien, coin Montagne et Sainte-Catherine.
W. BRUNET et Cie, pharmaciens, Québec.
L. J. PELTIER, pharmacien, Trois-Rivières.

Distributeurs Généraux : — LAPORTE, MARTIN & CIE, Ltée, Montréal.



PROCHAIN TERME DE LA COUR CRIMINELLE

Les procès les plus intéressants qui seront soumis à la Cour du Banc du Roi, durant le terme de mars, sont ceux de Guiseppe Anniels, Hector Provost et Alex. Currie, accusés de tentative de meurtre.

Les personnes mises en accusation sont : J. A. Marcoux, vol; John Gleason et Patrick Leahey, vol; Nicolas Keriacapoulos et Peter Bains, maison de jeu ; Jos. Victor Lemieux, vol ; Ph. Furlong, vol ; Jos. Aldéric Milot; vol ; Frank Evans, vol ; Guiseppe Aniells, tentative de meurtre ; Arthur, Napoléon, Emile Jos. Duval, et Wilfrid Trempe, vol ; Jos. P. Bédard, vol ; Eusèbe Brien, dit Durocher, fraude ; P. Damien, fraude ; Frank Brady, maison de jeu ; Robert Finton, tentative de vol sur la personne; Chs Spittal, voies de faie ; Hector Provost, tentative de meurtre ; Alex. Currie, tentative de meurtre ; Adélard Vézeau, vol ; Jos. Lussier, effraction ; Zénophile Lapointe, vol.

L'EGLISE RENAIT DE SES CENDRES

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Thetford Mines, 21. — Les travaux de reconstruction de notre église incendiée il y a quelques mois sont commencés. L'entrepreneur, M. Gosselin, fait actuellement charroyer sur le site de l'ancienne église la pierre et le granit destinés à ces travaux. Le granit est très beau et tiré d'une montagne située à deux milles du village. Le coût du nouveau temple excèdera $150,000.

En attendant la reconstruction de notre église, les exercices religieux se font les dimanches dans deux chapelles temporaires. Vu le nombre de ceux qui assistent à ces exercices, il y a jusqu'à six messes chantées chaque dimanche.

CONCERT DE LA SYMPHONIE

L'orchestre de la Symphonie donnera vendredi à 4 heures 30, son septième concert de la saison à l'Académie de Musique. Voici le programme :

Flotow, Martha, Ouverture.
Beethoven ,Symphonie No 2 en D Majeur.
Thomas, scène de folie, de Hamlet, Mme Maconda.
Massenet. — Scènes Alsaciennes : 1. Dimanche matin. 2. Sous les tilleuls.
Strauss, Voce di Primavera, Mme Maconda.
Massenet. — Scènes Alsaciennes : 3. Au cabaret; 4. Dimanche soir.

CONCOURS DE CHARITE

Un concours de charité a actuellement lieu, à Maisonneuve, au bénéfice de la Conférence Saint-Vincent de Paul, entre le Cercle Dramatique et le Cercle des chantres de l'église paroissiale. Il y aura deux séances dramatiques et musicales consécutives, les mercredi et jeudi, dans la première semaine après Pâques.

Les scrofules et maladies analogues sont guéries par la Salsepareille de Hood. (5)

CINQUANTE ANS DE SUCCES



Il y a cinquante ans un spécialiste éminent prescrivit le Father John's Medicine pour feu le Rév Père O'Brien, de Lowell, Mass., par qui il fut recommandé et d'où son nom dérive. Ce n'est pas un remède breveté et il ne contient ni opium, ni morphine ou drogues délétères ou stimulants déprimants sous quelque forme et sur lesquels on compte, dans la plupart des médecines brevetées pour obtenir leurs effets temporaires, et qui sont dangereux. Vous êtes prévenus contre eux. Le Father John's Medicine forme de la chair, donne la force et de la vigueur au corps. Il prévient la pneumonie et la consomption, guérit la bronchite, l'asthme et toutes les maladies de la gorge et des poumons. Garanti. k

PERSONNEL

Mme Sophie Moisan, veuve de M. Delphis Moisan, est gravement malade à sa demeure, au No 1659, avenue Washington, à New-York.

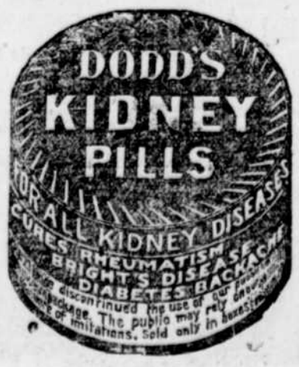
M. Wilfrid Lorrain, manufacturier de tomates en conserves, de l'Abord-à-Plouffe, est de retour d'un voyage de quelques jours, à Boston, dans l'intérêt de ses affaires.

VINGT COCHONS ROTIS VIFS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 21. — Une grange appatenant à M. A. E. Baldwin, à Conticook, a été considérablement endommagée par les flammes, de bonne heure, mardi matin.

Dans leurs efforts à protéger le corps de l'édifice principal, les pompiers oublièrent une porcherie attenant à la grange et qui fut incendiée avec une vingtaine de cochons.



LE MAGASIN POPULAIRE DE LA PARTIE EST.

AU BON MARCHÉ

Les Meilleurs Articles aux plus Bas Prix Possibles.

Occasions Extraordinaires pour le Dernier Vendredi du Mois

Demain, sera pour nos clients, le Vendredi le plus important du mois, puisque nous leur offrons des marchandises au-dessous de la dixième partie de ce qu'elles ont couté, — à savoir, les Manteaux en première ligne et les Dentelles.

Une Grande Vente de Dentelle est à l'Affiche pour Demain



Il ne s'agit pas ici de dentelles de qualités ordinaires.

Celles que nous offrons demain sont tout ce que l'on peut désirer de mieux en appliqué de guipure, genre médaillon sur point de Bruxelles et point de Paris.

Dentelles Chantilly et Cluny blanche, crème, écrue, noire. Insertion (allover) sur point oriental brodé, crème, ivoire, beurre. Achetées aux cours ordinaires des choses, ces riches dentelles ne pourraient être vendues à moins de 75c à $2.00. Notre prix extra spécial pour demain, la verge 35c

150 MANTEAUX SERONT SACRIFIES DEMAIN



Quand nous disons sacrifiés, nous ne prétendons pas tout à fait les donner, mais il est certain qu'à un prix aussi ridiculement bas, ils seront vite enlevés.

Ces manteaux ne sont pas de coupe récente ; ce sont tous des styles de l'an dernier, si nous les vendons à ce prix, c'est simplement parce que nous voulons nous en débarrasser.

Confectionnés en drap beaver, cheviot frisé, zibeline, longueur ¾, doublés en sateen mercerisé, dans plusieurs couleurs foncées. Les prix primitifs variaient de $7.00 à $15.00. Notre prix spécial pour la dernière vente de la saison, chacun à $1.00

Dentelles et insertions sur point Oriental crème blanc, 3 à 5 pouces de large, régulier 15c à 25c, pour . . . . . 10¢

Broderie et insertion en lawn ou mousseline blanche, qualité de 10c, réduite à. . . . . 5¢

Dentelles Valenciennes en fil et point d'esprit blanc, crème, écru, 3 à 5 pouces de large, qualités de 15c à 25c ,réduites à. . . 10¢

Insertion (All over) en point Oriental brodé, crème, beurre, blanc, très employée pour la confection des blouses, valant de 90c à $1.25, pour. . . . . 50¢

Blouses en soie Louisine de belle qualité, verte, marine, rouge, brune, faites par remplis et points ajourés, prix ordinaires variant de $2.00 à $5.00 ; notre prix très spécial $1.39

Jupons en coton blanc, volant garni d'insertion et de médaillons en dentelle, prix courant $1.50, pour. . . . . 89¢

Cache-corsets en coton blanc, garnis de dentelle et de broderie, régulier 35c, 50c et 60c, pour : 23¢, 33¢ et. . . . . 47¢

Robes de nuit, en coton blanc, yoke en mousseline blanche, par remplis, régulier 60c, pour. . . . . 43¢

Pantalons en coton blanc, garnis de dentelle et broderie, à. . 47¢

Les Dentelles et les Manteaux Annoncés Aujourd'hui, sont Visibles dans nos Vitrines.

OCCASIONS EN TOILES ET COTONS



Toile blanche unie pour nappes, largeur 8/4, régulier 90c, pour. . . 69¢

Toile blanche avec bord rouge, largeur 17 pouces, régulier 10c, pour 7½¢

Serviettes en toile huckaback ,bord rouge et frange grandeur 17½ x 35, régulier 25c, demain, la paire. . . . . 18¢

Coton Madapolam, pour sous-vêtements qualités spéciales à : 10¢, 13¢ et. . 15¢

Nansook pour lingerie fine, 36 et 40 pouces de large, à 13¢, 15¢, 18¢. . . . 20¢

SPECIAL. — Coton blanc uni pour draps, largeur 8/4, qualité ordinaire de 35c, pour cette semaine seulement, la verge. . . 23½¢

Une Aubaine dans les Etoffes à Robes

Demain seulement, 700 vgs de ce superbe tissu à robes, fini Cravenette, 48 pcs de large, en gris pâle et foncé, vert réséda, drab pâle et foncé, cette étoffe a déjà été annoncée à 53c la valeur réelle est de $1.10. Pour une journée seulement, profiter de l'aubaine, notre prix très spécial la verge 44c

Soie Japonaise "Jacquart Habutai," largeur 24 pouces, régulier 65c, notre prix spécial 34¢

Soie Japonaise blanche, 27 pouces de large, régulier 50c, pour. . . . . 33¢

Soie Louisine noire, de belle qualité, régulier 45c, pour. . . . . 27¢

Soie Louisine fleurie, dans plusieurs nuances nouvelles, belle valeur à 75c, notre prix : 53¢

Occasions dans les Rideaux



Rideaux en mousseline blanche,avec volants, régulier : $2.00, très spéciales à. . 79¢

Rideaux en point blanc, avec volant et insertion, régulier, $2.50 ; notre prix, la paire. . . $1.49

Mousseline à rideaux de couleurs diverses, double et simple largeur, qualités de 25c à 40c, réduites à. . . . . 15¢

Tapis Tapestry et en corde, de 3 à 10 verges de longueur, qualités de 50c, 75c et $1.00 ; demain, moitié prix.

Rideaux en point blanc Nottingham, longueur 3½ verges, largeur 56 pouces, régulier $1.25, demain. . . . . 95¢

Damas pour portières, 50 pouces de large, qualité de 50c à. . . . . 29¢

Dessus d'oreillers ajourés, en lawn blanc, prix courant, 40c, prix spécial de février : 24¢

LETENDRE, FILS & CIE, 567 RUE SAINTE-CATHERINE EST.



ARTHUR DUFRESNE, âgé de 7 mois.

Le Sirop d'Anis Gauvin

est absolument inoffensif et on peut le donner sans crainte aux jeunes enfants. Il n'y a aucun danger à augmenter la dose si les premiers effets ne sont pas satisfaisants. C'est le remède par excellence

pour Guérir L'INSOMNIE, LA DENTITION DOULOUREUSE, LA COLIQUE, LA DIARRHEE, LA TOUX ET LA BRONCHITE.

MADAME ARTHUR DUFRESNE, de Spencer, Mass., nous écrit la lettre suivante nous pour témoigner toute la satisfaction qu'elle a eue par l'emploi du SIROP D'ANIS GAUVIN.

Spencer, Mass., le 9 Avril 1906.

MONSIEUR J. A. E. GAUVIN, Montréal.

Cher Monsieur. — Je fais usage de votre SIROP D'ANIS GAUVIN depuis quelques mois pour mon petit garçon, qui est maintenant âgé de 7 mois. J'ai trouvé son effet admirable dans les cas d'insomnie, Coliques et Diarrhée. Je le recommande avec plaisir aux mères de famille qui veulent procurer à leurs enfants un sommeil calme et abondant. Je crois que c'est un remède qui tout en soulageant, fait du bien à la santé des enfants.

MADAME A. DUFRESNE, 4 Wall Street, Spencer, Mass.

LE SIROP D'ANIS GAUVIN est en vente partout. Prix: 25 cents. *Méfiez-vous des imitations.*

LES EMPLOYES DES DOUANES

Tous les employés du département des douanes à Montréal, ont hâte de connaitre quels sont les heureux favoris de la fortune, qui bénéficieront des augmentations faites par le gouvernement fédéral. La chose sera connue le 27 du courant lors de la distribution des chèques officiels.

On dit que la moitié des employés recevront une augmentation de salaire.

"THREE SWALLOWS"

Le Whiskey Irlandais "Three Swallows" de Sir John Power and Son, Limited. Célèbre depuis plus d'un siècle. Du plus haut degré de pureté. Recommandé par la profession médicale parce qu'il est parfaitement "sec".

Distillateur de Sa Majesté le Roi.

57—ljn—w

IL SE TUE EN TOMBANT SUR LE ROC

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 21. — Cyrille Gourde, un employé des mines d'amiante de Black Lake, a été précipité au fond d'un puits sur le roc, par la rupture d'une chaine de transport, et s'est tué instantanément.

A l'enquête du coroner, un verdict de mort accidentelle a été rapporté.

ENFANT EBOUILLANTE

Un enfant de deux ans, fils de M. Donnelly, No 46 de la rue Simpson, cocher à l'emploi de M. James Crathern, a été victime d'un douloureux accident, mardi après-midi, vers 5 heures. L'enfant, sur qui de l'eau bouillante est tombée accidentellement, à la demeure des parents, a été transporté à l'Hôpital Général.

"L'ILLINOIS TRACTION SYSTEM"

"The Illinois Traction System Illustrated", tel est le titre d'un très intéressant album que nous venons de recevoir. Cet ouvrage est une collection de vues représentant les principaux édifices, des villes que traverse cette voie ferrée. Outre les grandes manufactures, les magasins, les banques, les églises, les maisons d'éducation, nous voyons aussi les monuments historiques et les paysages les plus pittoresques de la région thraversée par l'Illinois Traction. L'album renferme aussi de remarquables portraits des principaux officiers de la ligne. On pourra le consulter avec profit. C'est un ouvrage à conserver dans sa bibliothèque.

PIRE QUE LA RAGE

Le mal de dents guéri par la CODILINE du dentiste Versailles. 25c partout.

m,j,s.-n

Gratis **Montre d'Or et Chaine avec Bague**



Magnifique montre, chronomètre parfait, garantie par les fabricants, mouvement américain, boîtier plaqué en or massif ; paraît comme une montre en or massif et ne pèse que trois onces, sa chaine qui est très jolie, est en or plaqué. La bague est plaquée en or massif de 14 carats elle est gravée à la main et durera des années.

Envoyez vos noms et adresses et demandez 24 articles de Chic Bijouterie Artistique, que vous vendrez 10c chacun. Une fois vendus, renvoyez nos $2.40 et nous vous ferons parvenir les trois primes. Friend Supply Co., Dept. 96 Boston, Mass.

Compose à la racine de cotonnier de Cook



Le grand remède régulateur et le seul remède inoffensif et efficace pour régulariser les périodes, sur lequel les femmes peuvent compter. Vendu dans trois degrés de force—No 1 $1.00 No 2, 10 degrés plus forte $3.00, No 3, pour cas spéciaux $5.00 la boîte. Vendu chez tous les pharmaciens ou envoyé franco sur réception du prix. Livre gratuit à l'essai.

The Cook Medicine Co. - - Toronto, Ont.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BEAUREGARD — A Saint-Albans, Vt., le 8 février 1907 l'épouse de M. Edouard Beauregard, conducteur, une fille, baptisée Alice-Marie.

Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Loy, de Montréal, oncle et tante de l'enfant.

CUILLERIER — A Montréal, le 18 février 1907, au No 484 rue de l'Hôtel de Ville, l'épouse de M. H. Cuillerier, une fille, baptisée Alberta-Lucienne-Annette.

Parrain et marraine, M. Albert Cuillerier, oncle, et Mlle Azilda Poirier.

OUELLETTE — A Montréal, le 19 février 1907, au No 334 rue Visitation, l'épouse de M. Joseph Ouellette, graveur-lithographe, un fils, baptisé Joseph-Michel-Lucien.

Parrain et marraine, M. et Mme Ouellette, grands-parents de l'enfant.

LANGLOIS — A Montréal, le 20 février 1907, au No 259 rue Sainte-Emélie, l'épouse de M. E. Langlois, une fille, baptisée Marie-Cécile-Véronique.

Parrain et marraine, M. Zotique Bélanger et Mlle Véronique Godin.

DECES

BEAUDIN — En cette ville, le 19 du courant, à l'âge de 54 ans et 4 mois, Elisabeth Valade, épouse d'Octave Beaudin, imprimeur.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 377 rue Drolet, à 7¾ heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 92—2

GROTZ — En cette ville, le 19 du courant, à l'âge de 86 ans, 6 mois et 21 jours, François-Xavier-Eugène-Edouard Grotz, né à Paris, France, arrivé au Canada en 1841.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de la maison mortuaire, No 134 rue Sainte-Elisabeth, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 92—2

GODEAU — En cette ville le 21 du courant, à l'âge de 71 ans et 6 mois, Mlle Mathilde Godeau.

Les funérailles auront lieu samedi, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa soeur, Mme Hudon, No 8 rue Chalboillez, à 8 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Hélène, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NANTEL — En cette ville, le 19 du courant, à l'âge de 59 ans, et 8 mois, Victor Nantel.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 191A rue Carrière, en arrière, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Denis, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIEN — En cette ville, le 20 du courant, à l'âge de 2 mois, Joseph-Roméo-Omer-Adrien, enfant bien-aimé de J. B. Vien, commis, 432 Wolfe.

Funérailles privées.

SERVICE ANNIVERSAIRE

DORAIS — Lundi, le 25 du courant, à 9 heures, à l'église Sainte-Philomène de Châteauguay, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Joseph-Alphonse Dorais, autrefois de Montréal.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Tous les épiciers tiennent le SEL WINDSOR. Il n'y en a pas d'aussi pur, d'aussi délicat. Le meilleur pour la table. (139)

Avis Public

est par le présent donné que tous articles laissés à nos bureaux pour être teints et nettoyés et non réclamés, seront vendus, dans une semaine, à dater de ce jour, s'ils ne sont pas d'ici là réclamés.
Montréal, 21 février, 1907.

British American Dyeing Co.,

Bureaux :
215 rue McGill
787 rue Notre-Dame Ouest
417 rue Sainte-Catherine Est
660 rue Sainte-Catherine Ouest

PAIN

le meilleur et le moins cher étant donnée sa qualité supérieure.

DEMANDEZ-LE

SPECIALITE: Pain Kneipp pour Dyspeptiques.

MED. PAQUETTE,
626 Boulevard St Joseph,
Ville St Louis. (2) Tel. Bell Est 3868

La Cie S. CARSLEY Limitée

LE DERNIER VENDREDI DE FEVRIER

DEMAIN SERA LE DERNIER JOUR D'OCCASIONS DE FEVRIER. LA DERNIERE OFFRE DE MARCHANDISES AU RABAIS. LES SIX DERNIERS JOURS DE L'EXPOSITION D'ALIMENTS.

Nous nous proposons, pour les raisons susmentionnées, de faire, demain, dans tout le Grand Magasin, des offres plus généreuses que jamais.

Certainement la Dernière Offre de Stock à Prix Réduits

EXACTEMENT 15 MANTEAUX DE DAMES. — Valant régulièrement $7.50 à $12.00. Vendredi seulement. $1.38

EXACTEMENT 30 MANTEAUX DE DAMES. — Valant régulièrement $12.00 à $20. Vendredi seulement, $2.00 à. $4.50

EXACTEMENT 100 JUPES (TWEEDS CLAIRS ET FONCES). — Valant régulièrement $4.50 à $5.50. Vendredi seulement. $1.39

EXACTEMENT 95 JUPES, AUSSI EN TWEED. — Valant régulièrement $3.50. Vendredi seulement. $2.49

Gants de Chevreau pour dames, de $1.25 pour 50c

Gants en véritable chevreau français, jolies nuances de tan, mode, noir et gris, 4 boutons et agrafes, pointillé piqué, ajustement parfait, points 5½ à 8, pour dames. Prix régulier $1.25. Prix de vente 50c

Corsets de 85c pour 55c

Corsets de dames en coutil français, blanc seulement, de très bonne qualité, devant droit, hanches militaires, ceinture étroite, 2 paires de jarretelles à même, très bien garnis de dentelle et de ruban, points 18 à 30, pour dames. Prix régulier 85c. Prix de vente 55c

500 Verges de Serge, 40c

Un autre lot acheté avec avantage à offrir vendredi.

500 verges de serge florantine crème, de qualité supérieure et tissu fin, convenable pour faire d'élégantes blouses ou robes, faite pour vendre 65c, 42 pouces de large. Prix spécial . . 40c

2000 Verges de Soie, 47c

2,000 verges de SOIE LOUISINE, en une charmante variété de couleurs, fond rose, bleu et blanc, avec jolis petits dessins, soie lustrée et molle qui fera une chic blouse pour porter avec une riche robe. Prix régulier 75c. Prix de vente 47c

Fonds de Chaises Perforés, de 15c pour 8c

2,500 FONDS DE CHAISE PERFORES, de toutes formes, grandeurs assorties. Prix réguliers 10c et 15c. Apportez le dessin du siège. Offre très spéciale pour vendredi, au rayon de la quincaillerie, 2ème étage en haut, chacun 8c

Linoléum de 50c pour 34c

50 carpettes cousues en tapis Tapestry, Bruxelles et Axminster, faites du reste des tapis des dernières saisons. A écouler à 25 à 50 p. c. de moins que les prix réguliers.

LINOLEUM LIEGE TRES RESISTANT, 4 VERGES DE LARGE, beaux dessins de tapis et bloc. Prix régulier 50c. Prix de vente 34c

500 Verges de Prélart, 15½c

500 verges de prélart à plancher de bonne qualité, plusieurs nouveaux jolis dessins. Prix régulier 25c. Prix de vente . 15½c

Organdi suisse blanc de 40c pour 30c

15 PIECES d'organdi suisse blanc de bonne qualité, 45 pouces de large, convenable pour blouses de dames. Prix régulier 40c. Vendredi. 30c

Le Cie S. CARSLEY Ltée
143 à 151 rue Notre-Dame Ouest.
184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL

Programme de la Matinée

Marche—Convivial. Fanfare Columbia.
Histoire comique—Visit to the North. . . . . .Billy Golden.
Duo de flute—Pique Dame Ouverture. . .Fanfare Columbia.
Chanson—Annie Laurie. David Bispham.
Fanfare—Under Arms March. Fanfare Princes
Chanson—Down beside The Meadow brook. Henry Burr.
Solo de banjo—Whistling Rufus. . . . . .Vess. Osman.
Duo—Would you Leave your'e Happy Home for Me. Collins et Harlan.
Fanfare—Alfresco. Fanfare Princes
Valse—Over the Waves. Orchestre Vienna
Solo de Xylophone—American Patrol. Fanfare Columbia.
Chanson—The Good Old U.S.A. Albert Campbell.
Duo de picolo et de cornet—Sérénade des Anges.
Chanson—Flower Song from Carmen. . . . .Roméo Berti
Fanfare—The Whistling minstrel. Fanfare Princes
God Save the King.

Programme de l'Après-Midi

Fanfare — Ballet Music, de Faust. . .Fanfare Gilmore.
Solo de cornet—Russian Fantasia. . . . . .B. Kryl.
Quatuor de cuivres—Come where my Love Lies Dreaming. Fanfare Columbia.
Valse—American Student. Fanfare Columbia
Chanson —Yankee Doodle Boy. Billy Murray.
Solo de violon—Jigs and Reels. Beiderman.
Solo de cloche—Edna Mazurka. Fanfare Princes.
Chanson—When Doddy Sings the Little Ones to Sleep. Albert Campbell.
Marche—Hands Across the Sea. Fanfare Sousa.
Solo de cornet—On Guard. Fanfare Berlin.
Trio de chant—Alpine Specialty. . . . . .Trio Spencer
Orchestre—Sunburst (une nouveauté). Orchestre Columbia
Chanson—Sweetest Flower that Blows. . . . .Geo. Alexander.
Marche — Broadway Hits. Fanfare Columbia.
Chanson — Everyone is in Slumberland. . ..Ada Jones.
Fanfare — Passing of Ragtime Coldsteam Guards. God Save the King.

240 Paires de Souliers de Dames, $1.25

240 paires de souliers Oxford et à trois lanières, en beau chevreau dongola noir, avec boucle et semelles moyennement pesantes, tous les points de 2½ à 7, pour dames. Prix régulier $1.75. Prix de vente $1.25

ARTICLES DE TOILETTE

	Rég.	Vendredi
Rénovateur de la Chevelure d'Ayer . .	$1.00	69c
Ammoniaque de famille	10c	4c
Brosses à dents . . .	8c	3½c
Poudre de talc . . .	15c	6½c
Poudre veloutée . . .	35c	19c
Poudre à dents . . .	20c	8c
Eau de Floride . . .	50c	35c
Eau de Cologne . . .	35c	19c

A l'Exposition des Aliments

Cacao de Lowney 12½c
Café Seal Brand 40c
Triscuits de blé concassé . 13c
Vita Bouillon 20c
Canada Flakes 10c
Gelées Olivers Crystal . . . 5c
Crème St-Charles. . . . 13c

540 Dessus d'Oreillers et de Bureaux 18c

45 douzaines de dessus d'oreillers et de bureau en belle broderie suisse, pour assortir. En vente vendredi à 18c

50c Damas de Table à 40c

5 pièces de damas de table, non blanchie, de belle qualité ; 70 pouces de large ; jolis dessins de fleurs. Régulier 50c, pour être écoulées vendredi à . . 40c

12½c Mousseline pour 10c

10 pièces de mousselines blanches à rayures de fantaisie, convenable pour tablier d'enfants et robes ; 28 pouces de large. Vendredi 10c

Toile Oatmeal à essuie-mains de 15c pour 12c

10 PIECES de toile Oatmeal rude de fantaisie, bordures de fantaisie, 18 pouces de large. Prix régulier 15c. Vendredi. 12c

$1.25 Manchons en lapin 87c

Manchon en lapin, noir, doublé en bon satin. Valeur régulière de $1.25. Vendredi . . 87c

PRIX DES EPICERIES POUR VENDREDI

	Rég.	Vend.
Farine de Hongrie, 9 livres.	30c	25c
Farine à crêpes de tante Jemina.	15c	12½c
Avoine roulée, 7 livres.	35c	25c
Riz Patna, 4 livres...	40c	25c
Sucre en morceau, 3 livres.	25c	20c
Fèves blanches, 6 lbs.	30c	25c
Pruneaux à compote, 3 livres.	30c	25c
Raisin épépiné, 3 paquets pour.	30c	25c
Sardines, marque poissons en croix, 2 boîtes.	30c	25c
Poudres à blanc-manger et à flan, 6 pour	30c	25c
Corn Starch, 3 paquet pour.	30c	23c
Tomates, 3 boîtes pour		31c
MEILLEUR BEURRE DE CREMERIE.	30c	27c
SUCRE GRANULE DE REDPATH, 20 livres	$1.10	95c

Le Magasin Renommé pour ses Prix et son Bon Service.

HAMILTON

583 à 587 Rue Ste Catherine Ouest, Entre Drummond et de la Montagne.

Vendredi, de 8 à 10 a.m.,
Batiste Lansdowne BLANCHE
En longueurs de 2 à 10 vgs. Rég. 15c à 18c, pour, la verge. 9c

Vendredi, la plus Grande Vente de BLOUSES

FAITE ICI CETTE SAISON.

Inutile de faire de bien longs commentaires sur cet événement—le seul fait que des Blouses valant jusqu'à $1.50 seront offertes en vente ici, demain matin, à **39c**, est de vous faire rendre en toute hâte et de bonne heure à notre magasin.

A 8 heures précises, nous offrirons en vente 242 blouses de dames en alpaga marine, gris, vert et brun, de grandeurs variant de 32 à 42. Chaque blouse est toute nouvelle et pimpante, et de styles très en vogue. Dos et devant à plis plats, grandes manches bouffantes et larges poignets. Blouses que vous ne paieriez pas, en achetant le tissu pour les faire, moins de $1.50. Jusqu'à la dernière, vendredi matin, nous les vendrons à. 39c

Ces blouses constituent une valeur telle que nous pourrions bien nous voir dans l'obligation d'en limiter la quantité à chaque acheteur, pour nous protéger des trafiquants.

PAS DE COMMANDES PAR TELEPHONE.

Nouvelles Etoffes à Robes de Printemps, Valant jusqu'à 50c. Vendredi.. 25c

Ceci devrait vous tenter d'en acheter ici demain, au moins de quoi vous faire une de vos robes neuves pour le printemps. Vous connaissez, sans doute, la vogue des nouveaux tissus écossais et à carreaux ? Il y a des tissus à carreaux Berger, à carreaux ombrés, des voiles à carreaux, des Clan Tartans, des tweeds à carreaux, des alpagas noirs et blancs à carreaux irréguliers, etc., etc. Les modèles sont beaux et les couleurs en plein dans la note.

Soies Unies ou de Fantaisie, Valant jusqu'à $1.25. Vendredi 35c

Ce ne sont pas de nouvelles soies de printemps, non plus que du bien vieux stock, mais tout simplement des soies désassorties que nous avons trouvées en faisant l'inventaire. Taffetas uni, broché de fantaisie, à rayures, à carreaux et modèles écossais. Il s'en trouve, parmi, de dessins vraiment jolis et de couleurs désirables ; mais qu'importe, nous les offrirons à ce bas prix, parce que nous tenons à nous débarrasser de tous les petits coupons qui nous restent.

UNE VENTE DE JUPES

Pour Dames et Demoiselles. Valant jusqu'à $6.50. Vendredi à $2.59.

Assurément, le tissu seul dont ces jupes sont faites vous reviendrait plus cher que le prix que nous en demandons. Et puis, que dire de la confection ? Nous croyons que ce n'est pas deux cent cinquante jupes qui suffiront à la demande. Mais, que voulez-vous ? c'est tout ce que nous avons.

Autant de jupes, autant de nouveaux styles de printemps. Elles sont admirablement bien confectionnées, tombent à la perfection et sont en tissus en vogue cette saison : tweeds, draps de Vigogne, draps vitiens et draps fins. Couleurs suivantes, en si grande demande : marine, brun, gris, fauve et noir. Valant jusqu'à $6.50. Vendredi, au choix à. $2.59

Plissé à Jabots
Styles assortis, 6 longueurs par boîte, vendredi. 25c

Ruban étroit
De toutes couleurs, taffetas et satin. Vendredi, lots de 6 verges, valant 15c, pour. . . . 10c

Collet de Dentelle
En dentelle orientale et guipure, dessins assortis, 15 cents. . . 7½c Pour. . . . . .

Garnitures de Robes
Garnitures de robes de fantaisie, pure soie, dessins d'applications, couleurs assorties, valant jusqu'à $1.00, pour. 25c

DENTELLE Autre Occasion
10,000 verges de dentelles et insertions Torchon et Valenciennes, jusqu'à 4 pouces de large. Dentelles de 5 cents et 7½ cents. Vendredi, la verge. 2½c

ECOULEMENT Final de nos Chapeaux d'Hiver
Vendredi, votre choix sur n'importe quel chapeau garni pour dames, valant jusqu'à $10.00. . . $1.98 Pour. . . . . .
Voyez notre étalage dans la vitrine. Venez faire votre choix de bonne heure.

Tricots en Laine pour Garçonnets
Tricots en pure laine tricotée pesante, bleu marine et cardinal, collets à rayures. Prix régulier, 75c. Vendredi. 49c

SOUTACHES ET BORDURES, lignes désassorties. Pour écouler vendredi, la douzaine de verges 5c

SAVONS FAIRY DE FAIRBANKS, morceaux de 5c. Vendredi. 3½c

BROSSES A DENTS, véritables soies, 7½c, pour. . . . 2½c

COLLIERS EN PERLES BLEUES, double rangée, 25c. Vendredi. 10c

OREILLERS DE PLUME
50 paires d'oreillers — plumes mélangées, chaque paire pesant 5 livres, couverts en coutil rayé. Vendredi, la paire. 75c

Couvre-pieds blancs au crochet
2 verges carrées, fini souple, tout ourlés. Régulier $1.35. Vendredi. 98c

Une grande vente de bottines, Oxfords et Pantoufles de premier ordre, styles de printemps, à bas prix sans précédent.

Oxfords et bottines à lacets de $2.50 à $3.50, pour dames, en chevreau tan et vici, échantillons, de grandeurs 2½ à 4 seulement. Vendredi. $1.45

Bottines à boutons et à lacets, de $1.75 à $2.50, pour dames, semelles à bord excédant ; aussi belles pantoufles en chevreau, styles à un et trois boutons. Points : 2½ à 7. Vendredi au choix à. $1.25

Une Autre Grande Vente d'Articles en Acier Emaillé Vendredi

Tous des articles de première qualité. Des "Seconds" vous coûteraient aussi cher, sinon plus, ailleurs.

55c — Bains-marie. . . .	Prix de Vente	65c — Plats à légumes. . .	Prix de Vente	$1.25 — Bouillottes à jambon.	Prix de Vente
55c — Plats à légumes. . .		65c — Plats à viande. . .		$1.25 — Plats à légumes. .	
55c — Plats à viande. . .		65c — Bouilloires à étuvée.		$1.25 — Bouillottes à confitures.	
55c — Moules couverts. .		55c — Bouillottes à confitures.		$1.25 ; Bouillottes à riz. .	
55c — Casseroles.	25c	65c — Moules couverts. . .	35c	$1.00 — Casseroles. . . .	59c
45c — Bassins à vaisselle.		55c — Bassins à vaisselle.		$1.00 — Passoires.	

SPECIAL— 500 Cuillers à Pot en acier émaillé, valant 15c chacune, pour. 3½c

UNE SEULE A CHAQUE CLIENTE.

La Cie Hamilton, 583 à 587 RUE STE CATHERINE OUEST Entre Drummond et de la Montagne.

OPINION D'UNE PRIMA DONNA de NEW YORK

—SUR—

LE PIANO GERHARD HEINTZMAN

Madame Alma Powell, une des plus éminentes artistes de New-York, écrit ce qui suit à M. Gerhard Heintzman : "La merveilleuse tonalité de votre piano Grand m'a charmée. Sa tonalité, son mécanisme et son fini général surpassent ceux des pianos qui ont la réputation d'être les meilleurs du monde." J. W. Shaw and Co., 370 rue Ste Catherine Ouest, sont les seuls agents pour les véritables pianos Gerhard Heintzman, à Montréal et les environs. Leur assortiment de nouveaux styles artistiques de cette marque renommée est maintenant au grand complet. Si vous avez l'intention de vous acheter un piano, ne manquez pas d'aller chez Shaw, et de vous procurer ce qu'il y a de mieux en fait de pianos.

J. W. Shaw and Co., sont aussi les fabricants des pianos Shaw, et ont en vente quelques magnifiques dessins de caisses "Colonial" en acajou, un de leurs modèles n'a seulement que 52 pouces de haut par 59 pouces de long, grandeur des plus convenables pour appartements et plain-pieds. Ce modèle est en grande demande ; il a une gamme complète de 7⅓ octaves et tous ceux qui désirent un petit modèle devraient venir le voir.

SHAW PIANOS
370 rue Ste Catherine Ouest.

ENCORE DES MASSACRES

Odessa, 21 — On redoute de nouveaux massacres d'Israélites, à Odessa. Chaque soir, plusieurs de ces derniers sont brutalement assaillis.

Les Cosaques semblent avoir reçu l'ordre de ne pas intervenir.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Feu Henri Dorval — Agents secrets — Les tribunaux — Le patinoir Royal, etc.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Ottawa, Ont., 21 — M. Henri Dorval, ingénieur de la commission du Transcontinental, est mort, hier, à l'hôpital de la rue Water, après une maladie de quelques jours. Il était âgé de 46 ans et natif du village de Plantagenet.

—Afin de faire cesser la vente illicite de liqueurs dans certaines parties de la ville, le chef de police de LaRonde, a décidé d'employer des agents secrets, "Spotters", qui seront chargés de traduire les coupables en cour de police.

—Andrew Lascelles, jr., a été traduit en cour de police hier pour avoir déchargé un revolver dans la rue Saint-Patrice. En outre d'une semonce de la part du magistrat, Lascelles a été forcé de contribuer cinq dolars au trésor municipal.

—Le Dr Talmosse, de Hull, inspecteur des étaux de bouchers de cette ville, a pris des procédures en loi contre un boucher offrant en vente de la viande impropre à la consommation. Il a également averti plusieurs fournisseurs de lait d'avoir d'ici trois jours à mettre leurs étables en parfaite propreté, sinon qu'ils perdraient leur licence.

—M. F. W. Forde, de la rue Rideau, a pris une injonction, hier, pour empêcher la corporation de payer à l'entrepreneur Patrick Kennedy la somme de $900, étant les intérêts sur le montant de $7,667, dû par la ville à M. Kennedy. L'homme aux injonctions allègue que l'entrepreneur ayant reçu paiement de ce que lui devait la ville et ayant donné sa quittance, en retour, n'a à présent aucun droit de se faire payer des intérêts.

—Au panitoir Royal, à Hull, le club de hockey Cliffside a battu l'équipe Rialto par un score de 6 à 2. A cette joute qui en était une de la série pour le championnat de la ligue de la ville, il y avait près d'un millier d'admirateurs des deux équipes. Le jeu dans le premier mi-temps fut magnifique, le score, au repos, étant de un à éro pour le "Rialto".

—Une cause intéresasnte a été entendue hier en cour Suprême. C'est l'appel d'un jugement rendu à Toronto, par lequel un nommé Saunders a été condamné pour avoir tenu une maison de jeu durant le recent "Meet" de courses de chevaux à Toronto. La Cour Suprême a réservé jugement.

AUX ASSISES DE VALLEYFIELD

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Valleyfield, 21. — Stanislas Major a plaidé coupable à l'accusation qui pèse sur lui, et à la demande de son avocat, sentence ne sera prononcée que plus tard contre lui. Major subira un examen médical.

LES LOUPS FOISONNENT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 21. — On mande de Scotstown que des loups infestent, en grand nombre, les alentours de Franceville, près de la montagne de Mégantic, où ils font craindre des dégats sérieux pour la venue du printemps.

VICTIMES DU GRISOU

Mexico, 21 — On mande de Las Esperanzas, que 54 cadavres ont jusqu'ici été retirés de la mine où s'est produite la catastrophe de mardi soir. On croit que le chiffre total des morts atteindra la centaine.

MORT DE TOM POUCE

Londres, 21. — On annonce la mort, à l'âge de 74 ans, du célèbre nain Tom Pouce, dont la taille, de 36 pouces lui gagna une renommée universelle et aussi de nombreux sous, qui lui permirent de finir tranquillement ses jours comme fermier respecté du village de Wellington où il était né.

LE SANG-FROID DE Mme NORDICA

Chicago, 21 — Mme Lillian Nordica, la prima donna, qui a figuré à l'ouverture de la saison d'Opéra, à l'Auditorium, lundi soir, a prévenu une panique par son admirable présence d'esprit.

Mme Nordica était sur la scène, lorsqu'elle s'aperçut qu'une lampe déposée sur une table fumait affreusement. Tout en chantant, elle s'en approcha et tenta de l'éteindre. Malheureusement, la lampe, d'une façon ou d'une autre, tomba sur le parquet. Une explosion allait infailliblement se produire, lorsque la cantatrice se précipita sur l'objet en feu et l'entoura des plis de sa longue toilette, mettant ainsi fin au danger.

L'ENTRETIEN DE NOS PARCS

La ville a dépensé l'an dernier une somme de près de $35,000.

Le rapport de M. A. Pinoteau, surintendant des parcs, pour l'année 1906, est maintenant terminé. La dépense totale a été de $34,667.86, ce qui comprend une somme de $1,778 consacrée aux parcs de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde.

C'est peu, si l'on compare cette somme avec celle qui se dépense tous les ans dans des villes américaines qui n'ont ni l'importance, ni la population de Montréal. Cette somme de $34,667 se répartit entre une quinzaine de parcs et squares.

FEU SUR LA RUE ST PAUL

C'est avec plaisir que nous annonçons à nos nombreux clients que le feu qui a causé beaucoup de dommages sur les rues St Paul et des Commissaires, hier soir, ne nous a nullement affectés.

Comme par le passé, nous sommes prêts à recevoir et à livrer toute commande qui nous sera ordonnée. N. Quintal et Fils, Ltée., 270 et 274 rue St Paul, 111 et 113 rue des Commissaires.

CHEZ LES SOURDES-MUETTES

LES DAMES PATRONNESSES RECOIVENT LA VISITE DE MGR L'ARCHEVEQUE — BELLE REUNION.

La réunion habituelle des Dames patronnesses de l'Institut des Sourdes-Muettes avait revêtu hier un caractère particulier, grâce à la visite que Mgr l'Archevêque de Montréal avait bien voulu promettre à ces dames de leur rendre, pendant leur séance de couture.

La vaste salle de l'ouvroir présentait, dès 2½ heures, le coup d'oeil le plus animé, à trois heures, une soixantaine des plus grandes dames de Montréal avaient déjà pris place autour d'une immense table de travail, tirant l'aiguille avec entrain au profit des pauvres de l'institution.

Mgr l'Archevêque n'avait pas voulu que sa visite eut le moindre cachet officiel et ce fut, simplement, familièrement, si l'ont peut dire, qu'il vint prendre place au milieu des lingères improvisées, leur recommandant bien de poursuivre leur travail ; les aiguilles continuèrent donc à courir, mais les langues se turent, et chacune fut attentive à la causerie, toute familière, mais si intéressante et si élevée du premier pasteur de notre diocèse.

Sa Grandeur parla du préjugé populaire qui veut que les communautés religieuses soient riches ; Mgr exhorta ces dames, elles qui savent combien cette assertion est fausse, à la combattre parmi leur entourage chaque fois qu'elles en ont l'occasion. Les communautés qui ont été dotées, dès le commencement de la colonie, par le gouvernement français, sont aujourd'hui riches du revenu de ces dons. Ce sont les Messieurs de Saint-Sulpice et les Soeurs Grises. Nul n'ignore la générosité admirable des premiers envers la cause de l'éducation, et les dépenses considérables qu'ils ont faites et font encore pour nos maisons d'enseignement. On a dit que les Sulpiciens envoyaient leur argent à Paris.

C'est faux. Pas un sou de la fortune de Saint-Sulpice ne peut sortir du Canada sans une autorisation du gouvernement canadien et même du gouvernement impérial, "Quant aux Soeurs Grises, continue Sa Grandeur, vous savez les oeuvres innombrables qu'elles accomplissent et vous savez aussi qu'elles ne demandent rien à la charité publique. Elles ne reçoivent rien de l'Etat, elles ne font appel à la charité que poru l'asile de Nazareth. Avoir des revenus, et les employer à des oeuvres sociales, c'est une bonne chose. Il n'y a aucun pays au monde où une institution comme l'Hôtel-Dieu, qui puisse ainsi se maintenir sans aucun secours de l'Etat. Si l'on n'avait construit dernièrement une aile à l'édifice, aux fins d'y recevoir des malades riches, payant pension, je ne sais vraiment si l'Hôtel-Dieu eut pu continuer d'exister ainsi. Les Sulpiciens et les Soeurs Grises, voilà ce que nous avons en fait de communautés qui ont été dotées. Maintenant, les Soeurs de la Providence sont-elles riches? Elles sont riches et pauvres, les plus riches peut-être, et les plus pauvres. En fait de revenus, elles n'ont rien. Supposons que la quête leur soit interdite, toutes leurs oeuvres tombent.

La maison des Sourdes-Muettes, par exemple ne reçoit que $5,000 par année du gouvernement. Les soeurs de la Providence sont riches en immeubles, elles ont des maisons qui ne leur ont rien coûtée à bâtir, mais qu'elle doivent encore presque toutes.

Mgr termine ce sujet en expliquant que les communautés religieuses sont bien justifiables d'avoir quelques industries qui leur aide à soutenir leurs oeuvres, lesquelles sont toutes au profit de la société.

Sa Grandeur aborde ensuite la question du projet de fédération des oeuvres féminines sous le nom d'Association des dames de la Saint-Jean-Baptiste. Elle ne peut s'empêcher d'approuver ce projet, car, dit-elle, s'il y a beaucoup d'oeuvres charitables, chez nous, il n'y a pas d'action sociale. Et il y a beaucoup à faire en ce sens. Le mouvement est beau, nous n'avons qu'à l'encourager. Dire dès le commencement que nous refusons de nous en occuper, ce serait peut-être méconnaître de bonnes intentions".

Après avoir causé encore sur divers sujets avec ces dames, Monseigneur se rendit à la chapelle, suivi de toute l'assistance. Là, il bénit l'oeuvre ainsi que toutes ces charitables personnes qui s'en occupent. Un salut solennel fut chanté auquel Sa Grandeur assista.

Parmi les dames présentes à l'ouvroir, nous avons remarqué : Mesdames L. J. Forget, présidente, Merrill, U. H. Dandurand, A. R. MacDonald, W. Huguenin (Madeleine), Brossard, Globensky, Monk, Hébert, Gagnon, Fréchette, Saint-Charles, Dalbec, Rivard, Labime, Mackay, Masson, Cholette, Brosseau, Barsalou, Beauset, Lemay, de Martigny, Tremblay, Archambault, Lecours, Normandin, Tousignant, Duckett, Marsolais, Loranger, David, Hébert, McBride, Barry, Richard, Wood, Poitevin, Lessard, Saint-Jean, Watier, Archambault, Lanctôt, Ostiguy, Saint-Charles, Parrot, Leduc et plusieurs autres.

CAUSES NATURELLES

On ne saura probablement jamais le nom du malheureux mort subitement à la pension Dufour.

Le coroner McMahon a tenu, hier, une enquête sur le cadavre de l'inconnu qui a été trouvé mort, dimanche soir, dans l'une des chambres de la pension Dufour, No 8 rue Claude.

Le compagnon du défunt, un nommé John, alias Charlie Birch, a déclaré qu'il ne savait pas le nom du malheureux; qu'il ne le connaissait que de vue, et cela depuis deux ou trois ans.

En arrivant chez Dufour, l'inconnu lui donna de l'argent pour aller chercher du whiskey et du gin, et après avoir bu à sa soif, il le laissa couché, et paraissant ivre. Il ne le croyait pas malade. Ce n'est que par les journaux qu'il a appris le fatal destin de son ami.

Il est allé au poste central de police dire comment il se faisait qu'il s'était trouvé avec l'infortuné, le soir de la mort de celui-ci.

Le Dr McTaggart a déclaré que l'inconnu était mort d'apoplexie. Il souffrait aussi d'autres maladies, telles que dégénérescence graisseuse du coeur et pneumonie.

Le coroner, a rendu un verdict de: "mort par le jury du coroner, sans discussion de causes naturelles".



TEMPÉRATURE

Vent du nord-ouest, décidément froid.

Vendredi: beau et très froid.

Montréal, 21 février 1907.

Température — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, rue Notre-Dame ouest.

Aujourd'hui maximum. . . .	18
Même date l'an dernier. . . .	45
Aujourd'hui minimum. . . .	11
Même date l'an dernier. . . .	33

Baromètre — 8 a.m., 29.05 ; 11 a.m., 29.15 ; 4 p.m., 29.20.

Mgr MATHIEU

Mgr O. E. Mathieu, le distingué recteur de l'Université Laval, est parti hier pour aller prendre quelques jours de repos chez son ami et confrère de classe Monsignor Dugal, curé de St Basile de Madawaska, N.-B.

POURSUITE POLITIQUE

M. Robert Reid, l'un des commissaires chargés de la construction du nouveau Transcontinental, vient de poursuivre le "Free Press" de London, Ont., pour une somme de vingt mille piastres en dommages-intérêts. Il s'agit d'un article publié le 11 février dans lequel M. Reid est accusé d'avoir, dans l'achat de certaines marchandises destinées au nouveau chemin de fer, favorisé un ami politique au détriment de l'intérêt public.

M. Reid, qui est un ancien citoyen de London, a toujours été violemment attaqué, au point de vue politique, par le "Free Press".

MIDDLESEX-OUEST

L'élection provinciale rendue nécessaire dans Middlesex Ouest par la nomination de l'honorable George W. Ross au Sénat, s'est terminée hier par la victoire de M. Duncan Ross, fils de l'ancien premier ministre d'Ontario. La majorité du candidat libéral sur M. George Stewart, candidat conservateur, est de 124 voix.

Les révélations faites ces jours derniers à propos de l'octroi de certaines licences d'hôtel à Toronto, révélations qui ont entraîné la démission de M. J. W. Flavelle, comme membre de la commission des licences, ne sont pas étrangères à la défaite du candidat du gouvernement Whitney.

L'UNIVERSITE LAVAL

Il vient de se faire des changements très importants dans le personnel enseignant de l'Université Laval à Québec. L'honorable Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, succède à l'honorable juge Chauveau, comme professeur titulaire de droit criminel. L'honorable Thomas Chapais devient professeur agrégé de la faculté des Arts, où il enseignera l'histoire. M. Joseph Eugène Roy, littérateur distingué de Lévis, et membre de la Société Royale du Canada, devient professeur de géographie. M. Ferdinand Roy, docteur en droit, devient professeur agrégé à la faculté de Droit. Enfin, M. L.-P. Pelletier a été nommé professeur d'économie politique et de législation commerciale et douanière.

L'Université Laval vient de faire, surtout dans la personne de l'honorable Charles Fitzpatrick et de l'honorable Thomas Chapais, des acquisitions précieuses.

LES NOTRES DANS LE RHODE-ISLAND

On lit dans le "Journal" de Providence, R.I., que les chiffres fournis récemment par le commissaire des statistiques industrielles indiquent une augmentation rapide et considérable parmi la population étrangère d'origine italienne. Durant les dix dernières années, la population italienne du Rhode Island a augmenté plus que tout autre élément. En effet, il y a actuellement dans tout l'Etat, trois fois plus d'Italiens qu'il n'y en avait en 1895. Ils sont encore moins nombreux que les Canadiens-Français, mais l'augmentation qui s'est produite parmi leurs nationaux depuis dix ans est de beaucoup plus considérable que celle constatée chez les Canadiens-Français. La statistique démontre que l'immigration canadienne-française dans le Rhode-Island a pratiquement cessé.

L'ELECTION DE LONDON

Les libéraux de London, Ont., se réunissent en convention ce soir pour choisir un candidat à l'élection rendue nécessaire par la démission de l'honorable M. Hyman. Il va de soi que le ministre des Travaux Publics sera de nouveau choisi.

M. Hyman n'est pas encore suffisamment rétabli pour venir prendre lui-même la direction de la lutte. Ses amis se font fort de le réélire, bien qu'il soit absent.

Les conservateurs se sont réunis de leur côté hier, et ont décidé de prier de nouveau M. Grey, qui a été défait par le ministre des Travaux Publics en 1904 et en 1905, de briguer de nouveau les suffrages.

Le bref pour l'élection de London sera émis dès que le comité des privilèges et élections aura réglé la difficulté technique qui a été soulevée au sujet de la lettre de démission de M. Hyman

UN ELECTRICIEN EN GRAND DANGER

Pendant qu'il est dans un poteau, à 60 pied du sol, il reçoit un courant

DE 2,500 VOLTS

Il est secouru par un compagnon et le capitaine de pompiers, Marin le descend

DANS SES BRAS

Un employé de la Montreal Light and Power Company, nommé J. Bte Girouard, a vu la mort de près, hier, vers 5 heures de l'après-midi. Comme il se trouvait dans un poteau, à une hauteur de 60 pieds du pavage de la rue, il s'avisa de toucher à un fil chargé, sans mettre ses gants de caoutchouc.

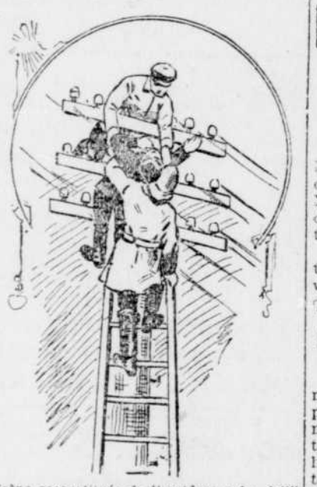
Le capitaine de pompiers Marin, du poste No 6, qui a accompli un acte de grand courage, hier après-midi.

Heureusement qu'un de ses compagnons qui se trouvait près de Girouard, dans le même poteau, put le saisir, et le sortir du danger. Cependant le malheureux souffrait déjà de cruelles brûlures à la main droite et au poignet gauche. Il avait reçu un courant de 2,500 volts.

L'ouvrier piaça Girouard sur une des traverses du poteau, mais il jugea impossible de le descendre de cette terrible position.

Il se fit promptement un grand rassemblement à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Dominique, près du Théâtre Français, où l'accident s'était produit, et quelqu'un de la foule appela, par téléphone, les pompiers de la caserne No 6, située à l'angle des rues Ontario et Hôtel de Ville.

Un autre spectateur, pensant bien faire, se rendit à l'angle de la rue Saint-Laurent et donna l'alarme à l'avertisseur No 544, ce qui amena les pompiers de la division du centre, sur les lieux.



Scène reconstituée de l'accident qui a failli coûter la vie à J. B. Girouard, rue Sainte-Catherine, hier après-midi.

A l'arrivée des hommes de la caserne No 6, on se hâta de mettre les échelles en position, et le capitaine Marin descendit le blessé dans ses robustes bras. Girouard est un homme mesurant plus de 6 pieds et pesant 200 livres.

On crut parmi la foule que l'électricien était mort, mais le médecin ambulancier de l'hôpital Général qui avait été appelé, déclara qu'il n'en était rien.

Girouard reprit bientôt ses sens, une fois rendu à l'hôpital, et les médecins déclarent qu'il est aussi bien que possible sous les circonstances. Il est âgé de 42 ans et demeure au No 25 de la rue St Dominique. Le blessé est arrivé depuis quelques jours seulement des Etats-Unis.

NOTES RELIGIEUSES

Au mois de juillet prochain, le couvent des Soeurs de Sainte-Anne, de Saint-Cyprien de Napierville, célébrera le cinquantième anniversaire de sa fondation. On commence déjà à préparer le programme des fêtes. Comme on le sait cette florissante maison compte un grand nombre d'élèves, venant des Etats-Unis. Les anciennes élèves seront convoquées pour prendre part à ces fêtes jubilaires.

× × ×

Dimanche prochain, Monseigneur l'archevêque fera sa visite pastorale à l'église Saint-Vincent Paul, rue Sainte-Catherine.

× × ×

Mardi prochain, aura lieu à l'Hôtel-Dieu, un service funèbre pour le repos de l'âme de Sir William Hingston. C'est dans cette maison où il a plus particulièrement exercé sa charité qui restera proverbiale. Les religieuses Hospitalières prouveront par là à l'illustre défunt que Montréal pleure en ce moment, combien elles ont su apprécier son zèle et son dévouement.

L'AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Les autorités du cimetière nous autorisent à dire, qu'il a en effet été question d'agrandir le champ des morts de la Côte des Neiges, mais qu'aucun ACHAT n'est fait.

UN PHENOMENE SENSATIONNEL

La foudre fait sursauter la population de Lévis,

LA NUIT DERNIERE

On crut d'abord à l'explosion accidentelle d'un magasin de dynamite, tout comme

IL Y A 15 ANS

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lévis, 21. — Un phénomène extraordinaire est arrivé, hier soir, vers les onze heures, alors qu'un coup terrible, comme l'explosion produite par des centaines de livres de dynamite.

Nous avons téléphoné partout, mais personne ne peut nous informer de la cause de cette détonation.

Un prêtre du séminaire nous dit que c'est un coup de tonnerre, phénomène très rare, mais qui s'est déjà produit il y a une quinzaine d'années.

Inutile de dire que Lévis s'est réveillé au coup de onze heures.

LA DEPOSITION DE LA VICTIME

M. le magistrat Lafontaine s'est rendu à l'Hôpital-Général, hier, afin d'entendre le témoignage du blessé Georges Paquette, victime du drame qui s'est déroulé rue Vitré, samedi soir, et pour lequel le cordonnier Dieudonné Frenette a été arrêté.

Le constable Georges Pettigrew, du poste No 4, dont la prompte intervention empêcha probablement la consommation d'un crime, conduisait Frenette qui avait avec lui son défenseur, Mtre N.K. Laflamme.

Confronté avec son agresseur, le blessé Paquette déclara que Frenette avait agi sans provocation. Il avoua cependant qu'il avait bu durant la journée, de samedi, et qu'il était même en boisson lorsque pour la seconde fois, il se rendit chez Frenette. La raison de sa visite était pour s'informer au sujet d'une femme, avec qui il avait vécu, et qu'il croyait être chez le cordonnier.

Mtre Laflamme transquestionna le blessé, qui se contenta de répéter ce qu'il avait déjà dit au magistrat.

La déposition de Paquette a été prise hier, en vue des complications qui pourraient se produire dans son état.

Les médecins sont cependant d'avis que Paquette reviendra à la santé, et que, dans une couple de semaines, il pourra se rendre en cour pour témoigner.

LE "CANADIEN" EST POURSUIVI

L'hon. M. Jean Prévost, ministre de la Colonisation et des Mines, dans le cabinet de l'hon. M. Gouin, poursuit M. Arthur Sauvé, éditeur-propriétaire du journal "Le Canadien", en une action en dommages de $10,000.

Cette action est le résultat d'un article paru dans "Le Canadien" sur le voyage de l'hon. M. Prévost en Belgique.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Par une lettre adressée à la Commission de la Bibliothèque municipale, Mgr l'archevêque de Montréal met nos édiles en garde contre l'introduction, dans la bibliothèque, de livres condamnés par la Congrégation de l'Index.

Il y a quelque temps, la Commission de la Bibliothèque, — qui n'existe plus, — demandait des soumissions pour une liste de livres, parmi lesquels étaient des oeuvres de Jean-Jacques Rousseau, dont tous les livres sont à l'Index. Mgr Bruchési a rappelé aux autorités municipales que, lors de la fondation de la bibliothèque municipale, il avait été convenu que cette dernière n'aurait qu'un caractère technique, c'est-à-dire qu'elle ne contiendrait aucun ouvrage de littérature proprement dite, mais seulement des oeuvres scientifiques, didactiques ou descriptives.

Dès ses premières séances la nouvelle commission de l'hôtel de ville, — qui a maintenant la bibliothèque sous sa juridiction, — s'occupera de cette question.

LE R. P. LACOMBE

Le révérend Père Lacombe, O.M.I., le vaillant missionnaire dont le nom est attaché à toutes les oeuvres de colonisation française dans l'ouest canadien, est à Montréal ces jours-ci. Il est venu revoir la métropole dans l'intérêt de ses lointaines missions, et se retire actuellement chez les Oblats de Marie Immaculée, rue Visitation. Ce matin, il assistait aux funérailles de son ami regretté, sir William Hingston, et, à midi, sur invitation de l'archevêque de Montréal, il prenait le dîner à l'archevêché.

FUNESTE COLLISION SUR LE WABASH

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Windsor, Ont., 21 — Pendant une tempête de neige le train de voyageurs du Wabash, No 13, est venu en collision avec un autre convoi de voyageurs à l'ouest de Belle Rivière. L'ingénieur Lee H. Elsays, de Windsor, le chauffeur et plus de douze voyageurs ont éprouvé de légères blessures.

LA MORT DE BENSON

Le coroner McMahon s'est, hier après-midi, rendu à Saint-Jean, pour s'informer dans quelles circonstances le malheureux Abraham Benson s'était gelé à mort, la semaine dernière, dans les environs de cette ville. M. le coroner est revenu convaincu qu'il n'y a pas eu de crime. L'enquête dans cette affaire sera reprise demain.

ILS ONT VU LA MORT DE PRES

Terrible collision entre l'express maritime et un train de fret,

A SAINTE-ROSALIE

Plusieurs voyageurs racontent avec émotion comment ils l'ont échappé belle.

LES DOMMAGES

Lévis, 21 — L'express maritime No 34 n'est arrivé qu'à onze heures et quart, hier soir, à la gare de Lévis, par suite d'une terrible collision avec un train du Grand Tronc, à Sainte-Rosalie.

Votre représentant a eu une entrevue avec M. F. X. Forgues, serre-frein, à son arrivée ici. Il dit que c'est vraiment

PROVIDENTIEL

qu'aucune perte de vie ni accident grave ne soit arrivé.

Le fait est qu'une vingtaine de voyageurs, ayant pris place sur l'Express Maritime du chemin de fer Intercolonial, qui avait quitté Montréal hier, à midi, pour Halifax, ont failli périr d'une mort affreuse à la jonction Sainte-Rosalie et que les dommages matériels s'élèvent à environ $5,000.

Vers deux heures, au moment où l'Express Maritime passait à une allure assez rapide à la jonction nommée plus haut, un convoi de fret du Grand Tronc venant sur une ligne d'entrecroisement, a frappé l'avant-dernier wagon du train de l'Intercolonial, le démolissant et semant la terreur parmi les voyageurs. Les employés des deux trains et quelques voyageurs, vite revenus de la secousse terrible qu'ils venaient d'éprouver, s'élancèrent vers les ruines, croyant y trouver morts et blessés ; mais, comme nous le disions, personne n'a été frappé.

Un M. Charron, voyageur de commerce de Sherbrooke, déclare qu'il ne peut comprendre comment il soit encore en vie. L'engin menaçant s'est arrêté à quelques pieds de la banquette sur laquelle il était assis.

M. E. Girard, marchand de St-Eugène, qui était dans le wagon télescopé, s'exprime ainsi : "J'étais à fumer ma pipe, quand tout à coup... bang! mon calumet était lui-même rendu au plafond et j'étais sur le dos, mes pieds touchant à la charrue de la locomotive qui venait d'éventrer notre wagon. Je vous le demande, peut-on voir la mort de plus près ?"

Lorsqu'arriva la locomotive, M. Forgues, le serre-frein, sauta sur la plate-forme de la gare, et le char vint s'effondrer à quelques pouces à peine de lui.

M. Narcisse Letarte, préposé aux bagages, a vu la mort de plus près, et n'a dû la vie qu'à la porte du char qui est tombée contre la cloison, et lui fit une sorte de guérite, empêchant ainsi les morceaux de bagage de lui tomber sur le dos.

Le train, après avoir pris un char destiné au transport des colons, est reparti de Lévis à minuit moins cinq. Il y avait à bord du train une quinzaine de Chinois qui semblaient tout épuisés de leur longue route et qui ont soupé à la gare avant de reprendre le train pour Halifax.

On dit qu'il y aura enquête à propos de cet accident.

L'ECHAUFFOUREE DE BUCKINGHAM

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Hull, 21. — M. Albert MacLaren, frère de l'accusé Alexander MacLaren a été le témoin le plus important de la séance de ce matin dans la cause d'homicide.

Il a longuement été questionné par maître Wilson sur l'engagement des détectives de l'agence Thiel, et aussi sur l'assermentation des policiers supplémentaires. Il a aussi été questionné sur ses propres agissements durant la bagarre et sur la conduite de son frère. En contre examen, M. Albert MacLaren a dit que l'engagement des agents de Thiel avait été motivé par un avis des compagnies d'assurances qui menaçaient de retirer leurs risques des propriétés de la compagnie MacLaren si de plus grandes précautions n'étaient prises en prévision d'attaques possibles ou de tentatives pour incendier les usines de la compagnie à Buckingham. M. F. M. Gorman, greffier de la ville de Buckingham a été questionné sur sa part qu'a prise l'autorité municipale au sujet des difficultés entre la compagnie MacLaren et ses employés et aussi sur l'assermentation des constables spéciaux par le maire Vallière et le juge de paix Pearson.

MORT SUBITE D'UN RENTIER

M. Mélasippe Auclair, rentier de Saint-Vincent de Paul est mort subitement, ce matin, comme il rentrait à son domicile.

M. Auclair qui était âgé de 70 ans, revenait d'une visite chez son gendre qui réside, lui aussi dans le village de Saint-Vincent de Paul.

On attribue la cause de la mort à la maladie de coeur dont le vieillard souffrait depuis quelque temps.

Le coroner McMahon tiendra une enquête sur cette mort subite, demain.

CONFERENCE DE Mtre A. GEOFFRION

Mtre Arthur Geoffrion, avocat, donnera, ce soir, au séminaire de Sainte-Thérèse, une intéressante conférence sur "Le Canada-français en Amérique, son évolution, son expansion et les dangers qui se dessinent à l'horizon."

M. Geoffrion est un ancien élève du séminaire de Sainte-Thérèse, et, de plus, un ex-président de la société Saint-Charles.

Il a fait récemment la même conférence à Ottawa, et cette étude a été fort appréciée.

LA COMMISSION DU PORT ET LES CORPS PUBLICS

Les commissaires du Port ont décidé d'exclure les journalistes de la conférence qui a eu lieu, à midi, entre les membres de la Chambre de Commerce, du Board of Trade et eux-mêmes.

M. Geo. W. Stephens présidait et MM. Ballantyne et Geoffrion étaient aussi présents.

Les commissaires publieront demain un rapport officiel de l'entrevue.

L'AVENTURE DU FAMEUX VILATTE

A quoi se réduit l'incident qui a eu lieu à l'ancienne chapelle des Barnabites

A PARIS

Notre correspnodant parisien parle d'une déclaration de l'apostat qui aurait eu l'intention de se

RECONCILIER AVEC ROME

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Paris, 12. — Je crois qu'il n'est pas mauvais que je vous parle de Mgr Vilatte et de son église schismatique, car la "Presse Associée", dont vous vous plaignez souvent, donne peut-être de l'importance à cette farce.

Donc Mgr Vilatte, prêtre "américain", qui prétend avoir été sacré archevêque par un patriarche "oriental", fonde une église "nationale française" !

Il s'est installé dans l'ancienne chapelle des Barnabites, rue Legendre, près de la place Malesherbes. Il y a officié pour la première fois dimanche dernier, avec un prêtre interdit : l'abbé Roussin. L'assistance, composée de curieux, de manifestants catholiques qui criaient: "Vive Pie X !" et de libres-penseurs qui prenaient la défense de Mgr Vilatte, ne comptait qu'un seul fidèle notoire : M. Henri des Houx. La messe faillit être interrompue par un marchand de vins qui voulait absolument présenter au prélat une note impayée de 600 et quelques francs. "Plus haut ! Plus haut !" crièrent, à l'évangile, quelques libres-penseurs peu au courant des usages qui croyaient sans doute que l'officiant lisait tout bas parce qu'il avait peur.

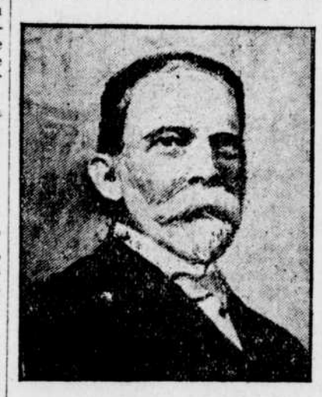
Voilà donc à quoi se réduit le fameux schisme !

J'ajouterai que j'ai obtenu par hasard un renseignement assez curieux sur Mgr Vilatte. Celui-ci, il y a trois ou quatre ans, avait eu quelqu'idée de se réconcilier avec l'Eglise. En se rendant à Rome, il avait passé une journée dans une abbaye bénédictine, près de Poitiers. Il y avait rencontré un de mes amis, à qui il avait avoué que, si on ne lui accordait pas ce qu'il demandait, "il ferait des prêtres pour se venger". Econduit au Vatican, il essaya un petit schisme à Rome même. Il recommence maintenant à Paris. Reste à savoir s'il possède les pouvoirs qu'il s'attribue. On conteste en effet qu'il ait été valablement sacré.

D'ailleurs, peu importe, ce piètre culte finira comme il a commencé: dans le ridicule.

$5,000 DE RECOMPENSE

L'agence Pinkerton offre une récompense de cinq mille dollars, au nom des directeurs de la "Savings Bank of New-Britain", Conn., pour l'arrestation de William F. Walker, l'ex-trésorier de cette banque, qui disparut la semaine dernière, laissant un déficit de $400,000 dans ses livres. Walker fut rencontré, pour la dernière fois, le 10 février, à midi, à l'hôtel Cumberland, New-



L'ex-trésorier de banque William F. Walker pour la capture duquel on offre une récompense de $5,000.

York. Il est âgé de soixante et un ans; il mesure cinq pieds sept pouces de stature, pèse cent quarante-cinq livres. Aux dernières nouvelles, on annonçait que Walker avait fait raser sa barbe. Si le fugitif est mort, une récompense de mille dollars est offerte à quiconque retrouvera son cadavre et le fera remettre à la banque. L'agence des Pinkerton, à Montréal, rue Saint-Jacques, édifice de la banque des Marchands, ne désespère pas de retrouver le défalcataire, vivant.

CONFERENCE AUX DAMES ET AUX JEUNES FILLES

Demain, à 3 hrs, le R. Père prédicateur de la station du Carême, à l'église Notre-Dame, commencera dans cette église, la série de ses conférences pour les dames et les jeunes filles.

Le prédicateur parlera des Béatitudes évangéliques.

Nous sommes assurés que les dames et les jeunes filles de Montréal se feront un devoir d'aller entendre la parole si apostolique du R. Père Le Marchand.

LE "CANADA LUMBERMAN"

Tel est le titre d'une revue mensuelle publiée simultanément à Toronto, Montréal, Winnipeg et Vancouver. La livraison de février, qui vient de nous arriver, vaut d'être signalé.

On sait que la tendance du journalisme, comme d'ailleurs de tous les arts, est à la spécialisation des sujets ; or, le "Canada Lumberman"— son titre l'indique amplement — consacre exclusivement à l'exploitation forestière et au commerce de bois. La livraison de février, véritable album de 100 pages, est pour sa forme un honneur pour le journalisme canadien et, pour le fond, un document historique d'une valeur inappréciable.

Toutes nos félicitations aux éditeurs.

PERSONNEL

M. Lloyd B. Sanderson, agent général du fret de la Royal Mail Steam Packet Company, est en visite à Montréal pour affaires concernant la compagnie qu'il représente.

UN SPECTACLE INTERROMPU

La police met fin à un sanglant combat de chiens, hier soir,

AVENUE PAPINEAU

Quinze spectateurs sont cernés dans une masure, au fond d'une cour, et conduits au poste No 14.

SAUVE QUI PEUT

Depuis longtemps, on n'avait pas entendu parler de batailles de chiens à Montréal.

Hier soir, cependant, quinze de ces amateurs de sensations étranges furent surpris par la police au moment où ils applaudissaient aux coups de dents sanglants que se donnaient deux boules-dogues, aigris l'un contre l'autre.

Il y a quelques semaines, la nouvelle s'ébruitait qu'une bataille de chiens devait avoir lieu prochainement en cette ville.

Cette nouvelle parvint aux oreilles de M. le surintendant Fletcher, de la Société Protectrice des Animaux, qui, aussitôt, ouvrit une enquête, et finalement, apprit que cette bataille devait avoir lieu, hier soir, dans une arrière-cour de l'avenue Papineau.

Un peu avant neuf heures, hier soir, le surintendant Fletcher, assisté des inspecteurs Walker, McConnell, Sheehan et Ainslie, du sergent Maloney, des constables Gravel, Bastien et Leblanc, du poste No 14, et de douze autres constables, quittaient le poste de police No 14 et se dirigeaient en voiture vers l'avenue Papineau.

Les inspecteurs de la société et les constables poursuivirent leur route jusqu'au No 592, avenue Papineau, où ils firent halte.

Quelques inspecteurs de la société prirent alors les devants et pénétrèrent dans la cour où ils arrivèrent à une masure de deux étages. Avisant une échelle posée le long du mur, le surintendant Fletcher y monta le premier, pendant que ses inspecteurs et les constables se dispersaient autour de la bicoque. Au moment où l'échelle, sous le poids de Fletcher, craqua contre le mur, les lumières qu'on avait vu filtrer par les interstices du hangar s'éteignirent, et on n'entendit plus que les hurlements des deux dogues s'entredéchirant l'un l'autre.

L'officier Fletcher donna un vigoureux coup de poing sur la trappe et ordonna qu'on ouvrit. Personne au dedans ne répondit. Appelant alors à lui deux vigoureux constables du poste No 14, M. Fletcher réussit à faire voler en éclats la porte de la bicoque et à pénétrer à l'intérieur. Cette subite arrivée de la police eut pour effet de jeter la consternation au milieu des spectateurs. Ce fut pendant quelques minutes, un brouhaha indescriptible, durant lequel des constables recueillaient dans leurs bras hospitaliers ceux qui tentaient de s'échapper en sautant dans la cour.

Après avoir fait la razzia des quinze spectateurs y compris les seconds, la police s'acharna,—c'est bien le mot —à séparer les deux combattants deux énormes dogues, l'un blanc et l'autre jaune.

Combattants et spectateurs furent alors conduits au poste No 14.

Au capitaine Dubois, les prisonniers donnèrent les noms suivants :

William Cass, Robert Webster, Patrick Sullivan, James Russell, Henry St. Aranaud, Arthur Sicard, Fred. McEgan, John Abbott, John Rodin, James Delaney, John Harford, Louis Richard, James Ryan, William Calion et Charles Johnson.

Neuf des prisonniers furent remis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de $20, chacun, tandis que les six autres et les deux combattants, va sans dire, furent mis en cellules.

Cette arrestation a causé une certaine sensation parmi les citoyens de l'Avenue Papineau et des environs.

AU RECORDER

La Cour du Recorder était archicomble, ce matin. La foule voulait assister au procès des sportsmen qui ont été arrêtés, hier soir, par les officiers de la société protectrice des animaux, pour avoir assisté à un combat de chiens.

Les deux combattants, "Mouse" et "Major" sont de beaux spécimens de chiens batailleurs. Il s'en est fallu de peu qu'une reproduction de la scène d'hier soir, n'eût lieu en présence du tribunal.

Le président, après avoir entendu les témoignages des officiers, qui ont fait l'arrestation des prévenus, ordonna de faire voir les chiens, afin de constater "de visu" jusqu'à quel point la cruauté des accusés était répréhensible.

En entrant en cour "Major", qui avait été blessé à une joue, voulut se jeter sur son antagoniste, et il fallut deux hommes pour le retenir.

"Mouse", qui a été blessé au poitrail et à la gorge, ne semblait pas aussi belliqueux.

Les accusés ont tous avoué leur culpabilité.

Le Recorder, avant de rendre son jugement, dit que l'offense dont se sont rendus coupables les accusés, peut être punie par une amende de $50 ou trois mois de prison aux travaux forcés. Il est dégoûtant de penser que des hommes se plaisent à laisser s'entre-déchirer de pauvres bêtes, surtout, celles qui sont les meilleurs amis de l'homme. En effet, le chien et le cheval sont les animaux les plus intelligents, et nous devrions les protéger contre la cruauté des personnes qui n'ont aucun sentiment.

Henri Saint-Amour, propriétaire du hangar où a eu lieu la bataille, a été condamné à $25 ou à deux mois, et les autres à $10 ou à un mois.

Le dépôt d'Arthur Sicard, qui ne s'est pas présenté en cour, a été confisqué et son mandat a été émané pour son arrestation.

Les deux chiens ont été mis sous la garde de M. Fletcher, en attendant que les propriétaires les réclament.

PAQUETTE VA MIEUX

Le nommé Georges Paquette qui a été blessé de deux balles de revolver, au cours d'une rixe, samedi soir, a pris beaucoup de mieux, à l'hôpital Général où il a été transporté.

ILS ONT LA MER POUR LINCEUL

Le steamer anglais "Berlin" périt corps et biens, ce matin, sur les côtes

DE HOLLANDE

On croit que le chiffre des victimes, passagers ou matelots, sera de près de 150.

SCENES DE MORT

Rotterdam, 21 — Un terrible naufrage s'est produit aujourd'hui, ici, alors que le steamer "Berlin", de la "Great Eastern Railway Company", a sombré, corps et biens, en frappant l'une des jetées du "Crochet de la Hollande".

La catastrophe a eu lieu à 5 heures ce matin. Les victimes sont au nombre de 141, dont 91 passagers. Plus de 25 cadavres ont déjà été jetés à la côte. Une seule personne a été sauvée.

Il soufflait un vent violent au moment de l'accident. Le navire a été brisé en deux tronçons, qui ont coulé à fond sans qu'on ait eu le temps de se servir des chaloupes de sauvetage.

Le "Berlin" était un steamer anglais, mesurant 302 pieds de longueur. Il était commandé par le capitaine Precious.

Londres, 21 — La "Great Eastern Railway Company" confirme officiellement la nouvelle de la perte du steamer "Berlin", au large des côtes de Hollande.

Parmi les victimes, on remarque 19 des membres d'une troupe d'Opéra allemande, qui venaient de terminer un engagement à "Covent Garden". Arthur Herbert, un des messagers du roi, est aussi parmi les morts.

Le "Berlin" avait quitté Harwick à 10 heures, à l'arrivée du convoi de Londres.

A l'entrée du chenal de la rivière Mass, le navire devint incontrôlable, à cause de la force du vent.

L'alarme fut donnée et des chaloupes partirent de terre pour apporter du secours, mais la mer déchaînée empêcha tout sauvetage. Les riverains se virent forcés d'assister impuissants au désastre. Le "Berlin" ne se trouvait qu'à quelques encâblures des quais, lorsqu'il sombra.

On croit qu'il y avait à bord 120 passagers et 60 hommes d'équipage.

SIR ALEXANDRE LACOSTE

Sir Alexandre Lacoste a été réélu directeur de la "Liverpool and London et Globe Insurance Company", de même que directeur de la compagnie d'assurance "Manitoba", les raisons qui l'avaient forcé de donner sa démission du bureau de direction de ces compagnies n'existant plus depuis qu'il est descendu du Banc.

M. P. J. Broderick, chef des pompiers d'Halifax, N.-E., est en ville. Il a ce matin rendu visite au chef Benoit et aux sous-chefs.

NAISSANCES

ABEL — A Montréal, le 19 février 1907, au No 416 rue Moreau, l'épouse de M. Ernest Abel, un fils, baptisé Joseph-Emile-Lucien.

Parrain et marraine, M. Emile Corbeil, et Mlle Marie-Louise Dieu me Garde de l'enfant, parent.

HOGUE — A la ville Saint-Louis, le 19 février, 1907, No 556 rue Sanguinet, ville Saint-Louis, l'épouse de M. T. A. Hogue, un fils, baptisé Joseph-Alexandre-Edgar-Vianez.

Parrain et marraine, M. et Mme A. O. Hogue, oncle et tante de l'enfant. 93—2

SOULIERE — A Montréal, le 16 février 1907, au No 77 rue Sherrer, Pointe Saint-Charles, l'épouse de M. Oscar Soulière, un fils, baptisé Joseph-Raoul-Ovila.

Parrain et marraine, M. Joseph Rabeau et Mlle Alice Couture, cousin et tante de l'enfant.

DECES

BOILEAU — A la Côte des Neiges, le 21 du courant, à l'âge de 19 ans, Dame Donat Boileau, née Rose Quennelville.

Les funérailles auront lieu samedi, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, Côte des Neiges, à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTHIAUME — A Montréal, le 21 février 1907, à l'âge de 1 an, 11 mois et 5 jours, Evaline-Louise-Marcelle, enfant de Joseph Berthiaume, No 257 rue Drolet.

Funérailles samedi après-midi, à 2 heures.

CHALIFOUX — En cette ville, le 19 du courant, à l'âge de 64 ans, 6 mois, Joseph Chalifoux, boulanger, autrefois de L'Islet.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 147 rue Plessis à 7½ heures précises, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROLET — En cette ville, le 21 du courant, Marie-Eugénie-Solanges Drolet, fille bien-aimée de Jean Drolet, enfant de Marie de N.-D. de Lourdes, membre du Tiers-Ordre de St François, de la Fraternité de saint Antoine de Padoue.

Les funérailles auront lieu samedi, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 263 rue Saint-Christophe, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 93—2

LEFEVRE — En cette ville, le 20 du courant, à l'âge de 36 ans et 3 mois, Alice Robert, épouse de A. Albert Lefèvre, pharmacien.

Avis des funérailles demain.

PARIZEAU — A Boucherville, le 21 du courant, à l'âge de 78 ans, Isidora Parizeau, autrefois de Sainte-Julie.

Les funérailles auront lieu samedi, le 23 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de Sainte-Julie, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 93—2

SABOURIN — En cette ville, le 18 du courant, à l'âge de 68 ans, Zoé Aubertin, épouse de feu Charles Sabouris.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 629 rue Papineau, à 7½ heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIAU — En cette ville, le 20 du courant à l'âge de 31 ans, Arthur Viau.

Les funérailles auront lieu samedi, le 2 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1069 rue Demontigny Est à 7.10 heures, pour se rendre à l'église St Brigide et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant dernière page.